

Guide de mise en œuvre de Symantec Ghost™



Guide de mise en œuvre de Symantec Ghost™

Le logiciel décrit dans ce manuel est fourni sous accord de licence et ne peut être utilisé que conformément aux termes de ce dernier.

Documentation version 8.0

Réf. : 10139351-FR

Copyright

Copyright © 1998-2003 Symantec Corporation.

Tous droits réservés.

Toute documentation fournie par Symantec Corporation est protégée par des droits d'auteur et reste la propriété de Symantec Corporation.

LIMITATION DE GARANTIE. Cette documentation technique vous est fournie EN L'ETAT et Symantec Corporation ne donne aucune garantie quant à son exactitude ou à son utilisation. Toute utilisation de la documentation technique et des informations qu'elle contient se fait sous la responsabilité de l'utilisateur. Cette documentation peut contenir des erreurs techniques ou typographiques, ou d'autres imprécisions. Symantec se réserve le droit de modifier cette documentation sans préavis.

Aucune partie de cette documentation ne peut être copiée sans l'accord écrit préalable de Symantec Corporation, 20330 Stevens Creek Blvd., Cupertino, CA 95014.

Marques déposées et marques commerciales

Symantec, le logo Symantec, Symantec Ghost, Ghost Walker, Ghost Explorer, GDisk, GhostCast, OmniFS et Disk Doctor sont des marques commerciales de Symantec Corporation.

Microsoft, MS-DOS, Windows et Windows NT sont des marques déposées de Microsoft Corporation. IBM et PC-DOS sont des marques déposées de International Business Machines Corporation. 3Com et EtherLink sont des marques déposées de 3Com Corporation. Compaq est une marque déposée de Compaq Corporation. SuperDisk est une marque commerciale de Imation Enterprises Corporation. Zip et Jaz sont des marques déposées d'Iomega Corporation. FireWire est une marque commerciale d'Apple Computer Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Maxtor est une marque déposée de Maxtor Corporation. Quantum est une marque déposée de Quantum Corporation. DirectParallel est une marque déposée de Parallel Technologies, Inc.

Tous les autres noms de produit cités dans ce guide peuvent être des marques commerciales ou déposées de leurs détenteurs respectifs, et sont reconnus comme tels. Imprimé en Irlande.

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Table des matières

Section 1 Mise en route

Chapitre 1 Présentation de Symantec Ghost

A propos de Symantec Ghost	15
Nouveautés de Symantec Ghost	17
Zone de travail client	18
Mode de fonctionnement de Symantec Ghost	19

Chapitre 2 Comprendre Symantec Ghost

Les composants de Symantec Ghost	21
Console Symantec Ghost	22
Client de console Symantec Ghost	22
Serveur Symantec GhostCast	23
Assistant d'amorçage Symantec Ghost	24
Symantec Ghost AutoInstall	25
Exécutable DOS Symantec Ghost	25
Exécutable Windows Symantec Ghost	26
Client de configuration (Autonome)	26
Ghost Walker	26
Ghost Explorer	27
GDisk	27
Partition Symantec Ghost	28
Utilisation de la partition virtuelle pour se connecter à la console	29
Utilisation de la partition d'amorçage Ghost pour se connecter à la console	29
Choix d'une méthode pour créer un fichier image	30
Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost	31
Accessibilité dans Symantec Ghost	31
Fonctions d'accessibilité dans Symantec Ghost	31
Formats de documentation de support	32

Chapitre 3	Installation de Symantec Ghost	
	A propos de l'installation de Symantec Ghost	33
	Avant l'installation	34
	Configuration du système	34
	Console Symantec Ghost	35
	Ghost.exe	35
	Supports de sauvegarde pris en charge	35
	Client de console Symantec Ghost	36
	Outils standard	36
	Systèmes de fichiers pris en charge pour les tâches de sauvegarde, restauration et clonage	37
	Prise en charge de disques RAID	37
	Installation de la console Symantec Ghost	37
	Installation du client de console	39
	Installation du client de console à distance	39
	Installation à distance du client de console sur un ordinateur équipé de Windows XP	40
	Installation manuelle du client de console	41
	Installation du client de configuration (autonome)	41
	Installation des Outils standard de Symantec Ghost	42
	Inscription de Symantec Ghost	43
	Génération d'un fichier d'inscription	43
	Obtention d'une clé de validation	44
	Saisie d'une clé de validation	44
	Ajout de licences supplémentaires	45
	Inscription de la console Symantec Ghost après une réinstallation	45
	Effacement d'une requête d'inscription en attente	46
	Mise à jour Symantec Ghost	46
	Mise à niveau Symantec Ghost	47
	Désinstallation de Symantec Ghost	47
	Création de comptes service de la console	49
	Modification du compte service de la console	50
	Suppression d'un compte de domaine	51

Section 2 Gestion des ordinateurs depuis la Console

Chapitre 4 Gestion des ordinateurs et des ressources de configuration

Introduction à la console Symantec Ghost	56
Ouverture de la console Symantec Ghost	56
Définition des propriétés depuis la console	57
A propos des ressources de la console Symantec Ghost	59
Gestion des ressources de la console Symantec Ghost	62
Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources	63
Création de nouveaux dossiers	63
Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost	64
Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost	65
Suppression de ressources de la console Symantec Ghost	66
Affichage des propriétés des ressources de la console Symantec Ghost	67
Gestion des ordinateurs clients de la console Symantec Ghost	67
Configuration de groupes d'ordinateurs	70
Création de groupes d'ordinateurs	70
Ajout d'ordinateurs aux groupes	71
Changement du nom d'un ordinateur	71
Suppression d'un ordinateur d'un groupe	71
Définition des propriétés par défaut du client et du transfert de données	72
Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client	73
Définition du mode de transfert de données par défaut	73
Définition des propriétés d'un sous-ensemble	75
Définition des propriétés de l'ordinateur client de console Symantec Ghost	77
Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client	79
Gestion des paramètres de configuration client par défaut	80
Définition de la partition virtuelle	82
Définition de la taille de partition virtuelle	83
Définition de la version DOS par défaut	83
Edition de fichiers dans la partition virtuelle	84
Configuration du modèle de gestionnaire réseau DOS	84
Définition de la version DOS pour un ordinateur client	86
Suppression de la partition d'amorçage Symantec Ghost d'un ordinateur	87
Définition d'ensembles de configuration	88
Création d'un nouvel ensemble de configuration	89
Affichage ou modification des ensembles de configuration	91

Chapitre 5 Création de tâches

A propos des tâches	101
Création et exécution d'une tâche de la console	102
Déploiement local des ressources de la console	102
Configuration de tâches de création d'images	103
Création d'un ordinateur modèle	103
A propos des définitions d'images	104
Création de définitions d'images	105
Gestion de définitions d'images	107
Affichage des fichiers image	107
Création d'une tâche de création d'image	108
Définition des propriétés générales d'une tâche de création d'image	109
Définition des propriétés de réseau	112
Définition de tâches	114
Création d'une tâche	116
Définition des propriétés de clonage	118
Définition des propriétés de configuration	125
Définition des propriétés de transfert de fichier	127
Ajout de commandes	129
Affichage des détails des tâches	130
Déploiement des paquets AutoInstall	132
Stockage de paquets AI	133
Création des définitions de paquets AI	133
Gestion des définitions de paquets AI	135
Affichage des détails des paquets AI	136
Paramétrage d'une tâche de déploiement de paquet AI	137

Chapitre 6 Exécution et planification de tâches

Exécution de tâches	141
Exécution d'une tâche à partir de la console Symantec Ghost	142
Exécution d'une tâche de restauration	145
Annulation d'une tâche en cours d'exécution	145
Lancement d'une tâche depuis un ordinateur client	146
Lancement d'une tâche depuis la ligne de commande	147
Planification de tâches	147
Création d'une planification pour une tâche	147
Configuration des propriétés d'une tâche planifiée	148
Spécification des détails de planification	149
Affichage ou modification d'une planification	151

Chapitre 7	Sauvegardes et restaurations incrémentielles	
	Présentation des sauvegardes incrémentielles et des régimes	
	de sauvegarde	153
	Définition de l'emplacement des images de sauvegarde	154
	Configuration des régimes de sauvegarde	154
	Définition des propriétés d'un régime de sauvegarde	155
	Affichage ou modification des régimes de sauvegarde	157
	Création manuelle d'une sauvegarde	158
	Affichage des sauvegardes	159
	Restauration d'un ordinateur	159
Chapitre 8	Déplacement d'utilisateur	
	A propos du déplacement d'utilisateur	161
	Spécification des fichiers de données et des clés de registre	
	à capturer	163
	Configuration des modèles de données	163
	Création d'un modèle de données	164
	Activation des chemins d'accès relatifs	165
	Variables de déplacement d'utilisateur	167
	Définition des fichiers de données à capturer	168
	Définition des entrées de registre à capturer	172
	Gestion des modèles de données	173
	Affichage ou modification des modèles de données	174
	Définition de profils d'utilisateur	174
	Création d'un profil d'utilisateur	175
	Gestion des profils d'utilisateur	178
	Affichage ou modification des profils d'utilisateur	178
	Capture de données d'utilisateur	179
	Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer	180
	Gestion des paquets utilisateur	183
	Définition de l'emplacement de stockage des paquets utilisateur	184
	Affichage des détails d'un paquet utilisateur	184
	Restauration de données d'utilisateur	185
	Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer	186
	Exécution d'une tâche Déplacement d'utilisateur	189
	Paramètres utilisateur déplaçables	190
	Paramètres d'accessibilité	190
	Paramètres du Bureau	191
	Paramètres internationaux	195
	Paramètres de clavier	196
	Paramètres de souris	197
	Paramètres de son	198

Paramètres de l'écran de veille	198
Paramètres de lecteurs réseau connectés	199
Paramètres Internet	199

Chapitre 9 Utilisation de l'inventaire client

Présentation de l'inventaire client	201
Configuration requise pour l'inventaire client	202
Ressources pour l'inventaire client	204
Comment utiliser l'inventaire client	205
Gestion des ressources pour l'inventaire	207
Gestion des ensembles de données collectées	207
A propos des ensembles de données collectées	207
Affichage du dossier Données collectées	208
Configuration des ensembles de données collectées	208
Création d'un ensemble de données collectées	209
Remplissage de la base de données de l'inventaire	211
Définition des propriétés des ensembles de données collectées	212
Gestion des ensembles de données collectées	215
Affichage des informations d'inventaire	215
Création de vues	216
Affichage ou modification des vues	218
Gestion des vues	219
Définition de la vue d'inventaire commune pour des groupes d'ordinateurs	219
Définition des vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients	221
Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients	222
Création et maintenance des filtres	224
Création de filtres	225
Configuration des conditions de filtre	226
Regroupement des conditions de filtre	229
Affichage ou modification des filtres	232
Gestion des filtres	233
Création et exécution de rapports	233
Création de rapports	234
Affichage ou modification des rapports	235
Gestion des rapports	236
Génération d'un rapport	236
Configuration des groupes de machines dynamiques	239
Création de groupes de machines dynamiques	239
Affichage ou modification des groupes de machines dynamiques	240
Gestion des groupes de machines dynamiques	241

Chapitre 10	Options de console supplémentaires	
	Surveillance de l'activité de la console Symantec Ghost	243
	Lancement du serveur de configuration	246
	Configuration Symantec Ghost des options de la console	246
	Sécurité de la console Symantec Ghost	251
	Mise à jour des certificats de partition d'amorçage	252
	Génération de nouveaux certificats	252
Section 3	Création de disquettes d'amorçage, exploration de fichiers image et prise en charge de Symantec Ghost	
Chapitre 11	Création d'images et de disquettes d'amorçage avec l'assistant d'amorçage Ghost	
	A propos de l'assistant d'amorçage Symantec Ghost	256
	Disquette ou image d'amorçage Ghost	256
	Création d'une disquette ou d'une image d'amorçage Ghost	256
	Utilisation d'une disquette d'amorçage Ghost	256
	Fichiers inclus sur une disquette ou une image d'amorçage Ghost	257
	Inclusion de MS-DOS sur une disquette d'amorçage	257
	Ouverture de l'assistant d'amorçage Ghost	258
	Création de disquettes d'amorçage et d'images d'amorçage	258
	Disquettes d'amorçage standard	260
	Disquettes d'amorçage avec prise en charge réseau	264
	Disquettes d'amorçage avec prise en charge de mappage de disques réseau	266
	Disquettes d'amorçage avec prise en charge de CD et DVD	268
	Création d'une image d'amorçage contenant la partition d'amorçage de la console	269
	Paquets d'amorçages prenant en charge Remote Installation Service (RIS)	271
	Démarrage d'ordinateurs clients dans Ghost.exe depuis le réseau	273
	Démarrage d'ordinateurs clients depuis le réseau pour les connecter à la console Symantec Ghost	275
	Sélection d'un modèle	276
	Modèles multicartes et disquette d'amorçage	278

Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost	279
Ajout de gestionnaires de paquet à l'assistant d'amorçage Ghost	279
Ajout de gestionnaires NDIS2 à l'assistant d'amorçage Ghost	280
Personnalisation du modèle	281
Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage	282
Intégration de MS-DOS	284
Installation des fichiers du client MS-DOS	285
Création manuelle d'une disquette d'amorçage DOS	286
Configuration des gestionnaires de paquet	287

Chapitre 12 Sauvegarde avec CD-R/RW et DVD-R/RW

Fichiers image et graveurs de CD/DVD	291
Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD	293
Enregistrement d'un fichier image sur un CD/DVD pris en charge	294
Créer des disquettes d'amorçage Ghost	294
Démarrer l'ordinateur	294
Créer et enregistrer le fichier image	294
Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD non pris en charge	295
Segmentation du fichier image au cours d'une sauvegarde	296

Chapitre 13 Prise en charge Symantec Ghost des fichiers image et des disquettes

A propos des fichiers image Symantec Ghost	298
Fichiers image et compression	298
Performances sur un réseau	299
Fichiers image et CRC32	299
Répartition des fichiers image entre plusieurs volumes	300
Fichiers image standard	300
Limitations de la taille du fichier image	300
Fichiers image de taille limitée	300
Fichiers image répartis	300
Répartition multi-volumes et limitation de la taille des segments	301
Restauration depuis une image répartie	302
Fichiers image et lecteurs de bande	302
Disques dynamiques dans Windows 2000/XP	304
Prise en charge de DDO (Dynamic Disk Overlay - recouvrement dynamique de disque)	305
Fichiers de mise en sommeil et de permutation	305
Sauvegarde ou migration d'un serveur	306
Résolution des problèmes de SID et de configuration	307

Chapitre 14 Modifier le contenu du fichier image à l'aide de Ghost Explorer

A propos de Ghost Explorer	310
Affichage des fichiers image	311
Lancement d'un fichier	311
Extraction d'un fichier ou d'un répertoire depuis un fichier image	312
Modification des fichiers image	312
Ajout, déplacement et suppression de fichiers	313
Listage du contenu d'un fichier image	313
Définition de la taille de segment d'un fichier réparti	314
Segmentation d'un fichier image	314
Compilation d'un fichier image	315
Définition de la version d'un fichier image	315
Utilisation de Ghost Explorer à partir de la ligne de commande	316
Utilisation de Ghost Explorer avec des noms de fichier longs	317

Glossaire

Index

Solutions de service et de support

Mise en route

- Présentation de Symantec Ghost
- Comprendre Symantec Ghost
- Installation de Symantec Ghost

Présentation de Symantec Ghost

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [A propos de Symantec Ghost](#)
- [Nouveautés de Symantec Ghost](#)
- [Mode de fonctionnement de Symantec Ghost](#)

A propos de Symantec Ghost

Symantec Ghost réduit les coûts et les frais généraux associés à l'installation des applications et des systèmes d'exploitation.

Il simplifie et rentabilise la gestion et le déploiement de PC. Ses fonctionnalités, notamment la gestion de la configuration de l'ordinateur, la migration d'ordinateur / utilisateur et la sauvegarde incrémentielle, font de Symantec Ghost la solution pour la gestion des PC.

Symantec Ghost peut produire des sauvegardes complètes de disques ou de partitions. Il copie les fichiers système que d'autres utilitaires de sauvegarde négligent et constitue la solution idéale pour les récupérations en cas de désastre.

Symantec Ghost inclut les fonctionnalités suivantes :

Sauvegarde et restauration des ordinateurs

Sauvegardez et restaurez des ordinateurs grâce à Symantec Ghost. Le contenu des ordinateurs peut être sauvegardé sur un réseau, ou sur une vaste gamme de disques durs et de supports amovibles (lecteurs de CD-ROM/DVD-ROM, disques durs FireWire et USB, lecteurs ZIP et JAZ).

Clonage des ordinateurs	Clonez directement de disque à disque ou de partition à partition pour copier fidèlement des données sur un nouveau disque ou une nouvelle partition.
Gestion des ordinateurs	Gérez tous les ordinateurs clients à distance depuis une console centrale. Exécutez des tâches sur les clients depuis la console ou le client.
Transfert des données d'utilisateur	Grâce à la fonctionnalité de déplacement d'utilisateur, capturez les paramètres et les fichiers d'un ordinateur, et transférez-les sur un autre disque ou restaurez-les sur le même disque mis à niveau.
GhostCasting	Transférez les fichiers de manière efficace, avec une incidence minimale sur le trafic réseau.
AutoInstall	Créez des fichiers exécutables pour installer des logiciels ou pour transférer des fichiers vers les ordinateurs clients de la console.
Prise en charge des systèmes de fichiers	Sauvegardez, restaurez ou clonez les systèmes de fichiers FAT, FAT32, NTFS (DOS, Windows 2000/XP/NT/9x) et Linux Ext2/3.
Modification des fichiers image	Grâce à Ghost Explorer, modifiez les fichiers image FAT, FAT32 et Linux.
Restauration de fichiers individuels	Ghost Explorer permet de restaurer des fichiers individuels depuis un fichier image.
Gestion des disques et des partitions	Exécutez GDisk sous DOS ou dans un shell de commande sous Windows pour gérer des partitions et des disques.
Didacticiels	Plusieurs versions d'évaluation sont proposées dans Symantec Ghost pour en présenter les fonctions les plus utilisées.

Nouveautés de Symantec Ghost

Les nouvelles fonctionnalités de Symantec Ghost 8.0 comprennent les éléments suivants :

Inventaire matériel et logiciel	<p>Gérez l'inventaire matériel et logiciel depuis la console centralisée.</p> <p>Créez des rapports détaillés à l'aide de filtres et de vues entièrement personnalisables.</p> <p>Créez des dossiers dynamiques pour gérer un groupe d'ordinateurs cible en fonction de ses attributs matériels ou logiciels afin de rationaliser la migration des systèmes d'exploitation.</p>
Zone de travail client	<p>Utilisez un répertoire d'un ordinateur client en tant que référentiel pour les fichiers image, les paquets d'applications, les profils d'utilisateur et d'autres fichiers de Symantec Ghost.</p> <p>Préservez le contenu d'un répertoire sélectionné au cours d'une restauration, en gardant un fichier image de sauvegarde et de récupération local.</p> <p>Voir "Zone de travail client", page 18.</p>
Prise en charge des ressources locales	<ul style="list-style-type: none">■ Exécutez les tâches de console à l'aide des images, des fichiers et des paquets stockés en local sur un ordinateur client.■ Restaurez un disque ou une partition à l'aide d'une image Ghost stockée sur ce même disque ou cette même partition.
Transfert de fichiers en mode multidiffusion	<p>Transférez tous les fichiers, notamment les paquets d'installation, à l'aide de la fonctionnalité de multidiffusion de la console.</p> <p>Réduisez le trafic réseau en envoyant simultanément un seul fichier à plusieurs destinataires. Grâce à la flexibilité du transfert de fichiers, spécifiez la destination d'un transfert de fichiers.</p>
Prise en charge NTFS	<p>Ecrivez et lisez des données sur des partitions NTFS. Vous pouvez stocker un fichier image sur un lecteur NTFS et restaurer des données depuis un fichier image situé sur un lecteur NTFS.</p>
Version Windows de Ghost	<p>Exécutez le fichier Ghost.exe sous Windows 9x/NT/2000/XP.</p>
Prise en charge FireWire (IEEE394), USB 1.1 et USB 2.0	<p>Sauvegardez, restaurez et clonez directement sur et depuis des périphériques FireWire, USB 1.1 et 2.0 pris en charge (disques durs et lecteurs CD-R/RW et DVD compris).</p>
Prise en charge DVD	<p>Sauvegardez des données sur des lecteurs DVD+ R/RW et DVD-R/RW pris en charge, et restaurez ces données à partir de ces mêmes périphériques.</p>

Lecture / écriture NTFS intégralement prises en charge	Lisez et écrivez des données sur des disques et partitions NTFS.
Prise en charge CD-R/RW étendue	Prise en charge étendue à la plupart des nouveaux lecteurs CD-R/RW.
Vaste prise en charge de lecteurs	Prise en charge de la sauvegarde, de la restauration et du clonage sur des lecteurs IDE dépassant 128 Go.
Prise en charge Linux	Prise en charge LILO et GRUB intégrale pour les systèmes de fichiers Linux EXT2/3.
GDisk conforme aux normes DOD	GDisk est désormais conforme aux normes DOD (Department of Defence) américaines pour un nettoyage de disque en toute sécurité.
OmnIFS	Utilitaire universel pour la manipulation des fichiers et des répertoires au sein d'un système de fichiers NTFS ou FAT associé en local (y compris les partitions FAT cachées), sous DOS ou Windows.

Zone de travail client

La zone de travail client est un scénario qui associe différentes nouvelles fonctionnalités de Symantec Ghost pour que vous puissiez :

- Stocker des images Ghost et d'autres fichiers sur un ordinateur client. Vous pouvez stocker en local des images Ghost, des paquets d'applications, des profils d'utilisateur et d'autres fichiers sur un ordinateur client. Vous pouvez créer à distance un répertoire sur un ordinateur client et transférer des fichiers depuis la console grâce à la technologie de multidiffusion. Voir les sections "[Définition des propriétés de transfert de fichier](#)", page 127, "[Déploiement local des ressources de la console](#)", page 102 et "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.
- Restaurer un ordinateur ou en faire migrer un vers Windows XP en local, avec un trafic réseau moindre. Voir "[Déploiement local des ressources de la console](#)", page 102.

- Préserver les données et les paramètres des utilisateurs.
Vous pouvez préserver les fichiers d'un ordinateur client pendant que vous le restaurez, en préservant les données d'utilisateur et le fichier image servant à cette restauration. Vous pouvez également créer un paquet de déplacement d'utilisateur pour conserver les paramètres d'utilisateur. Les fichiers d'utilisateur et de sauvegarde sont préservés. Les paramètres d'utilisateur peuvent être restaurés à partir du paquet de déplacement d'utilisateur.
Voir "[Conservation des fichiers et dossiers sur les ordinateurs clients](#)", page 120.

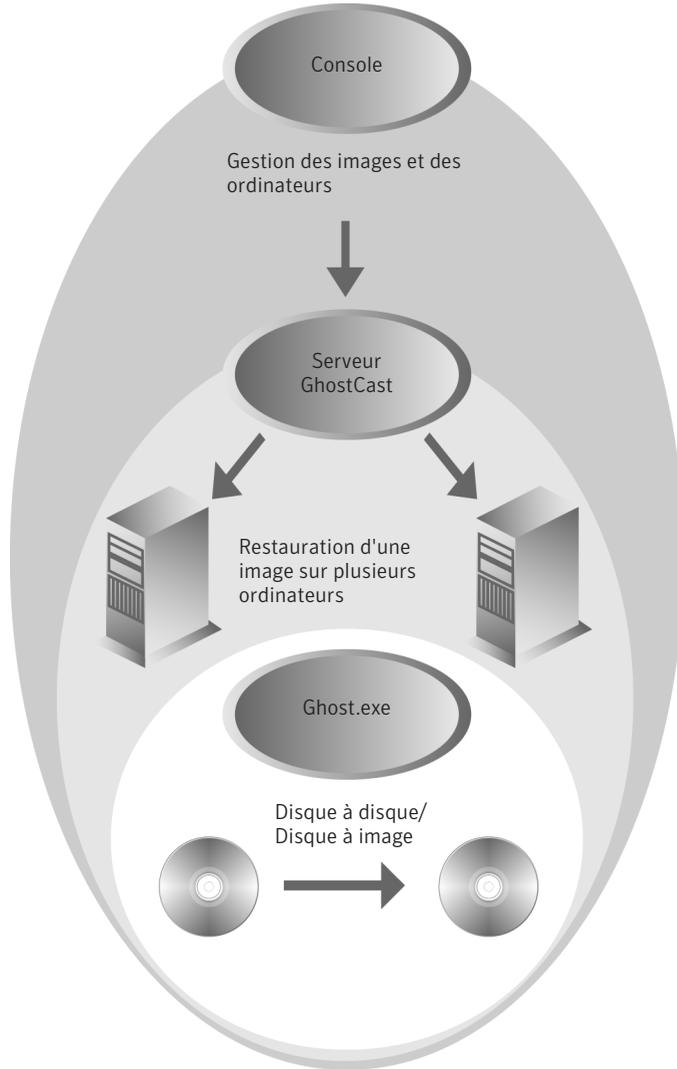
Mode de fonctionnement de Symantec Ghost

Symantec Ghost utilise la fonction de clonage dans l'exécutable Ghost.exe, qui crée un fichier image contenant toutes les informations requises pour recréer une partition ou un disque complet. Les fichiers image stockent et compressent des images de modèles de configuration système (ordinateurs dotés de tous les logiciels nécessaires installés et configurés) ou créent des copies de sauvegarde de partitions ou de disques complets. Le fichier image peut être restauré sur un ou plusieurs disques ou partitions en remplaçant les données existantes.

GhostCasting étend ces fonctionnalités au clonage simultané de plusieurs ordinateurs sur un réseau, en déployant de ce fait un fichier image standard vers un groupe d'ordinateurs.

En faisant appel au clonage et aux fonctions GhostCasting, Symantec Ghost vous permet de gérer des ordinateurs depuis une console centrale. Après avoir installé le logiciel client Symantec Ghost sur les ordinateurs clients, vous pouvez exécuter des opérations depuis la console centrale sans visiter les clients.

Ce graphique décrit les relations entre la console Symantec Ghost, le serveur GhostCast et l'exécutable Ghost.exe.



Comprendre Symantec Ghost

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [Choix d'une méthode pour créer un fichier image](#)
- [Partition Symantec Ghost](#)
- [Partition Symantec Ghost](#)
- [Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost](#)
- [Accessibilité dans Symantec Ghost](#)

Les composants de Symantec Ghost

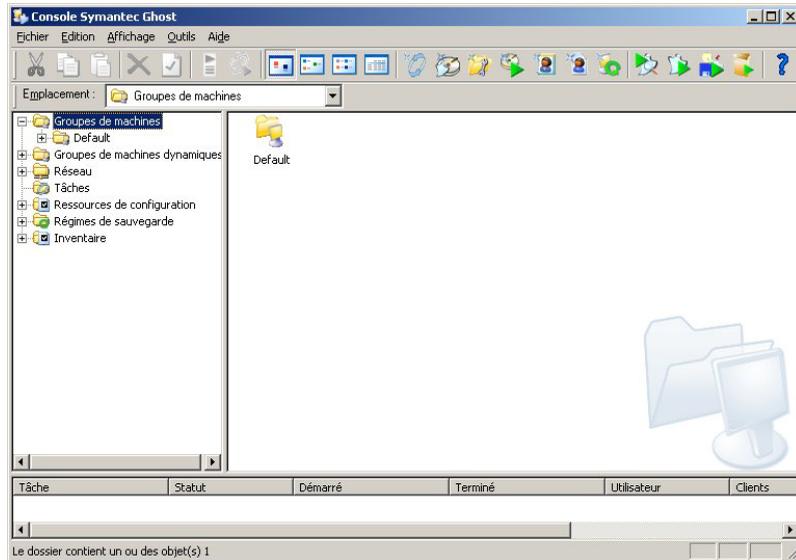
Symantec Ghost inclut plusieurs produits et utilitaires à installer. Installez les composants requis sur votre serveur et sur vos ordinateurs clients.

Console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost est une application de serveur sous Windows servant à la gestion à distance des ordinateurs.

La console Symantec Ghost permet aux responsables informatiques de regrouper des machines cibles pour une tâche précise et de lancer le processus depuis la console.

Fenêtre principale
de la console
Symantec Ghost



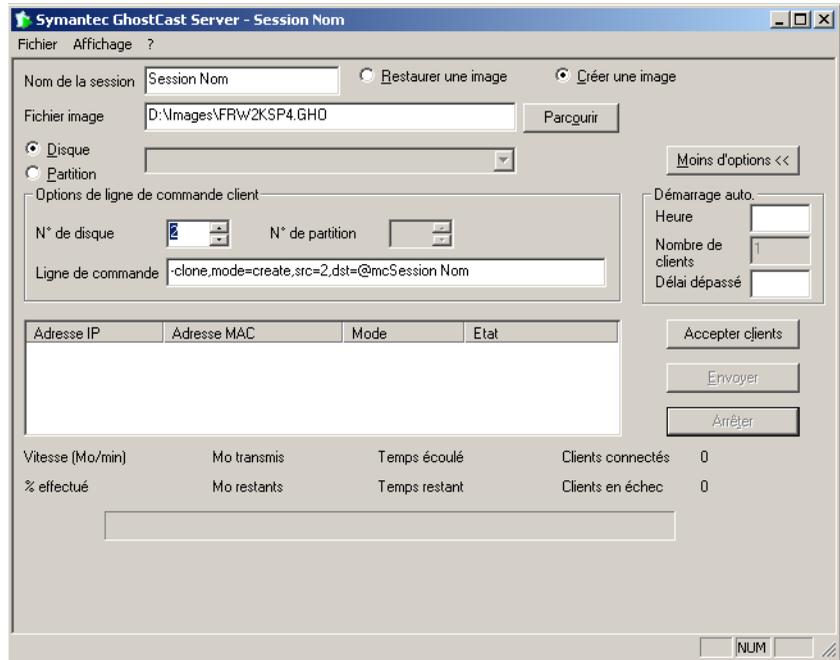
Client de console Symantec Ghost

Le client de console comprend un agent Windows et une partition Ghost. Le client est installé sur tous les ordinateurs équipés de Windows 9x/NT/XP/Me/2000, ce qui permet un contrôle à distance depuis la console Symantec Ghost. L'agent Windows est une application discrète qui permet de démarrer l'ordinateur depuis la partition virtuelle ou d'amorçage quand la console le demande et qui permet de coordonner les tâches envoyées par la console.

Serveur Symantec GhostCast

Le serveur GhostCast distribue un fichier image à plusieurs ordinateurs simultanément en utilisant une seule transmission IP GhostCast, ce qui réduit au minimum l'impact sur la bande passante du réseau. Le serveur GhostCast envoie et reçoit des images vers ou depuis un ou plusieurs ordinateurs au lieu d'accéder à un lecteur réseau mappé, qui est plus lent que GhostCasting.

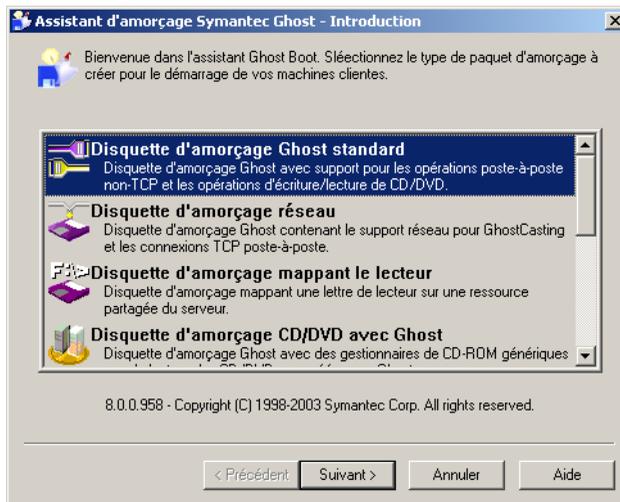
Fenêtre principale du serveur Symantec GhostCast



Assistant d'amorçage Symantec Ghost

Utilisez l'assistant d'amorçage Symantec Ghost pour créer des paquets d'amorçage. Un paquet d'amorçage peut consister en une disquette d'amorçage, un fichier image Ghost ou une image PXE (Preboot eXecution Environment). Les paquets d'amorçage sont utilisés pour toutes les tâches de clonage, depuis la création d'une disquette d'amorçage simple pour GhostCasting, jusqu'à la fourniture d'une image d'amorçage pour une utilisation avec les applications PXE comme les services d'amorçage DynamicAccess de 3Com ou les services d'installation à distance de Microsoft. L'assistant d'amorçage Symantec Ghost vous aide à déterminer les gestionnaires nécessaires à la création d'un paquet d'amorçage.

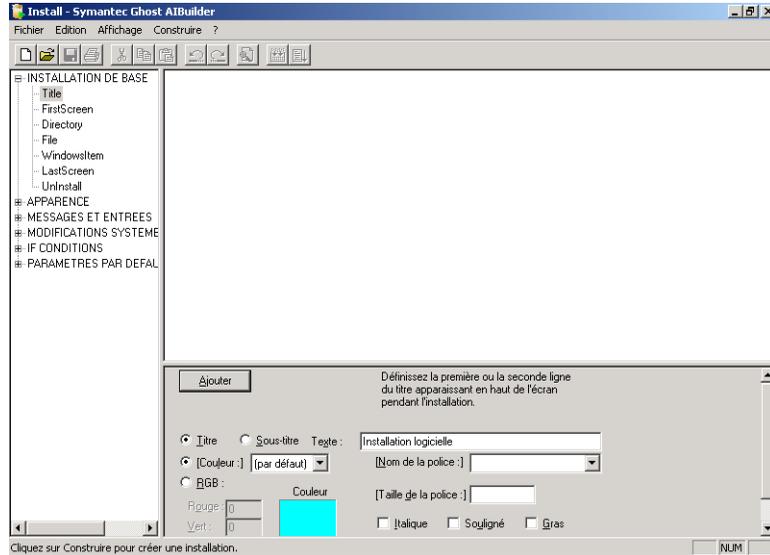
Fenêtre principale de l'assistant d'amorçage Symantec Ghost



Symantec Ghost AutoInstall

Symantec Ghost AutoInstall possède deux composants, AI Builder et AI Snapshot, qui vous permettent de créer et de personnaliser une image d'application, que vous pouvez déployer vers vos stations de travail cibles depuis la console Symantec Ghost.

Fenêtre principale de AI Builder

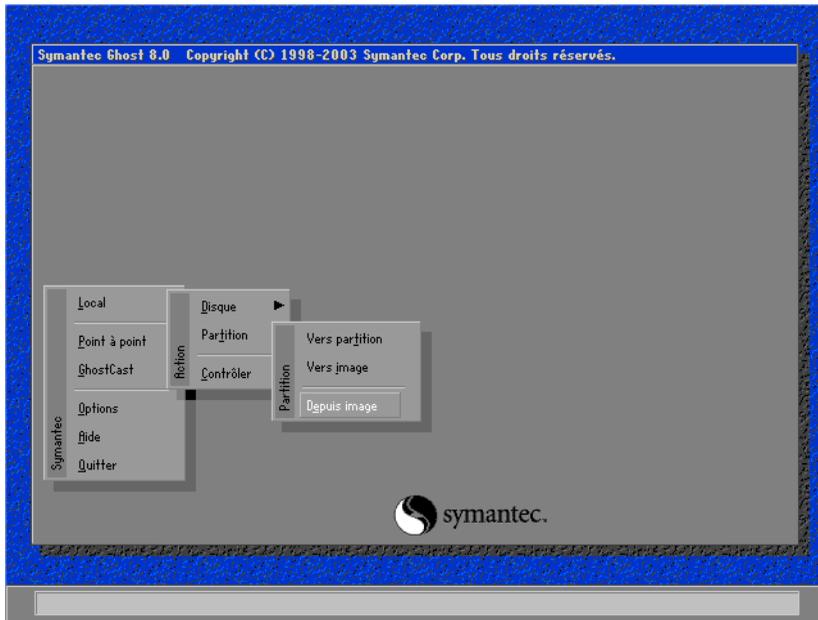


Exécutable DOS Symantec Ghost

L'exécutable Symantec Ghost (Ghost.exe) est un fichier exécutable servant à sauvegarder, à restaurer et à cloner des ordinateurs. L'exécutable étant peu volumineux et requérant des besoins limités en mémoire conventionnelle, vous pouvez l'exécuter facilement depuis une disquette d'amorçage DOS ou un disque dur. Symantec Ghost peut restaurer un ordinateur depuis un fichier image contenant à la fois Windows XP Edition familiale et l'installation intégrale de Microsoft Office en moins d'une minute.

Remarque : les tests ont été effectués sur un P4, avec un disque dur 7 200 tr/mn.

Menu
Ghost.exe



Exécutable Windows Symantec Ghost

Ghost32.exe est une version Win32 de Ghost.exe et est conçu pour fonctionner sous Microsoft Windows 9x/NT/2000/XP/PE. Ghost32.exe vous permet de créer des fichiers image sur les disques durs équipés de ces systèmes d'exploitation et de communiquer avec le serveur GhostCast.

Client de configuration (Autonome)

La fonction de client de configuration autonome vous permet d'appliquer directement des paramètres de configuration à un ordinateur. Cela vous permet d'effectuer une configuration de post-clonage sans utiliser la console Symantec Ghost.

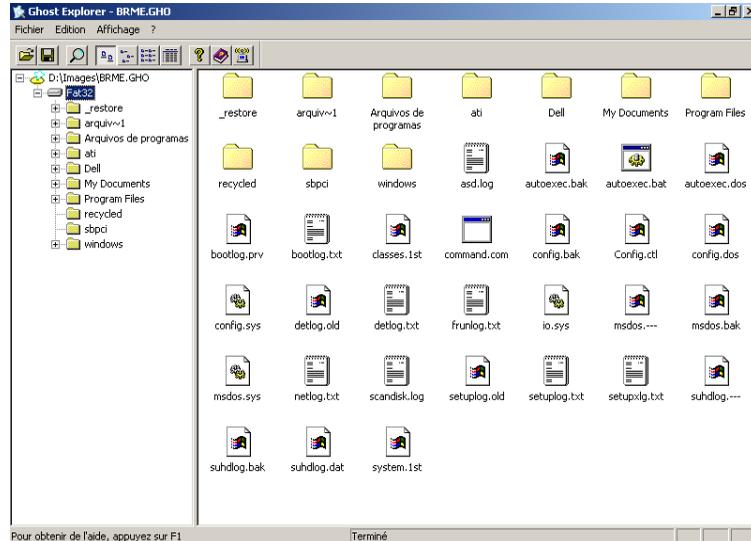
Ghost Walker

Ghost Walker affecte un SID (identificateur de sécurité) statistiquement unique aux stations de travail restaurées et clonées sous Microsoft Windows NT/2000/XP. Le SID est une composante importante de l'architecture de sécurité de Windows NT/2000/XP car elle fournit un identificateur unique lorsque ces ordinateurs sont connectés en réseau.

Ghost Explorer

Ghost Explorer dresse la liste de tous les fichiers et répertoires compris dans les fichiers image. Sur des systèmes de fichiers On FAT et Linux, vous pouvez également ajouter, récupérer et supprimer des répertoires et des fichiers individuels vers ou depuis un fichier image. Sur des systèmes de fichiers NTFS, vous pouvez extraire des fichiers depuis un fichier image.

Fenêtre principale de Ghost Explorer



GDisk

GDisk remplace complètement les utilitaires FDISK et FORMAT, avec les avantages suivants :

- Formatage du système de fichiers FAT
- Fonctionnement en mode Batch
- Masquage et affichage de partitions
- Nettoyage de disque sécurisé conforme aux normes du ministère de la Défense américain
- Rapport détaillé sur les partitions

Contrairement à FDISK, qui utilise des invites et des menus interactifs, GDisk est piloté par une ligne de commande et configure plus rapidement les partitions d'un disque.

Deux versions de GDisk sont fournies :

Tableau 2-1 versions de GDisk

Version	Description
Gdisk	s'exécute sous DOS
GDisk32	s'exécute depuis la ligne de commande dans un système d'exploitation Windows

Partition Symantec Ghost

Pour que la console Symantec Ghost exécute des tâches sur des ordinateurs clients, une partition Ghost doit être incluse sur le client. Vous pouvez créer deux types de partition sur des ordinateurs clients. Un ordinateur client nécessite l'une des partitions suivantes :

Tableau 2-2 Types de partitions

Partition	Description
Partition virtuelle	Une fois le client de console installé à distance ou depuis le CD, Symantec Ghost crée automatiquement la partition virtuelle lorsqu'une tâche nécessitant le redémarrage d'un ordinateur vers DOS est exécutée.
Partition d'amorçage Ghost	L'installation de la partition d'amorçage Ghost est plus complexe et plus longue que la création de la partition virtuelle. Elle suppose la création d'un paquet d'amorçage, puis d'un fichier image à restaurer sur l'ordinateur client. Pour plus d'informations, consultez le fichier PDF <i>Installation de la partition d'amorçage Ghost</i> inclus sur le CD Symantec Ghost.

Vous pouvez vérifier les paramètres de la partition Ghost pour chaque ordinateur client. Vous pouvez également définir les paramètres de la partition virtuelle depuis la console Symantec Ghost.

Voir "[Définition de la partition virtuelle](#)", page 82.

Utilisation de la partition virtuelle pour se connecter à la console

La partition virtuelle est créée sur les ordinateurs clients équipés de systèmes d'exploitation et dépourvus de la partition d'amorçage Ghost.

Le système d'exploitation sur l'ordinateur client crée un fichier contigu, non fragmenté, formaté avec FAT 16. Les gestionnaires réseau DOS et le système d'exploitation DOS sont copiés vers le fichier. Le secteur d'amorce principal (MBR) et la table de partition désignent le fichier et le considèrent comme une partition active. Lorsque la tâche est terminée, le MBR est réaffecté pour désigner à nouveau le système d'exploitation de l'hôte.

Notez les points suivants concernant la partition virtuelle :

Remarque : un logement principal disponible dans la table de partition est nécessaire.

La table de partition dans le secteur d'amorce principal fait état de la partition du disque : 4 partitions principales ou 3 partitions et 1 partition étendue. Si 4 partitions principales existent déjà, la partition virtuelle ne peut par conséquent être créée.

Les lecteurs compressés sur des ordinateurs équipés de Windows 9x ne sont pas pris en charge.

Les lecteurs compressés NTFS sous Windows NT/2000/XP ne sont pas pris en charge.

La prise en charge de disques dynamiques est limitée à des disques dynamiques simples. La partition virtuelle n'est pas prise en charge sur les volumes répartis, partagés et RAID-5.

Si l'ordinateur client utilise une adresse IP statique, la même adresse IP statique est par conséquent utilisée dans la partition virtuelle.

Utilisation de la partition d'amorçage Ghost pour se connecter à la console

La partition d'amorçage Ghost est utilisée sur les ordinateurs clients qui :

- Ont une version antérieure à la version 7.5 du client de console pour Symantec Ghost installée.
- N'ont pas de système d'exploitation installé. Vous devez créer une partition d'amorçage Ghost contenant le client de console, lequel se connecte alors à la console.

Si la partition d'amorçage Ghost existe sur un ordinateur client, elle est par conséquent utilisée quand une tâche est exécutée. Il est inutile d'utiliser la partition virtuelle si la partition d'amorçage Ghost existe sur l'ordinateur.

Voir "[Ajout de fonctions avancées pour le clonage](#)", page 123.

La procédure de création d'une partition d'amorçage Ghost sur un ordinateur client est constituée de plusieurs étapes. Cette procédure est décrite dans le fichier PDF *Installation de la partition d'amorçage Ghost* inclus sur le CD Symantec Ghost.

Choix d'une méthode pour créer un fichier image

Il existe trois manières de créer une image et de la restaurer sur un ordinateur. La méthode que vous choisissez dépend du nombre d'ordinateurs que vous restaurez, du système d'exploitation installé et des fonctions requises.

Ordinateur autonome Utilisez l'exécutable Symantec Ghost pour sauvegarder un disque ou une partition vers un fichier image sur un autre disque ou une autre partition. Cette opération peut être effectuée sur un ordinateur ou entre des ordinateurs dotés d'un port LPT/USB ou d'une connexion réseau. Ce processus est rapide et efficace. Il suffit d'une disquette contenant Ghost.exe et les gestionnaires appropriés.

L'exécutable Symantec Ghost est utilisé sur chaque ordinateur à partir d'une disquette d'amorçage créée avec l'assistant d'amorçage Symantec Ghost.

Sur un réseau à l'aide de GhostCast Vous pouvez utiliser le serveur GhostCast sur un ordinateur serveur et lancer l'exécutable Symantec Ghost sur les ordinateurs clients pour créer un fichier image. Vous pouvez alors restaurer plusieurs ordinateurs simultanément.

L'exécutable Symantec Ghost est utilisé sur chaque ordinateur client à partir d'une disquette d'amorçage créée avec l'assistant d'amorçage Symantec Ghost.

Tâche de la console La console s'appuie sur les fonctionnalités autonomes et GhostCasting mais offre beaucoup d'autres fonctions. Une tâche est créée et peut être exécutée simultanément avec d'autres tâches. Une fois la tâche exécutée, vous pouvez appliquer des paramètres de configuration à l'ordinateur.

Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost

La version OEM Symantec Ghost des services d'amorçage de 3Com est incluse dans l'ensemble Symantec Ghost. Elle permet d'installer un serveur PXE. En utilisant les services d'amorçage de 3Com et une image d'amorçage créée à l'aide de l'assistant d'amorçage Ghost, vous pouvez installer le client de console sans avoir à visiter l'ordinateur client avec une disquette d'amorçage.

Le serveur PXE est utile pour les éléments suivants :

- Connexion d'un ordinateur client sans système d'exploitation installé auprès du serveur de console ou du serveur GhostCast.
Vous pouvez exécuter des opérations de console ou GhostCast, y compris l'installation du client de console sur l'ordinateur client.
- Reprise sur sinistre.

La fonction de services d'amorçage de 3Com n'est pas décrite dans la documentation Symantec Ghost. Pour plus d'informations, consultez le CD Services d'amorçage de 3Com inclus dans Symantec Ghost.

Voir les sections "[Démarrage d'ordinateurs clients dans Ghost.exe depuis le réseau](#)", page 273 et "[Démarrage d'ordinateurs clients depuis le réseau pour les connecter à la console Symantec Ghost](#)", page 275.

Accessibilité dans Symantec Ghost

Symantec Ghost comprend deux fonctions pour l'accessibilité :

- Filigranes Ghost en option
- Autres formats de documentation

Contactez votre représentant commercial Symantec pour plus d'informations sur les fonctions d'accessibilité.

Fonctions d'accessibilité dans Symantec Ghost

Désactivez les filigranes Ghost sur la console Symantec Ghost si vous utilisez l'option d'accessibilité de contraste élevé Windows avec des paramètres de texte blanc sur fond noir.

Voir "[Configuration Symantec Ghost des options de la console](#)", page 246.

Formats de documentation de support

Le [Tableau 2-3](#) dresse la liste des formats de documentation client pour Symantec Ghost.

Tableau 2-3 Formats de documentation client

Document	Format
Symantec GhostGuide de mise en œuvre	Manuel imprimé Ghost_imp_guide.pdf, document PDF
<i>Guide de référence de Symantec Ghost</i>	Manuel imprimé Ghost_ref_guide.pdf, document PDF
Carte de mise en route	Carte imprimée Getting_Started.pdf, document PDF
Nettoyage DoD	DoD_wipe.pdf, document PDF
Stratégies de migration	Migration_strategies.pdf, document PDF
Installation de la partition d'amorçage	Boot_partition.pdf, document PDF
Lisez-moi	Readme.txt, document texte
Aide en ligne	Fichiers .chm HTML compilés L'aide en ligne est disponible pour les composants suivants : <ul style="list-style-type: none">■ AutoInstall■ Console■ GhostCast■ Assistant d'amorçage Ghost■ Ghost Explorer■ Enregistrement

Installation de Symantec Ghost

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- A propos de l'installation de Symantec Ghost
- Avant l'installation
- Configuration du système
- Installation de la console Symantec Ghost
- Installation du client de console
- Installation du client de configuration (autonome)
- Installation des Outils standard de Symantec Ghost
- Inscription de Symantec Ghost
- Mise à jour Symantec Ghost
- Mise à niveau Symantec Ghost
- Désinstallation de Symantec Ghost
- Création de comptes service de la console

A propos de l'installation de Symantec Ghost

Il existe différentes manières d'installer Symantec Ghost, selon la façon dont vous souhaitez l'utiliser et la configuration de l'ordinateur sur lequel il est installé.

Le mode d'installation de Symantec Ghost AutoInstall est traité séparément.

Pour plus d'informations sur l'installation de Symantec Ghost AutoInstall, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Avant l'installation

Symantec Ghost comprend cinq paquets de logiciels. Ces logiciels sont énumérés ci-dessous, accompagnés d'informations utiles sur leur installation.

Console Symantec Ghost	Installez ce composant sur l'ordinateur serveur depuis lequel vous envisagez de sauvegarder, restaurer, cloner et configurer à distance d'autres stations de travail. Ce logiciel installe tous les composants de Symantec Ghost sur le serveur à l'exception du client de console et de AI Snapshot.
Client de console Symantec Ghost	Installez ce composant sur vos stations de travail pour leur permettre de communiquer ensemble et avec la console Symantec Ghost.
Symantec Ghost Client de configuration (Autonome)	Installez le composant sur une station de travail qui ne doit pas être gérée par la console Symantec Ghost. Installez ce logiciel pour appliquer des paramètres de configuration après une restauration ou un clonage en utilisant Ghost.exe. Pour plus d'informations sur le client de configuration, reportez-vous au <i>Guide de référence de Symantec Ghost</i> .
Outils standard de Symantec Ghost	Installez ces outils lorsque la console n'est pas nécessaire. Installez tous les composants de Symantec Ghost à l'exception du serveur et du client de console.
AutoInstall	Installez ce composant sur l'ordinateur sur lequel vous souhaitez créer des paquets pour installer des applications. Pour plus d'informations sur la mise en route de AutoInstall, reportez-vous au <i>Guide de référence de Symantec Ghost</i> .

Le guide de *Mise en route* comprend des scénarios courants sur l'utilisation de Symantec Ghost ainsi qu'un tableau indiquant les composants à installer pour chaque scénario.

Configuration du système

Les configurations matérielle et logicielle minimales pour exécuter Symantec Ghost varient selon les composants que vous installez.

Console Symantec Ghost

La configuration minimale pour l'exécution de la console Symantec Ghost est la suivante :

- Processeur Pentium
- Ecran VGA, résolution 800 x 600
- L'un des systèmes d'exploitation suivants :
 - Windows 2000 Professionnel/Serveur SP4
 - Windows XP Professionnel SP1a
 - Windows Server 2003 (Standard/Entreprise)

Remarque : Symantec Ghost a été testé avec les Service pack ci-dessus. Il est recommandé d'installer le service pack le plus récent disponible auprès de Microsoft.

Ghost.exe

Toutefois, vous pouvez exécuter Ghost.exe sur un ordinateur comportant la configuration minimale suivante :

- Ordinateur PC (IBM ou compatible par exemple)
- Processeur 486
- 16 Mo de RAM
- Ecran VGA
- Souris compatible Microsoft recommandée

Supports de sauvegarde pris en charge

En plus de produire une sauvegarde sur une partition secondaire ou un disque dur interne, Symantec Ghost peut effectuer une sauvegarde sur les supports externes suivants :

- un CD/RW
- DVD+RW/-RW/+R/-R
- Disque dur et supports enregistrables CD/DVD USB 1.1/2.0
- Disque dur et supports enregistrables CD/DVD FireWire (IEEE) 1394
- Lecteurs de bande Atapi (QIC157)
- Lecteurs de bande SCSI

- Second ordinateur utilisant une connexion point à point
- Disque réseau mappé
- Lecteur ZIP
- Lecteur JAZ

Graveur de CD/DVD

Pour écrire sur un CD/DVD, vous devez posséder un graveur de CD ou de DVD pris en charge par Symantec Ghost.

Pour déterminer si votre périphérique est pris en charge par Symantec Ghost, vérifiez qu'il apparaît sur le site Web de support Symantec :

<http://www.ghost.com>

Client de console Symantec Ghost

La configuration minimale pour l'exécution du client de console Symantec Ghost est la suivante :

- Ordinateur connecté en réseau avec Windows 95/98/2000 Professionnel/Me/XP ou station de travail Windows NT 4.0 SP4
- Système d'amorçage unique
- Les disques physiques multiples sont acceptés, mais la fonction de sauvegarde ne prend en charge que le premier disque.
- Gestionnaires DOS pour carte réseau
Voir "[Création d'images et de disquettes d'amorçage avec l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 255.

Outils standard

La configuration minimale pour l'exécution des outils standard de Symantec Ghost est la suivante :

- Processeur Pentium
- Ecran VGA, résolution 800 x 600
- L'un des systèmes d'exploitation suivants :
 - Windows 98/Me/XP Professionnel
 - Windows NT 4.0 SP6a avec Internet Explorer 5.0 installé
 - Windows 2000 Professionnel/Serveur
 - Windows Server 2003 (Edition Standard/Entreprise)

Systèmes de fichiers pris en charge pour les tâches de sauvegarde, restauration et clonage

Les systèmes de fichiers pris en charge pour les tâches de sauvegarde, restauration et clonage sont les suivants :

- Toutes versions de FAT
- Toutes versions de NTFS
- EXT2/3

Pour plus d'informations sur le clonage avec Linux, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Remarque : vous pouvez utiliser Symantec Ghost pour sauvegarder ou migrer vers un serveur. Toutefois, vous ne pouvez pas utiliser Symantec Ghost pour déployer l'image d'un serveur vers différents ordinateurs ou pour sauvegarder ou cloner les terminaux serveurs Windows NT 4.0/2000.

Voir "Sauvegarde ou migration d'un serveur", page 306.

Prise en charge de disques RAID

Les lecteurs RAID ne sont pas pris en charge, que le lecteur utilise ou non des logiciels ou du matériel RAID. Toutefois, il est possible de sauvegarder correctement un lecteur RAID, mais cela dépend du modèle spécifique de l'ordinateur, du contrôleur de disque, du disque dur et de la mise en œuvre RAID.

Installation de la console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost doit être installée par un utilisateur possédant des droits d'administrateur sur l'ordinateur console. Lorsque vous installez la console Symantec Ghost, les Outils standard sont automatiquement installés.

Remarque : le nom d'utilisateur, le nom de l'entreprise, l'adresse électronique et le numéro de série que vous indiquez durant l'installation sont utilisés lors de la procédure d'inscription.

Pour installer la console Symantec Ghost

- 1 Insérez le CD-ROM Symantec Ghost dans le lecteur de CD-ROM.
- 2 Dans la fenêtre d'installation de Symantec Ghost Corporate Edition 8.0, cliquez sur **Installer Symantec Ghost Corporate Edition**.
- 3 Cliquez sur **Installer la console et les outils standard**.
- 4 Dans la boîte de dialogue de l'assistant InstallShield - Symantec Ghost Server 8.0, cliquez sur **Suivant**.
- 5 Acceptez les termes du contrat de licence, puis cliquez sur **Suivant**.
- 6 Lisez les informations relatives à la licence, cochez **J'accepte les conditions énumérées ci-dessus**, puis cliquez sur **Suivant**.
- 7 Dans la fenêtre Informations d'utilisateur, vérifiez que les noms de l'utilisateur et de la société sont corrects.
Voir "[Génération d'un fichier d'inscription](#)", page 43.
- 8 Dans le champ Adresse électronique, saisissez l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir le fichier d'inscription.
Il doit s'agir d'une adresse électronique valide.
- 9 Dans le champ Numéro de série, saisissez le numéro de série de votre certificat Symantec Ghost
Voir "[Génération d'un fichier d'inscription](#)", page 43.
- 10 Cliquez sur **Suivant**.
- 11 Dans la boîte de dialogue Dossier de destination, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Confirmez l'emplacement de l'installation.
 - Pour sélectionner un autre emplacement d'installation, cliquez sur **Modifier**.
- 12 Cliquez sur **Suivant**.
- 13 Dans la fenêtre Installation personnalisée, cliquez sur **Suivant**.
- 14 Dans la boîte de dialogue Console Symantec Ghost - Inscription de compte service, cliquez sur **Suivant**.
Si nécessaire, modifiez le mot de passe de compte service de la console pour renforcer la sécurité.
Voir "[Création de comptes service de la console](#)", page 49.
- 15 Cliquez sur **Installer**.

Installation du client de console

Vous pouvez installer le client de console de l'une des deux manières suivantes :

- Installer le client de console à distance depuis la console Symantec Ghost. Vous pouvez installer le client de console sur des ordinateurs exécutant Windows 2000/XP/NT. L'installation du client à distance vous permet d'éviter de visiter physiquement l'ordinateur client.
- Installer manuellement le client de console sur une station de travail depuis le CD Symantec Ghost.

Vous pouvez également utiliser les services d'amorçage de 3Com pour exécuter le client de console depuis le réseau.

Voir "[Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost](#)", page 31.

Après avoir installé le client de console, confirmez que le client apparaît sur la console Symantec Ghost.

Voir "[Gestion des ordinateurs clients de la console Symantec Ghost](#)", page 67.

Installation du client de console à distance

Après avoir installé la console Symantec Ghost, vous pouvez effectuer des installations client à distance.

Remarque : sur l'ordinateur client, le C\$ de partage doit être partagé pour des besoins d'administration afin de permettre une installation client à distance.

Pour installer le client de console à distance

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Dans le menu Outils, cliquez sur **Installation du client distant**.
- 3 Dans la boîte de dialogue Installation du client distant, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Sélectionnez les ordinateurs à inclure dans l'installation du client et cliquez sur **Ajouter >>**.
Vous pouvez sélectionner plusieurs ordinateurs sous différents domaines.
 - Cliquez sur **Ajouter...** et saisissez le domaine ou le groupe de travail et le nom de l'ordinateur.

Vous pouvez ajouter un groupe d'ordinateurs dans un groupe de travail possédant des accréditations administratives identiques. Si vos ordinateurs possèdent des accréditations administratives différentes pour un même groupe de travail, chaque ordinateur ou groupe de travail doit être ajouté séparément.

- 4 Dans la boîte de dialogue Entrer le domaine du client et le domaine de la machine, dans le champ Nom d'utilisateur, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Saisissez le nom d'administrateur pour le domaine.
- Saisissez le nom d'utilisateur pour un ordinateur sous le groupe de travail.

Si vous ajoutez un seul ordinateur, vous devez par conséquent taper le nom d'utilisateur intégralement qualifié, comme par exemple nomdelamachine/nomd'utilisateur.

Ce compte doit posséder des droits d'administrateur pour l'ordinateur sélectionné.

- 5 Dans le champ Mot de passe, saisissez le mot de passe pour le compte.
- 6 Cliquez sur **OK**.
- 7 Cliquez sur **Installer**.

Installation à distance du client de console sur un ordinateur équipé de Windows XP

Avant l'installation à distance du client de console vers un ordinateur équipé de Windows XP faisant partie d'un groupe de travail, vous devez modifier les paramètres de sécurité de l'ordinateur client.

L'utilisateur disposant des droits d'administrateur sur l'ordinateur client doit posséder un mot de passe permettant l'installation du client à distance.

Pour modifier les paramètres de sécurité de l'ordinateur client équipé de Windows XP :

- 1 Dans la barre des tâches Windows de l'ordinateur client, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Accessoires > Explorateur Windows**.
- 2 Dans le menu Outils de l'explorateur Windows, cliquez sur **Options des dossiers**.
- 3 Sous l'onglet Affichage, dans la boîte Paramètres avancés, décochez **Utiliser le partage de fichiers uniques**.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Installation manuelle du client de console

Vous pouvez installer le client de console directement sur un ordinateur client depuis le CD d'installation.

Pour installer manuellement le client de console

- 1 Insérez le CD Symantec Ghost dans le lecteur de CD-ROM de l'ordinateur client.
- 2 Dans la fenêtre d'installation de Symantec Ghost Corporate Edition 8.0, cliquez sur **Installer Symantec Ghost Corporate Edition**.
- 3 Cliquez sur **Installer le client de console**.
- 4 Dans la fenêtre de l'assistant InstallShield Client de console géré Symantec Ghost, cliquez sur **Suivant**.
- 5 Acceptez les termes du contrat de licence, puis cliquez sur **Suivant**.
- 6 Dans la fenêtre Connexion à un serveur, saisissez le nom de machine du serveur de console Ghost.
- 7 Cliquez sur **Suivant**.
- 8 Dans la boîte de dialogue Dossier de destination, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Confirmez l'emplacement de l'installation.
 - Pour sélectionner un autre emplacement d'installation, cliquez sur **Modifier**.
- 9 Cliquez sur **Suivant**.
- 10 Cliquez sur **Installer** pour lancer la procédure d'installation.

Installation du client de configuration (autonome)

Installez le client de configuration (autonome) si le client ne doit pas être géré par la console Symantec Ghost et si la seule fonctionnalité Symantec Ghost à exécuter sur cet ordinateur est une configuration après clonage.

Pour installer le client de configuration (autonome)

- 1 Insérez le CD-ROM Symantec Ghost dans le lecteur de CD-ROM.
- 2 Dans la fenêtre d'installation de Symantec Ghost Corporate Edition 8.0, cliquez sur **Installer les outils**.
- 3 Cliquez sur **Installer le client de configuration (autonome)**.

- 4 Dans la fenêtre de l'assistant InstallShield Client de configuration (autonome) 8.0 de Symantec Ghost, cliquez sur **Suivant**.
- 5 Acceptez les termes du contrat de licence, puis cliquez sur **Suivant**.
- 6 Dans la fenêtre Dossier de destination, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Confirmez l'emplacement de l'installation.
 - Pour sélectionner un autre emplacement d'installation, cliquez sur **Modifier**.
- 7 Cliquez sur **Suivant**.
- 8 Cliquez sur **Installer** pour lancer la procédure d'installation.

Installation des Outils standard de Symantec Ghost

Installez les Outils standard pour utiliser l'exécutable Ghost, l'assistant d'amorçage Ghost, Ghost Walker, GhostCast Server, GDisk, OmniFS et Ghost Explorer.

Pour installer les Outils standard de Symantec Ghost

- 1 Insérez le CD-ROM Symantec Ghost dans le lecteur de CD-ROM.
- 2 Dans la fenêtre d'installation de Symantec Ghost Corporate Edition 8.0, cliquez sur **Installer Symantec Ghost Corporate Edition**.
- 3 Cliquez sur **Installer les outils standard**.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Acceptez les termes du contrat de licence, puis cliquez sur **Suivant**.
- 6 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Confirmez l'emplacement de l'installation.
 - Pour sélectionner un autre emplacement pour les fichiers installés, cliquez sur **Changer**.
- 7 Cliquez sur **Suivant**.
- 8 Dans la fenêtre Installation personnalisée, cliquez sur **Suivant**.
- 9 Cliquez sur **Installer** pour démarrer l'installation.

Inscription de Symantec Ghost

Après avoir installé la console Symantec Ghost, vous devez inscrire Symantec Ghost. Jusqu'à ce que Symantec Ghost soit inscrit, l'utilisation de la console est limitée.

Pour de nouvelles installations non inscrites :

- Vous pouvez exécuter la console pendant 30 jours au maximum après l'installation.
- Vous ne pouvez pas avoir plus de 10 clients connectés à la console.

Si vous effectuez une mise à niveau depuis une version antérieure de Symantec Ghost, vous pouvez rattacher le nombre de clients existants à la console pendant 30 jours.

Une version inscrite de Symantec Ghost contrôle le nombre d'ordinateurs clients rattachés à la console et vous informe quand vous avez installé 90% des clients sous licence.

Pour inscrire Symantec Ghost

- 1 Générez un fichier d'inscription.
- 2 Procurez-vous une clé de validation.
- 3 Saisissez la clé de validation.

Génération d'un fichier d'inscription

Un fichier d'inscription est généré de l'une des deux manières suivantes :

- En saisissant les informations d'inscription, notamment un nom d'utilisateur, une adresse électronique et un numéro de série dans la boîte de dialogue Informations d'utilisateur pendant l'installation
Voir "[Installation de la console Symantec Ghost](#)", page 37.
- En générant manuellement un fichier d'inscription après avoir installé la console Symantec Ghost
Le fichier d'inscription, Ghostreg.dat, est enregistré dans le dossier dans lequel Symantec Ghost est installé.

Vous devrez peut-être générer manuellement un fichier d'inscription si :

- Vous devez inscrire la console pour des licences supplémentaires.
- Un numéro de série n'a pas été saisi au moment de l'installation.
- Vous avez perdu le fichier d'inscription.
- Vous avez du mal à obtenir une clé de validation en utilisant le fichier d'inscription existant.

Si vous avez généré un fichier d'inscription mais n'avez pas encore indiqué de clé de validation, vous ne pouvez pas générer un nouveau fichier d'inscription. Si vous rencontrez un problème avec le fichier d'inscription existant, vous devez effacer la requête d'inscription en attente avant d'en générer un nouveau.

Voir "[Effacement d'une requête d'inscription en attente](#)", page 46.

Pour générer manuellement un fichier d'inscription

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Corporate Console**.
- 2 Dans le menu Aide, cliquez sur **Générer un fichier d'inscription**.
- 3 Dans le champ Adresse électronique, saisissez l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir la clé de validation.
Il doit s'agir d'une adresse électronique valide.
- 4 Dans le champ Numéro de série, saisissez le numéro de série.
Il s'agit du numéro à dix chiffres situé en général sur le certificat qui confirme votre achat Symantec.
- 5 Cliquez sur **OK**.

Obtention d'une clé de validation

Après avoir généré le fichier d'inscription (Ghostreg.dat), envoyez-le par courrier électronique à Symantec afin de recevoir une clé de validation.

Pour obtenir une clé de validation

- ◆ Envoyez le fichier Ghostreg.dat par courrier électronique à ghostreg@symantec.com.
Envoyez le fichier en tant que pièce jointe et n'incluez pas de texte dans votre courrier. Symantec envoie une clé de validation à l'adresse électronique indiquée lors de la génération du fichier d'inscription. Une clé de validation est en général renvoyée dans les 48 heures.

Saisie d'une clé de validation

Quand Symantec vous a envoyé une clé de validation, vous pouvez effectuer la procédure d'inscription.

Pour saisir une clé de validation

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Dans le menu Aide, cliquez sur **Inscrire la console**.
- 3 Dans le champ Clé de validation, saisissez la clé de validation reçue de Symantec.
- 4 Cliquez sur **OK**.

La console Symantec Ghost est maintenant inscrite pour le nombre de clients sous licence.

Ajout de licences supplémentaires

Pour inscrire la console avec des licences supplémentaires, vous devez générer un nouveau fichier d'inscription et effectuer la procédure d'inscription.

Les détails suivants doivent être identiques à ceux de l'inscription initiale :

- Nom utilisateur
- Adresse électronique

Inscription de la console Symantec Ghost après une réinstallation

Si vous désinstallez la console Symantec Ghost puis la réinstallez, vous devez saisir de nouveau la clé de validation d'origine. Toutefois, les détails suivants doivent être identiques à ceux lors de l'inscription initiale de la console :

- Adresse électronique
- Numéro de série
- Nom utilisateur

Si vous avez acheté des licences supplémentaires avant la réinstallation, vous devez répéter l'inscription pour chaque jeu de licences acheté.

Pour répéter le processus d'inscription

- 1 Inscrivez la console avec la clé de validation d'origine.
- 2 Générez un nouveau fichier d'inscription avec les mêmes informations que celles utilisées pour acheter les licences supplémentaires.
- 3 Inscrivez la console avec la clé de validation de licence supplémentaire.
- 4 Répétez les étapes 2 et 3 jusqu'à ce que toutes les clés de validation de licence supplémentaire soient inscrites.

Effacement d'une requête d'inscription en attente

Si vous avez généré un fichier d'inscription mais n'avez pas encore reçu ni saisi de clé de validation, vous ne pouvez pas générer un autre fichier d'inscription. Si vous rencontrez un problème avec le fichier d'inscription existant, vous devez effacer la requête d'inscription en attente avant d'en générer un nouveau.

Pour effacer une requête d'inscription en attente

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Dans le menu Aide, cliquez sur **Générer un fichier d'inscription**.
- 3 Cliquez sur **Effacer requête en attente** pour supprimer le fichier Ghostreg.dat en cours.
- 4 Cliquez sur **Oui** pour confirmer la suppression.

Vous devez générer un nouveau fichier d'inscription et effectuer la procédure d'inscription.

Voir "[Génération d'un fichier d'inscription](#)", page 43.

Mise à jour Symantec Ghost

LiveUpdate fournit les mises à jour de Symantec Ghost. Il se connecte aux sites Symantec pour :

- Fournir des mises à jour gratuites pour corriger les défauts et ajouter des fonctionnalités supplémentaires au programme Symantec Ghost. LiveUpdate se connecte à Symantec via Internet afin de vérifier si des mises à jour de Symantec Ghost sont disponibles.
- Mettre à jour la console Symantec Ghost s'il existe une nouvelle version. Lorsque vous mettez à jour la console Symantec Ghost, vous recevez la version client mise à jour du logiciel.

Symantec peut fournir des mises à jour pour Symantec Ghost. Symantec ne facture pas ces mises à jour. Toutefois, les frais normaux d'accès à Internet s'appliquent.

Pour mettre à jour Symantec Ghost avec LiveUpdate

- 1 Sur le serveur de console, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans la barre des tâches Windows, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
 - Dans la barre des tâches Windows, cliquez sur **Démarrer > Symantec Ghost > Programmes > Ghost Explorer**.
- 2 Dans le menu Aide, cliquez sur **LiveUpdate**.
- 3 Suivez les instructions à l'écran.

Mise à niveau Symantec Ghost

Symantec Ghost peut être mis à niveau à partir de Symantec Ghost 6.5 ou version ultérieure.

Lorsque la console Symantec Ghost est mise à niveau ou mise à jour, le client de console est automatiquement mis à jour lors de l'exécution d'une tâche pour les ordinateurs clients.

Remarque : en raison de modifications dans l'interface utilisateur de la console Symantec Ghost, les ordinateurs clients équipés de Windows 2000/XP ne présentent pas le même affichage dans la fenêtre des paramètres de configuration que les ordinateurs équipés de Windows NT4. Si vous actualisez les paramètres de configuration depuis la console Symantec Ghost, le système d'exploitation est mis à jour avec la version appropriée.

Voir "[Définition des propriétés de configuration](#)", page 125.

Désinstallation de Symantec Ghost

Avant de procéder à la désinstallation à distance d'un ordinateur client, veuillez lire attentivement ce qui suit :

- En cas de modification des paramètres de configuration sur un ordinateur client depuis l'installation du client, actualisez les paramètres de configuration depuis la console Symantec Ghost.
Voir "[Définition des propriétés de configuration](#)", page 125.
- Si le serveur de console Symantec Ghost se situe sur un ordinateur équipé de Windows XP, vous devez modifier les paramètres de sécurité de l'ordinateur du serveur.
Voir "[Installation à distance du client de console sur un ordinateur équipé de Windows XP](#)", page 40.

Pour désinstaller Symantec Ghost

Selon le système d'exploitation installé sur l'ordinateur client, vous pouvez désinstaller un client à distance ou localement.

Pour désinstaller un ordinateur client à distance

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier Groupes de machines.
- 2 Ouvrez le dossier contenant l'ordinateur dont vous voulez désinstaller le client.
- 3 Sélectionnez l'ordinateur.
- 4 Dans le menu Outils, cliquez sur **Désinstallation du client**.
- 5 Cliquez sur **Oui**.

Vous pouvez également désinstaller le client de console sur l'ordinateur client. Sur des ordinateurs équipés de Windows 9x, le client doit être désinstallé depuis le Panneau de configuration.

Pour désinstaller le client de console sur l'ordinateur client

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur **Ajout/Suppression de programmes**.
- 3 Cliquez sur **Symantec Ghost Client de console**.
- 4 Cliquez sur **Supprimer**.

Désinstallez la console dans le Panneau de configuration de Windows.

Pour désinstaller la console Symantec Ghost

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
- 2 Dans le Panneau de configuration, cliquez deux fois sur **Ajout/Suppression de programmes**.
- 3 Cliquez sur Console **Symantec Ghost et outils standard**.
- 4 Cliquez sur **Supprimer**.

Création de comptes service de la console

Pendant l'installation, un service nommé Serveur de configuration est installé. Ce service est chargé de l'exécution des tâches et des communications des clients. L'un de ses rôles consiste à créer et à supprimer des comptes d'ordinateurs distants dans des domaines Windows, si des ordinateurs sont ajoutés aux domaines pendant l'exécution d'une tâche. Le serveur de configuration est également nécessaire lorsque vous modifiez un nom d'ordinateur ou prenez une image d'un ordinateur appartenant à un domaine. Pour effectuer ce rôle, un compte utilisateur de service de console doit être créé sur le domaine.

Le compte utilisateur et le mot de passe de service de console sont définis pour le compte service de la console pendant l'installation. Le nom d'utilisateur et le mot de passe par défaut sont respectivement Ghost_computer name et Ghost_computername. Le serveur de configuration se connecte en tant que cet utilisateur. L'utilisateur ne dispose d'aucun droit de connexion interactive, n'appartient à aucun groupe et son seul privilège est de gérer les comptes de machines.

Lorsqu'un compte service de la console est créé sur le domaine, le domaine est désormais pris en charge pour les opérations du serveur de configuration.

Vous pouvez créer un compte service de la console depuis la console Symantec Ghost ou créer un compte service de la console manuellement.

Remarque : vous devez créer un utilisateur avec les mêmes nom d'utilisateur et mot de passe que les paramètres par défaut qui ont été définis pendant l'installation et vous devez définir certains droits pour le compte.

Pour créer des comptes service de la console depuis la console Symantec Ghost

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le menu Outils, cliquez sur **Liste des domaines pris en charge**.
 - Dans la fenêtre Première exécution, cliquez sur **Domaines**. Cette option est disponible seulement lorsque vous exécutez la console pour la première fois.
- 3 Cliquez sur **Ajouter**.

- 4 Pour ajouter un domaine à la liste des domaines pris en charge, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le champ **Domaine**, saisissez un nom de domaine.
 - Cliquez sur **Parcourir** pour sélectionner un domaine.
- 5 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cochez l'option **Créer un compte dans le domaine** et saisissez un nom d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe pour créer un compte service de la console sur le domaine.
L'utilisateur du compte service de la console doit être habilité à créer un compte sur le domaine.
 - Désélectionnez l'option **Créer un compte dans le domaine**.
Vous devez avoir créé au préalable un compte utilisateur sur le domaine.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Modification du compte service de la console

Bien que cela ne présente aucun risque pour la sécurité, il se peut que vous souhaitiez utiliser les outils d'administration de Windows pour modifier le mot de passe de cet utilisateur. Vous devez alors modifier le mot de passe du compte service de la console. Si vous changez le nom d'utilisateur, vous devez supprimer tous les domaines précédemment ajoutés à la liste des domaines pris en charge avec ce nom d'utilisateur, puis les ajouter au nouveau compte service de la console.

Pour modifier le compte service de la console

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Dans le menu Outils, cliquez sur **Liste des domaines pris en charge**.
- 3 Dans la boîte de dialogue Administration des domaines, cliquez sur **Modifier**.
- 4 Dans le champ Nom d'utilisateur, saisissez le nom du compte service de la console.
- 5 Dans le champ Mot de passe, saisissez le mot de passe du compte service de la console.
- 6 Cliquez sur **OK**.
- 7 Cliquez sur **Close**.

Suppression d'un compte de domaine

La suppression d'un domaine de la console Symantec Ghost ne supprime pas le compte du domaine mais le supprime seulement de la base de données de la console Symantec Ghost.

Pour supprimer un compte de domaine de la base de données de la console Symantec Ghost

- 1 Dans la barre des tâches Windows du serveur de console, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.
- 2 Dans le menu Outils, cliquez sur **Liste des domaines pris en charge**.
- 3 Dans la boîte de dialogue Administration des domaines, sélectionnez le domaine à supprimer.
- 4 Cliquez sur **Supprimer**.

Gestion des ordinateurs depuis la Console

- Gestion des ordinateurs et des ressources de configuration
- Création de tâches
- Exécution et planification de tâches
- Sauvegardes et restaurations incrémentielles
- Déplacement d'utilisateur
- Utilisation de l'inventaire client
- Options de console supplémentaires

Gestion des ordinateurs et des ressources de configuration

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- Introduction à la console Symantec Ghost
- Ouverture de la console Symantec Ghost
- A propos des ressources de la console Symantec Ghost
- Gestion des ressources de la console Symantec Ghost
- Gestion des ordinateurs clients de la console Symantec Ghost
- Définition des propriétés par défaut du client et du transfert de données
- Définition des propriétés d'un sous-ensemble
- Définition des propriétés de l'ordinateur client de console Symantec Ghost
- Définition de la partition virtuelle
- Définition d'ensembles de configuration
- Configuration de groupes d'ordinateurs

Introduction à la console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Définir et exécuter des tâches qui automatisent la restauration d'ordinateurs à partir de fichiers image
- Créer des sauvegardes
- Enregistrer les données utilisateur
- Transférer des fichiers vers des ordinateurs clients
- Exécuter des commandes sur des ordinateurs clients
- Mettre en œuvre des progiciels AutoInstall (AI)
- Modifier les paramètres de configuration sur un ordinateur client de la console ou un groupe d'ordinateurs clients de la console
- Obtenir et afficher les données d'inventaire matérielles et logicielles pour les ordinateurs clients
- Exécuter l'application Microsoft Sysprep
- Organiser et gérer vos ordinateurs clients, fichiers image, ensembles de configuration et autres ressources requises pour effectuer ces tâches

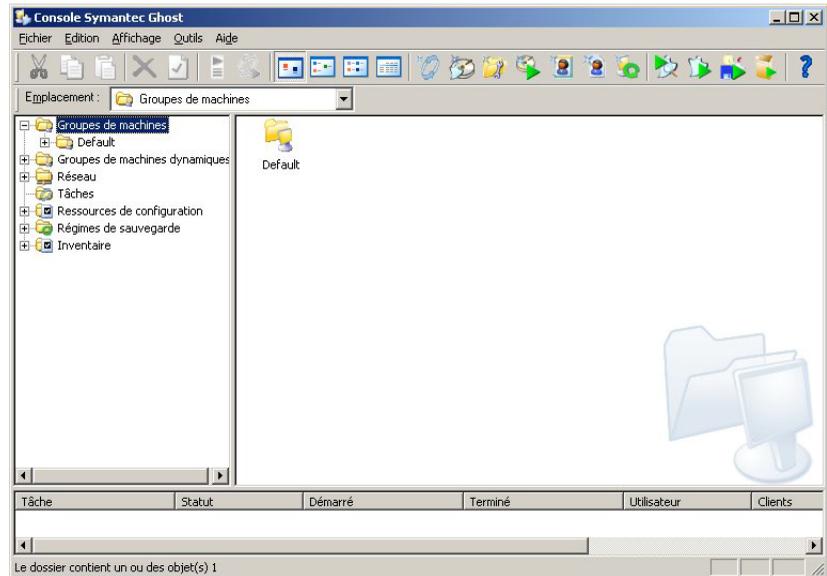
Ouverture de la console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost vous permet d'organiser et de gérer vos ordinateurs clients. Vous pouvez configurer et gérer les fichiers image, les ensembles de configuration et les autres ressources dont vous avez besoin. Vous pouvez également effectuer des tâches telles que la création de fichiers image, la restauration d'ordinateurs, le clonage depuis des fichiers image et la mise à jour de configurations.

Remarque : la console Symantec Ghost fonctionne sous Windows 2000 et Windows XP. Elle n'est pas exploitable sous Windows 9x, Windows Me et Windows NT.

Pour ouvrir la console Symantec Ghost

- ◆ Dans la barre des tâches Windows, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Console Ghost**.



Définition des propriétés depuis la console

Le [Tableau 4-1](#) décrit les quatre groupes de propriétés que vous pouvez définir globalement depuis la console Symantec Ghost.

Tableau 4-1 Propriétés globales

Propriétés	Description
Préférences pour la console	<p>Paramètres relatifs à la console, notamment l'affichage et le masquage des volets et des messages utilisateur, ainsi que la définition de l'emplacement sur le serveur de la console pour stocker les images de sauvegarde et les paquets utilisateur.</p> <p>Voir "Configuration Symantec Ghost des options de la console", page 246.</p> <p>Voir "Définition de l'emplacement des images de sauvegarde", page 154.</p> <p>Voir "Définition de l'emplacement de stockage des paquets utilisateur", page 184.</p>

Tableau 4-1 Propriétés globales

Propriétés	Description
Propriétés du client	<p>Paramètres par défaut pour les ordinateurs clients. Certains de ces paramètres, tels que le battement client et le type DOS de partition virtuelle peuvent être modifiés au niveau client. D'autres paramètres, tels que l'avertissement client, l'interface utilisateur client et la taille de partition virtuelle, ne peuvent être définis que globalement sur la console.</p> <p>Voir "Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client", page 73.</p> <p>Voir "Définition de la version DOS par défaut", page 83.</p> <p>Voir "Configuration Symantec Ghost des options de la console", page 246.</p>
Propriétés de transfert de données	<p>Paramètres par défaut pour le transfert de données depuis et vers la console et le mode de transfert. Ils peuvent être définis par chaque sous-réseau et à nouveau par chaque tâche.</p> <p>Voir "Définition du mode de transfert de données par défaut", page 73.</p>
Propriétés de l'inventaire	<p>Paramètres par défaut de l'inventaire. Vous pouvez également afficher ou masquer les ensembles de données collectés dans le dossier Inventaire et indiquer les vues d'inventaire par défaut qui s'appliquent à un ordinateur lors de sa détection par la console.</p> <p>Voir "Affichage du dossier Données collectées", page 208.</p> <p>Voir "Définition des vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients", page 221.</p>

A propos des ressources de la console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost dispose de ses ressources propres. Ces dernières comprennent les ordinateurs clients que vous gérez, les tâches que vous exécutez et les données utilisées par ces tâches. Vous pouvez ajouter et supprimer des ressources pour la console Symantec Ghost et les organiser selon vos besoins.

Le [Tableau 4-2](#) décrit les ressources de la console Symantec Ghost.

Tableau 4-2 Ressources de la console Symantec Ghost

Nom du dossier de la ressource	Description
Groupes de machines	<p>Ce dossier contient tous les ordinateurs clients détectés par la console. Ces ressources contiennent des informations sur la configuration et l'installation de chaque ordinateur. Vous pouvez définir des groupes d'ordinateurs et appliquer une même tâche simultanément à tous les ordinateurs du groupe.</p> <p>Voir "Configuration de groupes d'ordinateurs", page 70.</p>
Groupes de machines dynamiques	<p>Ce dossier contient les groupes de machines dynamiques que vous avez définis. Un groupe de machines dynamiques est le résultat d'un filtre appliqué à un groupe d'ordinateurs et contient les ordinateurs du groupe cible qui répondent aux conditions du filtre. Chaque groupe de machines dynamiques est traité comme un groupe virtuel d'ordinateurs et peut être utilisé comme cible d'une tâche.</p> <p>Voir "Configuration des groupes de machines dynamiques", page 239.</p>
Réseau	<p>Ce dossier contient tous les ordinateurs clients détectés par la console, regroupés en sous-réseaux. Vous pouvez, selon vos besoins, définir les propriétés réseau de chaque sous-réseau et répondre à toutes les restrictions concernant les réseaux.</p> <p>Voir "Définition des propriétés d'un sous-ensemble", page 75.</p>

Tableau 4-2 Ressources de la console Symantec Ghost

Nom du dossier de la ressource	Description
Tâches	Ce dossier contient les définitions des tâches disponibles pour les ordinateurs clients. Vous pouvez créer ou modifier des tâches. Vous pouvez définir les étapes de chaque tâche (restauration depuis un fichier image ou mise à jour des paramètres de configuration, par exemple), ainsi que le groupe d'ordinateurs cible. Voir " Création de tâches ", page 101.
Ressources de configuration	Ce dossier contient les définitions d'images et les autres ressources nécessaires aux tâches. Ces dernières comprennent les paramètres de configuration de l'ordinateur, les modèles de données et les profils utilisateur. Voir Tableau 4-3, "Dossiers Ressources de configuration" , page 61.
Régimes de sauvegarde	Ce dossier contient les définitions des sauvegardes s'appliquant à chaque ordinateur client. Chaque ordinateur dispose de son propre régime de sauvegarde, qui indique les paramètres de sauvegarde et si la sauvegarde est programmée ou lancée manuellement. Lorsque les sauvegardes sont programmées, le régime de sauvegarde comprend les informations se rapportant à la tâche et à la programmation de la sauvegarde. Voir " Sauvegardes et restaurations incrémentielles ", page 153.
Inventaire	Ce dossier contient les ressources destinées à la collecte et à l'affichage des informations d'inventaire pour les ordinateurs clients. Ces informations comprennent les filtres, les vues, les rapports et les ensembles de données collectés. Voir Tableau 4-4, "Dossiers d'inventaire" , page 62.

Ressources de configuration

Le [Tableau 4-3](#) décrit les ressources stockées dans les dossiers Ressources de configuration.

Tableau 4-3 Dossiers Ressources de configuration

Nom du dossier	Description
Paquets AI	<p>Stocke les définitions des paquets AutoInstall (AI). Les paquets AI sont des fichiers exécutables situés à un emplacement accessible depuis le serveur de la console.</p> <p>Voir "Déploiement des paquets AutoInstall", page 132.</p>
Configurations	<p>Stocke des ensembles de paramètres du registre. Il peut s'agir d'ensembles de configuration pour des ordinateurs individuels ou de modèles de configuration pour des groupes d'ordinateurs.</p> <p>Voir "Définition d'ensembles de configuration", page 88.</p>
Images	<p>Stocke les informations relatives aux fichiers image disponibles pour les tâches de clonage. Les fichiers image sont stockés à un emplacement accessible depuis le serveur de la console.</p> <p>Voir "A propos des définitions d'images", page 104.</p>
Modèles de données	<p>Stocke les modèles de données créés à inclure dans des profils utilisateur.</p> <p>Voir "Spécification des fichiers de données et des clés de registre à capturer", page 163.</p>
Profils utilisateur	<p>Stocke les profils utilisateur utilisés pour définir des tâches Déplacement d'utilisateur : Créer.</p> <p>Voir "Définition de profils d'utilisateur", page 174.</p>
Paquets utilisateur	<p>Stocke les informations relatives aux paquets de données utilisateur collectées à partir des ordinateurs clients dans des tâches Déplacement d'utilisateur : Créer. Les fichiers paquets utilisateur sont créés par la console lors de l'exécution d'une tâche et sont stockés sur le serveur de console ou l'ordinateur client. Seuls les paquets utilisateur stockés sur le serveur de console s'affichent dans ce dossier. Les paquets utilisateur sont utilisés dans des tâches Déplacement d'utilisateur : Restaurer.</p> <p>Voir "Capture de données d'utilisateur", page 179.</p>

Ressources d'inventaire

Le [Tableau 4-4](#) décrit les ressources stockées dans les dossiers d'inventaire.

Tableau 4-4 Dossiers d'inventaire

Nom du dossier	Description
Données collectées	Stocke les ensembles de données collectées. Chaque ensemble de données définit la classe et les propriétés Windows Management Interface (WMI) collectées sur les ordinateurs clients et stockées dans la base de données d'inventaire. Ce dossier est caché par défaut. Voir "Gestion des ensembles de données collectées" , page 207.
Filtre	Stocke les filtres utilisés dans les rapports et les groupes de machines dynamiques. Voir "Création et maintenance des filtres" , page 224.
Rapport	Stocke les définitions de rapport. Vous pouvez créer et exécuter des rapports pour extraire des données de la base d'inventaire. Voir "Création et exécution de rapports" , page 233.
Vue	Stocke les définitions de rapport. Vous pouvez utiliser les vues pour afficher les propriétés sélectionnées pour chaque ordinateur client ou pour afficher les valeurs des propriétés dans un rapport. Voir "Affichage des informations d'inventaire" , page 215.

Gestion des ressources de la console Symantec Ghost

Les dossiers de ressources de la console Symantec Ghost contiennent les définitions de fichier image, les définitions de tâche, les ensembles de configuration et les autres ressources disponibles. Vous pouvez organiser et gérer ces ressources comme vous le souhaitez, à l'aide d'un ensemble standard d'options de console. Ces options sont les mêmes pour tous les dossiers de ressources. Vous pouvez configurer la structure des dossiers et déplacer des ressources entre les dossiers. Vous pouvez également afficher des informations sur les ressources de la console Symantec Ghost, les renommer et supprimer toute ressource ne faisant pas partie d'une définition de tâche.

Les procédures décrites dans cette section sont communes à la plupart des ressources. Les exceptions sont décrites dans les sections correspondantes.

Voir "Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources", page 63.

Voir "Création de nouveaux dossiers", page 63.

Voir "Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost", page 64.

Voir "Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost", page 65.

Voir "Suppression de ressources de la console Symantec Ghost", page 66.

Voir "Affichage des propriétés des ressources de la console Symantec Ghost", page 67.

Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources

Vous pouvez définir le mode d'affichage pour chaque dossier de ressources. Les modes d'affichage sont les mêmes que ceux définis pour l'explorateur de Windows et les noms des vues sont explicites.

Pour définir le mode d'affichage des dossiers de ressources

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, sélectionnez le dossier dont vous souhaitez définir le mode d'affichage.
- 2 Dans le volet droit, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, cliquez sur **Afficher**, puis sur l'option appropriée.
 - Dans le menu Affichage, cliquez sur l'option appropriée.Le mode d'affichage sélectionné s'applique à tous les sous-dossiers du dossier de ressources de la console Symantec Ghost.

Création de nouveaux dossiers

Vous pouvez définir la structure de sous-dossier dans chaque dossier de ressources de la console Symantec Ghost en créant les nouveaux dossiers requis.

Les groupes de machines dynamiques et le réseau constituent les exceptions à cette règle. Tous les groupes de machines dynamiques et les sous-réseaux sont stockés dans le dossier racine et vous ne pouvez pas créer de sous-dossiers.

Pour créer un nouveau dossier

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le volet gauche, sélectionnez le dossier dans lequel vous souhaitez créer un sous-dossier.
- 2 Dans le volet droit, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Nouveau dossier**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Dossier**.

- 3 Saisissez le nouveau nom de dossier.
Vous pouvez choisir tout nom de 80 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons sur un même niveau.
- 4 Appuyez sur **Entrée** ou cliquez n'importe où sur la console Symantec Ghost pour confirmer le nouveau nom de dossier.

Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost

Vous pouvez déplacer des ressources à l'intérieur de votre structure de dossier et les organiser selon vos besoins. Pour déplacer des ressources, vous pouvez les copier ou les couper dans un dossier, puis les coller dans un autre.

Lorsque vous déplacez un dossier, toutes les ressources et tous les sous-dossiers qu'il contient sont également déplacés.

Les restrictions suivantes s'appliquent au mode d'organisation de certaines ressources de la console Symantec Ghost :

- Les ressources réseau (ordinateurs clients) ne peuvent pas être déplacées. Les groupes de sous-réseaux sont lus dans votre réseau et ne peuvent pas être modifiés via la console Symantec Ghost.
- Les groupes de machines ne peuvent comporter qu'une seule copie d'un ordinateur client dans chaque groupe de niveau supérieur. Un groupe de niveau supérieur est un dossier situé juste au-dessous du dossier Groupes de machines et comprend tous ses sous-dossiers.
- Les régimes de sauvegarde et les groupes de machines dynamiques ne peuvent pas être copiés. Ces dossiers ne peuvent contenir qu'une seule instance de chaque ressource.

Pour déplacer des ressources de la console Symantec Ghost

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le volet gauche, développez le dossier qui contient les ressources ou les dossiers que vous souhaitez déplacer.
- 2 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit sur la ressource ou le dossier, puis sur **Copier** ou **Couper**.
 - Sélectionnez les ressources ou les dossiers à déplacer, puis, dans le menu Edition, cliquez sur **Copier** ou **Couper**.Copier permet de créer une nouvelle instance de l'élément sélectionné tout en laissant l'original intact. Couper déplace l'élément sélectionné en le supprimant de l'emplacement d'origine.
- 3 Ouvrez le dossier dans lequel vous souhaitez placer les ressources ou les dossiers sélectionnés.

- 4 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis sélectionnez **Coller**.
 - Dans le menu Edition, cliquez sur **Coller**.Les ressources ou les dossiers sélectionnés sont déplacés instantanément.
- Vous pouvez également utiliser les raccourcis clavier **Ctrl+X**, **Ctrl+C** et **Ctrl+V**.

Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost

Vous pouvez renommer si nécessaire les ressources et les dossiers de la console Symantec Ghost. Vous pouvez attribuer le nom de votre choix, mais vous ne pouvez pas utiliser deux fois le même nom dans un même dossier. Les noms de dossier doivent être uniques à chaque niveau de la structure de dossier. Il existe deux exceptions : les ordinateurs et les ensembles de données collectées doivent avoir des noms uniques. Vous ne pouvez pas utiliser le même nom pour deux ordinateurs ou pour deux ensembles de données collectées dans l'ensemble de la console.

Si la ressource est un pointeur vers un objet externe, tel qu'un ordinateur client ou un fichier image, le fait de renommer la ressource modifie simplement son nom dans la console Symantec Ghost. S'il existe au moins deux instances de la même ressource, toutes les instances sont renommées. Le nom de l'objet externe n'est pas affecté.

Pour renommer les ressources de la console Symantec Ghost

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le volet gauche, développez le dossier qui contient les ressources ou le dossier que vous souhaitez renommer.
- 2 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit sur la ressource ou le dossier, puis sur **Renommer**.
 - Sélectionnez la ressource ou le dossier que vous souhaitez renommer, puis, dans le menu Fichier, cliquez sur **Renommer**.
- 3 Entrez le nouveau nom.
Indiquez le nom de votre choix, jusqu'à 80 caractères.
- 4 Appuyez sur **Entrée** ou cliquez n'importe où sur la console Symantec Ghost pour confirmer le nouveau nom.

Suppression de ressources de la console Symantec Ghost

Vous pouvez supprimer tout dossier ou toute ressource de la console Symantec Ghost que vous n'utilisez plus. Lorsque vous supprimez un dossier, l'ensemble de son contenu est également supprimé.

Vous ne pouvez pas supprimer les éléments utilisés par une autre ressource de la console Symantec Ghost. Par exemple, vous ne pouvez pas supprimer un modèle de données utilisé par un profil utilisateur ou un groupe d'ordinateurs utilisé par une tâche.

Si la ressource de la console Symantec Ghost est un pointeur vers un objet externe, tel qu'un ordinateur client ou un fichier image, le fait de supprimer la ressource la retire simplement de la console Symantec Ghost. L'objet externe n'est pas affecté. Il existe une seule exception à cette règle : lorsque vous supprimez un paquet utilisateur, le fichier paquet utilisateur externe est également supprimé.

Les ordinateurs clients sont des cas particuliers. Lorsque vous supprimez un ordinateur client de la console, son régime de sauvegarde est automatiquement supprimé. Néanmoins, si l'ordinateur exécute toujours le logiciel client de la console et figure toujours sur le réseau, la console le détecte et le restaure automatiquement dans le dossier du groupe d'ordinateurs par défaut.

Remarque : vous ne pouvez pas restaurer les ressources Symantec Ghost que vous avez supprimées.

Pour supprimer des ressources de la console Symantec Ghost

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le volet gauche, développez le dossier qui contient les ressources ou le dossier que vous souhaitez supprimer.
- 2 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit sur la ressource ou le dossier, puis sur **Supprimer**.
 - Sélectionnez la ressource ou le dossier que vous souhaitez supprimer, puis, dans le menu Fichier, cliquez sur **Supprimer**.
 - Cliquez sur **Supprimer**.
- 3 Cliquez sur **Oui** pour confirmer la suppression.
Les ressources ou les dossiers sélectionnés sont supprimés instantanément.

Affichage des propriétés des ressources de la console Symantec Ghost

Vous pouvez ouvrir une ressource de la console Symantec Ghost pour afficher ses propriétés. Il peut s'agir d'une description de la ressource, telle qu'une définition de l'image, ou d'un ensemble complet de données, tel qu'un modèle de données.

Si nécessaire, vous pouvez modifier certaines propriétés des ressources. Chaque ressource dispose d'un ensemble spécifique de procédures qui ne sont pas décrites ici. Pour plus d'informations, consultez la section relative à la ressource que vous souhaitez modifier.

Remarque : vous ne pouvez pas modifier une ressource utilisée par une tâche active.

Pour afficher les propriétés des ressources de la console Symantec Ghost

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le volet gauche, développez le dossier qui contient la ressource dont vous souhaitez afficher les propriétés.
- 2 Dans le volet droit, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la ressource.
 - Cliquez avec le bouton droit sur la ressource, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la ressource puis, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 3 Dans la fenêtre Propriétés, consultez les propriétés de la ressource. Si nécessaire, vous pouvez modifier les propriétés des ressources.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Gestion des ordinateurs clients de la console Symantec Ghost

La console Symantec Ghost stocke un enregistrement pour chaque ordinateur client qu'elle détecte. Un ordinateur client est détecté par la console Symantec Ghost lorsque le logiciel client de la console est installé et configuré pour se connecter à cette console Symantec Ghost. S'il existe au moins deux consoles Symantec Ghost sur le réseau, chacune détecte ses propres ordinateurs clients et ignore les autres.

Le nouvel ordinateur client apparaît automatiquement dans le dossier Groupes de machines par défaut et dans le dossier Réseau, sous le sous-réseau où le client a été détecté.

Le nom par défaut de l'ordinateur est constitué du nom de l'ordinateur et du nom d'utilisateur par défaut. Si DOS est le seul système d'exploitation installé sur l'ordinateur client, le nom de l'ordinateur correspond à l'adresse de l'adaptateur de l'ordinateur.

La version du logiciel et l'état de chaque ordinateur client sont représentés sous forme de pictogrammes.

- La moitié supérieure de l'icône de l'ordinateur client de la console Symantec Ghost fournit des informations sur la version du logiciel client.

Écran jaune L'ordinateur client dispose de la version logicielle en cours.

Point d'exclamation à l'écran L'ordinateur client ne dispose pas de la version logicielle en cours.

- La moitié inférieure de l'icône de l'ordinateur client de la console fournit des informations sur l'état de l'ordinateur client.

Câble entier L'ordinateur client est en ligne.

Pas de câble L'ordinateur client est hors ligne ou non disponible.

Point d'interrogation à droite du câble Le battement client a été paramétré à zéro et l'état de l'ordinateur client n'est donc pas connu.

Icônes de l'ordinateur client de la console

	Version logicielle en cours	Ancienne version logicielle
En ligne		
Hors ligne ou non disponible		
Etat inconnu		

Vous pouvez organiser les ordinateurs clients de la console Symantec Ghost en groupes. Cela vous permet d'optimiser le système en exécutant simultanément une tâche sur tous les ordinateurs d'un même groupe.

Voir "[Configuration de groupes d'ordinateurs](#)", page 70.

Vous pouvez configurer les ordinateurs clients de la console Symantec Ghost selon vos besoins. Vous pouvez paramétrer les propriétés de l'ordinateur client à trois niveaux :

Valeurs globales par défaut	<p>Définies dans la console Symantec Ghost, elles s'appliquent automatiquement à tous les ordinateurs clients, sauf indication de propriétés réseau ou client.</p> <p>Elles comprennent des propriétés telles que l'intervalle de battement client, les limites de débit de données et le type DOS pour partition virtuelle.</p> <p>Voir "Définition des propriétés par défaut du client et du transfert de données", page 72.</p>
Valeurs réseau par défaut	<p>Définies pour chaque sous-réseau, elles s'appliquent automatiquement à tous les ordinateurs clients du sous-réseau, sauf indication de propriétés client ou au niveau d'une tâche.</p> <p>Elles comprennent des propriétés telles que l'intervalle de battement client et les limites de débit de données.</p> <p>Voir "Définition des propriétés d'un sous-ensemble", page 75.</p>
Propriétés de l'ordinateur client	<p>Elles sont définies pour chaque ordinateur client de la console.</p> <p>Elles comprennent les paramètres de configuration client, de partition virtuelle, de régime de sauvegarde et d'inventaire.</p> <p>Voir "Définition des propriétés de l'ordinateur client de console Symantec Ghost", page 77.</p>

Configuration de groupes d'ordinateurs

Le regroupement d'ordinateurs vous permet de différencier les ordinateurs correspondant à différents besoins des utilisateurs. Par exemple, vous pouvez créer un groupe d'ordinateurs clients de la console pour les étudiants et un autre groupe pour les professeurs. Vous pouvez alors exécuter une tâche pour restaurer le fichier image approprié sur les ordinateurs des étudiants, puis exécuter une autre tâche pour restaurer un autre fichier image sur les ordinateurs des professeurs.

Les informations sur les groupes d'ordinateurs sont stockées dans des dossiers situés sous le dossier Groupes de machines de premier niveau dans la console Symantec Ghost. Vous pouvez disposer d'une hiérarchie avec des sous-groupes sous les groupes principaux permettant de sélectionner un sous-groupe pour une tâche ou d'appliquer une tâche à un groupe principal en incluant ses sous-groupes.

Par exemple, le dossier Administration peut contenir les dossiers RH et Paie. Vous pouvez ajouter un ordinateur à n'importe lequel de ces trois groupes. Vous pouvez appliquer une tâche soit au groupe RH, soit au groupe Paie. Pour exécuter la tâche à la fois pour les groupes RH et Paie, sélectionnez le dossier Administration. La tâche s'exécute pour les deux groupes ainsi que pour tous les ordinateurs regroupés dans le dossier Administration.

Création de groupes d'ordinateurs

La console Symantec Ghost détecte ses ordinateurs clients sur le réseau et les ajoute automatiquement au groupe par défaut du dossier Groupes de machines. Vous pouvez utiliser ce groupe ou créer de nouveaux groupes d'ordinateurs selon vos besoins.

Pour créer un groupe d'ordinateurs

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le dossier du groupe d'ordinateurs dans lequel vous souhaitez placer le nouveau groupe d'ordinateurs.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le volet Groupes de machine, cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Nouveau dossier**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Dossier**.
- 4 Entrez un nom pour le nouveau groupe d'ordinateurs.
- 5 Appuyez sur **Entrée** ou cliquez n'importe où sur la console Symantec Ghost pour confirmer le nouveau nom.

Le nouveau groupe est ajouté à l'arborescence du groupe d'ordinateurs. Vous pouvez à présent ajouter des ordinateurs à ce groupe.

Ajout d'ordinateurs aux groupes

Tous les ordinateurs clients doivent appartenir à un groupe d'ordinateurs. Par défaut, tous les ordinateurs sont ajoutés au groupe par défaut. Vous pouvez copier ou déplacer les ordinateurs dans d'autres groupes selon vos besoins. Un ordinateur peut appartenir à deux groupes différents ou plus.

Il y existe deux restrictions à l'ajout d'ordinateurs à un groupe :

- Vous ne pouvez pas copier ou déplacer un ordinateur dans le dossier Groupes de machines. Ce dossier n'est pas un groupe d'ordinateurs, mais un conteneur pour vos groupes d'ordinateurs.
- Un groupe d'ordinateurs ne peut contenir qu'une seule copie d'un ordinateur. Chaque groupe d'ordinateurs contient tous ses sous-dossiers. Aussi, chaque ordinateur ne peut figurer qu'une seule fois dans chaque dossier principal (un dossier principal étant un dossier situé immédiatement au-dessous du dossier Groupes de machines).

Pour déplacer les ordinateurs dans des groupes, utilisez les options Couper, Copier et Coller.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Changement du nom d'un ordinateur

Vous pouvez renommer un ordinateur pour l'identifier plus facilement. Le changement de nom n'intervient que sur la console Symantec Ghost et nulle part ailleurs. Vous ne pouvez pas donner à un ordinateur le nom d'un autre ordinateur situé dans le même dossier.

Pour changer le nom d'un ordinateur, utilisez l'option Renommer.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Suppression d'un ordinateur d'un groupe

Vous pouvez supprimer un ordinateur d'un groupe d'ordinateurs lorsque vous n'en avez plus besoin. Si vous disposez de deux copies du même ordinateur dans des groupes différents, la suppression d'une copie ne supprime pas l'autre.

Pour supprimer un ordinateur d'un groupe d'ordinateurs, utilisez l'option Supprimer.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

La console détecte automatiquement tous les ordinateurs clients du réseau. Vous pouvez supprimer un ordinateur de tous les groupes d'ordinateurs. Néanmoins, si l'ordinateur existe toujours comme client d'un réseau, la console Symantec Ghost le détecte automatiquement et le rajoute au groupe d'ordinateurs par défaut.

Pour supprimer un ordinateur de la console Symantec Ghost, vous devez supprimer le logiciel client et la partition d'amorçage Symantec Ghost (si elle existe) avant de supprimer l'ordinateur du dernier groupe.

Pour supprimer un ordinateur de la console Symantec Ghost

- 1 Désinstallez le logiciel client de l'ordinateur.
- 2 Si l'ordinateur client utilise la partition d'amorçage Ghost et non la partition virtuelle, supprimez la partition d'amorçage.
Voir "[Suppression de la partition d'amorçage Symantec Ghost d'un ordinateur](#)", page 87.
- 3 Supprimez l'ordinateur des groupes d'ordinateurs de la console Symantec Ghost.

Définition des propriétés par défaut du client et du transfert de données

Vous pouvez définir les propriétés par défaut du client et du transfert de données dans la console. Ces paramètres s'appliquent automatiquement à tous les ordinateurs clients et à tous les sous-réseaux détectés par la console Symantec Ghost. Ils sont utilisés, sauf si vous définissez les propriétés de sous-réseau, des ordinateurs ou des tâches.

Vous pouvez définir les propriétés suivantes par défaut du client et du transfert de données.

- Intervalle battements client
Voir "[Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client](#)", page 73.
- Mode de transfert de données et limites de débit des données
Voir "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.

Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client

L'intervalle de battement de l'ordinateur client détermine la fréquence à laquelle les messages de mise à jour sont envoyés par chaque ordinateur client à la console Symantec Ghost. Vous pouvez modifier la fréquence afin de réduire le trafic réseau. Ceci peut être utile si les ordinateurs sont connectés en réseau sur un réseau étendu (WAN).

L'intervalle par défaut indiqué dans la console Symantec Ghost est utilisé pour tous les ordinateurs clients, sauf indication pour le sous-réseau ou le client.

Voir "[Définition des propriétés d'un sous-ensemble](#)", page 75.

Voir "[Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client](#)", page 79.

Pour définir l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le menu Outils, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans la fenêtre Options, sélectionnez l'onglet Client.
- 3 Sous Battement client, dans le champ Intervalle, saisissez le nombre de secondes entre les messages de mise à jour client.
- 4 Cliquez sur **Appliquer**.

Définition du mode de transfert de données par défaut

Les propriétés de transfert de données par défaut déterminent les limites de débit de données et le mode de transfert de données pour la totalité du réseau. Ces valeurs par défaut s'appliquent à tous les sous-réseaux et à toutes les tâches, sauf indication pour un sous-réseau ou une tâche.

Voir "[Définition des propriétés d'un sous-ensemble](#)", page 75.

Voir "[Définition des propriétés de réseau](#)", page 112.

Vous pouvez définir les propriétés suivantes par défaut du transfert de données :

- **Limites de débit des données**
Vous pouvez contrôler la bande passante du réseau lors du transfert de fichiers image (dans une tâche de clonage) et de fichiers de données (dans une tâche de transfert de fichiers) sur le réseau. En utilisant cette fonctionnalité, vous pouvez éviter de surcharger le réseau avec le trafic GhostCasting.
Vous pouvez définir les limites de débit de données pour chaque sous-réseau et pour chaque tâche. La limite inférieure est utilisée dans les deux cas.
Pour plus d'informations sur le contrôle de la bande passante réseau, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

■ **Mode de transfert de données**

Vous pouvez définir le mode de transfert de données selon la configuration matérielle de votre réseau. En associant ce paramètre aux limites de bande passante réseau, vous pouvez optimiser la manière dont les fichiers image, les fichiers de données et les paquets AI sont transférés sur votre réseau.

Vous pouvez définir les limites de débit de données pour chaque sous-réseau et pour chaque tâche. La définition de sous-réseau remplace la définition par défaut et la configuration de tâche remplace les configurations du sous-réseau et par défaut.

Le [Tableau 4-5](#) recense les modes de transfert disponibles.

Tableau 4-5 Modes de transfert de données

Mode de transfert	Description
Diffusion unique	Déploiement vers un seul client
Multidiffusion	Déploiement simultané d'un fichier image ou de fichiers de données sur plusieurs ordinateurs
Diffusion directe	Déploiement sélectif basé sur la diffusion directe pour sous-réseau

Pour plus d'informations sur les modes de transfert de données, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour définir les paramètres de transfert de données par défaut

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le menu Outils, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans la fenêtre Options, sélectionnez l'onglet Transfert de données.
- 3 Pour sélectionner le taux maximal de transfert de données pour le transfert de fichiers ou la sauvegarde d'un ordinateur dans un fichier image sur le serveur de la console Symantec Ghost, cochez **Créer**, puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.
- 4 Pour sélectionner le taux maximal de transfert de données pour le transfert de fichiers ou la restauration d'un ordinateur à partir d'un fichier image sur le serveur de la console Symantec Ghost, cochez **Restaurer**, puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.
- 5 Pour définir le mode de transfert de données par défaut, dans Mode de transfert de données, sélectionnez l'option appropriée.
 - **Multidiffusion**
 - **Diffusion dirigée**
 - **Diffusion unique**
- 6 Cliquez sur **Appliquer**.

Définition des propriétés d'un sous-ensemble

Le dossier Réseau contient tous les ordinateurs clients détectés par la console Symantec Ghost, regroupés en sous-réseaux. Si nécessaire, vous pouvez définir les propriétés associées à chaque sous-réseau. Vous pouvez le faire pour contourner les restrictions relatives à un sous-réseau données.

Par défaut, tous les ordinateurs clients de chaque réseau utilisent les propriétés par défaut définies sur la console Symantec Ghost. Les paramètres que vous indiquez pour un sous-réseau remplacent les valeurs par défaut, mais ils peuvent être eux-mêmes remplacés par les paramètres d'un ordinateur client ou d'une tâche.

Vous pouvez définir les propriétés suivantes pour un sous-réseau :

- **Intervalle battements client**
Cette définition remplace l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client, mais elle est remplacée à son tour par la définition des ordinateurs clients individuels.
Voir "[Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client](#)", page 73.
Voir "[Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client](#)", page 79.
- **Limites de débit des données**
Vous pouvez définir les limites par défaut de débit de données et pour chaque tâche. Si les limites sont définies en plusieurs endroits, la limite la plus basse est utilisée.
- **Mode de transfert de données**
Vous pouvez définir le taux par défaut de transfert de données et le mode de transfert pour chaque tâche.
Voir "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.
Voir "[Définition des propriétés de réseau](#)", page 112.
Pour plus d'informations sur le contrôle de la bande passante réseau, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour définir les propriétés pour un sous-réseau

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Réseau**.
- 2 Dans le volet Réseau, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit sur le sous-réseau dont vous souhaitez définir les propriétés, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Cliquez sur le sous-réseau dont vous souhaitez définir les propriétés, puis, dans le menu Fichier, sur **Propriétés**.

Les valeurs globales par défaut définies via la console ne sont pas répercutées dans la fenêtre Propriétés de <Nom du sous-réseau>. Les valeurs affichées sont incorporées au programme et peuvent ne pas correspondre aux paramètres par défaut en cours.
- 3 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du sous-réseau>, pour définir l'intervalle entre les messages de mise à jour du client, cochez **Intervalle battements client**, puis saisissez le nombre de secondes voulu.
- 4 Pour sélectionner le taux maximal de transfert de données pour la restauration d'un ordinateur à partir d'un fichier image sur le serveur de la console Symantec Ghost, cochez **Limite de transmission**, puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.
- 5 Pour sélectionner le taux maximal de transfert de données pour la sauvegarde d'un ordinateur dans un fichier image sur le serveur de la console Symantec Ghost, cochez **Limite de réception**, puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.
- 6 Pour définir le mode de transfert de données pour le sous-réseau, dans Mode de transfert de données, sélectionnez l'option appropriée.
 - Multidiffusion
 - Diffusion dirigée
 - Diffusion unique
- 7 Cliquez sur **OK**.

Définition des propriétés de l'ordinateur client de console Symantec Ghost

Vous pouvez afficher et modifier les propriétés de chaque ordinateur client de la console Symantec Ghost. Les propriétés client comprennent les informations suivantes :

Tableau 4-6 Propriétés d'un ordinateur client

Propriétés d'un ordinateur client	Description
Dernier fichier image utilisé pour restaurer cet ordinateur	Fichier image utilisé pour restaurer l'ordinateur le cas échéant.
Paramètres de configuration par défaut pour l'ordinateur client	Dernière configuration connue de l'ordinateur client. La configuration effective est susceptible d'avoir changé depuis la détection ou la mise à jour du client. Vous pouvez modifier si nécessaire la configuration par défaut en éditant les paramètres ou en les copiant depuis un autre ordinateur. Voir "Gestion des paramètres de configuration client par défaut" , page 80.
Intervalle battement	L'intervalle de battement du client détermine la fréquence à laquelle les messages de mise à jour sont envoyés par l'ordinateur client à la console Symantec Ghost. Ce paramètre remplace la définition globale par défaut (indiquée dans la console Symantec Ghost) et la définition du sous-réseau. Voir "Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client" , page 79.
La partition d'amorçage Symantec Ghost est-elle installée ?	La partition d'amorçage Symantec Ghost est utilisée lorsqu'elle est détectée. Sinon, la partition virtuelle est utilisée.
Le modèle pour la création de la partition virtuelle	Un modèle de gestionnaire réseau est nécessaire lorsque la partition virtuelle est utilisée. Ce modèle est généralement choisi automatiquement par Symantec Ghost selon la structure matérielle de l'ordinateur client. Lorsqu'aucun modèle n'est spécifié, vous devez en choisir un manuellement. Vous pouvez également en changer si nécessaire. Par exemple, si votre configuration matérielle est inhabituelle, vous pouvez créer et utiliser votre propre modèle personnalisé. Voir "Configuration du modèle de gestionnaire réseau DOS" , page 84.

Tableau 4-6 Propriétés d'un ordinateur client

Propriétés d'un ordinateur client	Description
La version DOS installée sur la partition virtuelle	Cette version DOS est utilisée pour toute opération exécutée sous DOS lorsqu'une tâche est exécutée sur l'ordinateur client. Voir " Définition de la version DOS pour un ordinateur client ", page 86.
Version du logiciel client de console Symantec Ghost présent sur l'ordinateur	Si la version du produit est plus ancienne que celle du client, les deux numéros de version sont affichés. Cela peut se produire en cas de mise à niveau partielle.
Détails des sauvegardes créées pour cet ordinateur	Nom du régime de sauvegarde dont relève l'ordinateur et liste des sauvegardes actuelles sur le serveur de la console Symantec Ghost. Pour chaque sauvegarde sont indiqués la date et l'heure et s'il s'agit d'une sauvegarde de base ou d'une sauvegarde incrémentielle. Voir " Affichage des sauvegardes ", page 159.
Informations d'inventaire matériel et logiciel pour cet ordinateur	Les informations d'inventaire consistent en une liste de propriétés relatives à l'ordinateur accompagnées de leurs valeurs respectives. Vous pouvez configurer la liste afin qu'elle contienne les propriétés de votre choix. Voir " Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients ", page 222.

Pour afficher les propriétés d'un ordinateur client de la console Symantec Ghost

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez afficher les propriétés.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, consultez les propriétés de l'ordinateur client.

La fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur> présente quatre onglets :

Général	Cet onglet contient le nom de l'ordinateur client, l'adresse de l'adaptateur, le nom du fichier image utilisé pour installer le logiciel client et les informations de configuration par défaut.
Client	Cet onglet contient l'intervalle de battement de l'ordinateur client, comporte les informations sur la version logicielle et indique si la partition d'amorçage Symantec Ghost est installée. Lorsque le client utilise la partition virtuelle, la version DOS et le modèle utilisés pour la création de la partition virtuelle sont affichés.
Sauvegardes	Cet onglet contient les informations sur les sauvegardes de base et les sauvegardes incrémentielles créées pour l'ordinateur.
Inventaire	Cet onglet contient les informations d'inventaire matériel et logiciel pour l'ordinateur.

Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client

L'intervalle de battement du client détermine la fréquence à laquelle les messages de mise à jour sont envoyés par l'ordinateur client à la console Symantec Ghost. L'intervalle défini ici remplace la valeur par défaut indiquée dans la console Symantec Ghost ainsi que la valeur pour le sous-réseau client.

Si vous attribuez la valeur 0 au battement client, l'ordinateur client ne présente plus de battement. Aucun message de mise à jour n'est envoyé par l'ordinateur client et l'état de ce dernier est indiqué sur la console Symantec Ghost comme Non disponible. Un ordinateur client non disponible reste une cible valide pour une tâche.

Voir "[Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client](#)", page 73.

Voir "[Définition des propriétés d'un sous-ensemble](#)", page 75.

Pour définir l'intervalle de battement de l'ordinateur client

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez modifier les propriétés.

- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, sélectionnez l'onglet Client.

Les valeurs globales par défaut définies via la console ou les valeurs de sous-réseau indiquées dans la fenêtre Propriétés du réseau ne sont pas répercutées dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>. Les valeurs affichées sont incorporées au programme et peuvent ne pas correspondre aux paramètres par défaut en cours.
- 5 Cochez **Intervalle battement** pour définir l'intervalle de battement pour cet ordinateur.
- 6 Indiquez l'intervalle de battement en entrant le nombre de secondes voulu.
- 7 Cliquez sur **OK**.

Gestion des paramètres de configuration client par défaut

La console Symantec Ghost lit les paramètres de configuration client lorsque le premier client est détecté. Ces paramètres sont stockés sur la console Symantec Ghost. Ils ne sont pas mis à jour automatiquement lorsque la configuration de l'ordinateur client est modifiée. Cela vous permet de restaurer les paramètres de configuration client d'origine si nécessaire.

Pour restaurer les paramètres de configuration par défaut sur un ordinateur client, vous devez exécuter une tâche de configuration sur l'ordinateur client. Lorsque vous définissez l'étape de configuration de la tâche, sélectionnez le paramètre par défaut.

Voir "[Définition des propriétés de configuration](#)", page 125.

Vous pouvez modifier les paramètres par défaut ou les copier pour qu'ils correspondent à ceux d'un autre ordinateur.

Lorsque vous appliquez de nouveaux paramètres de configuration sur un ordinateur, la dernière configuration connue affichée dans la fenêtre Propriétés n'est pas mise à jour automatiquement. Vous devez exécuter une tâche d'actualisation de la configuration pour lire la nouvelle configuration dans l'ordinateur.

Voir "[Définition de tâches](#)", page 114.

Pour modifier les paramètres de configuration par défaut

Pour afficher ou modifier les paramètres de configuration par défaut

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez modifier les propriétés.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, sélectionnez l'onglet Général.
Le volet Dernière configuration machine connue affiche la configuration lue sur l'ordinateur client lorsque la console a détecté ce dernier pour la première fois, ou lorsque la dernière tâche d'actualisation de la configuration a été exécutée sur cet ordinateur. Ce n'est pas nécessairement la même configuration que celle par défaut.
- 5 Pour modifier la configuration, cliquez sur **Edition** puis, dans la fenêtre Configuration par défaut de <Nom de l'ordinateur>, apportez les modifications voulues.
Voir "[Définition d'ensembles de configuration](#)", page 88.
- 6 Cliquez sur **OK**.
- 7 Cliquez sur **OK**.

Pour copier les paramètres de configuration par défaut depuis un autre ordinateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez modifier les propriétés.

- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, sélectionnez l'onglet Général.
- 5 Pour copier la configuration par défaut depuis un autre ordinateur, cliquez sur **Copier**.
Dans la fenêtre Sélectionner source, choisissez l'ordinateur depuis lequel vous souhaitez copier la configuration.
- 6 Cliquez sur **OK**.
- 7 Cliquez sur **OK**.

Définition de la partition virtuelle

Chaque ordinateur client utilise une partition d'amorçage Symantec Ghost ou une partition virtuelle. Pour connaître le type de partition utilisée sur un ordinateur, ouvrez la fenêtre Propriétés relative à l'ordinateur et, dans l'onglet Client et consultez la zone Paramètres du client DOS.

Si des clients de la console Symantec Ghost utilisent une partition virtuelle, vous pouvez configurer la partition virtuelle selon vos besoins. Vous pouvez indiquer la taille de la partition et la version DOS par défaut à utiliser et ajouter ou modifier des fichiers selon vos besoins. Les mêmes paramètres sont utilisés pour tous les ordinateurs clients.

Voir "[Définition de la taille de partition virtuelle](#)", page 83.

Voir "[Définition de la version DOS par défaut](#)", page 83.

Voir "[Edition de fichiers dans la partition virtuelle](#)", page 84.

Vous pouvez définir le modèle de gestionnaire et la version DOS pour chaque ordinateur client. Le paramètre de version DOS au niveau client remplace la valeur par défaut indiquée sur la console.

Voir "[Configuration du modèle de gestionnaire réseau DOS](#)", page 84.

Voir "[Définition de la version DOS pour un ordinateur client](#)", page 86.

Définition de la taille de partition virtuelle

Vous pouvez modifier la taille de la partition virtuelle, si nécessaire. Par exemple, si vous devez transférer un fichier exécutable volumineux vers la partition virtuelle.

Pour définir la taille de la partition virtuelle

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le menu Outils, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans la fenêtre Options, dans l'onglet Client, dans le champ Taille de la partition virtuelle, saisissez la taille voulue en mégaoctets.
La taille maximale pour la partition virtuelle est de 2000 Mo.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Définition de la version DOS par défaut

Vous pouvez choisir la version DOS par défaut pour la partition virtuelle. Cette version de DOS est écrite dans la partition virtuelle de chaque ordinateur client comme partie d'une tâche et est utilisée pour redémarrer l'ordinateur client lorsque nécessaire.

La valeur par défaut est généralement PC-DOS, fournie avec Symantec Ghost. Si vos ordinateurs ne fonctionnent pas sous PC-DOS, vous devez utiliser plutôt MS-DOS.

Remarque : MS-DOS n'est pas fourni avec Symantec Ghost. Vous devez obtenir une licence MS-DOS et utiliser Ghost Boot Wizard pour le chargement initial.

La version DOS indiquée ici est la version par défaut pour tous les clients. Vous pouvez choisir une version DOS différente pour certains clients, en modifiant les paramètres de propriétés client.

Voir "[Définition de la version DOS pour un ordinateur client](#)", page 86.

Pour définir la version de DOS par défaut

- 1 Sur la console Symantec Ghost, dans le menu Outils, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans la fenêtre Options, dans l'onglet Client, sous Type DOS par défaut de la partition virtuelle, sélectionnez la version DOS de votre choix :
 - PC-DOS
 - MS-DOSL'option MS-DOS n'est disponible que si MS-DOS est disponible sur le serveur de la console Symantec Ghost.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Edition de fichiers dans la partition virtuelle

La partition virtuelle peut être configurée pour utiliser un fichier différent ou une autre valeur de paramètre. Par exemple, l'adresse IP ou le mode réception.

Les paramètres suivants peuvent être configurés depuis la console Symantec Ghost :

- Taille maximale de la partition virtuelle d'amorçage
- MS-DOS ou PC-DOS
- Gestionnaire NIC

Pour modifier d'autres paramètres, vous devez ajouter des fichiers à la partition virtuelle ou éditer les fichiers voulus, par exemple :

- Wattcp.cfg
- Config.sys
- Autoexec.bat

Pour plus d'informations, consultez l'article *How to change files or settings in the Ghost Virtual Boot Partition* de la base de connaissances.

<http://service1.symantec.com/support/ghost.nsf/docid/2002032009202025>

Configuration du modèle de gestionnaire réseau DOS

Lorsque l'ordinateur client démarre dans la partition virtuelle, il utilise un modèle qui contient les gestionnaires réseau DOS correspondant au matériel de l'ordinateur du client. Ce modèle est généralement sélectionné automatiquement par Symantec Ghost lorsque la console Symantec Ghost détecte pour la première fois l'ordinateur client. Il existe deux cas pour lesquels aucun modèle n'est sélectionné automatiquement.

- L'ordinateur client s'affiche sur la console avec l'adresse MAC (adresse de l'adaptateur)
- L'ordinateur client exécute Windows NT4.

Lorsqu'aucun modèle n'est sélectionné, vous devez effectuer manuellement la sélection avant d'inclure l'ordinateur concerné dans une tâche. En effet, lorsqu'un ordinateur sans modèle est inclus dans une tâche, cette dernière est susceptible d'échouer.

Si nécessaire, vous pouvez modifier la définition des groupes d'ordinateurs ou des ordinateurs clients individuels.

Pour définir le modèle de gestionnaire réseau DOS

Pour définir le modèle de gestionnaire réseau DOS pour un groupe d'ordinateurs

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Dans le volet Groupe de machines, cliquez avec le bouton droit sur le groupe d'ordinateurs, puis cliquez sur **Définir le modèle DOS**.
- 3 Dans la boîte de dialogue Rechercher le modèle, sélectionnez le modèle de votre choix.
La liste affiche tous les modèles inclus dans l'assistant d'amorçage Symantec Ghost. Vous pouvez ajouter ou modifier un modèle si nécessaire.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Pour définir le modèle de gestionnaire réseau DOS pour un ordinateur client

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez modifier les propriétés.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, sélectionnez l'onglet Client.

- 5 Dans le champ Paramètres réseau pour utilisation de partition virtuelle, indiquez le modèle de votre choix.
 - Si vous souhaitez utiliser les valeurs par défaut choisies par la console, cliquez sur **Utiliser modèle proposé** et sélectionnez un modèle dans la liste déroulante.

La liste contient les modèles suggérés par la console Symantec Ghost quand elle se connecte au client. S'il n'y a pas de modèles suggérés, vous devez en sélectionner un manuellement.
 - Si vous souhaitez utiliser un autre modèle, cliquez sur **Utiliser modèle sélectionné manuellement**, puis cliquez sur **Parcourir**.

La boîte de dialogue Rechercher le modèle affiche tous les modèles fournis avec l'assistant d'amorçage Symantec Ghost. Vous pouvez en sélectionner un ou ajouter et modifier un modèle.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Définition de la version DOS pour un ordinateur client

Vous pouvez sélectionner une version de DOS à installer lorsque la partition virtuelle est créée sur l'ordinateur client. Votre définition remplace la valeur par défaut dans la console Symantec Ghost.

Pour définir la version DOS pour un ordinateur client

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs qui contient l'ordinateur dont vous souhaitez modifier les propriétés.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ordinateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, sélectionnez l'onglet Client.

- 5 Dans le champ Version DOS partition virtuelle, sélectionnez la version de votre choix :
 - Valeur par défaut
Utilisez la version DOS indiquée comme valeur par défaut dans la console Symantec Ghost.
Voir "[Définition de la version DOS par défaut](#)", page 83.
 - PC-DOS
 - MS-DOS
Cette option n'est disponible que si MS-DOS est disponible sur le serveur de la console Symantec Ghost.
Pour plus d'informations sur l'obtention de MS-DOS, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Suppression de la partition d'amorçage Symantec Ghost d'un ordinateur

Lorsque la partition d'amorçage Symantec Ghost est installée, elle reste sur l'ordinateur client jusqu'à ce que vous la supprimiez. Elle n'est pas affectée par la suppression du logiciel client ni par la plupart des tâches de clonage.

Si vous souhaitez supprimer la partition d'amorçage Ghost, vous devez lancer une tâche de clonage qui la remplace sur le client.

Pour supprimer la partition d'amorçage Symantec Ghost d'un ordinateur

- 1 Créez une tâche qui comprenne une étape de clonage.
Voir "[Définition de tâches](#)", page 114.
- 2 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Cloner, cliquez sur **Avancé**.
- 3 Dans la fenêtre Options Ghost avancées, cochez **Remplacer la partition d'amorçage Ghost**.
- 4 Cliquez sur **OK**.
- 5 Lancez la tâche sur l'ordinateur client.
Voir "[Exécution de tâches](#)", page 141.

Définition d'ensembles de configuration

Un ensemble de configuration est un groupe de paramètres de registre sauvegardé et stocké sur la console Symantec Ghost. Ces paramètres peuvent être appliqués aux ordinateurs clients après une tâche de restauration d'image ou comme une tâche de configuration distincte.

Il existe trois types d'ensembles de configuration :

Ensemble de configuration par défaut	Ces ensembles de configuration sont directement lus depuis les ordinateurs clients et sont stockés sur le serveur de la console Symantec Ghost. Un ensemble de configuration par défaut s'applique exclusivement à l'ordinateur depuis lequel il a été lu et ne s'affiche donc pas dans le dossier Configurations. Il ne peut pas s'appliquer à un autre ordinateur. Vous pouvez afficher et modifier l'ensemble de configuration par défaut de chaque ordinateur à l'aide de l'option Modifier de la fenêtre Propriétés relative à l'ordinateur.
Ensemble de configuration personnalisé	Ces ensembles de configuration sont stockés dans le dossier Configurations et doivent s'appliquer aux ordinateurs clients correspondants. Vous pouvez créer de nouveaux ensembles de configuration personnalisés et les modifier selon vos besoins. Chaque ensemble de configuration contient les paramètres s'appliquant à un seul ordinateur.
Ensemble de configuration de modèle	Ces ensembles de configuration sont stockés dans le dossier Configurations et doivent s'appliquer à des groupes d'ordinateurs. Ils sont semblables aux ensembles de configuration personnalisés, à la différence que l'option Autoriser la configuration du modèle est cochée. Vous devez indiquer d'autres paramètres, tels qu'une plage d'adresses IP et non une seule adresse IP, et utiliser des caractères génériques dans les propriétés spécifiques à chaque ordinateur, tels que les noms des ordinateurs.

Lorsque vous appliquez un ensemble de configuration personnalisé ou de modèle, les paramètres correspondants sont appliqués à l'ordinateur ou au groupe d'ordinateurs cible. Tout élément manquant de l'ensemble de configuration (là où vous avez désactivé les paramètres) est comblé soit par l'ensemble de configuration par défaut pour chaque ordinateur cible, soit par les paramètres en cours sur l'ordinateur cible, selon ce que vous indiquez dans la tâche de configuration.

Remarque : si vous souhaitez conserver certains paramètres sur les ordinateurs cibles, vous devez désactiver les paramètres correspondants dans la configuration personnalisée ou de modèle que vous utilisez. Si vous indiquez une valeur nulle, telle qu'une description à blanc, la valeur est considérée comme valide et est appliquée aux ordinateurs cibles.

Vous devez également vous assurer que la configuration par défaut est à jour en lançant une tâche d'actualisation de la configuration avant de lancer la tâche.

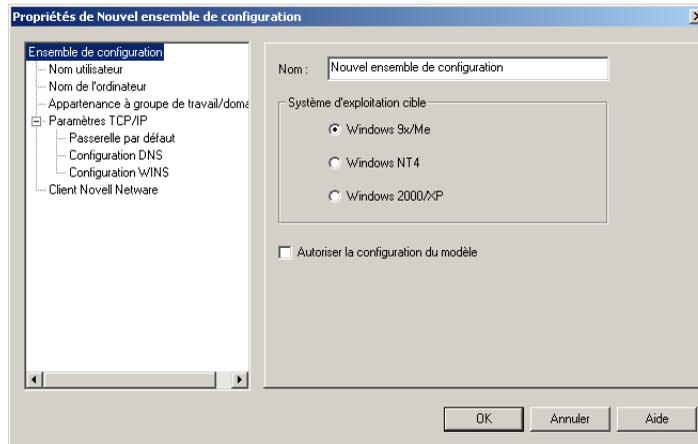
Création d'un nouvel ensemble de configuration

Vous pouvez créer autant de nouveaux ensembles de configuration personnalisé et de modèle que vous le souhaitez.

Pour créer un ensemble de configuration

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Configurations** et sélectionnez le dossier dans lequel enregistrer le nouvel ensemble de configuration.
- 3 Dans le volet Configurations, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Nouvelle configuration**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Configuration**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés du nouvel ensemble de configuration, saisissez un nom pour le nouvel ensemble.
Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier.



- 5 Dans le champ Système d'exploitation cible, sélectionnez le système d'exploitation concerné par la configuration :
 - Windows 9x/Me
 - Windows NT 4
 - Windows 2000/XP
- 6 Si vous souhaitez créer un modèle d'ensemble de configuration, cochez **Autoriser la configuration du modèle**.
Ne cochez pas cette case si vous souhaitez créer un ensemble de configuration personnalisé.
Un modèle peut être appliqué à un groupe d'ordinateurs, mais un ensemble de configuration personnalisé ne peut être appliqué qu'à des ordinateurs individuels.
- 7 Définissez les propriétés de configuration.
Les propriétés sont indiquées dans le volet gauche. Cliquez sur une propriété pour ouvrir la fenêtre correspondante et effectuer la configuration voulue.
Pour une description complète de chaque propriété et de la configuration possible, consultez la section "[Affichage ou modification des ensembles de configuration](#)" à la page 91.
- 8 Une fois que vous avez défini toutes les propriétés de configuration requises, cliquez sur **OK**.

Affichage ou modification des ensembles de configuration

A tout moment, vous pouvez ouvrir un ensemble de configuration pour le consulter. Par exemple, vous voulez vérifier le contenu d'un ensemble de configuration avant de l'utiliser dans une tâche de configuration. Vous pouvez modifier les ensembles de configuration selon vos besoins.

Pour afficher ou modifier un ensemble de configuration

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Configurations** et sélectionnez le dossier qui contient l'ensemble de configuration que vous souhaitez afficher.
- 3 Dans le volet Configurations, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ensemble de configuration.
 - Cliquez avec le bouton droit sur l'ensemble de configuration, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ensemble de configuration et, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, consultez les propriétés de configuration et apportez les modifications voulues.

Les propriétés de configuration modifiables sont les suivantes :

Nom d'utilisateur	Voir "Spécification d'un nom d'utilisateur" , page 92.
Nom de machine	Voir "Indication du nom de l'ordinateur" , page 92.
Appartenance à un groupe de travail/ domaine	Voir "Spécification du groupe de travail ou du domaine de l'ordinateur" , page 93.
Paramètres TCP/IP	Voir "Application d'adresses IP" , page 95.
Passerelle par défaut	Voir "Paramétrage de la passerelle par défaut" , page 96.
Configuration DNS	Voir "Définition de la configuration DNS" , page 97.
Configuration WINS	Voir "Configuration de l'adresse du serveur WINS" , page 98.
Client Novell NetWare	Voir "Application des informations de configuration d'un client Novell NetWare" , page 98.

- 5 Cliquez sur **OK**.

Spécification d'un nom d'utilisateur

Vous pouvez indiquer un nom d'utilisateur pour l'ordinateur cible. Si vous indiquez un nom d'utilisateur dans un modèle, chaque ordinateur du groupe cible portera le même nom. Dans ce cas, vous pouvez indiquer un nom qui sera clairement une valeur par défaut ou un nom devant être remplacé ultérieurement.

Remarque : vous ne pouvez pas vous connecter comme l'utilisateur indiqué à moins qu'un compte utilisateur avec ce nom ait été créé sur l'ordinateur client. Appliquer un nom d'utilisateur à un ordinateur client ne crée pas un compte pour ce nom.

Pour spécifier un nom d'utilisateur

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Nom d'utilisateur**.
- 2 Si vous souhaitez que le nom d'utilisateur soit appliqué dans le cadre de la configuration, cochez **Nom d'utilisateur**.
Si l'option n'est pas cochée, le nom d'utilisateur est lu dans l'ensemble de configuration par défaut défini pour chaque ordinateur cible ou dans la configuration en cours sur l'ordinateur cible, selon ce qui est spécifié dans la tâche de configuration.
- 3 Dans la zone qui apparaît, saisissez le nom d'utilisateur.

Indication du nom de l'ordinateur

Vous pouvez indiquer un nom d'utilisateur et une description pour l'ordinateur cible. Si vous indiquez un nom d'ordinateur dans un modèle d'ensemble de configuration, vous devez inclure au moins un astérisque (*) comme caractère générique. Lorsque le modèle d'ensemble de configuration est appliqué à un groupe d'ordinateurs, les caractères génériques sont remplacés par un numéro propre à chaque ordinateur. Par exemple, si vous créez des ordinateurs pour le département Administration, définissez ce champ sur "Admin *****".

Remarque : le nombre d'astérisques (*) indique le nombre de chiffres. Vous devez inclure suffisamment de chiffres pour le nombre d'ordinateurs du groupe cible. Par exemple, s'il y a 10 ordinateurs, vous devez inclure au moins deux caractères génériques (*).

Pour indiquer le nom de l'ordinateur

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Nom de l'ordinateur**.
- 2 Si vous souhaitez que le nom de l'ordinateur soit appliqué dans le cadre de la configuration, cochez **Nom de l'ordinateur**.
- 3 Dans la zone qui apparaît, saisissez le nom de l'ordinateur.
Si l'ensemble de configuration est un modèle, le nom de l'ordinateur doit contenir au moins un caractère générique sous forme d'astérisque (*).
- 4 Si vous adoptez une configuration Windows 2000 ou XP et que vous souhaitez que le nom d'ordinateur NetBIOS soit appliqué dans le cadre de la configuration, cochez **Nom d'ordinateur NetBIOS**.
Par défaut, ce nom est le même que celui de l'ordinateur.
- 5 Si vous souhaitez utiliser un autre nom, cochez **Ecraser le nom**, puis, dans la zone qui apparaît, saisissez le nom d'ordinateur NetBIOS.
Si l'ensemble de configuration est un modèle, le nom d'ordinateur NetBIOS doit contenir au moins un caractère générique sous forme d'astérisque (*).
- 6 Si vous souhaitez que la description de l'ordinateur soit appliquée dans le cadre de la configuration, cochez **Description de l'ordinateur**.
- 7 Dans la zone qui apparaît, saisissez la description de l'ordinateur.

Spécification du groupe de travail ou du domaine de l'ordinateur

Vous pouvez indiquer un groupe de travail ou un domaine devant s'appliquer aux ordinateurs cibles.

Vous pouvez définir des paramètres de registre de validation pour la connexion à des ordinateurs Windows 9x ou Me.

Pour spécifier le groupe de travail ou le domaine de l'ordinateur

Pour indiquer le groupe de travail ou le domaine pour les ordinateurs Windows 9x ou Me

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Appartenance à groupe de travail/domaine**.
- 2 Si vous souhaitez que l'ordinateur soit ajouté à un groupe de travail, cochez **Groupe de travail**, puis saisissez le nom du groupe de travail.
- 3 Si vous souhaitez que la connexion à l'ordinateur soit validée par un serveur de domaine, cochez **Validation de la connexion**, puis sélectionnez le nom de domaine dans la liste déroulante.
Si le domaine souhaité ne figure pas dans la liste, saisissez-le dans la zone.
- 4 Si vous souhaitez que l'ordinateur se connecte au domaine indiqué, cochez **Connecter à un domaine Windows NT/2000/XP**.

Pour indiquer le groupe de travail ou le domaine pour les ordinateurs Windows NT/2000/XP

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Appartenance à groupe de travail/domaine**.
- 2 Si vous souhaitez ajouter l'ordinateur à un groupe de travail ou à un domaine dans le cadre de la configuration, cochez **Membre de**.
- 3 Pour ajouter l'ordinateur à un groupe de travail, sélectionnez **Groupe de travail**, puis saisissez le nom du groupe.
Pour ajouter l'ordinateur à un domaine, sélectionnez **Domaine**, puis effectuez les étapes suivantes.
- 4 Cliquez dans la liste déroulante et sélectionnez le domaine voulu.
Si le domaine souhaité ne figure pas dans la liste, ajoutez-le.
Voir "[Pour ajouter un domaine à la liste](#)", page 95.
- 5 Si vous souhaitez ajouter l'ordinateur à un conteneur d'Active Directory dans le domaine, cochez **Ajouter au conteneur d'Active Directory**.
La console doit être un membre du domaine.
- 6 Indiquez le conteneur d'Active Directory de l'une des manières suivantes :
 - Entrez le chemin du conteneur, relatif au domaine.
 - Cliquez sur **Parcourir** et sélectionnez le conteneur dans la liste des conteneurs disponibles sur le domaine.
Vous devez être connecté au domaine pour rechercher un conteneur.

- 7 Si vous souhaitez conserver des ordinateurs déjà situés dans un conteneur, décochez **Déplacer les ordinateurs actuellement placés dans un conteneur**. Si cette case reste sélectionnée, tous les ordinateurs seront placés dans le conteneur indiqué.

Pour ajouter un domaine à la liste

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans la page Appartenance à groupe de travail/domaine, cliquez sur **Domaines**.
- 2 Dans la fenêtre Ajouter un domaine, cliquez sur **Parcourir**, puis sélectionnez le domaine à ajouter.
- 3 Si la console Symantec Ghost ne dispose pas d'un compte dans le domaine sélectionné, cochez **Créer un compte service de la console dans le domaine** puis, dans les champs Nom et Mot de passe, saisissez les valeurs appropriées.
- 4 Cliquez sur **OK**.
Le compte service de la console Symantec Ghost est validé sur le domaine sélectionné, puis le nouveau domaine est ajouté à la liste dans le champ Domaine.

Application d'adresses IP

Vous pouvez indiquer les adresses IP pour les ordinateurs cibles. Si vous configurez un modèle d'ensemble de configuration, vous pouvez indiquer une plage d'adresses IP. Les ordinateurs du groupe cible reçoivent des adresses qui se suivent, à partir du début de la plage.

Vous avez le choix entre DHCP et adresse IP statique. Ce choix doit correspondre au fichier image lorsque la modification de configuration fait partie de la tâche de clonage. Une adresse IP statique ne peut être appliquée à un ordinateur client que si le client dispose d'une adresse statique lorsque la tâche de configuration est exécutée. Toutefois, pour une tâche qui ne modifie que la configuration, ce paramètre doit correspondre au paramètre de l'ordinateur cible.

Remarque : vous devez vérifier que la plage d'adresses pour un modèle est cohérente avec le nombre d'ordinateurs du groupe d'ordinateurs cible. Si la plage n'est pas assez étendue, la tâche de configuration échoue.

Pour appliquer une adresse IP

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Paramètres TCP/IP**.
- 2 Indiquez si les ordinateurs cibles utilisent des adresses IP dynamiques ou statiques.
 - Pour utiliser des adresses IP dynamiques, sélectionnez **Utiliser le serveur DHCP pour obtenir une adresse IP**.
 - Pour utiliser des adresses IP statiques, sélectionnez **La machine cible a une adresse IP statique**.
Si vous utilisez des adresses IP statiques, suivez les trois prochaines étapes pour indiquer les informations d'adresse.
- 3 Si vous souhaitez affecter de nouvelles adresses IP aux ordinateurs cibles, cochez **Adresse IP**.
- 4 Si vous définissez une configuration pour un seul ordinateur, saisissez l'adresse IP.
Pour la définition d'un modèle de configuration, dans les champs De et A, saisissez la plage d'adresses IP pour un groupe d'ordinateurs.
- 5 Dans le champ Masque de sous-réseau, saisissez le masque de sous-réseau.

Paramétrage de la passerelle par défaut

Vous pouvez configurer l'adresse de passerelle par défaut.

Pour spécifier les informations de passerelle par défaut

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Passerelle par défaut**.
- 2 Cochez **Passerelle par défaut**.
- 3 Pour ajouter une adresse, cliquez sur **Ajouter**.
- 4 Dans la boîte de dialogue Adresse IP de la passerelle par défaut, saisissez l'adresse voulue.
- 5 Cliquez sur **OK**.
L'adresse est ajoutée à la liste.
- 6 Pour modifier une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Modifier** et apportez les changements voulus.
- 7 Pour supprimer une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Supprimer**.

Définition de la configuration DNS

Vous pouvez définir la configuration DNS.

Remarque : si vous appliquez des paramètres DNS à un ordinateur ou à une image Windows 9x ou Me, ces derniers doivent disposer de DNS activé pour que les paramètres prennent effet.

Pour spécifier les informations de configuration DNS

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Configuration DNS**.
- 2 Si la configuration concerne des ordinateurs Windows 9x, Me ou NT4, cochez **Appliquer le nom hôte DNS**.
- 3 Dans la zone adjacente, saisissez le nom d'hôte. Si vous définissez un modèle de configuration, vous devez inclure au moins un astérisque (*) comme caractère générique.
- 4 Cochez **Domaine DNS**, puis saisissez le nom de domaine.
- 5 Cochez **Adresses du serveur DNS**.
- 6 Pour ajouter une adresse, cliquez sur **Ajouter**.
- 7 Dans la boîte de dialogue Adresse IP du serveur DNS, saisissez l'adresse voulue.
- 8 Cliquez sur **OK**.
L'adresse est ajoutée à la liste.
- 9 Pour modifier une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Modifier** et apportez les changements voulus.
- 10 Pour supprimer une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Supprimer**.
- 11 Si nécessaire, modifiez l'ordre de la liste en cliquant sur **Déplacer vers le haut** ou **Déplacer vers le bas** pour déplacer l'adresse sélectionnée d'une position.

Configuration de l'adresse du serveur WINS

Vous pouvez configurer l'adresse du serveur Windows Internet Naming Service (WINS).

Remarque : si vous appliquez des paramètres WINS à un ordinateur ou à une image Windows 9x ou Me, ces derniers doivent disposer de WINS activé pour que les paramètres prennent effet.

Pour configurer l'adresse de serveur WINS

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Configuration WINS**.
- 2 Cochez **Serveur WINS**.
- 3 Pour ajouter une adresse, cliquez sur **Ajouter**.
- 4 Dans la boîte de dialogue Adresse IP du serveur WINS, saisissez l'adresse voulue.
- 5 Cliquez sur **OK**.

L'adresse est ajoutée à la liste.

- Pour modifier une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Modifier** et apportez les changements voulus.
- Pour supprimer une adresse de la liste, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Supprimer**.
- Si nécessaire, modifiez l'ordre de la liste en cliquant sur **Déplacer vers le haut** ou **Déplacer vers le bas** pour déplacer l'adresse sélectionnée d'une position.

Application des informations de configuration d'un client Novell NetWare

Vous pouvez indiquer les informations de connexion Novell NetWare par défaut pour les ordinateurs cibles.

Vous pouvez définir les informations de connexion Novell NetWare par défaut de l'ordinateur client. Les informations de client Novell NetWare ne peuvent être appliqués qu'aux ordinateurs clients qui exécutent le client Novell NetWare.

Le [Tableau 4-7](#) présente les versions des clients Novell NetWare pris en charge par Symantec Ghost.

Tableau 4-7 Versions des clients Novell NetWare prises en charge

SE client	Version de Novell NetWare
Windows 9x	Clients Novell NetWare version 3.2 et supérieure
Windows NT/2000/XP	Clients Novell NetWare version 4.7 et supérieure

Remarque : le client ou l'ordinateur modèle doit s'être connecté avec succès à un serveur Novell pour que les informations de configuration puissent s'appliquer. Le client Novell doit être installé avant le client Ghost.

Lors de l'exécution des tâches sur un ordinateur client Windows 2000/NT, le client ne pourra pas redémarrer s'il se trouve dans la fenêtre de connexion Novell NetWare. Il doit être connecté ou dans la fenêtre de connexion Ctrl+Alt+Suppr de Windows.

Pour spécifier les informations de client Novell NetWare

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ensemble de configuration>, dans le volet gauche, cliquez sur **Client Novell Netware**.
- 2 Cochez **Paramètres du client Novell Netware**.
- 3 Dans le champ Arborescence Netware, saisissez l'arborescence Netware.
- 4 Dans le champ Contexte Netware, saisissez le contexte Netware.
- 5 Dans le champ Serveur préféré, saisissez le serveur Novell NetWare préféré.
- 6 Indiquez le nom d'utilisateur Novell.
 - Si vous souhaitez utiliser le nom d'utilisateur en cours, cochez **Utiliser le paramètre Username actuel pour le nom d'utilisateur Novell**.
Le nom d'utilisateur actuel est défini dans la propriété Nom utilisateur de l'ensemble de configuration.
Voir "[Spécification d'un nom d'utilisateur](#)", page 92.
 - Si vous souhaitez utiliser un autre nom, décochez l'option et saisissez le nom d'utilisateur Novell.
Sur les ordinateurs Windows NT/2000/XP, le nom d'utilisateur local de connexion Novell est défini sur le nom d'utilisateur saisi dans la fenêtre Nom utilisateur.

Création de tâches

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [A propos des tâches](#)
- [Configuration de tâches de création d'images](#)
- [Définition de tâches](#)
- [Affichage des détails des tâches](#)
- [Déploiement des paquets AutoInstall](#)

A propos des tâches

Une tâche est un ensemble d'instructions effectuées par la console Symantec Ghost. Vous pouvez créer une tâche pour effectuer l'une des actions suivantes sur des ordinateurs clients :

- Créer un fichier image
- Restaurer un fichier image
- Appliquer des paramètres de configuration
- Appliquer des fichiers de données utilisateur et des paramètres de registre
- Charger des paquets AutoInstall

Vous pouvez lancer une tâche depuis le serveur de la console ou un ordinateur client.

Pour exécuter correctement une tâche de la console Symantec Ghost, installez le logiciel client Symantec Ghost sur chaque ordinateur client.

Création et exécution d'une tâche de la console

La console Symantec Ghost vous permet de gérer toutes vos tâches de clonage. La création et de l'exécution de ces tâches impliquent plusieurs étapes.

Pour créer et exécuter une tâche de la console

- 1 Installez le logiciel client de la console sur tous les ordinateurs clients.
- 2 Regroupez les ordinateurs clients de la console pour créer un ensemble spécifique d'ordinateurs cibles qui recevront la tâche.
Voir "[Configuration de groupes d'ordinateurs](#)", page 70.
- 3 Créez la tâche et définissez les étapes correspondantes.
Voir "[Définition de tâches](#)", page 114.
- 4 Exécutez la tâche sur un ordinateur ou un groupe d'ordinateurs.
Voir "[Exécution de tâches](#)", page 141.
- 5 Examinez le contenu du journal des tâches pour vérifier l'état des tâches exécutées.
Voir "[Pour afficher le journal des tâches](#)", page 244.

Déploiement local des ressources de la console

Les ressources de la console sont normalement stockées sur son serveur Symantec Ghost et transférées vers les ordinateurs clients lorsqu'elles sont utilisées par une tâche. Vous pouvez toutefois stocker localement des fichiers image, des paquets utilisateurs et des paquets AI sur les ordinateurs clients. Ces ressources constituent généralement des fichiers volumineux et leur stockage sur les ordinateurs clients diminue la charge sur le réseau lors de leur utilisation dans une tâche. Si vous effectuez, par exemple, une tâche de clonage pour charger un fichier image vers un groupe d'ordinateurs, il est plus efficace de stocker le fichier image localement sur chaque ordinateur. Si le fichier image est stocké sur le serveur de la console, il faut le transférer via le réseau vers chaque ordinateur du groupe lors de l'exécution de la tâche.

Lorsque vous créez un fichier image ou un paquet utilisateur, vous pouvez choisir de stocker le fichier localement sur l'ordinateur client ou opter pour l'emplacement par défaut sur le serveur de la console.

Remarque : si vous stockez un paquet utilisateur localement sur un ordinateur client, il n'apparaît pas sur la console Symantec Ghost et il est impossible d'y accéder à partir de cette dernière. Vous devez connaître le nom du paquet utilisateur ainsi que son emplacement sur l'ordinateur client pour pouvoir l'utiliser pour une tâche.

Lorsque vous restaurez les paramètres utilisateur d'un paquet utilisateur local, ce paquet est automatiquement conservé par chaque ordinateur client. Pour le supprimer, vous devez l'effacer manuellement.

Lorsque vous restaurez un ordinateur client à partir d'un fichier image, vous avez la possibilité de conserver les fichiers sélectionnés. Par défaut, tous les fichiers de l'ordinateur client sont écrasés. Vous pouvez choisir les fichiers à conserver et indiquer la partition dans laquelle ils seront stockés. Cette opération peut être nécessaire pour conserver un paquet utilisateur ou d'autres ressources stockées sur l'ordinateur client.

Configuration de tâches de création d'images

Au cours d'une tâche de création d'image, la console Symantec Ghost crée un fichier image d'un ordinateur client. Les tâches de création d'image peuvent être créées, copiées, modifiées et réutilisées si nécessaire.

Pour créer un fichier image d'un ordinateur

- 1 Configurez l'ordinateur modèle.
Voir "[Création d'un ordinateur modèle](#)", page 103.
- 2 Créez la définition d'image.
Voir "[Création de définitions d'images](#)", page 105.
- 3 Créez la tâche de création d'image.
Voir "[Création d'une tâche de création d'image](#)", page 108.
- 4 Exécutez la tâche de création d'image.
Voir "[Exécution de tâches](#)", page 141.

Création d'un ordinateur modèle

Un ordinateur modèle est utilisé comme modèle pour les ordinateurs clients. Il s'agit de la première étape de création d'une image modèle Symantec Ghost. Configurez un ordinateur avec Windows et tous ses gestionnaires installés et configurés de la manière dont vous souhaitez configurer tous vos ordinateurs. Si les ordinateurs doivent être contrôlés depuis la console Symantec Ghost, installez l'exécutable du client de console sur l'ordinateur modèle.

Si vous créez un ordinateur modèle pour Windows NT, 2000 ou XP, consultez l'article *Introduction to cloning a Windows NT, Windows 2000, or Windows XP computer* de la base de connaissances.

<http://service1.symantec.com/support/ghost.nsf/docid/1999070716282425>

Il se peut que vous deviez créer un ordinateur modèle pour chaque configuration matérielle spécifique. Par exemple, si certains ordinateurs sont équipés de cartes réseau ou vidéo différentes, vous devez avoir des images séparées. Toutefois, sur les ordinateurs Windows 2000/XP, Microsoft Sysprep peut vous aider à créer une image de modèle générique pour différentes configurations matérielles.

A propos des définitions d'images

Les définitions d'images contiennent les informations détaillées sur les fichiers image créés par Symantec Ghost. Chaque définition d'image pointe vers un fichier image stocké sur le serveur de la console Symantec Ghost ou sur un ordinateur client. La définition d'image vous permet d'accéder au fichier image et de le gérer par l'intermédiaire de la console Symantec Ghost et de l'utiliser lors d'une tâche de clonage.

Vous devez fournir une définition d'image pour chaque tâche de création d'image. Vous pouvez effectuer cette opération avant la création de la tâche, en créant une définition d'image sans fichier image associé ou dans le cadre du processus de création de tâche. La tâche de création d'image crée un nouveau fichier image et le stocke, comme prévu, dans la définition d'image.

Vous pouvez également créer de nouvelles définitions d'images pour des fichiers image existants. Il se peut, par exemple, que vous possédiez des fichiers image créés à un autre emplacement et chargés manuellement sur le serveur de console Symantec Ghost. Pour ajouter ces fichiers image aux ressources de la console et les utiliser dans des tâches de restauration, vous devez créer les définitions d'images correspondantes.

Lorsqu'une définition d'image est associée à un fichier image, elle contient les informations suivantes :

- Nom et emplacement du fichier image
- Etat du fichier image
- Détails du fichier image :
 - Numéro de partition
 - Type
 - Taille initiale des partitions
 - Taille des données
- Description du fichier image

Lorsqu'un fichier image n'est pas associé à une définition d'image ou lorsqu'un fichier image est stocké sur un ordinateur client, il ne contient que le nom et l'emplacement du fichier image. Il s'agit de l'emplacement de stockage du fichier image lorsque la définition d'image est utilisée pour une tâche de création d'image.

Création de définitions d'images

Vous pouvez créer des définitions pour de nouvelles images, avant la création du fichier image à proprement parler. Cette opération doit être effectuée avant l'exécution d'une tâche de création d'image. Vous pouvez également créer des définitions d'images pour des fichiers image existant déjà sur le serveur de la console Symantec Ghost. Il se peut, par exemple, que vous possédiez des fichiers image créés à un autre emplacement et chargés manuellement sur le serveur de console Symantec Ghost.

Pour créer une définition d'image

Pour créer une nouvelle définition d'image

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Images**, puis sélectionnez le dossier de stockage de la nouvelle définition d'image.
- 3 Dans le volet Images, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis sélectionnez **Nouvelle image**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Image**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle image, dans le champ Nom, saisissez le nom de la nouvelle image.
Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier.
- 5 Pour stocker le fichier image sur les ordinateurs clients, cochez **L'image se trouve sur la machine cliente** et précisez l'emplacement du fichier image.
Voir "[Pour définir l'emplacement du fichier image sur un ordinateur client](#)", page 106.
Si vous voulez stocker le fichier image sur le serveur de console Symantec Ghost ou si vous créez la définition d'un fichier image déjà stocké sur le serveur de la console Symantec Ghost, ne cochez pas cette option, mais indiquez l'emplacement du fichier image.
Voir "[Pour définir l'emplacement du fichier image sur le serveur de console Symantec Ghost](#)", page 106.
- 6 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle définition d'image est ajoutée au dossier Images.

Pour définir l'emplacement du fichier image sur un ordinateur client

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle image, sous Emplacement, cliquez sur **Modifier**.
- 2 Dans la fenêtre Chemin d'accès au fichier image sur le client, sous Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 3 Dans le champ Chemin, saisissez le chemin d'accès et le nom du fichier image.
Il n'est pas nécessaire d'inclure l'extension .gho. Elle sera ajoutée automatiquement au nom de fichier lorsque vous enregistrerez la définition d'image.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Si vous utilisez la définition d'image lors d'une tâche de création d'image, un nouveau fichier image sera créé et stocké, avec son nom et son emplacement, sur l'ordinateur client.

Si vous utilisez cette définition d'image pour une tâche de clonage, la tâche recherche un fichier image sur chaque ordinateur client, en fonction du nom et de l'emplacement indiqués. La console Symantec Ghost ne valide pas le chemin d'accès lorsque vous créez une définition d'image ; vous devez donc vous assurer que les noms et emplacements des fichiers image sont corrects.

Pour définir l'emplacement du fichier image sur le serveur de console Symantec Ghost

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle image, sous Emplacement, cliquez sur **Parcourir**, puis effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Si vous créez la définition d'un nouveau fichier image, sélectionnez le dossier dans lequel vous souhaitez stocker le fichier image, puis saisissez le nom de fichier.
Il n'est pas nécessaire d'inclure l'extension .gho. Elle sera ajoutée automatiquement au nom de fichier lorsque vous enregistrerez la définition d'image.
 - Si vous créez la définition d'un fichier image déjà sauvegardé dans le serveur de la console Symantec Ghost, sélectionnez le fichier image. Les informations sur le fichier apparaissent dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle image.
- 2 Si vous avez sélectionné un fichier image sur le serveur de la console Symantec Ghost, vous pouvez modifier la description du fichier image. Vous ne pouvez pas changer d'autres détails.

Gestion de définitions d'images

Le dossier Images contient les définitions d'images que vous avez créées et qui sont à votre disposition pour les tâches de récupération. La console propose des options standard qui vous permettent d'organiser ces définitions d'images à votre guise. Ces options vous permettent de configurer la structure du dossier et, le cas échéant, d'en déplacer certains éléments. Vous pouvez également renommer des éléments et supprimer ceux dont vous n'avez pas besoin.

Voir "[Gestion des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 62.

Remarque : une définition d'image ne peut pas être supprimée si elle fait partie de la définition d'une tâche.

Si vous supprimez une définition d'image, vous la supprimez seulement de la console. Le fichier image n'est pas affecté.

Affichage des fichiers image

Vous pouvez afficher les détails sur l'image associée à chaque définition d'image.

Pour afficher les détails de l'image

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Images**, puis sélectionnez le dossier contenant la définition d'image que vous voulez afficher.
- 3 Dans le volet Images, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la définition d'image.
 - Cliquez avec le bouton droit sur le fichier, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la définition d'image, puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Fichier.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'image>, consultez les propriétés de l'image.
Elles comprennent l'état de l'image ainsi que le type et la taille de chaque partition.
- 5 Pour afficher les informations détaillées sur le fichier image, cliquez sur **Lancer Ghost Explorer**.
Pour plus d'informations sur Ghost Explorer, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Création d'une tâche de création d'image

Une tâche de création d'image est appliquée à l'ordinateur modèle et inclut la définition du fichier image à créer. Lorsque vous créez une tâche de création d'image, vous devez sélectionner l'ordinateur dont vous souhaitez créer l'image, indiquer la définition d'image correspondante et éventuellement définir les paramètres réseau et Sysprep.

Vous pouvez générer un fichier image sans sauvegarder la tâche de création d'image dans la console Symantec Ghost. La procédure est identique à celle de création d'une tâche de création d'image, à ceci près que vous exécutez la tâche immédiatement pour générer le fichier image à partir de l'ordinateur cible.

Pour créer une tâche de création d'image

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier dans lequel la nouvelle tâche de création d'image sera stockée.
- 3 Dans le volet Tâches, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis sélectionnez **Nouvelle tâche de création d'image**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Tâche de création d'image**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle tâche, sélectionnez **Créer définition de tâche**.
Si vous souhaitez uniquement générer un fichier image sans sauvegarder la tâche de création d'image pour une utilisation ultérieure, sélectionnez **Exécuter immédiatement**.
- 5 Dans le champ adjacent, saisissez le nom de la nouvelle tâche de création d'image.

Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier. Cette étape ne s'applique pas si vous ne sauvegardez pas la tâche de création d'image.

- 6 Définissez les propriétés de création d'image dans chaque onglet :
 - Général
Indique les propriétés générales, telles que le nom de la tâche, le lecteur et la partition de l'ordinateur source.
Voir "[Définition des propriétés générales d'une tâche de création d'image](#)", page 109.
 - Réseau
Définit le mode de transfert de données et les limites de débit de données afin d'optimiser le transfert des fichiers image sur le réseau.
Voir "[Définition des propriétés de réseau](#)", page 112.
 - Sysprep
Facilite la restauration des fichiers image sur des ordinateurs dont les configurations matérielles sont différentes.
Pour plus d'informations sur Sysprep, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 7 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle tâche de création d'image est ajoutée au dossier Tâches.

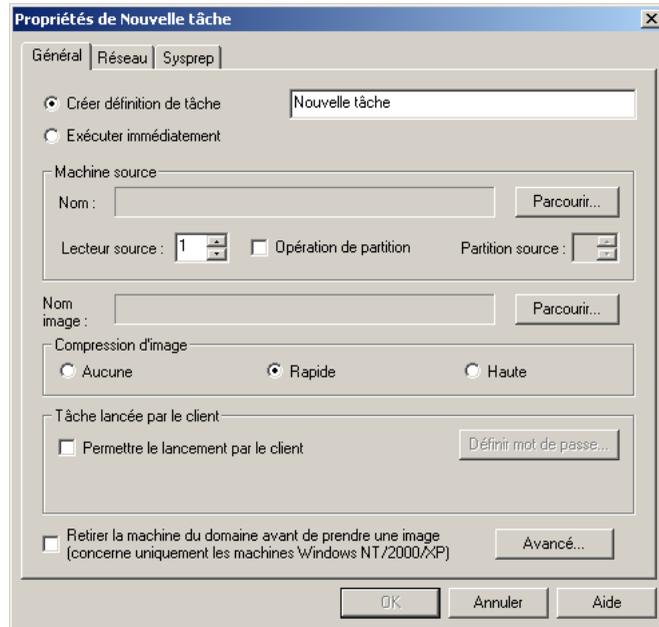
Remarque : si vous avez sélectionné Exécuter immédiatement, la tâche n'est pas sauvegardée mais exécutée immédiatement. Le volet inférieur (volet Tâche active) de la console indique l'état d'avancement de la tâche.

Définition des propriétés générales d'une tâche de création d'image

Les propriétés générales de la tâche de création d'image comprennent le nom de la tâche, le lecteur et la partition de l'ordinateur source. Vous pouvez modifier ces propriétés ultérieurement si nécessaire.

Pour définir les propriétés générales d'une tâche de création d'image

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de < Nom de la tâche >, dans l'onglet Général, saisissez le nom de la tâche de création d'image dans le champ situé en haut à droite.
Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier.



- 2 Sous Machine source, cliquez sur **Parcourir**, puis, dans la hiérarchie d'ordinateurs clients, sélectionnez l'ordinateur dont vous souhaitez créer l'image et cliquez sur **OK**.
- 3 Dans le champ Lecteur source, saisissez un numéro de lecteur, si nécessaire.
- 4 Si vous souhaitez extraire l'image d'une partition spécifique de l'ordinateur cible, cochez **Opération de partition**, puis saisissez le numéro de la partition source dans le champ Partition source.
- 5 Sous Nom de l'image, cliquez sur **Parcourir**, puis, dans la hiérarchie des définitions d'images, sélectionnez la définition d'image que vous souhaitez utiliser et cliquez sur **OK**.
Si la définition d'image n'existe pas encore, vous pouvez la créer. Pour ce faire, sélectionnez le dossier Images, puis cliquez sur **Nouveau** afin d'ouvrir la fenêtre Propriétés de la nouvelle image.
Voir "[Création de définitions d'images](#)", page 105.

6 Dans le champ Compression d'image, sélectionnez le niveau de compression que vous voulez utiliser :

- Aucune
- Rapide
- Haute

La valeur par défaut est Rapide.

Voir "[Fichiers image et compression](#)", page 298.

7 Si vous souhaitez exécuter la tâche à partir de l'ordinateur client, cochez **Permettre le lancement par le client**.

8 Définissez le mot de passe d'autorisation que le client doit entrer pour exécuter la tâche. Pour ce faire, cliquez sur **Définir le mot de passe** et saisissez un mot de passe adéquat.

L'utilisateur de l'ordinateur client est invité à entrer ce mot de passe lorsqu'il tente d'exécuter une tâche.

Voir "[Lancement d'une tâche depuis un ordinateur client](#)", page 146.

9 Si nécessaire, cochez **Retirer la machine du domaine avant de prendre une image**.

Vous devez retirer l'ordinateur du domaine si vous avez l'intention de déployer le fichier image vers plusieurs ordinateurs. Cela est inutile si vous utilisez Sysprep car Sysprep le fait automatiquement.

10 Si vous voulez ajouter des options à la tâche de création d'image à partir de la ligne de commande, cliquez sur **Avancé**.

Dans la fenêtre Options Ghost avancées, ajoutez les informations nécessaires.

- Dans la case Options supplémentaires de la ligne de commande Ghost, saisissez les options de la ligne de commande que vous souhaitez utiliser.
- Si vous souhaitez inclure la partition d'amorçage Ghost dans l'image, cochez Inclure la partition d'amorçage Ghost.
Cela n'est pas conseillé et vous ne devez y avoir recours qu'en cas d'absolue nécessité.

Voir "[Pour ajouter des fonctions avancées pour le clonage](#)", page 124.

Définition des propriétés de réseau

Vous pouvez définir le mode de transfert de données et les limites de débit de données selon vos besoins. Vous pouvez modifier ces paramètres globalement, pour une session de multidiffusion et pour une tâche.

Voir "[Optimisation du transfert de données sur le réseau](#)", page 112.

Vous pouvez inclure des ordinateurs cibles qui sont éteints au moment de l'exécution de la tâche. Cette option s'applique uniquement aux ordinateurs qui prennent en charge la fonction d'éveil par le réseau (WOL).

Voir "[Eveil par le réseau \(Wake On Lan - WOL\)](#)", page 114.

Optimisation du transfert de données sur le réseau

Vous pouvez définir le mode de transfert de données pour optimiser l'utilisation de la configuration matérielle de votre réseau. En associant ce paramètre aux limites de bande passante du réseau, vous pouvez optimiser la manière dont les fichiers image sont transférés sur votre réseau. Les paramètres sélectionnés pour une tâche se substituent aux paramètres par défaut de la console Symantec Ghost et du sous-réseau.

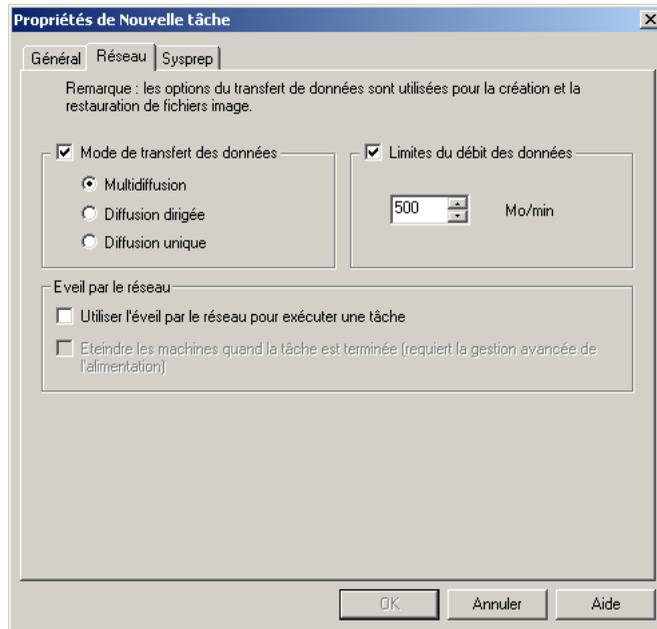
Voir "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.

Voir "[Définition des propriétés d'un sous-ensemble](#)", page 75.

Pour plus d'informations, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour définir le mode de transfert de données et les limites de bande passante du réseau

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, sélectionnez l'onglet Réseau.



- 2 Pour définir le mode de transfert de données de la tâche, sélectionnez **Mode de transfert des données**, puis sélectionnez l'option appropriée :
 - Multidiffusion
 - Diffusion dirigée
 - Diffusion unique
- 3 Pour définir le débit maximum entre l'ordinateur client et le serveur de la console, cochez **Limite du débit de données** puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.

Eveil par le réseau (Wake On Lan - WOL)

Vous pouvez définir les propriétés d'éveil par le réseau pour inclure les ordinateurs qui sont arrêtés lorsque la tâche est exécutée. Cette option s'applique uniquement aux ordinateurs qui prennent en charge la fonction d'éveil par le réseau. Les ordinateurs doivent répondre aux spécifications suivantes :

- La carte mère doit prendre en charge la fonction d'éveil par le réseau.
- La carte NIC doit prendre en charge la fonction d'éveil par le réseau.
- Un câble doit connecter le port WOL de la carte mère au port WOL de la carte NIC.
- La fonction d'éveil par le réseau doit être activée dans la gestion de l'alimentation BIOS.
- Le voyant de connexion situé à l'arrière de la carte NIC doit être allumé lorsque l'ordinateur est hors tension.

Pour activer la fonction d'éveil par le réseau

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Réseau, cliquez sur **Utiliser l'éveil par le réseau pour exécuter une tâche**.
- 2 Si vous souhaitez éteindre les ordinateurs qui ont été démarrés une fois la tâche exécutée, cochez **Eteindre les machines quand la tâche est terminée**.

Définition de tâches

Une tâche est un ensemble d'instructions exécutées par la console Symantec Ghost, appliquées à un ou plusieurs ordinateurs clients. Une tâche peut comprendre une ou plusieurs étapes.

Le [Tableau 5-1](#) répertorie les étapes des tâches disponibles.

Tableau 5-1 Etapes des tâches

Etape d'une tâche	Description
Cloner	Restaure un fichier image donné sur un ordinateur client ou sur un groupe d'ordinateurs. Voir " Définition des propriétés de clonage ", page 118.
Configuration	Applique les paramètres de configuration spécifiés aux ordinateurs clients. Voir " Définition des propriétés de configuration ", page 125.

Tableau 5-1 Etapes des tâches

Etape d'une tâche	Description
Actualiser la configuration	Lit la configuration de l'ordinateur client et met à jour les paramètres de configuration par défaut de la console. Il n'y a aucune propriété à définir.
Actualiser l'inventaire	Rassemble les informations d'inventaire des ordinateurs clients et met à jour la base de données de l'inventaire sur le serveur de la console. Il n'y a aucune propriété à définir.
Déplacement d'utilisateur : Créer	Capture les paramètres utilisateur des ordinateurs clients et les stocke dans des paquets utilisateur. Voir " Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer ", page 180.
Déplacement d'utilisateur : Restaurer	Restaure les paramètres utilisateur des paquets utilisateur sur les ordinateurs clients. Voir " Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer ", page 186.
Déploiement de paquets AI	Liste les paquets AutoInstall à installer ou à désinstaller des ordinateurs clients et vous permet de définir l'action à entreprendre en cas d'échec du déploiement. Voir " Paramétrage d'une tâche de déploiement de paquet AI ", page 137.
Transférer des fichiers	Liste les fichiers à copier sur les ordinateurs clients. Voir " Définition des propriétés de transfert de fichier ", page 127.
Exécuter commande	Exécute les commandes spécifiées sur les ordinateurs clients. Voir " Ajout de commandes ", page 129.

Création d'une tâche

Vous pouvez créer de nouvelles tâches et les paramétrer en fonction de vos besoins. Les définitions des tâches sont stockées dans la console Symantec Ghost et peuvent être gérées de la même façon que ses ressources.

Une tâche inclut toujours les éléments suivants :

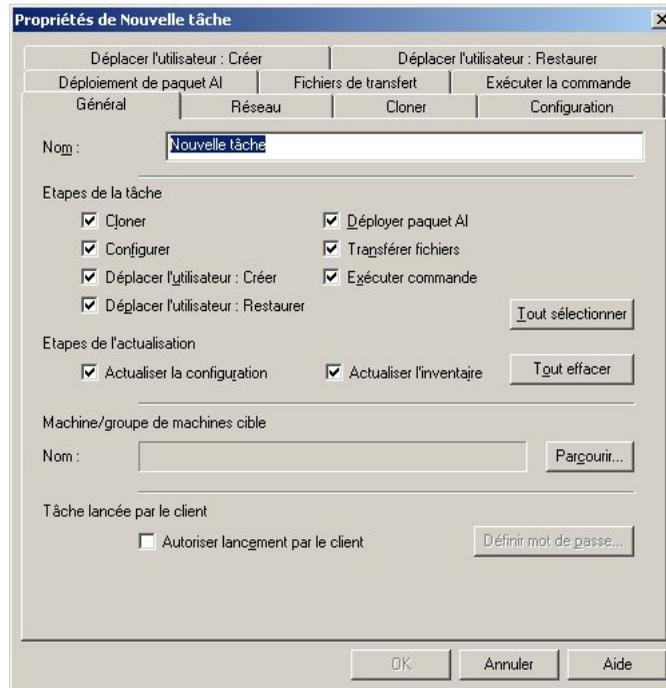
- Propriétés générales indiquant le nom de la tâche, les étapes à inclure et les ordinateurs cibles.
La cible de la tâche peut être un ordinateur unique, un groupe de machines ou un groupe de machines dynamiques (c'est-à-dire un groupe d'ordinateurs possédant des propriétés spécifiques, telles qu'une certaine quantité d'espace disque disponible).
Voir "[Configuration de groupes d'ordinateurs](#)", page 70.
Voir "[Configuration des groupes de machines dynamiques](#)", page 239.
Voir "[Pour créer une tâche](#)", page 116.
- Propriétés réseau indiquant le mode de transfert de données et les limites de débit de données de la tâche.
Voir "[Définition des propriétés de réseau](#)", page 112.

Les autres étapes de la tâche sont facultatives. Vous pouvez choisir les étapes à exécuter pour chaque tâche et les paramétrer en fonction de vos besoins.

Pour créer une tâche

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier dans lequel la nouvelle tâche sera stockée.
- 3 Dans le volet droit, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis sélectionnez **Nouvelle tâche**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Tâche**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés de la nouvelle tâche, dans l'onglet Général, saisissez le nom de la nouvelle tâche dans le champ Nom. Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier.



- 5 Sous Etapes de la tâche, cochez les étapes que vous voulez inclure dans cette tâche. Vous devez inclure au moins une étape dans chaque tâche. Lorsque vous décochez une étape, l'onglet correspondant est masqué. Seuls les onglets applicables aux étapes sélectionnées s'affichent.
- 6 Sous Etapes de l'actualisation, cochez les étapes que vous voulez inclure dans cette tâche. Aucun onglet n'est associé à ces étapes puisque vous n'avez pas à définir de propriété.
- 7 Dans le champ Machine/groupe de machines cible, cliquez sur **Parcourir**, sélectionnez l'ordinateur, le groupe de machines ou le groupe de machines dynamiques auquel vous souhaitez appliquer la tâche, puis cliquez sur **OK**.
- 8 Si vous souhaitez exécuter la tâche à partir de l'ordinateur client, cochez **Autoriser lancement par le client** sous Tâche lancée par le client.

- 9 Cliquez sur **Définir le mot de passe**, puis, dans le champ Nouveau mot de passe, saisissez le mot de passe d'autorisation que le client doit entrer pour exécuter la tâche.
L'utilisateur de l'ordinateur client est invité à entrer ce mot de passe lorsqu'il tente d'exécuter une tâche.
Voir "[Lancement d'une tâche depuis un ordinateur client](#)", page 146.
- 10 Si vous souhaitez annuler les propriétés réseau par défaut de cette tâche, définissez les paramètres appropriés dans l'onglet Réseau.
Voir "[Définition des propriétés de réseau](#)", page 112.
- 11 Dans les onglets restants, définissez les propriétés de chaque étape que vous avez incluse dans la tâche.
Pour connaître la liste des onglets et savoir où trouver leur description complète, consultez le [Tableau 5-1](#).
Vous ne pouvez pas cliquer sur le bouton OK tant que vous n'avez pas fourni toutes les informations demandées à chaque étape.
- 12 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle tâche est ajoutée au dossier Tâches et peut être utilisée.

Remarque : si la cible de la tâche est un groupe de machines dynamiques, l'icône de la tâche comporte un petit triangle en haut à gauche.

Définition des propriétés de clonage

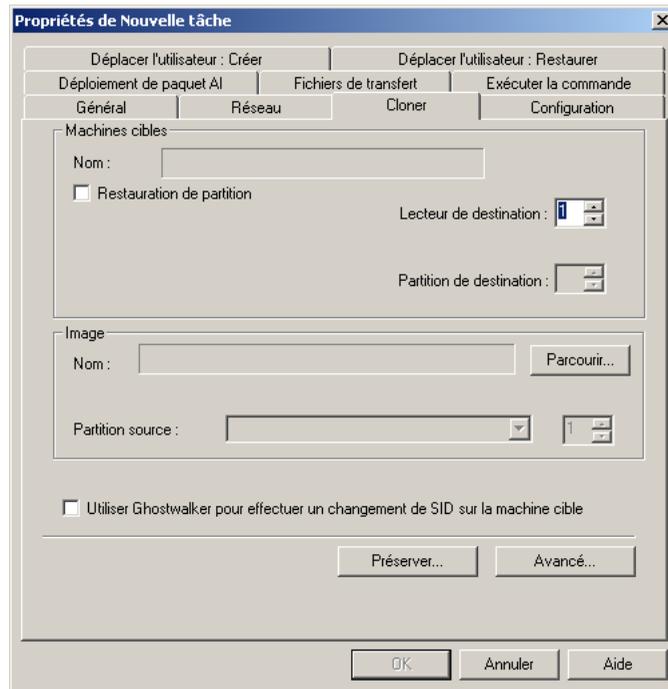
L'étape de clonage vous permet de restaurer les fichiers image sur les ordinateurs clients. Vous pouvez restaurer un fichier image sur un ordinateur donné ou bien restaurer la même image sur tous les ordinateurs d'un groupe. Si vous avez sauvegardé un fichier image localement sur chacun des ordinateurs cibles en utilisant le même nom et le même emplacement, vous pouvez les restaurer simultanément au cours de la même tâche.

Voir "[Déploiement local des ressources de la console](#)", page 102.

Remarque : lorsque vous restaurez la même image deux ordinateurs ou plus, ils ont tous le même nom, c'est-à-dire celui de l'ordinateur modèle. Pour éviter cela, vous devez inclure une étape de configuration dans la tâche afin de changer le nom de chaque ordinateur. A cet effet, vous devez utiliser un ensemble de configuration modèle.

Pour définir les propriétés de clonage

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, sélectionnez l'onglet Cloner.



- 2 Dans le champ Lecteur de destination, saisissez un numéro de lecteur, si nécessaire.
- 3 Si vous souhaitez restaurer une seule partition d'un fichier image dans une partition spécifique des ordinateurs cibles, cochez **Restauration de partition**, puis saisissez un numéro de partition de destination.
- 4 Sous Image, cliquez sur **Parcourir**, puis sélectionnez l'image que vous voulez restaurer et cliquez sur **OK**.
Si la définition d'image n'existe pas encore, vous pouvez la créer. Pour ce faire, sélectionnez le dossier Images, puis cliquez sur **Nouveau** afin d'ouvrir la fenêtre Propriétés de la nouvelle image.
Voir "[Création de définitions d'images](#)", page 105.
- 5 Si vous voulez restaurer une seule partition d'un fichier image, sélectionnez la partition appropriée dans la liste déroulante située sous Partition source. Si le fichier image n'existe pas encore, aucune partition n'est définie. Vous pouvez saisir à la place un numéro de partition source.

- 6 Si vous êtes en train de cloner un système d'exploitation Windows NT/2000/XP, vous pouvez modifier le SID sur chacun de vos ordinateurs cibles à l'aide de Symantec Ghost Walker. A cet effet, cochez **Utiliser Ghostwalker pour effectuer un changement de SID sur la machine cible**.
Pour plus d'informations sur Symantec Ghost Walker, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 7 Si vous voulez conserver certains fichiers sur les ordinateurs cibles, définissez les options de conservation de fichiers.
Voir "[Conservation des fichiers et dossiers sur les ordinateurs clients](#)", page 120.
- 8 Si vous voulez ajouter d'autres options avancées à la tâche en utilisant la ligne de commande, paramétrez les options de fonctions avancées.
Voir "[Ajout de fonctions avancées pour le clonage](#)", page 123.

Conservation des fichiers et dossiers sur les ordinateurs clients

Par défaut, la restauration d'un fichier image remplace tout fichier de la partition de destination de l'ordinateur client, à l'exception du fichier image stocké localement.

Au cours d'une tâche de restauration, vous pouvez écraser le fichier image ou conserver les fichiers et dossiers que vous voulez garder dans la partition de destination de l'ordinateur client.

Le [Tableau 5-2](#) fournit quelques exemples d'utilisation de cette fonction :

Tableau 5-2 Exemples de conservation de fichiers

Méthode	Description
Conservez les dossiers et fichiers de données de l'ordinateur client.	Vous pouvez sélectionner des dossiers et fichiers de données d'une partition, que l'opération de restauration écrase, mais tous les fichiers sont conservés dans une partition unique. Si nécessaire, spécifiez un nom et un chemin de destination pour chaque fichier ou dossier afin d'éviter des confusions lors de la conservation des fichiers et dossiers de différentes partitions.
Stockez le fichier image localement.	Si vous effectuez une opération de clonage d'un fichier image stocké localement, vous pouvez conserver le fichier image.
Créez et restaurez un paquet utilisateur dans une même tâche.	Si vous incluez une étape Déplacement d'utilisateur : Créer, une étape de clonage et une étape Déplacement d'utilisateur : Restaurer dans une tâche et que vous stockez le paquet utilisateur localement, vous devez conserver le paquet utilisateur pendant l'étape de clonage. Procédez de la même façon que pour la conservation d'autres fichiers de données sur l'ordinateur client. Vous devez indiquer le chemin d'accès et le nom du fichier utilisateur à conserver. Lorsque vous exécutez la tâche, le paquet utilisateur est créé et sauvegardé sur l'ordinateur client. La tâche conserve ensuite le paquet utilisateur lors de la restauration du client avec un fichier image. Enfin, les paramètres Déplacement d'utilisateur sont restaurés sur l'ordinateur client.

Les fichiers restaurés à partir de l'image sous le même nom et au même emplacement que les fichiers conservés sont écrasés par ces derniers. Pour éviter cela, vous pouvez renommer les fichiers lorsque vous décidez de les conserver.

Vous pouvez également demander la conservation de fichiers en utilisant les options de la ligne de commande.

Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour conserver les fichiers et dossiers sur les ordinateurs clients

Pour définir les options de conservation de fichiers

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Cloner, cliquez sur **Préserver**.
- 2 Si vous effectuez la restauration à partir d'un fichier image déployé localement, celui-ci est conservé par défaut. Pour l'écraser, décochez **Préserver le fichier image**.
Si vous souhaitez déplacer ou renommer le fichier image, vous devez l'ajouter à la liste des fichiers à conserver.
Voir "[Pour ajouter un fichier à la liste](#)", page 122.
- 3 Indiquez les fichiers et dossiers que vous souhaitez conserver en les ajoutant à la liste.
Voir "[Pour ajouter un fichier à la liste](#)", page 122.
- 4 S'il vous faut supprimer un fichier ou un dossier de la liste, sélectionnez-le et cliquez sur **Supprimer**.
- 5 Dans la fenêtre Options de préservation des fichiers, dans le champ Partition de préservation, saisissez le numéro de la partition dans laquelle vous voulez stocker les fichiers et dossiers mentionnés.
Les fichiers et dossiers conservés sont stockés dans la partition choisie après l'opération de restauration.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Pour ajouter un fichier à la liste

- 1 Dans la fenêtre Options de préservation des fichiers, cliquez sur **Ajouter**.
- 2 Dans la fenêtre Ajouter un fichier à préserver, sous Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 3 Dans le champ Chemin, saisissez le chemin d'accès et le nom du fichier ou du dossier à conserver.

- 4 Indiquez l'action à entreprendre si le fichier sélectionné n'existe pas à l'emplacement indiqué sur l'ordinateur client.
 - Pour arrêter la tâche, cochez **Echec si chemin inexistant**.
Vous pouvez sélectionner cette option pour des fichiers importants, afin que la tâche ne s'exécute pas s'ils ne sont pas conservés.
 - Pour ignorer le fichier manquant et continuer, ne cochez pas cette option.
Les fichiers manquants ignorés ne sont pas conservés.
- 5 Si vous souhaitez stocker le fichier à un emplacement différent ou sous un autre nom, saisissez le chemin d'accès et le nom de fichier dans la case Renommer.
Si vous conservez des fichiers provenant de plusieurs partitions sources, vous pouvez modifier le nom et le chemin d'accès de chaque fichier. Cela peut être utile afin d'éviter toute confusion ou tout écrasement de fichiers restaurés à partir d'une image.
Si vous ne cochez pas cette case, le fichier sera conservé sous son nom et son chemin d'accès d'origine.
- 6 Cliquez sur **OK**.
Les informations détaillées sur le nom de fichier et le chemin d'accès sont ajoutées à la liste.

Ajout de fonctions avancées pour le clonage

Vous pouvez définir plus d'options pour la tâche de clonage en utilisant les options de ligne de commande. Vous pouvez également décider d'écraser la partition d'amorçage Ghost si l'ordinateur client en comporte une et que vous n'en avez plus besoin.

Les options de la ligne de commande utilisables pour la conservation des fichiers sont les suivantes :

- -preserve
- -preserveifexists
- -preservedest
- -preservedimagedeleteafterclone
- -unpreserveimage
- -recover
- -rfile

Les quatre premières options copient la fonction de la fenêtre Options de préservation des fichiers.

Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Avertissement : la syntaxe de votre commande n'est pas vérifiée lors de l'exécution de la tâche. Vous devez vérifier soigneusement ces instructions afin d'éviter un blocage ou des erreurs, dont les conséquences pourraient être graves.

Pour ajouter des fonctions avancées pour le clonage

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Cloner, cliquez sur **Avancé**.
- 2 Dans la fenêtre Options Ghost avancées, dans la case Options supplémentaires pour la ligne de commande Ghost, saisissez les commandes supplémentaires.
Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 3 Si vous voulez écraser la partition d'amorçage DOS Symantec Ghost sur l'ordinateur client, cochez **Remplacer la partition d'amorçage Ghost**.
Si l'image que vous restaurez contient une partition d'amorçage DOS Symantec Ghost, cette option est toujours cochée. La partition de l'image doit écraser la partition correspondante de l'ordinateur client.
Si l'image ne contient pas de partition d'amorçage DOS Symantec Ghost, vous pouvez sélectionner cette option pour supprimer la partition d'amorçage Ghost de l'ordinateur client.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Définition des propriétés de configuration

L'étape de configuration vous permet d'appliquer les paramètres de configuration aux ordinateurs clients.

Il existe trois façons de procéder :

- Les configurations par défaut peuvent être appliquées à chaque ordinateur. Les paramètres de configuration par défaut sont lus sur chaque ordinateur lors de sa première connexion à la console Symantec Ghost. Vous pouvez les afficher et les modifier dans la fenêtre Propriétés de l'ordinateur. Voir "[Gestion des paramètres de configuration client par défaut](#)", page 80.
- Une configuration modèle peut être appliquée à chaque ordinateur d'un groupe. Les mêmes paramètres de configuration sont alors appliqués à chaque ordinateur du groupe cible. Tout paramétrage spécifique à l'ordinateur, tel que le nom de l'ordinateur ou l'adresse IP, est automatiquement adapté afin qu'il soit unique.
- Une configuration personnalisée peut être appliquée à chaque ordinateur. Les paramètres de configuration sont alors appliqués à chaque ordinateur du groupe cible. Vous pouvez choisir les paramètres de configuration à appliquer à chaque ordinateur. Si la cible de la tâche est un groupe de machines dynamiques, les ordinateurs cibles ne sont pas identifiés tant que la tâche n'a pas été exécutée ; vous ne pouvez donc pas affecter d'ensembles de configuration personnalisés. Vous devez appliquer un modèle ou les paramètres de configuration par défaut.

Les ensembles de configuration personnalisés ou modèle peuvent ne pas contenir tous les paramètres requis. Vous pouvez remplir les champs manquants de l'ensemble de configuration par défaut de chaque ordinateur ou bien conserver les paramètres de configuration qui s'y trouvent.

Remarque : si vous utilisez l'ensemble de configuration par défaut pour remplir les champs d'un ensemble de configuration personnalisé ou modèle, vous devez exécuter une tâche d'actualisation de configuration afin de mettre à jour la configuration par défaut de chaque ordinateur avant d'exécuter la tâche de configuration.

Pour vérifier les paramètres de configuration avant l'exécution de la tâche, consultez le scénario de la tâche.

Voir "[Affichage des détails des tâches](#)", page 130.

Pour définir les propriétés de configuration

Pour appliquer des configurations par défaut aux ordinateurs cibles

- ◆ Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Configuration, cliquez sur **Par défaut**.

Pour appliquer une configuration modèle aux ordinateurs cibles

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Configuration, cliquez sur **Modèle**.
- 2 Cliquez sur **Parcourir**, puis, dans la fenêtre Sélectionner la configuration, sélectionnez le modèle de votre choix et cliquez sur **OK**.
Si vous souhaitez consulter les paramètres d'un modèle avant de le sélectionner, double-cliquez sur son nom pour ouvrir la fenêtre Propriétés.
- 3 Si vous souhaitez compléter les champs vides du modèle par les paramètres de configuration par défaut pour chaque ordinateur, cochez **Utiliser les paramètres par défaut**.
Si vous ne cochez pas cette option, les champs vides de la configuration modèle seront complétés par les paramètres en cours sur chaque ordinateur.

Pour appliquer une configuration personnalisée aux ordinateurs cibles

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, dans l'onglet Configuration, cliquez sur **Personnalisé**.
- 2 Cliquez sur **Personnaliser** pour ouvrir la fenêtre Configuration personnalisée.
Le dossier de l'ordinateur ou du groupe d'ordinateurs cible apparaît dans le volet gauche et le dossier Ressources de configuration apparaît dans le volet droit.
- 3 Pour chaque ordinateur auquel vous voulez appliquer des paramètres de configuration personnalisés, sélectionnez, dans le dossier Ressources de configuration, les paramètres de configuration et déplacez-les vers l'ordinateur.
Si vous souhaitez consulter les paramètres d'un ensemble de configuration par défaut avant de le sélectionner, double-cliquez sur son nom pour ouvrir la fenêtre Propriétés.
L'icône de l'ensemble de configuration apparaît sous l'ordinateur concerné.
- 4 Pour supprimer une configuration personnalisée et laisser l'ordinateur sans attribution, cliquez avec le bouton droit sur le nom de l'ensemble de configuration et cliquez sur **Supprimer**.

- 5 Cliquez sur **OK** pour fermer la fenêtre Configuration personnalisée.
- 6 Si vous souhaitez compléter les champs vides des ensembles de configuration personnalisés par les paramètres de configuration par défaut pour chaque ordinateur, cochez **Utiliser les paramètres par défaut**.
Si vous ne cochez pas cette option, les champs vides seront complétés par les paramètres en cours sur chaque ordinateur.

Définition des propriétés de transfert de fichier

Vous pouvez transférer des fichiers du serveur de la console Symantec Ghost vers le système d'exploitation ou la partition Ghost d'un ordinateur client. La cible est sélectionnée fichier par fichier. Si vous transférez les fichiers vers la partition virtuelle, les fichiers y restent seulement pendant l'exécution de la tâche.

Vous devez sélectionner chaque fichier à transférer et indiquer la destination. Il existe trois destinations possibles : le répertoire entrant de Ghost, la partition d'amorçage et un chemin d'accès spécifié.

Avertissement : n'essayez pas de transférer des fichiers vers le dossier Mes documents de l'ordinateur client dans le cadre d'une tâche de transfert de fichiers. Pour déplacer des fichiers vers le dossier Mes documents, utilisez la fonction Déplacement d'utilisateur. Cette fonction traite automatiquement le mappage avec le répertoire nécessaire.

Voir "[Déplacement d'utilisateur](#)", page 161.

Remarque : il se peut que vous souhaitiez masquer les dossiers contenant des fichiers transférés aux ordinateurs clients afin d'en interdire l'accès aux utilisateurs de l'ordinateur. Pour masquer un dossier, vous devez ajouter la commande suivante à l'onglet Commande de la tâche de transfert de fichiers :
"attrib" +h [nom chemin d'accès]
où [nom chemin d'accès] désigne le chemin d'accès complet du dossier à masquer et où la cible de la commande est le système d'exploitation cible de l'ordinateur client.

Pour définir les propriétés de transfert de fichiers

Pour définir la liste des fichiers à transférer vers les ordinateurs clients

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, sélectionnez l'onglet Transférer des fichiers.
La liste des fichiers à transférer indique le chemin d'accès complet et le nom de chaque fichier ainsi que le chemin de destination sur l'ordinateur client.
- 2 Pour ajouter un groupe de fichiers à la liste des fichiers à transférer, cliquez sur **Ajouter**.
- 3 Dans le navigateur, recherchez le dossier contenant les fichiers à inclure dans le groupe, sélectionnez les fichiers et cliquez sur **Ouvrir**.
Les fichiers sélectionnés sont ajoutés à la liste dans la fenêtre Source.
- 4 Pour chaque dossier à partir duquel vous souhaitez sélectionner des fichiers pour ce groupe, cliquez sur **Ajouter** et répétez l'étape 3.
- 5 Si vous souhaitez supprimer des fichiers de la liste, sélectionnez-les, puis cliquez sur **Supprimer**.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.
- 7 Dans la fenêtre Destination, indiquez la destination de tous les fichiers du groupe en sélectionnant l'une des options suivantes :

Répertoire "entrant" de Ghost	La destination est le répertoire d'installation de Ghost. L'emplacement par défaut est C:\Program Files\Symantec\Ghost\Incoming. Si vous avez installé Symantec Ghost à un autre emplacement, les fichiers y sont transférés.
Partition Ghost	La destination est le partition d'amorçage Ghost. Si le client utilise une partition virtuelle, les fichiers y resteront pendant l'exécution de la tâche.
Chemin spécifié	La destination est le chemin d'accès spécifié dans la case au-dessous. Vous pouvez indiquer le chemin d'accès de votre choix. Voir "Pour définir le chemin de destination d'un groupe de fichiers", page 129.

- 8 Cliquez sur **Terminer**.
Le groupe de fichiers est ajouté à la liste des fichiers à transférer.
- 9 Répétez les étapes 2 à 8 pour chaque groupe de fichiers que vous voulez transférer.
- 10 Si vous souhaitez supprimer des fichiers de la liste, sélectionnez-les, puis cliquez sur **Supprimer**.

Pour définir le chemin de destination d'un groupe de fichiers

- 1 Dans la fenêtre Destination, sous Chemin spécifié, cliquez sur **Modifier**.
- 2 Dans la fenêtre Chemin d'accès aux machines clientes, sous Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 3 Dans le champ Chemin, saisissez le chemin de destination du groupe de fichiers.
- 4 Cliquez sur **OK**.
Le chemin d'accès est ajouté au champ Chemin spécifié.

Ajout de commandes

Les commandes sont exécutées dans le système d'exploitation ou la partition Symantec Ghost. La cible est sélectionnée commande par commande.

Remarque : l'utilisation de GDisk dans l'étape de commande permet de modifier des partitions au cours d'une tâche.

Pour paramétrer la liste des commandes

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, sélectionnez l'onglet **Exécuter commande**.
La liste de commandes fournit des informations détaillées sur les commandes actuellement paramétrées.

- 2 Si vous voulez ajouter une commande à la liste, sélectionnez la cible de la commande.
 - Dans le système d'exploitation cible
Exécutez une commande dans le système d'exploitation.
Vous devez inclure le chemin complet de la commande. Le chemin se présente comme suit :
C:\Program Files\Symantec\Ghost\Incoming
 - Dans la partition Ghost
Exécutez une commande dans la partition Ghost.
Vous devez inclure le chemin complet de la commande. Le chemin se présente comme suit :
C:\Ghost\Incoming
- 3 Dans le champ Commande, saisissez la syntaxe de la commande.
Vous devez inclure le chemin d'accès complet de la commande.
- 4 Dans le champ Arguments, saisissez les arguments de la commande, séparés par des virgules.
- 5 Cliquez sur **Ajouter**.
La commande est ajoutée à la liste de commandes.
- 6 Répétez les étapes 2 à 5 pour chaque commande que vous voulez ajouter à la liste.
- 7 Pour supprimer des commandes, sélectionnez-les dans la liste de commandes et cliquez sur **Supprimer**.

Affichage des détails des tâches

Vous pouvez vérifier les détails d'une tâche avant de l'exécuter en consultant un scénario de tâche. Lorsque vous consultez un scénario de tâche, la console Symantec Ghost valide les propriétés et paramètres de la tâche sélectionnée et affiche tous les détails de chaque étape, notamment les raisons possibles de l'échec.

Le scénario de tâche inclut les informations suivantes :

- Etapes de la tâche et ordre dans lequel elles sont exécutées
- Nombre d'ordinateurs du groupe cible
- Nom de chaque ordinateur du groupe cible
- Paramètres réseau pour le mode de transfert de données et la limite de débit de données
- Détails de chaque étape de la tâche

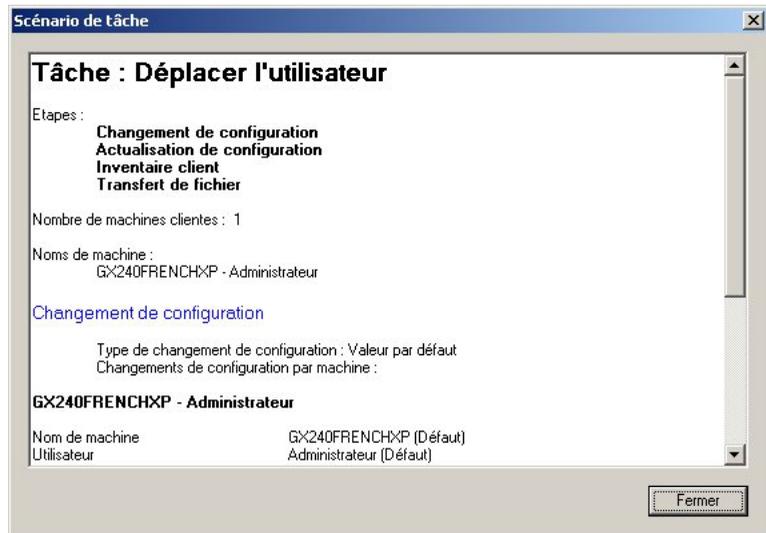
Il s'agit principalement des informations définies dans chaque onglet de la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>. Les paramètres de chaque étape sont validés et un message d'avertissement s'affiche si le système a trouvé des explications possibles à l'échec.

Pour afficher les détails d'une tâche

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Dans le volet Tâches, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Sélectionnez la tâche que vous voulez visualiser, puis, dans le menu Affichage, cliquez sur **Scénario de tâche**.
 - Cliquez avec le bouton droit sur la tâche, puis cliquez sur **Scénario de tâche**.

La console Symantec Ghost valide les propriétés et les paramètres de la tâche sélectionnée. Cela peut prendre quelques minutes.

Une fois la validation achevée, la fenêtre Scénario de tâche apparaît.



- 3 Dans la fenêtre Scénario de tâche, consultez les détails de la tâche.
- 4 Cliquez sur **Fermer**.

Remarque : si la console trouve une raison évidente à l'échec de la tâche, telle que l'absence d'ordinateur dans le groupe cible ou l'absence de fichier image pour une étape de restauration, elle arrête immédiatement la validation. Le scénario de tâche affiche les informations sur la tâche jusqu'au moment de l'échec, c'est-à-dire l'affichage du message d'avertissement. Aucune autre information n'est affichée. Vous devez modifier la tâche pour corriger le problème et générer à nouveau le scénario de tâche.

Déploiement des paquets AutoInstall

Les paquets AutoInstall (AI) vous permettent d'automatiser le processus d'installation et de désinstallation des applications sur les ordinateurs clients. Pour créer des paquets AI, vous devez utiliser Symantec Ghost AutoInstall.

Vous déployez les paquets AI sur les ordinateurs clients en exécutant une tâche de déploiement de paquet AI à partir de la console Symantec Ghost. Lors de la configuration de la tâche, vous devez sélectionner les paquets AI à installer ou désinstaller.

Remarque : Lorsque vous créez un paquet AI, vous avez la possibilité d'inclure une commande de désinstallation. Pour pouvoir désinstaller un paquet de la console Symantec Ghost lors d'une tâche de déploiement de paquet AI, vous devez inclure la commande de désinstallation lors de sa création.

Pour déployer les paquets AI

- 1 Créez les paquets AI requis.
Pour plus d'informations sur la création de paquets AI, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 2 Stockez les paquets AI aux emplacement adéquats.
Vous pouvez stocker les fichiers de paquets AI sur le serveur de la console, sur un lecteur réseau partagé ou sur l'ordinateur client.
Si vous voulez limiter l'utilisation de la bande passante réseau, vous pouvez stocker une copie de chaque fichier sur chaque ordinateur client.
Voir "[Stockage de paquets AI](#)", page 133.
- 3 Créez les définitions de paquets AI pour les fichiers de paquets AI que vous voulez utiliser.
Voir "[Création des définitions de paquets AI](#)", page 133.

- 4 Créez la tâche de déploiement de paquet AI, ajoutez les définitions correspondantes et définissez les options en cas d'échec.
Voir "[Paramétrage d'une tâche de déploiement de paquet AI](#)", page 137.
- 5 Exécutez la tâche.
Voir "[Exécution de tâches](#)", page 141.

Stockage de paquets AI

Les paquets AI peuvent être stockés sur le serveur de console Symantec Ghost, à un emplacement HTTP, sur un partage réseau ou localement sur chaque ordinateur client.

Voir "[Déploiement local des ressources de la console](#)", page 102.

Les paquets situés sur un chemin non-UNC (Universal Naming Convention) sont transférés et installés depuis le client. Les paquets situés sur un chemin UNC sont accessibles sur le réseau. Toutefois, si l'opération échoue, ces paquets sont transférés vers le client.

Le client utilise des protocoles HTTP pour accéder aux paquets stockés aux emplacements HTTP.

Si les paquets sont stockés sur des partages réseau Windows NT et Windows 2000, les autres ordinateurs ne peuvent pas y accéder. Pour autoriser l'accès, modifiez le registre sur l'ordinateur où se trouve le partage, en ajoutant le nom de partage à l'emplacement de registre suivant :

```
HKEY_LOCAL_MACHINE\System\CurrentControlSet\Services\LanManServer\Parameters\NullSessionShares
```

Les ordinateurs clients peuvent alors accéder à ce partage.

Avvertissement : cette solution de rechange crée un partage ouvert, qui ne nécessite pas de nom d'utilisateur ni de mot de passe pour la connexion. Il s'agit d'une menace possible pour la sécurité.

Création des définitions de paquets AI

Les paquets AI peuvent être stockés sur le serveur de la console Symantec Ghost, à un emplacement HTTP, sur un partage réseau ou localement sur chaque ordinateur client. Pour permettre le déploiement d'un paquet AI, vous devez créer une définition pour ce paquet. Pour déployer un paquet AI, vous devez ajouter la définition du paquet AI à une tâche de déploiement de paquet AI.

Chaque définition de paquet AI contient son nom et son emplacement et, si le paquet est stocké sur le serveur de la console Symantec Ghost, il contient également le GUID. Les définitions de paquets AI disponibles sont stockées dans le dossier Paquets AI de la console Symantec Ghost.

Pour créer une nouvelle définition de paquet AI

Pour créer une nouvelle définition de paquet AI

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Paquets AI**, puis sélectionnez le dossier de stockage de la nouvelle définition de paquet AI.
- 3 Dans le volet Paquets AI, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit, puis sélectionnez **Nouveau paquet AI**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Paquet AI**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés du nouveau paquet AI, dans le champ Nom, saisissez le nom de la nouvelle définition de paquet AI.
Vous pouvez choisir tout nom de 50 caractères maximum, sachant toutefois qu'il ne doit pas y avoir de doublons dans un même dossier.
- 5 Si le fichier du paquet AI est stocké sur l'ordinateur client, cochez **Le paquet se trouve sur la machine cliente**, puis indiquez l'emplacement du fichier de paquet AI.
[Voir "Pour indiquer l'emplacement du fichier du paquet AI sur un ordinateur client", page 135.](#)
Si le fichier du paquet AI est stocké sur le serveur de la console, sur un partage réseau ou à un emplacement HTTP, ne cochez pas cette option et spécifiez l'emplacement du fichier du paquet AI.
[Voir "Pour indiquer l'emplacement du fichier de paquet AI sur le serveur de console", page 135.](#)
- 6 Si le paquet se trouve à un chemin d'accès HTTP, cliquez sur **Valider** afin de vérifier que le paquet est un paquet AI valide.
S'il s'agit d'un paquet AI valide, le GUID du paquet apparaît.
- 7 Cliquez sur **Lancer AI Builder** pour démarrer AI Builder et vérifier le paquet, si nécessaire.
- 8 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle définition du paquet AI est ajoutée au dossier Paquets AI.

Pour indiquer l'emplacement du fichier du paquet AI sur un ordinateur client

- 1 Dans la fenêtre Propriétés du paquet AI, sous Emplacement, cliquez sur **Modifier**.
- 2 Dans la fenêtre Chemin d'accès au paquet AI sur le client, sous Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 3 Dans le champ Chemin, saisissez le chemin d'accès complet et le nom du paquet AI.
- 4 Cliquez sur **OK**.
Le nom de fichier et l'emplacement du paquet AI sont ajoutés dans le champ Emplacement.

Remarque : Lorsque vous utiliser cette définition de paquet AI dans une tâche de déploiement de paquet AI, la tâche recherche le fichier du paquet AI, en fonction du nom et de l'emplacement indiqués, sur chaque ordinateur client. La console Symantec Ghost ne valide pas le chemin d'accès de chaque ordinateur client lorsque vous créez une définition de paquet AI. C'est à vous de vous assurer que le fichier du paquet existe sur chaque ordinateur client à l'emplacement indiqué.

Pour indiquer l'emplacement du fichier de paquet AI sur le serveur de console

- 1 Dans la fenêtre Propriétés du paquet AI, sous Emplacement, cliquez sur **Parcourir**.
- 2 A partir du navigateur, sélectionnez le fichier du paquet AI sur le serveur de console.
- 3 Cliquez sur **Ouvrir**.
Le nom de fichier et l'emplacement du paquet AI sont ajoutés dans le champ Emplacement et le GUID du paquet est affiché.

Gestion des définitions de paquets AI

Le dossier Paquets AI contient les définitions de paquets AI que vous avez créées et que vous pouvez utiliser dans les tâches de déploiement de paquet AI. La console Symantec Ghost propose des options standard qui vous permettent d'organiser les définitions de paquets AI. Ces options vous permettent de configurer la structure du dossier et, le cas échéant, d'en déplacer certaines définitions. Vous pouvez également renommer des définitions et supprimer celles dont vous n'avez pas besoin.

Voir "[Gestion des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 62.

Remarque : Une définition de paquet AI ne peut pas être supprimée si elle fait partie de la définition d'une tâche.

Si vous supprimez une définition de paquet AI, vous la supprimez seulement de la console. Le fichier du paquet AI n'est pas affecté.

Affichage des détails des paquets AI

Vous pouvez afficher les détails du paquet AI associé à chaque définition de paquet AI.

Pour afficher les détails d'un paquet AI

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Paquets AI**, puis sélectionnez le dossier contenant la définition de paquet AI que vous voulez afficher.
- 3 Dans le volet Paquets AI, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la définition du paquet.
 - Cliquez avec le bouton droit sur la définition du paquet, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la définition du paquet puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Fichier.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du paquet AI>, vous pouvez afficher des détails tels que l'emplacement du paquet et son GUID.
Le nom et l'emplacement du paquet apparaissent. Le paquet peut être stocké sur le serveur de la console Symantec Ghost, sur l'ordinateur client, sur un partage réseau ou à un emplacement HTTP.
- 5 Si vous voulez afficher toutes les informations détaillées, cliquez sur **Lancer AI Builder**.
Pour plus d'informations sur AI Builder, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Paramétrage d'une tâche de déploiement de paquet AI

Vous déployez les paquets AI sur les ordinateurs clients en exécutant une tâche de déploiement de paquet AI à partir de la console Symantec Ghost. Lors de la configuration de la tâche, vous devez sélectionner les ordinateurs cibles et indiquer les paquets AI à installer ou désinstaller.

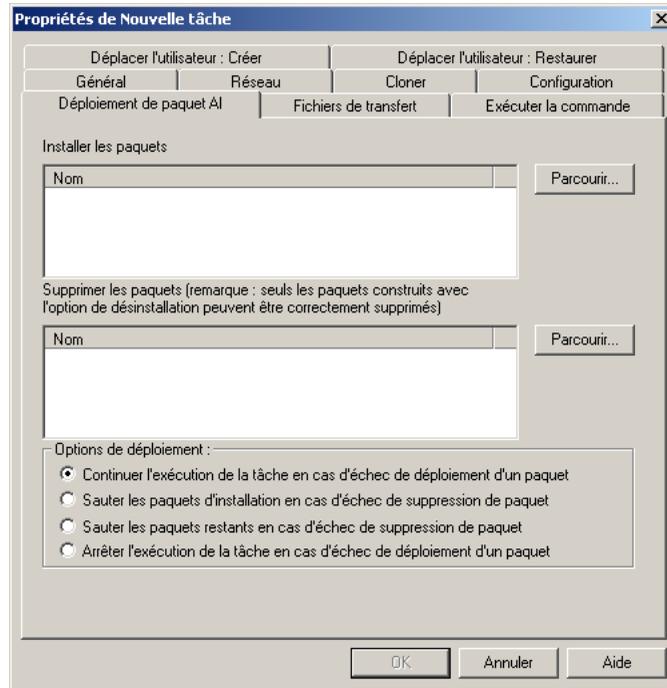
Vous pouvez avoir des difficultés à désinstaller les paquets AI que vous avez installés. Il existe deux cas dans lesquels vous ne pouvez pas désinstaller un paquet AI :

- Le paquet ne contient pas la commande de désinstallation.
Lors de la création de chaque paquet, vous avez la possibilité d'inclure une commande de désinstallation. Si vous n'incluez pas cette commande, vous ne pourrez pas désinstaller le paquet dans une tâche de déploiement de paquet AI. Pour vérifier si un paquet comprend la commande de désinstallation, ouvrez le paquet à partir de AI Builder et affichez son contenu.
- Le paquet a été reconstruit avec un nouveau numéro d'identification (GUID).
Le nouveau paquet ne peut pas désinstaller un logiciel installé avec le paquet avant la reconstruction. L'application vérifie le GUID pour s'assurer que le paquet servant à désinstaller le logiciel est identique à celui utilisé pour l'installer.

Si un paquet AI ne comprend pas la commande de désinstallation ou si le paquet a été reconstruit avec un nouveau GUID, vous devez utiliser d'autres moyens pour désinstaller le logiciel des ordinateurs clients.

Pour paramétrer une tâche de déploiement de paquet AI

- 1 Créez une tâche et sélectionnez l'étape Déploiement de paquet AI.
Voir "[Création d'une tâche](#)", page 116.
- 2 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la tâche>, sélectionnez l'onglet Déploiement de paquet AI.



- 3 Sous Installer les paquets, cliquez sur **Parcourir**.
- 4 Dans la fenêtre Sélection de paquets AI, sélectionnez les paquets à installer que vous voulez inclure à la tâche.
La liste contient toutes les définitions des paquets AI disponibles sur la console Symantec Ghost. Vous pouvez sélectionner le nombre de paquets à installer.
Si vous voulez créer une nouvelle définition, cliquez sur le bouton **Nouveau**.
Si vous voulez afficher les détails d'une définition, double-cliquez sur cette dernière afin d'ouvrir la fenêtre Propriétés.
Voir "[Création des définitions de paquets AI](#)", page 133.
Voir "[Affichage des détails des paquets AI](#)", page 136.
- 5 Cliquez sur **OK**.
Les paquets AI sélectionnés sont indiqués dans la liste Installer les paquets.

- 6 Sous Supprimer les paquets, cliquez sur **Parcourir**.
- 7 Dans la fenêtre Sélection de paquets AI, sélectionnez les paquets à désinstaller que vous voulez inclure dans la tâche.
La liste contient toutes les définitions des paquets AI disponibles sur la console. Certains paquets ne contiennent peut-être pas de commande de désinstallation et la Console Symantec Ghost ne les recherche pas. Vérifiez que vous sélectionnez les bons paquets.
Vous pouvez sélectionner le nombre de paquets à désinstaller.
- 8 Cliquez sur **OK**.
Les paquets AI s'affichent dans la liste Désinstaller les paquets.
- 9 Sous Options de déploiement, indiquez l'action à entreprendre en cas d'échec de déploiement du paquet AI en sélectionnant l'une des options ci-après :

Continuer l'exécution de la tâche en cas d'échec de déploiement d'un paquet	Ignorer l'échec et continuer le déploiement de tous les paquets à désinstaller et à installer sur l'ordinateur cible.
---	---

Sauter les paquets d'installation en cas d'échec de suppression de paquet	En cas d'échec du déploiement d'un paquet de désinstallation, continuer le déploiement des paquets de désinstallation restants, mais pas des paquets d'installation.
---	--

Sauter les paquets restants en cas d'échec de suppression de paquet	En cas d'échec de déploiement d'un paquet de désinstallation, ne pas déployer d'autres paquets. Cela met fin à l'étape de déploiement de paquets AI de la tâche, mais permet la poursuite des autres étapes de la tâche.
---	--

Arrêter l'exécution de la tâche en cas d'échec de déploiement d'un paquet	En cas d'échec de déploiement d'un paquet, arrêter la tâche immédiatement.
---	--

L'action indiquée n'est entreprise que si l'ordinateur enregistre un échec de déploiement. Tout échec sur un ordinateur n'affecte pas l'exécution des tâches d'autres ordinateurs.

- 10 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle tâche est ajoutée au dossier Tâches et peut être utilisée.

Exécution et planification de tâches

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [Exécution de tâches](#)
- [Planification de tâches](#)

Exécution de tâches

Une fois définies, les tâches peuvent être exécutées à tout moment. Vous pouvez exécuter des tâches de façon planifiée à partir de la console Symantec Ghost ou à partir du client.

Voir ["Exécution d'une tâche à partir de la console Symantec Ghost"](#), page 142.

Voir ["Exécution d'une tâche de restauration"](#), page 145.

Voir ["Lancement d'une tâche depuis un ordinateur client"](#), page 146.

Voir ["Lancement d'une tâche depuis la ligne de commande"](#), page 147.

Vous pouvez afficher les tâches en cours d'exécution dans le volet inférieur de la console Symantec Ghost.

Voir ["Configuration Symantec Ghost des options de la console"](#), page 246.

Toutes les tâches sont consignées. En cas de problème, vous pouvez accéder aux fichiers journaux à partir de la console.

Voir ["Surveillance de l'activité de la console Symantec Ghost"](#), page 243.

Une tâche peut ne pas s'exécuter si les gestionnaires réseau appropriés sont introuvables. Si le journal des tâches indique un échec dû à l'absence de ces derniers, corrigez les propriétés de l'ordinateur afin d'utiliser le modèle approprié.

Voir ["Gestion des ordinateurs clients de la console Symantec Ghost"](#), page 67.

Exécution d'une tâche à partir de la console Symantec Ghost

Vous pouvez exécuter une tâche manuellement à tout moment à partir de la console Symantec Ghost. Vous pouvez exécuter plusieurs tâches simultanément.

Avant l'exécution des tâches, les informations suivantes sont vérifiées :

- Validité d'un fichier image à restaurer.
- Si un ordinateur cible est inclus dans plusieurs tâches.
Si vous exécutez deux tâches qui ont le même ordinateur cible, la première tâche s'exécute pour cet ordinateur. La seconde tâche ne s'exécute pas.

Le [Tableau 6-1](#) dresse la liste des trois modes d'exécution de tâches disponibles à partir de la console Symantec Ghost.

Tableau 6-1 Modes d'exécution de tâches

Mode	Description
Exécution	<p>Vous pouvez utiliser ce mode pour toute tâche. La tâche est exécutée immédiatement et utilise les paramètres réseau dans la définition des tâches.</p> <p>Voir "Exécution manuelle d'une tâche", page 143.</p>
Exécution avancée	<p>Vous pouvez utiliser ce mode uniquement pour les tâches de clonage et de transfert de fichiers.</p> <p>Ce mode vous permet d'annuler les paramètres réseau dans la définition de tâches et de définir les paramètres de consignation pour le serveur GhostCast.</p> <p>Les paramètres réseau s'appliquent uniquement pour cette exécution et ne modifient pas la définition de tâches. Les paramètres de consignation sont définis sur le serveur de multidiffusion. Vous avez la possibilité de consulter les fichiers journaux du serveur de multidiffusion pour diagnostiquer des problèmes si le transfert de données s'avère très lent.</p> <p>Voir "Exécution manuelle d'une tâche de clonage ou de transfert de fichiers", page 143.</p>
Exécuter en tant que tâche de restauration	<p>Vous pouvez utiliser ce mode pour une récupération après l'échec d'une tâche.</p> <p>Voir "Exécution d'une tâche de restauration", page 145.</p>

Exécution manuelle d'une tâche

Vous pouvez exécuter une tâche manuellement à tout moment.

Pour exécuter une tâche manuellement

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier contenant la tâche que vous voulez exécuter.
- 3 Dans le volet Tâches, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur la tâche avec le bouton droit de votre souris, puis cliquez sur **Exécuter la tâche**.
 - Sélectionnez la tâche puis cliquez sur **Exécuter la tâche** dans le menu Fichier.
 - Sélectionnez la tâche puis cliquez sur le point d'exclamation dans la barre d'outils.
- 4 Dans la boîte de dialogue de confirmation, cliquez sur **Oui**.

S'ils sont activés dans la console, les messages de confirmation de début et de fin de tâche s'affichent. Ils sont fournis uniquement pour information et ne permettent en aucun cas de contrôler l'exécution de tâches.

Le volet de tâche active (volet inférieur de la console Symantec Ghost) permet d'afficher la progression de la tâche en cours d'exécution.

Si vous le souhaitez, vous pouvez activer ou désactiver les messages de confirmation, ou masquer le volet de tâche active, à partir de la console.

Voir "[Configuration Symantec Ghost des options de la console](#)", page 246.

Exécution manuelle d'une tâche de clonage ou de transfert de fichiers

Vous pouvez annuler les paramètres réseau dans la définition de tâches et définir les paramètres de consignation pour le serveur GhostCast. Les paramètres réseau sont valables uniquement pour cette exécution et ne modifient pas la définition de tâches. Les paramètres de consignation sont définis sur le serveur GhostCast. Vous avez la possibilité de consulter les fichiers journaux du serveur GhostCast pour diagnostiquer des problèmes si le transfert de données s'avère très lent.

Pour plus d'informations sur le serveur GhostCast, reportez-vous à la section *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour exécuter une tâche de clonage manuellement

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier contenant la tâche de clonage que vous voulez exécuter.
- 3 Dans le volet Tâches, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur la tâche avec le bouton droit de la souris, puis cliquez sur **Exécution avancée**.
 - Sélectionnez la tâche puis cliquez sur **Exécution avancée** dans le menu Fichier.
- 4 Si vous souhaitez consigner la tâche, cochez la case **Consigner les informations de transfert des données** dans la fenêtre Options d'exécution des tâches.
- 5 Pour consigner la tâche en cours, spécifiez les propriétés de consignation :
 - A partir du menu déroulant Niveau de consignation, sélectionnez le niveau des événements que vous souhaitez consigner.
 - Dans la zone de texte Fichier journal, saisissez le chemin et le nom complets du fichier journal à utiliser, ou cliquez sur **Parcourir** pour le sélectionner.
- 6 Si vous souhaitez définir le mode de transfert de données pour la tâche, cochez **Mode de transfert des données**, puis sélectionnez l'un des éléments suivants :
 - Multidiffusion
 - Diffusion dirigée
 - Diffusion unique
- 7 Pour définir le taux de transfert de données maximal entre le serveur de console et l'ordinateur client, cochez **Limites du débit des données**, puis saisissez le nombre de mégaoctets par minute.
Les paramètres de transfert de données remplacent les paramètres correspondants sous l'onglet Réseau de la définition de tâches.
- 8 Cliquez sur **OK**.
- 9 Dans la boîte de dialogue de confirmation, cliquez sur **Oui**.

Le volet de tâche active (volet inférieur de la console Symantec Ghost) permet d'afficher la progression de la tâche durant son exécution.

Exécution d'une tâche de restauration

Si une tâche de clonage échoue et que vous ne pouvez pas démarrer l'ordinateur client, vous avez la possibilité d'exécuter à nouveau la tâche de clonage en tant que tâche de restauration, afin de restaurer l'ordinateur client et de le redémarrer.

La tâche de restauration constitue une version simplifiée de la tâche de clonage originale et effectue le minimum d'opérations nécessaires pour restaurer une image sur l'ordinateur client. Une tâche de restauration n'effectue aucune opération avant l'étape de clonage de la tâche. Si l'étape de clonage est réussie, les étapes suivantes sont exécutées normalement.

Pour exécuter une tâche de restauration

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier contenant la tâche de clonage que vous voulez exécuter.
- 3 Dans le volet Tâches, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur la tâche avec le bouton droit de la souris, puis cliquez sur **Exécuter en tant que tâche de restauration**.
 - Sélectionnez la tâche puis cliquez sur **Exécuter en tant que tâche de restauration** dans le menu Fichier.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de tâche de restauration, effectuez tous les changements nécessaires.
- 5 Cliquez sur **OK**.

La tâche se lance immédiatement. Aucun message de confirmation n'apparaît. Le volet de tâche active affiche la progression de la tâche en cours d'exécution.

Annulation d'une tâche en cours d'exécution

Vous pouvez annuler une tâche en cours d'exécution. Pour ce faire, le volet de tâche active de la console doit être affiché. Si besoin, activez le volet de tâche active dans la console en cliquant sur **Afficher > Volet de tâche active**.

Lorsque vous annulez une tâche, Symantec Ghost n'arrête pas la tâche immédiatement. Il continue à exécuter cette tâche jusqu'à ce qu'il puisse transmettre le contrôle à l'ordinateur client. Cela permet de stabiliser l'ensemble des ordinateurs clients.

Remarque : tout transfert de fichier en cours doit être terminé pour que la tâche puisse s'arrêter. Cela peut prendre quelques minutes pour des fichiers volumineux comme des images ou des paquets AI.

Pour annuler une tâche en cours d'exécution

- 1 Dans le volet de tâche active de la console Symantec Ghost, cliquez sur le bouton droit de la souris sur la tâche à annuler.
- 2 Cliquez sur **Annuler**.
- 3 Dans la boîte de dialogue de confirmation, cliquez sur **Oui**.
- 4 Dans la boîte de dialogue du message, cliquez sur **OK**.

Ce processus peut prendre quelques minutes.

Lancement d'une tâche depuis un ordinateur client

Une tâche peut être lancée à partir de l'ordinateur client si Autoriser lancement par le client est coché dans la définition des tâches et si l'option Activer l'Interface utilisateur client est cochée dans la fenêtre Options de console, sous l'onglet Client.

Si une tâche est configurée pour s'exécuter à partir d'un client, vous pouvez lancer son exécution à partir de l'ordinateur client. Ceci permet aux utilisateurs finaux d'exécuter des tâches ou aux administrateurs d'exécuter des tâches immédiatement à partir du client sans avoir à revenir au serveur de console.

Les paramètres généraux et de tâche doivent autoriser les tâches lancées par des clients.

Voir "[Création d'une tâche](#)", page 116.

Voir "[Configuration Symantec Ghost des options de la console](#)", page 246.

Pour lancer une tâche à partir d'un ordinateur client

- 1 Sur l'ordinateur client, cliquez sur l'icône Client Symantec Ghost.
- 2 Dans le menu déroulant, sélectionnez la tâche à exécuter.

Avertissement : sauf si un mot de passe est obligatoire pour exécuter la tâche, aucune confirmation n'est requise. La tâche s'exécute immédiatement.

- 3 Dans la boîte de dialogue Mot de passe, saisissez le mot de passe associé à la tâche.

Si aucun mot de passe n'a été défini dans la fenêtre de tâche de la console Symantec Ghost, cette fenêtre ne s'affiche pas.

Lancement d'une tâche depuis la ligne de commande

Vous pouvez lancer une tâche à partir de la ligne de commande dans le serveur de console ou dans un ordinateur client.

Pour lancer une tâche à partir de la ligne de commande

Pour lancer une tâche à partir de la ligne de commande du serveur de console

- ◆ Dans la ligne de commande du serveur de console, saisissez :
ngcons.exe /e taskname

Pour lancer une tâche à partir de la ligne de commande ou du fichier batch client

- ◆ Dans la ligne de commande ou dans le fichier batch du client, saisissez :
ngctw32.exe -initiate <nom de la tâche> [mot de passe]

Si nécessaire, saisissez le nom de la tâche dans cette commande ainsi que le mot de passe. Il n'y a aucune notification indiquant si la tâche a abouti ou échoué.

Planification de tâches

Vous pouvez planifier une exécution automatique des tâches depuis la console Symantec Ghost.

Les régimes de Sauvegarde peuvent inclure des tâches de sauvegarde planifiées. Les planifications de tâches de sauvegarde sont quasiment identiques aux tâches planifiées.

Création d'une planification pour une tâche

Vous pouvez à tout moment configurer une planification pour une tâche. Une tâche peut être planifiée plusieurs fois, mais chaque planification ne peut contenir qu'une seule tâche.

La procédure de configuration d'une planification de sauvegarde est identique à celle d'une tâche. L'unique différence est qu'il n'existe aucune fenêtre Planificateur dans laquelle s'affiche la liste complète des planifications de tâches de sauvegarde.

Pour créer une planification pour une tâche

- 1 Dans le menu Affichage de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Planificateur**.
- 2 Dans le menu Tâches du planificateur de la console Symantec, cliquez sur **Nouvelle tâche**.
- 3 Dans la fenêtre Sélectionner une tâche, sélectionnez la tâche que vous souhaitez planifier puis cliquez sur **OK**.
- 4 Sous l'onglet Tâche, dans la fenêtre Tâches planifiées de la console Ghost, définissez les propriétés de la tâche planifiée.
Voir "[Configuration des propriétés d'une tâche planifiée](#)", page 148.
- 5 Sous l'onglet Planifier, dans la fenêtre Tâches planifiées de la console Ghost, spécifiez les détails de la planification.
Voir "[Spécification des détails de planification](#)", page 149.
- 6 Cliquez sur **OK**.
La nouvelle tâche est ajoutée à la liste du Planificateur.

Configuration des propriétés d'une tâche planifiée

Vous pouvez spécifier les propriétés d'une tâche en cours de planification.

Pour configurer les propriétés d'une tâche planifiée

- 1 Dans la fenêtre Tâches planifiées de la console Ghost, sous l'onglet Tâche, boîte de dialogue Exécuter, affichez le nom de l'exécutable de la tâche planifiée.
- 2 Dans la boîte de dialogue Commentaires, saisissez tout commentaire approprié concernant la tâche planifiée.
Par exemple, vous pouvez définir chaque régime de sauvegarde.
- 3 Dans la boîte de dialogue Exécuter, saisissez le nom d'utilisateur de la personne qui exécute la tâche.
Le nom par défaut est l'utilisateur connecté.
- 4 Cliquez sur **Définir le mot de passe**.
- 5 Dans la boîte de dialogue Mot de passe, saisissez votre mot de passe.
- 6 Dans la boîte de dialogue Confirmer le mot de passe, saisissez de nouveau votre mot de passe pour confirmer qu'il a été saisi correctement.
- 7 Cliquez sur **OK**.
Vous devez définir un mot de passe pour les tâches planifiées à exécuter. Le mot de passe est validé lors de l'exécution de la tâche.

- 8 Si vous avez besoin d'activer la planification, cochez la case **Activée**. Cette option vous permet d'activer ou de désactiver la planification sans la supprimer ni perdre un seul détail de la planification. Si vous ne souhaitez pas que la tâche s'exécute, décochez Activée. Si vous voulez que la tâche planifiée s'exécute à nouveau, cochez Activée pour la restaurer. Une tâche planifiée désactivée est signalée sur la liste de planification par l'option Prochaine exécution = jamais. Toutes les tâches activées indiquent la prochaine exécution, tel que cela est défini dans la planification.

Spécification des détails de planification

Il existe différents types de planification. Vous devez sélectionner le type de planification de votre choix, puis préciser les détails appropriés.

Vous pouvez avoir plusieurs types de planification pour une même tâche programmée. Les détails relatifs à toutes les planifications sont affichés sous l'onglet Planifier. Vous pouvez en ajouter ou en supprimer selon les besoins. Les tâches à planifications multiples ne possèdent qu'une seule entrée dans la liste Planificateur.

Les types de planifications disponibles sont décrits dans le [Tableau 6-2](#).

Tableau 6-2 Types de planification

Type	Description
Quotidienne	La tâche planifiée est exécutée à une heure spécifique chaque jour. Vous devez spécifier cette heure.
Hebdomadaire	La tâche planifiée est exécutée à une heure spécifique durant certains jours de chaque semaine. Vous devez spécifier l'heure et les jours de la semaine.
Mensuelle	La tâche planifiée est exécutée à une heure spécifique durant certains jours de chaque mois sélectionné. Vous devez spécifier l'heure et les jours du mois et sélectionner les mois appropriés du calendrier.
Une fois	La tâche planifiée est exécutée à une heure et à une date spécifiques. Vous devez spécifier cette heure et cette date.
Au démarrage système	Ces types de planification ne concernent pas les ordinateurs clients. Ne les utilisez pas.
A la connexion	
En cas d'inactivité	

Pour spécifier les détails de la planification

Pour spécifier les détails de la planification

- 1 Dans la fenêtre Tâches planifiées de la console Ghost, sélectionnez l'onglet Planifier.
- 2 Sous l'onglet Planifier, sélectionnez le type de planification puis définissez les détails appropriés :

Quotidienne	Voir " Pour configurer une planification quotidienne ", page 150.
Hebdomadaire	Voir " Pour configurer une planification hebdomadaire ", page 150.
Mensuelle	Voir " Pour configurer une planification mensuelle ", page 151.
Une fois	Voir " Pour configurer une planification unique ", page 151.

- 3 Si vous voulez configurer plusieurs planifications pour une même tâche, cochez **Afficher les planifications multiples**.
- 4 Cliquez sur **Nouveau** pour ajouter chaque nouvelle planification puis spécifiez les détails appropriés.
Répétez l'étape 2 pour chaque nouvelle planification.
- 5 Si vous souhaitez supprimer une planification, sélectionnez-la dans la liste puis cliquez sur **Supprimer**.

Pour configurer une planification quotidienne

- 1 Dans la zone de texte Heure de lancement, saisissez l'heure à laquelle la tâche doit commencer.
- 2 Si vous ne souhaitez pas exécuter la tâche quotidiennement mais plutôt à intervalles réguliers (deux jours et plus), saisissez le nombre de jours dans la zone de texte Tous les X jours.

Pour configurer une planification hebdomadaire

- 1 Dans la zone de texte Heure de lancement, saisissez l'heure à laquelle la tâche doit commencer.
- 2 Si vous ne souhaitez pas exécuter la tâche à un rythme hebdomadaire mais plutôt à intervalles réguliers (deux semaines et plus), saisissez le nombre de semaines dans la zone de texte Toutes les X semaines.
- 3 Sous l'onglet Planifier une tâche hebdomadaire, sélectionnez les jours de la semaine durant lesquels la tâche sera exécutée.

Pour configurer une planification mensuelle

- 1 Dans la zone de texte Heure de lancement, saisissez l'heure à laquelle la tâche doit commencer.
- 2 Sous l'onglet Planifier une tâche mensuelle, spécifiez les jours du mois durant lesquels la tâche sera exécutée. Vous pouvez configurer de deux façons différentes :
 - Une date, comme par exemple le 17 ou le 23.
 - Un jour particulier, comme le deuxième lundi du mois.
- 3 Cliquez sur **Sélectionner des mois**, puis sélectionnez les mois du calendrier durant lesquels la tâche sera exécutée.

Pour configurer une planification unique

- 1 Dans la zone de texte Heure de lancement, saisissez l'heure à laquelle la tâche doit commencer.
- 2 Dans la zone de texte Exécuter le, sélectionnez la date à laquelle aura lieu l'exécution.

Affichage ou modification d'une planification

Vous pouvez afficher les détails des tâches planifiées et procéder à tout changement nécessaire dans la planification.

Pour annuler ou pour modifier une planification

- 1 Sur le planificateur de console Symantec, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la tâche à modifier.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur la tâche, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la tâche puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Tâche.
- 2 Dans la fenêtre Propriétés, effectuez les changements voulus.
Voir "[Création d'une planification pour une tâche](#)", page 147.

Sauvegardes et restaurations incrémentielles

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [Présentation des sauvegardes incrémentielles et des régimes de sauvegarde](#)
- [Définition de l'emplacement des images de sauvegarde](#)
- [Configuration des régimes de sauvegarde](#)
- [Création manuelle d'une sauvegarde](#)
- [Affichage des sauvegardes](#)
- [Restauration d'un ordinateur](#)

Présentation des sauvegardes incrémentielles et des régimes de sauvegarde

Les sauvegardes incrémentielles garantissent que les informations personnelles ou d'entreprise stockées sur les ordinateurs clients sont récupérables. La console Symantec Ghost vous permet de planifier des sauvegardes incrémentielles, de les créer manuellement et de les restaurer progressivement si nécessaire.

Vous pouvez planifier des sauvegardes incrémentielles ou les créer manuellement. Le régime de sauvegarde comporte plusieurs paramètres qui déterminent les modalités et le moment d'une sauvegarde et permettent de planifier des sauvegardes régulières.

La sauvegarde initiale d'un ordinateur client est stockée comme image de base. Chaque sauvegarde ultérieure est une image incrémentielle ; seules les modifications effectuées depuis la dernière sauvegarde sont stockées. Toutefois, si les modifications apportées sont trop importantes pour être stockées comme image incrémentielle, une nouvelle image de base est créée et stockée pour remplacer la précédente. Des images de base complètes sont créées automatiquement lorsque vous apportez des modifications fondamentales au système d'exploitation (par exemple installation de Service Packs, d'applications Microsoft et de gestionnaires ou modification de fichiers protégés du système d'exploitation). Créez une nouvelle image de base toutes les cinq images incrémentielles. Vous pouvez spécifier un intervalle maximum entre les images de base.

Définition de l'emplacement des images de sauvegarde

Vous pouvez indiquer l'emplacement de stockage des images de sauvegarde. Il est possible que cet emplacement doive être changé si l'espace disque n'est pas suffisant.

Pour définir l'emplacement des images de sauvegarde

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sur l'onglet Préférences, sous Régime de sauvegarde, indiquez l'emplacement où vous souhaitez stocker les images de sauvegarde.
Vous pouvez saisir le chemin d'accès complet au répertoire ou cliquer sur Parcourir pour le sélectionner dans l'arborescence.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Configuration des régimes de sauvegarde

Vous pouvez créer un régime de sauvegarde pour chaque ordinateur et le modifier à tout moment. Chaque régime de sauvegarde comporte plusieurs paramètres qui déterminent les modalités et le moment de création d'une image de sauvegarde.

Les images de sauvegarde sont stockées dans le répertoire spécifié dans la boîte de dialogue Options de console. Vous pouvez choisir l'emplacement de ce répertoire en fonction de vos besoins.

Voir "[Définition de l'emplacement des images de sauvegarde](#)", page 154.

Pour créer un nouveau régime de sauvegarde

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Régimes de sauvegarde**.
- 2 Sélectionnez le dossier parent où vous souhaitez placer le nouveau régime de sauvegarde.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit dans le volet Régimes de sauvegarde, puis cliquez sur **Nouveau régime de sauvegarde**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Régime de sauvegarde**.
- 4 Dans l'onglet Propriétés de la fenêtre Propriétés de nouveau régime de sauvegarde, indiquez les propriétés.
Voir "[Définition des propriétés d'un régime de sauvegarde](#)", page 155.

Remarque : les étapes 5 et 6 s'appliquent uniquement en cas de planification de la sauvegarde. Si vous ne définissez pas de planification, vous devez exécuter manuellement la sauvegarde.

- 5 Dans l'onglet Tâche, entrez les détails de la tâche de planification.
Vous devez définir le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour autoriser l'exécution de la tâche de sauvegarde sur le serveur de console.
Voir "[Configuration des propriétés d'une tâche planifiée](#)", page 148.
- 6 Dans l'onglet Echéancier, entrez les détails de la planification.
Voir "[Spécification des détails de planification](#)", page 149.
- 7 Cliquez sur **OK**.

Définition des propriétés d'un régime de sauvegarde

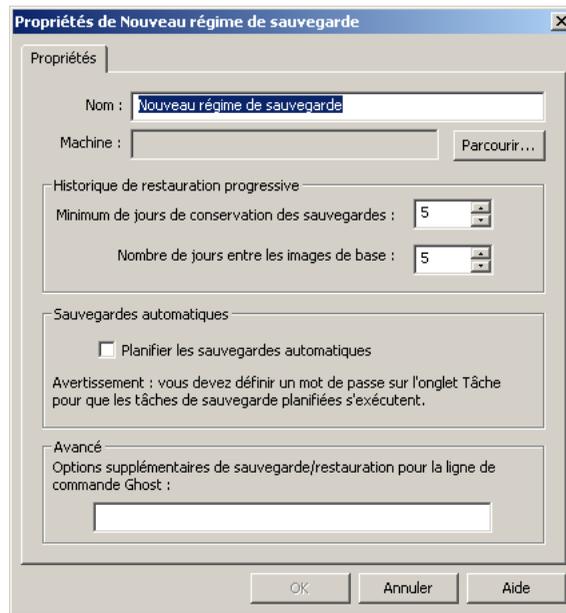
Les propriétés du régime de sauvegarde sont les suivantes : nom de l'ordinateur sauvegardé, durée minimum de conservation des sauvegardes, en jours, et existence d'une planification des sauvegardes.

Les images de base et les images incrémentielles sont effacées ensemble. Il est donc impossible d'effacer individuellement une image de sauvegarde immédiatement après l'expiration de la durée minimale de conservation. Les images de sauvegarde ne sont retirées qu'après suppression de toutes les images qui en dépendent.

Si vous disposez d'une image de base et de plusieurs images incrémentielles qui en dépendent, aucune d'elles n'est supprimée tant que la dernière sauvegarde incrémentielle n'a pas atteint la durée minimale de conservation des sauvegardes. Lorsque cette durée est dépassée par la dernière sauvegarde incrémentielle, l'ensemble complet de sauvegardes (image de base et images incrémentielles qui en dépendent) est supprimé.

Pour définir les propriétés de régime de sauvegarde

- 1 Dans l'onglet Propriétés de la fenêtre Propriétés de <nom du régime de sauvegarde>, champ Nom, saisissez le nom de la sauvegarde.



- 2 Cliquez sur **Parcourir** pour sélectionner l'ordinateur à inclure dans le régime de sauvegarde.
Un ordinateur ne peut être placé que dans un seul régime de sauvegarde.
- 3 Sous Historique de restauration progressive, dans le champ Minimum de jours de conservation des sauvegardes, indiquez un nombre de jours pour définir le moment avant lequel les informations de sauvegarde ne peuvent être supprimées.
Si vous définissez ce nombre sur 0, les sauvegardes ne seront jamais supprimées.
- 4 Dans le champ Nombre de jours entre les images de base, indiquez le nombre de jours au bout duquel une nouvelle image de base sera créée.

- 5 Sous Sauvegardes automatiques, cochez la case **Planifier les sauvegardes automatiques** pour créer ou modifier la planification des sauvegardes automatiques.
Si cette option est activée, les onglets Tâche et Echancier sont accessibles et permettent de définir la planification en fonction de vos besoins.
Voir "[Configuration des propriétés d'une tâche planifiée](#)", page 148.
Voir "[Spécification des détails de planification](#)", page 149.
- 6 Dans le champ Options supplémentaires de sauvegarde / restauration pour la ligne de commande Ghost de la zone Avancé, saisissez éventuellement des options de ligne de commande supplémentaires.
Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Avertissement : la syntaxe de votre commande n'est pas vérifiée lors de l'exécution de la tâche. Vous devez vérifier soigneusement ces instructions afin d'éviter un blocage ou des erreurs, dont les conséquences pourraient être graves.

Affichage ou modification des régimes de sauvegarde

Un régime de sauvegarde est un ensemble de propriétés associées à un ordinateur donné. Elles indiquent les modalités de création et de mise à jour des sauvegardes de l'ordinateur. Ces propriétés concernent notamment la durée de conservation des informations de sauvegarde, la planification éventuelle de sauvegardes automatiques et les options de ligne de commande supplémentaires.

Vous pouvez afficher les détails de chaque régime de sauvegarde et apporter les modifications requises.

Pour afficher ou modifier un régime de sauvegarde

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Régimes de sauvegarde**.
- 2 Dans le volet Régimes de sauvegarde, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le régime de sauvegarde à modifier.
 - Cliquez avec le bouton droit sur le régime de sauvegarde à modifier, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le régime de sauvegarde à modifier, puis, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.

- 3 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du régime de sauvegarde>, affichez les propriétés du régime de sauvegarde et apportez les modifications nécessaires.
Voir "[Définition des propriétés d'un régime de sauvegarde](#)", page 155.
- 4 Cliquez sur **OK**.

Création manuelle d'une sauvegarde

Les régimes de sauvegarde sont généralement planifiés pour créer des sauvegardes à intervalle régulier. Toutefois, lorsque vous avez créé un régime de sauvegarde pour un ordinateur, vous pouvez créer une sauvegarde à tout moment. Si, à un moment donné, vous souhaitez vous assurer qu'une nouvelle image de base de l'ordinateur est créée, il vous suffit de créer une sauvegarde manuelle.

Remarque : une image de sauvegarde ne peut dépasser 2 Go. Si vous tentez de créer une sauvegarde de base plus volumineuse, elle est remplacée par une sauvegarde incrémentielle. Si vous tentez de créer une sauvegarde incrémentielle de taille plus importante, la sauvegarde échoue.

Pour créer manuellement une sauvegarde

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Régimes de sauvegarde**.
- 2 Dans le volet Régimes de sauvegarde, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Avec le bouton droit, cliquez sur le régime de sauvegarde de l'ordinateur à sauvegarder, puis cliquez sur **Sauvegarder**.
 - Sélectionnez le régime de sauvegarde de l'ordinateur à sauvegarder, puis cliquez sur l'option **Sauvegarder** du menu Fichier.
- 3 Pour créer une nouvelle image de base, cochez l'option **Imposer nouvelle image de base** de la boîte de dialogue Sauvegarder.
Si cette option n'est pas cochée, la sauvegarde est effectuée conformément aux paramètres de l'onglet Propriétés du régime de sauvegarde.
- 4 Dans le champ Commentaires, vous pouvez saisir des remarques à joindre à la sauvegarde.
Ces remarques sont stockées dans l'onglet Sauvegarde de la fenêtre Propriétés de l'ordinateur.
- 5 Cliquez sur **OK**.

Affichage des sauvegardes

Vous pouvez afficher les détails de toutes les sauvegardes créées pour un ordinateur.

Pour afficher les sauvegardes d'un ordinateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Ouvrez le groupe de machines qui contient l'ordinateur client dont vous souhaitez afficher les sauvegardes.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur dont vous souhaitez afficher les détails de sauvegarde.
 - Avec le bouton droit, cliquez sur l'ordinateur dont vous souhaitez afficher les détails de sauvegarde et cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur dont vous souhaitez afficher les détails de sauvegarde, puis, dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans l'onglet Sauvegardes de la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, affichez les détails des sauvegardes de l'ordinateur. Ils indiquent notamment si la sauvegarde est une image de base ou incrémentielle, l'heure de sa création, l'état de la sauvegarde et tout commentaire éventuellement saisi.

Restauration d'un ordinateur

Vous pouvez restaurer progressivement des ordinateurs sur une sauvegarde précédente, à tout moment.

Remarque : vous ne pouvez ni annuler ni défaire une sauvegarde une fois qu'elle a démarré.

Pour restaurer un ordinateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Régimes de sauvegarde**.
- 2 Dans le volet Régimes de sauvegarde, cliquez avec le bouton droit de la souris sur le régime de sauvegarde correspondant à l'ordinateur que vous souhaitez restaurer, puis cliquez sur **Restaurer**.

- 3 Dans la liste des sauvegardes, sélectionnez celle à restaurer.
L'état de chaque sauvegarde est indiqué comme suit :
 - Succès : l'ordinateur a été correctement sauvegardé.
 - Echec : l'ordinateur n'a pas été correctement sauvegardé.
- 4 Vous pouvez voir l'état de la sauvegarde dans le volet inférieur.
L'état de l'ordinateur se présente comme suit :
 - OK : cet ordinateur a été correctement sauvegardé.
 - Non terminé : cet ordinateur n'a pas terminé la sauvegarde ou est en train de l'exécuter.
- 5 Cliquez sur **Restauration en mode sans échec (fichiers non-système uniquement)** pour ne restaurer que les fichiers utilisateur.
Les fichiers du système d'exploitation et du registre ne sont pas restaurés.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Déplacement d'utilisateur

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- A propos du déplacement d'utilisateur
- Spécification des fichiers de données et des clés de registre à capturer
- Définition de profils d'utilisateur
- Capture de données d'utilisateur
- Gestion des paquets utilisateur
- Restauration de données d'utilisateur
- Paramètres utilisateur déplaçables

A propos du déplacement d'utilisateur

La fonction de déplacement d'utilisateur permet de capturer les paramètres et les fichiers personnels d'un utilisateur sur un ordinateur et de les restaurer sur le même ordinateur ou sur un ordinateur différent. Elle permet d'effectuer des tâches de clonage pour conserver la configuration personnelle d'un utilisateur ou de déplacer rapidement un utilisateur d'un ordinateur à un autre.

Par exemple, vous pouvez capturer les données et les paramètres de registre d'un utilisateur, ses paramètres de Bureau Windows et ses paramètres de configuration, et les restaurer sur le même ordinateur après l'installation d'un nouveau système d'exploitation.

La fonction Déplacement d'utilisateur permet de capturer et de rétablir les données utilisateur suivantes :

Dossiers et fichiers

Il est possible de capturer des dossiers complets ou des fichiers particuliers dans toute partition de l'ordinateur accessible par Windows.

Entrées du registre	Vous pouvez capturer des entrées de registre, des clés ou des ensembles utilisateur précis.
Paramètres Windows	Vous pouvez capturer des groupes de paramètres Windows, par exemple les options d'affichage du Bureau, les disques réseau connectés et les paramètres Internet.

Pour déplacer un utilisateur d'un ordinateur à un autre

- 1 Indiquez les données à capturer sur l'ordinateur.
Pour ce faire, créez un ou plusieurs modèles de données. Chaque modèle indique un ensemble de fichiers et de clés de registre à capturer sur l'ordinateur et définit l'emplacement où les fichiers devront être restaurés.
Voir "[Spécification des fichiers de données et des clés de registre à capturer](#)", page 163.
- 2 Créez le profil utilisateur qui convient.
Le profil utilisateur indique les utilisateurs dont vous souhaitez capturer les données et les paramètres sur l'ordinateur. Vous devez sélectionner les modèles de données à utiliser et indiquer les paramètres Windows à capturer.
Voir "[Définition de profils d'utilisateur](#)", page 174.
- 3 Créez une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer.
Dans l'onglet Déplacement d'utilisateur : Créer, indiquez le profil utilisateur et l'ordinateur source.
Voir "[Capture de données d'utilisateur](#)", page 179.
- 4 Exécutez la tâche Déplacement d'utilisateur : Créer.
Un paquet utilisateur contenant les données et les paramètres de l'utilisateur spécifié dans le profil utilisateur est créé. Si vous capturez les données et les paramètres d'un groupe d'ordinateurs, un paquet utilisateur est enregistré pour chacun des ordinateurs du groupe.
Voir "[Exécution d'une tâche Déplacement d'utilisateur](#)", page 189.
- 5 Créez une tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer.
Dans l'onglet Déplacement d'utilisateur : Restaurer, indiquez le paquet utilisateur et l'ordinateur cible.
Voir "[Restauration de données d'utilisateur](#)", page 185.
- 6 Exécutez la tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer.
Les données et les paramètres de l'utilisateur sont restaurés sur l'ordinateur cible.
Voir "[Exécution d'une tâche Déplacement d'utilisateur](#)", page 189.

Remarque : vous pouvez intégrer les étapes de création et de restauration dans une même tâche Déplacement d'utilisateur. Dans ce cas, l'étape de création a lieu en premier, suivie des autres étapes de la tâche, pour finir par l'étape de restauration.

Spécification des fichiers de données et des clés de registre à capturer

Pour indiquer les informations utilisateur à capturer, configurez des modèles de données. Chaque modèle sélectionne un ensemble de fichiers et de clés de registre à capturer sur l'ordinateur. Vous pouvez créer autant de modèles que vous le souhaitez, puis ajouter la combinaison de modèles qui convient à chaque profil utilisateur.

La configuration d'un modèle de données consiste à spécifier l'ensemble de règles qui indiquent les fichiers et les clés de registre à capturer. Ces règles permettent de sélectionner soit des fichiers de données précis au sein d'un dossier, soit des dossiers entiers, et de limiter la sélection aux fichiers créés ou modifiés dans une plage de dates donnée. Vous pouvez également sélectionner uniquement les fichiers dont la taille est supérieure ou inférieure à la taille indiquée.

Vous pouvez capturer des clés de registre particulières ou toutes les clés d'un ensemble donné.

Vous pouvez, si besoin est, utiliser des chemins relatifs pour la capture et la restauration des données. Pour ce faire, indiquez le chemin de référence vers l'emplacement de capture des fichiers (chemin source) et le chemin de référence vers l'emplacement de restauration des fichiers (chemin cible).

Configuration des modèles de données

Vous pouvez créer à tout moment de nouveaux modèles de données ou modifier les modèles existants en fonction de vos besoins.

Les composants des modèles de données sont décrits dans le [Tableau 8-1](#).

Tableau 8-1 Composants d'un modèle de données

Composant	Description
Nom du modèle	Un même nom ne doit être attribué qu'à un modèle du dossier et ne doit pas comporter plus de 50 caractères alphanumériques. Il est conseillé de choisir un nom convivial qui permet de reconnaître plus facilement le modèle lorsque vous configurez les profils utilisateur.

Tableau 8-1 Composants d'un modèle de données

Composant	Description
Chemin d'accès aux dossiers source et cible	<p>Ce composant est facultatif. Si vous souhaitez restaurer les fichiers capturés à un emplacement différent de l'ordinateur cible, vous devez indiquer les chemins relatifs correspondants.</p> <p>Par défaut, ce composant est omis et tous les fichiers sont restaurés à l'emplacement où ils ont été capturés.</p>
Règles de spécification des fichiers de données à capturer	<p>Chaque règle est une instruction logique qui identifie un ensemble de fichiers de données. Vous devez ajouter un ensemble de règles qui précise les fichiers à capturer.</p> <p>Chaque règle contient un chemin d'accès au répertoire et une définition de fichier. Elle peut éventuellement comprendre des variables et des caractères génériques. Vous pouvez indiquer si vous souhaitez inclure ou exclure des ensembles de fichiers particuliers et sélectionner des fichiers en fonction de leur taille ou de leur date de création ou de modification.</p> <p>Lorsque le modèle de données est utilisé pour une tâche de collecte de données, les règles qui permettent de déterminer les fichiers à collecter sont évaluées dans leur ordre d'apparition.</p>
Règles de spécification des clés de registre à collecter	<p>Chaque règle est une instruction logique qui identifie un ensemble de clés de registre. Vous devez ajouter un ensemble de règles qui précise les clés ou les entrées de registre à capturer.</p> <p>Chaque règle comprend un chemin d'accès au registre et, éventuellement, des variables et des caractères génériques. Vous pouvez choisir d'inclure ou d'exclure des ensembles d'entrées de registre donnés. Aucune autre option de filtrage n'est disponible.</p> <p>Lorsque le modèle de données est utilisé pour une tâche de collecte de données, les règles qui permettent de déterminer les entrées de registre à collecter sont évaluées dans leur ordre d'apparition.</p>

Création d'un modèle de données

Il est possible de créer de nouveaux modèles à tout moment. Chaque modèle doit contenir au moins une règle.

Pour créer un modèle de données

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Modèles de données**, puis sélectionnez le dossier parent où vous souhaitez placer le nouveau modèle de données.

- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Modèles de données, puis cliquez sur **Nouveau modèle de données**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Modèle de données**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de Nouveau modèle de données, saisissez le nom de votre nouveau modèle de données dans le champ Nom de modèle.
- 5 Si vous souhaitez placer les fichiers restaurés à un emplacement différent, configurez les chemins d'accès relatifs correspondants.
Voir "[Activation des chemins d'accès relatifs](#)", page 165.
- 6 Dans l'onglet Règles, configurez les règles de collecte pour préciser les fichiers de données et les paramètres de registre à capturer.
Voir "[Définition des fichiers de données à capturer](#)", page 168.
Voir "[Définition des entrées de registre à capturer](#)", page 172.
- 7 Dans l'onglet Règles, vérifiez que les règles sont classées dans l'ordre qui convient.
Pour déplacer une règle, sélectionnez-la et cliquez sur l'une des options suivantes :

Déplacer vers le haut Remonte la règle d'une position dans la liste.

Déplacer vers le bas Descend la règle d'une position dans la liste.

Supprimer règle Supprime la règle de la liste.
- 8 Cliquez sur **OK** pour enregistrer le modèle de données.
Le nouveau modèle de données est ajouté au volet Modèles de données et peut désormais être intégré à un profil utilisateur.

Activation des chemins d'accès relatifs

Par défaut, tous les fichiers de données et toutes les entrées de registre sont restaurés à l'emplacement où ils ont été collectés. Pour les restaurer à un emplacement différent de l'ordinateur cible, vous devez indiquer les chemins d'accès aux répertoires source et cible correspondants.

Lorsque vous configurez des chemins d'accès relatifs, tout chemin partiel et toute définition de fichier contenus dans les règles du modèle leur sont ajoutés, ce qui permet de déterminer les chemins d'accès complets pour la collecte et la restauration des fichiers. Le chemin cible est enregistré avec chaque fichier ou entrée de registre collecté et fournit le chemin d'accès complet vers l'emplacement où les fichiers collectés sont restaurés. Tout chemin d'accès complet contenu dans les règles du modèle est conservé et remplace les chemins relatifs configurés.

Des variables peuvent être utilisées pour spécifier une partie ou l'ensemble du chemin d'accès au répertoire. Vous pouvez ainsi définir un répertoire de référence configuré par le système d'exploitation. Par exemple, pour collecter des fichiers du dossier C:\Documents and Settings\\Mes documents de chaque utilisateur sous Windows 2000 ou XP, vous pouvez définir le chemin d'accès source à l'aide de la variable \$MyDocuments\$.

Remarque : vous devez configurer les chemins d'accès relatifs avant d'ajouter des règles contenant des chemins d'accès partiels. Si les chemins d'accès relatifs ne sont pas activés, toutes les règles doivent contenir des chemins d'accès absolus.

Pour utiliser plusieurs chemins d'accès relatifs différents, vous devez créer pour chacun d'eux un modèle de données distinct.

Pour activer les chemins d'accès relatifs

- 1 Dans l'onglet Avancé de la fenêtre Propriétés de <Nom du modèle>, cochez l'option **Autoriser les chemins d'accès relatifs**.
- 2 Dans le champ Chemin source, indiquez le chemin de base à utiliser pour toutes les règles de chemin relatif du modèle.
Vous pouvez saisir le chemin d'accès complet ou remplacer certains éléments par des variables.
Pour ajouter une variable, cliquez sur **V**, puis faites votre choix dans la liste des variables disponibles.
Seules les variables de la liste sont autorisées. Si vous saisissez une autre variable, le chemin d'accès source ne sera pas résolu, même si la variable est acceptée par le système d'exploitation.
Reportez-vous à la section "[Variables de déplacement d'utilisateur](#)" à la page 167.
- 3 Dans le champ Chemin cible, indiquez le chemin de base à utiliser pour toutes les règles de chemin relatif du modèle.
Comme pour le chemin source, vous pouvez soit saisir le chemin d'accès complet, soit utiliser des variables.

Remarque : si le chemin d'accès source complet n'est pas résolu, aucun fichier n'est collecté. Si le chemin d'accès cible n'existe pas, il est créé dans le cadre du processus de restauration.

Variables de déplacement d'utilisateur

Il est possible de remplacer certains éléments du chemin d'accès à un répertoire par des variables.

Les variables du [Tableau 8-2](#) représentent des emplacements de fichiers et d'autres valeurs déterminées par le système d'exploitation.

Tableau 8-2 Variables déterminées par le système d'exploitation

Variable	Chemin d'accès affecté	Description
\$MYDOCUMENTS\$	Dossier Mes documents de l'utilisateur actuellement connecté	C:\Documents and Settings\ <profil utilisateur>\ Mes documents
\$PROGFILES\$	Répertoire Program Files de Windows	En général, C:\Program Files
\$USERHIVE\$	Chemin de registre de l'ensemble de l'utilisateur actuellement connecté	HKEY_CURRENT_USER
\$USERPROFILE\$	Répertoire du profil de l'utilisateur actuel	C:\Documents and Settings\ <utilisateur connecté> Cette variable n'est valide que dans Windows NT/2000/XP
\$WINDIR\$	Répertoire contenant Windows	C:\WINNT pour Windows 2000
\$WINSYSDIR\$	Répertoire System de Windows	C:\WINNT\SYSTEM32 pour Windows 2000
\$WINTMPDIR\$	Répertoire Temp de Windows	C:\Documents and Settings\ <utilisateur connecté>\ Local Settings\ Temp
\$MACHINENAME\$	Nom de l'ordinateur	Restauré dans le chemin d'accès C:\Documents and Settings\ <profil utilisateur>\ \$MyDocuments\\$ \$MachineName\$
\$USERS\$	Nom de l'utilisateur	
\$WINDRIVE\$	Lecteur contenant Windows	C Lettre du lecteur seule, sans le deux-points

Définition des fichiers de données à capturer

Pour indiquer les fichiers de données à capturer, configurez les règles d'un modèle et utilisez ce modèle. Une règle est une instruction logique qui identifie un groupe de fichiers de données.

Les composants des règles sont décrits dans le [Tableau 8-3](#).

Tableau 8-3 Composants d'une règle

Composant	Description
Chemin d'accès au répertoire et définition de fichier, et paramètre Inclure ou Exclure correspondant	<p>Le chemin d'accès au répertoire et la définition de fichiers renvoient à un dossier, à un groupe de fichiers ou à un fichier précis. Ce ou ces fichiers peuvent être inclus dans les éléments collectés ou exclus d'un dossier ou d'un groupe de fichiers inclus dans une règle précédemment définie.</p> <p>Il est possible d'utiliser des variables pour spécifier une partie ou l'ensemble du chemin d'accès au répertoire. Par exemple, pour collecter des fichiers du dossier C:\Documents and Settings\<nom_utilisateur>\Mes documents de chaque utilisateur, vous pouvez définir le chemin d'accès à l'aide de la variable \$MyDocuments\$.</nom_utilisateur></p> <p>Pour préciser le groupe de fichiers, vous pouvez utiliser des caractères génériques. Ainsi, le caractère * permet de sélectionner tous les fichiers et sous-dossiers et *.ext permet de sélectionner tous les fichiers portant l'extension indiquée.</p> <p>Remarque : il n'est pas possible d'indiquer plusieurs noms de fichiers ou types d'extension dans une règle. Vous devez créer une nouvelle règle pour chacun d'eux.</p> <p>Si vous utilisez des chemins d'accès relatifs, vous devrez peut-être indiquer un chemin d'accès partiel au répertoire dans chacune des règles. Le chemin d'accès partiel est ajouté au chemin source défini précédemment afin de déterminer le chemin d'accès complet au répertoire. Ne dupliquez aucune portion du chemin source dans la règle.</p> <p>Vous devez indiquer une définition de fichier dans chaque règle. Pour collecter tous les éléments du chemin source, utilisez un astérisque (*).</p>

Tableau 8-3 Composants d'une règle

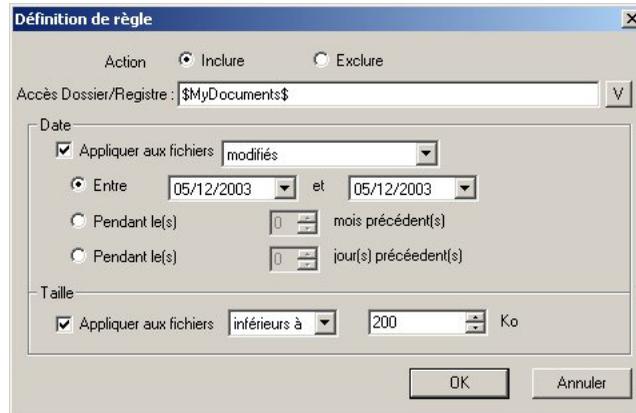
Composant	Description
Sélection de fichiers en fonction de la date	<p>Ce composant est facultatif. Par défaut, tous les fichiers du chemin d'accès au répertoire et de la définition de fichiers sont sélectionnés. Vous pouvez filtrer les fichiers sélectionnés par date de création, de modification ou d'accès le plus récent. Il est possible de spécifier une plage de dates pour sélectionner tous les fichiers compris dans cette plage, ou de sélectionner tous les fichiers créés, modifiés ou ouverts au cours des derniers jours ou des derniers mois. Il suffit pour cela d'indiquer le nombre de jours ou de mois.</p> <p>Par exemple, vous pouvez sélectionner uniquement les fichiers ouverts par l'utilisateur au cours des trois derniers mois. Dans ce cas, les autres fichiers ne sont pas pris en compte.</p>
Sélection en fonction de la taille du fichier	<p>Ce composant est facultatif. Vous pouvez sélectionner uniquement les fichiers dont la taille est supérieure ou inférieure à une taille donnée.</p> <p>Vous pouvez par exemple sélectionner tous les fichiers de moins de 100 Ko et laisser de côté les fichiers de taille plus importante.</p> <p>Pour sélectionner les fichiers dont la taille est comprise entre deux limites, vous devez définir deux règles : l'une permettra de sélectionner tous les fichiers inférieurs à la taille maximale, l'autre permettra d'exclure tous les fichiers inférieurs à la taille minimale.</p>

Les règles d'un modèle de données sont évaluées dans l'ordre où elles apparaissent dans la liste, ce qui permet de déterminer les dossiers et les fichiers à collecter. Définissez d'abord les règles de sélection des fichiers et des dossiers de haut niveau et redescendez. Pour chaque niveau, vous devez inclure les dossiers et les groupes de fichiers souhaités, puis exclure ceux que vous ne voulez pas.

Vous pouvez, à tout moment, ajouter de nouvelles règles ou modifier les règles existantes.

Pour définir les fichiers de données à capturer

- 1 Dans l'onglet Règles de la fenêtre Propriétés de <Nom du modèle>, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **Ajouter règle** pour ajouter une nouvelle règle.
 - Sélectionnez la règle à modifier et cliquez sur **Modifier règle**.



- 2 Dans la fenêtre Définition de règle, sélectionnez l'action à appliquer aux fichiers sélectionnés par la règle :
 - Inclure
 - Exclure
- 3 Dans le champ Accès Dossier/Registre, indiquez le chemin d'accès au répertoire et la définition de fichier pour le groupe de fichiers à sélectionner. Vous pouvez saisir le chemin d'accès complet ou remplacer certains éléments par des variables.

Pour ajouter une variable, cliquez sur **V**, puis faites votre choix dans la liste des variables disponibles.

Seules les variables de la liste sont autorisées. Si vous saisissez une autre variable, le chemin d'accès au répertoire ne sera pas résolu, même si la variable est acceptée par le système d'exploitation.

Pour plus d'informations sur les variables disponibles, reportez-vous à la section "[Variables de déplacement d'utilisateur](#)" à la page 167.
- 4 Pour sélectionner des fichiers en fonction de leur date, cochez la case **Appliquer aux fichiers** dans la zone Date.

Si vous ne souhaitez pas sélectionner les fichiers en fonction de leur date, vérifiez que la case Appliquer aux fichiers est désactivée et passez à l'étape 7.

- 5 Dans la liste déroulante, sélectionnez l'opération effectuée sur les fichiers aux dates indiquées :
- modifiés
 - créés
 - ouverts dernièrement

- 6 Dans la zone Date, sélectionnez l'option qui convient et saisissez les informations voulues pour définir les critères de date :

Entre	Indiquez la date de début et de fin de l'intervalle : pour chaque date, cliquez sur la flèche et sélectionnez une date dans le calendrier.
Pendant le(s) [...] mois	Saisissez le nombre de mois voulu ou cliquez sur les flèches pour modifier la valeur indiquée. Les mois sont comptés de la date du jour à la même date pour le mois choisi, et non en mois du calendrier.
Pendant le(s) [...] jours	Saisissez le nombre de jours voulu ou cliquez sur les flèches pour modifier la valeur indiquée. Les jours sont comptés de l'heure actuelle à la même heure le jour choisi, et non en jours complets.

- 7 Pour sélectionner des fichiers en fonction de leur taille, cochez la case **Appliquer aux fichiers** dans la zone Taille.
Si vous ne souhaitez pas sélectionner les fichiers en fonction de leur taille, vérifiez que la case Appliquer aux fichiers est désactivée et passez à l'étape 10.
- 8 Dans la liste déroulante, sélectionnez la condition correspondant au critère de taille choisi :
- supérieurs à
 - inférieurs à
- 9 Dans le champ Ko, indiquez la taille du fichier, en kilo-octets.
Saisissez la taille voulue ou cliquez sur les flèches pour modifier la valeur indiquée.
- 10 Cliquez sur **OK** pour enregistrer la règle.

Recommencez cette procédure pour chacune des règles à définir, jusqu'à ce que tous les fichiers souhaités pour le modèle de données soient spécifiés.

Remarque : les règles sont ajoutées au modèle de données dans leur ordre de création. Vous pouvez cliquer sur Déplacer vers le haut ou Déplacer vers le bas pour modifier l'ordre de la liste. Les règles sont évaluées dans leur ordre d'apparition dans la liste.

Définition des entrées de registre à capturer

Si vous le souhaitez, vous pouvez déplacer les entrées de registre. Si, par exemple, vous souhaitez déplacer les paramètres personnels d'un utilisateur pour une application installée sur l'ordinateur, vous devez capturer les entrées de registre correspondantes.

Pour indiquer les entrées de registre à capturer, configurez les règles d'un modèle et utilisez ce modèle. Une règle est une instruction logique qui identifie un groupe d'entrées de registre. Chaque règle contient un chemin d'accès au registre et le paramètre Inclure ou Exclure correspondant.

Avant de créer les règles de déplacement des entrées de registre, vous devez déterminer s'il est nécessaire de définir des chemins d'accès relatifs pour ces entrées. Les chemins d'accès relatifs sont nécessaires dans les cas suivants :

- Pour déplacer des entrées au sein de l'ensemble HKEY_CURRENT_USER. Vous devez activer les chemins d'accès relatifs et utiliser HKEY_CURRENT_USER comme chemin d'accès source et \$UserHive\$ comme chemin d'accès cible.
- Pour déplacer toutes les entrées et toutes les sous-clés d'une clé de registre donnée vers un emplacement différent (à des fins de sauvegarde). Pour cela, il est également possible de définir une règle pour chaque entrée de registre.

Vous pouvez, à tout moment, ajouter de nouvelles règles ou modifier les règles existantes.

Pour définir les entrées de registre à capturer

- 1 Dans l'onglet Règles de la fenêtre Propriétés de <Nom du modèle>, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **Ajouter règle** pour ajouter une nouvelle règle.
 - Sélectionnez la règle à modifier et cliquez sur **Modifier règle**.
- 2 Dans la fenêtre Définition de règle, sélectionnez l'action à appliquer aux entrées de registre sélectionnées par la règle :
 - Inclure
 - Exclure

- 3 Dans le champ Accès Dossier/Registre, indiquez le chemin d'accès au répertoire et la définition des entrées de registre à sélectionner.
Vous pouvez saisir le chemin d'accès complet pour sélectionner une entrée de registre particulière ou utiliser une variable pour sélectionner toutes les entrées d'une clé.
Pour saisir une variable, cliquez sur **V**, puis sélectionnez l'une des variables suivantes :
 - HKEY_CLASSES_ROOT
 - HKEY_LOCAL_MACHINE
 - HKEY_USERS
 - HKEY_CURRENT_CONFIG
- 4 Cliquez sur **OK** pour enregistrer la règle.

Recommencez cette procédure pour chacune des règles à définir, jusqu'à ce que toutes les entrées de registre à sélectionner avec ce modèle de données soient spécifiées.

Remarque : les options de date et de taille ne s'appliquent pas aux entrées de registre.

Gestion des modèles de données

Pour organiser et gérer à votre gré les modèles de données, utilisez l'ensemble d'options de console standard. Ces options permettent de définir la structure de dossiers et de déplacer les modèles de données au sein de cette structure. Vous pouvez également renommer les modèles de données et supprimer ceux qui ne vous sont pas utiles.

Voir ["Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources"](#), page 63.

Voir ["Création de nouveaux dossiers"](#), page 63.

Voir ["Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 64.

Voir ["Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 65.

Voir ["Suppression de ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 66.

Affichage ou modification des modèles de données

Vous avez à tout moment la possibilité d'ouvrir un modèle de données pour l'afficher ou le modifier. Vous pouvez, par exemple, afficher le contenu d'un modèle de données avant de l'ajouter à un profil utilisateur.

Remarque : les changements apportés à un modèle de données sont appliqués immédiatement à tous les profils utilisateur qui font appel à ce modèle.

Pour afficher ou modifier un modèle de données

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Modèles de données**, puis sélectionnez le dossier parent du modèle de données à ouvrir.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le modèle de données à ouvrir.
 - Cliquez avec le bouton droit sur le modèle de données, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le modèle de données, puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Fichier.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du modèle>, affichez tous les détails du modèle de données et effectuez les modifications voulues.
Voir "[Activation des chemins d'accès relatifs](#)", page 165.
Voir "[Définition des fichiers de données à capturer](#)", page 168.
Voir "[Définition des entrées de registre à capturer](#)", page 172.

Définition de profils d'utilisateur

Pour indiquer les utilisateurs de l'ordinateur dont vous souhaitez capturer les données ainsi que les fichiers et les paramètres à capturer pour chacun d'eux, vous devez définir un profil d'utilisateur. Vous pouvez créer autant de profils d'utilisateur que vous le souhaitez. Pour capturer les données d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs particulier, vous devez affecter le profil d'utilisateur qui convient à une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer.

Les composants d'un profil d'utilisateur sont décrits dans le [Tableau 8-4](#).

Tableau 8-4 Composants du profil d'utilisateur

Composant	Description
Nom du profil d'utilisateur	Spécifiez le nom du profil. Un même nom ne doit être attribué qu'à un profil du dossier et ne doit pas comporter plus de 50 caractères alphanumériques. Choisissez un nom convivial qui permettra de reconnaître plus facilement le modèle lorsque vous configurerez une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer.
Sélection d'utilisateurs	Indiquez le ou les utilisateur(s) de l'ordinateur dont vous souhaitez capturer des données. Vous pouvez indiquer des noms d'utilisateurs ou collecter tous les utilisateurs, tous les utilisateurs du domaine ou le dernier utilisateur connecté à l'ordinateur.
Modèles de données	Sélectionnez les modèles de données à utiliser. Les modèles de données indiquent les fichiers de données et les entrées de registre à capturer pour chaque utilisateur. Le nombre de modèles de données d'un profil d'utilisateur n'est pas limité. Voir "Spécification des fichiers de données et des clés de registre à capturer" , page 163.
Paramètres Windows	Pour indiquer les paramètres Windows à capturer pour chaque utilisateur, sélectionnez-les dans la liste des paramètres disponibles.

Création d'un profil d'utilisateur

Vous pouvez créer de nouveaux profils d'utilisateur en fonction de vos besoins.

Pour créer un profil d'utilisateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Profils d'utilisateur**, puis sélectionnez le dossier parent où vous souhaitez placer le nouveau profil.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Profils d'utilisateur, puis cliquez sur **Nouveau profil utilisateur**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Profil utilisateur**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de Nouveau profil d'utilisateur, saisissez le nom du nouveau profil dans le champ Nom.

- 5 Dans Appliquer le profil à, indiquez les utilisateurs dont vous souhaitez capturer les paramètres en choisissant l'une des options suivantes :

Dernier utilisateur connecté	Dernier utilisateur à s'être connecté à l'ordinateur.
Tous les utilisateurs du domaine	Tous les utilisateurs du domaine définis sur l'ordinateur. Cette option s'applique uniquement aux ordinateurs qui exécutent Windows NT/2000/XP.
Tous les utilisateurs	Tous les utilisateurs qui se sont connectés à l'ordinateur.
Utilisateurs spécifiés	Utilisateurs dont vous souhaitez capturer les paramètres. Entrez les noms des utilisateurs, séparés par une virgule. Pour spécifier un utilisateur du domaine, vous devez inclure le nom du domaine. Par exemple : domainname\username

- 6 Sur l'onglet Modèles de données, sélectionnez les modèles que vous souhaitez ajouter au profil d'utilisateur.
Vous pouvez sélectionner un dossier pour inclure tous les modèles qu'il contient.
Si vous devez créer un nouveau modèle, cliquez sur **Nouveau > Nouvel élément** pour ouvrir la fenêtre Propriétés de Nouveau modèle de données, puis saisissez les informations requises.
Pour plus d'instructions, reportez-vous à la section "[Création d'un modèle de données](#)" à la page 164.
- 7 Sur l'onglet Paramètres Windows, sélectionnez les paramètres Windows à inclure dans le profil d'utilisateur.

Les paramètres Windows qui peuvent être capturés sont décrits dans le [Tableau 8-5](#).

Tableau 8-5 Paramètres Windows

Paramètre	Description
Accessibilité	Paramètres d'accessibilité définis dans le Panneau de configuration, sous Options d'accessibilité. Voir " Paramètres d'accessibilité ", page 190.

Tableau 8-5 Paramètres Windows

Paramètre	Description
Bureau	<p>Paramètres d'affichage définis dans le Panneau de configuration, sous Affichage.</p> <p>Voir "Paramètres d'affichage", page 192.</p> <p>Options de la barre des tâches et du menu Démarrer, définis dans Démarrer > Paramètres > Barre des tâches et menu Démarrer.</p> <p>Voir "Options de la barre des tâches et du menu Démarrer", page 194.</p> <p>Paramètres du Bureau, définis sur le Bureau.</p> <p>Voir "Options du Bureau", page 195.</p>
Internationaux	<p>Paramètres internationaux définis dans le Panneau de configuration, sous Options régionales.</p> <p>Voir "Paramètres internationaux", page 195.</p>
Clavier	<p>Paramètres du clavier définis dans le Panneau de configuration, sous Clavier.</p> <p>Voir "Paramètres de clavier", page 196.</p>
Souris	<p>Paramètres de la souris, définis dans le Panneau de configuration, sous Souris.</p> <p>Voir "Paramètres de souris", page 197.</p>
Son	<p>Paramètres sonores, définis dans le Panneau de configuration, sous Sons et périphériques audio.</p> <p>Voir "Paramètres de son", page 198.</p>
Ecran de veille	<p>Paramètres de l'écran de veille définis dans le Panneau de configuration, sous Affichage.</p> <p>Voir "Paramètres de l'écran de veille", page 198.</p>
Lecteurs réseau connectés	<p>Lecteurs réseau connectés, définis dans l'Explorateur Windows.</p> <p>Voir "Paramètres de lecteurs réseau connectés", page 199.</p>
Paramètres Internet	<p>Paramètres Internet définis dans le Panneau de configuration, sous Options Internet.</p> <p>Voir "Paramètres Internet", page 199.</p>

Gestion des profils d'utilisateur

Pour organiser et gérer à votre gré les profils d'utilisateur, utilisez l'ensemble d'options de console standard. Ces options permettent de définir la structure de dossiers et de déplacer les profils d'utilisateur au sein de cette structure. Vous pouvez également renommer les profils d'utilisateur et supprimer ceux qui ne vous sont pas utiles.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Affichage ou modification des profils d'utilisateur

Vous avez à tout moment la possibilité d'ouvrir un profil d'utilisateur pour l'afficher ou le modifier. Vous pouvez, par exemple, afficher le contenu d'un profil avant de l'ajouter à une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer.

Remarque : les changements apportés à un profil d'utilisateur sont appliqués immédiatement à toutes les tâches qui font appel à ce profil.

Pour afficher ou modifier un profil d'utilisateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez le dossier **Profils d'utilisateur**, puis sélectionnez le dossier qui contient le profil d'utilisateur à ouvrir.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le profil d'utilisateur à ouvrir.
 - Cliquez avec le bouton droit sur le profil d'utilisateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le profil, puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Fichier.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du profil>, affichez tous les détails du profil d'utilisateur et effectuez les modifications voulues.
Procédez comme pour la création d'un nouveau profil d'utilisateur.
Voir "[Création d'un profil d'utilisateur](#)", page 175.

Capture de données d'utilisateur

Pour capturer les données d'utilisateur sur un ordinateur, définissez et exécutez une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer. Les données de l'utilisateur sont ainsi enregistrées dans un paquet utilisateur que vous pouvez restaurer sur le même ordinateur ou sur un ordinateur différent en exécutant une tâche Déplacement d'utilisateur : Restauration.

Lorsque vous définissez une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer, vous devez inclure les éléments suivants :

- Nom de l'ordinateur ou du groupe d'ordinateurs à partir duquel vous souhaitez collecter les paramètres utilisateur.
- Définition de l'emplacement et du nom de fichier des paquets utilisateurs créés par la tâche.

Vous pouvez enregistrer tous les paquets utilisateurs sur le serveur de console ou enregistrer chacun d'eux sur l'ordinateur client sur lequel il a été collecté.

Si vous déplacez des utilisateurs d'un ordinateur à un autre, vous devez enregistrer tous les paquets utilisateurs sur le serveur de console. Si la cible de la tâche est un groupe d'ordinateurs, tous les paquets sont automatiquement nommés. Si la cible est un ordinateur unique, vous pouvez indiquer le nom du paquet ou utiliser l'option d'attribution automatique de nom.

Vous avez la possibilité de définir l'emplacement où les fichiers du paquet utilisateur sont enregistrés sur le serveur de console.

Voir "[Définition de l'emplacement de stockage des paquets utilisateur](#)", page 184.

Pour restaurer les paramètres utilisateur sur les ordinateurs d'origine, vous avez également la possibilité d'enregistrer chaque paquet utilisateur sur l'ordinateur client. Cela permet d'économiser de la bande passante sur le réseau pendant la restauration et d'améliorer la rapidité et l'efficacité du processus.

- Le profil d'utilisateur qui indique les utilisateurs de l'ordinateur dont la tâche doit collecter les paramètres.

Lorsque vous exécutez une tâche Déplacement d'utilisateur : Création, les données utilisateur collectées sur chaque ordinateur sont enregistrées sous la forme d'un paquet utilisateur à l'emplacement spécifié.

Remarque : si vous capturez et restaurez les paramètres utilisateur sur les mêmes ordinateurs (par exemple lorsque vous déployez un nouveau système d'exploitation), une seule et même tâche permet d'effectuer l'ensemble du processus. Vous devez alors définir dans la même tâche les étapes de création et de restauration ainsi que toute étape supplémentaire requise. Lorsque vous exécutez la tâche, elle commence automatiquement par l'étape de création, suivie des autres étapes éventuelles, et termine par la tâche de restauration. Un paquet utilisateur ne peut dépasser 2 Go. Si vous tentez de créer un paquet plus volumineux, la tâche Déplacement d'utilisateur : Créer échoue.

Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer

La tâche Déplacement d'utilisateur : Créer peut être définie comme tâche autonome ou comme étape d'une autre tâche.

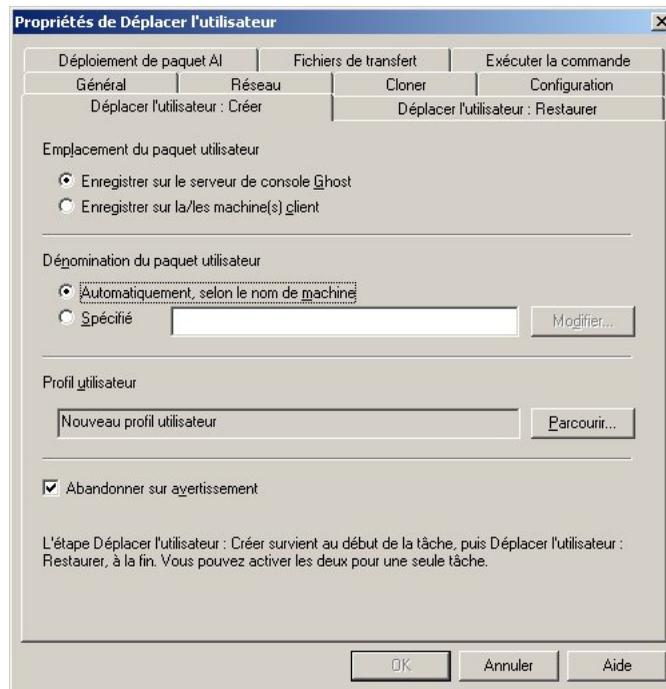
Pour définir une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Sélectionnez le dossier parent où vous souhaitez placer la tâche.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le volet Tâches, cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Nouvelle tâche**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Tâche**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de Nouvelle tâche, saisissez le nom de la nouvelle tâche dans le champ Nom.
- 5 Dans la liste Etapes des tâches, cochez la case **Déplacer l'utilisateur : Créer** pour activer cette étape.

Vous pouvez, le cas échéant, sélectionner d'autres étapes à effectuer dans le cadre de cette tâche. Vous ne pouvez pas enregistrer la tâche tant que toutes les données requises pour chaque étape n'ont pas été spécifiées.
- 6 Dans la zone Machine/groupe de machines cible, cliquez sur **Parcourir**, sélectionnez l'ordinateur ou le groupe d'ordinateurs cible dans l'arborescence, puis cliquez sur **OK**.

- 7 Dans l'onglet Déplacement d'utilisateur : Créer, sous Emplacement du paquet utilisateur, sélectionnez l'une des options suivantes pour indiquer où les paquets utilisateur créés par la tâche doivent être créés :

Enregistrer sur le serveur de console Ghost	Tous les paquets utilisateur sont enregistrés sur le serveur de console. Vous devez choisir cette option lorsque vous déplacez les utilisateurs d'un ordinateur à un autre.
Enregistrer sur la/les machine(s) client	Chaque paquet utilisateur est enregistré sur l'ordinateur dont il provient.



- 8 Dans la zone Dénomination du paquet utilisateur, indiquez le nom du paquet utilisateur.
 Voir "[Définition du nom du paquet utilisateur](#)", page 182.
- 9 Dans la zone Profil utilisateur, cliquez sur **Parcourir** puis, dans la fenêtre Sélectionner un profil utilisateur, sélectionnez le profil d'utilisateur à utiliser.
 Reportez-vous à la section "[Définition de profils d'utilisateur](#)" à la page 174.

- 10 Pour arrêter la tâche sur un ordinateur client si la capture des données utilisateur ne réussit pas, cochez la case **Abandonner sur avertissement**.
- 11 Cliquez sur **OK** pour enregistrer la tâche.

La nouvelle tâche est ajoutée au dossier Tâches de la console. Pour collecter les paramètres utilisateur sur les ordinateurs cible, vous devez exécuter cette tâche.

Voir "[Exécution d'une tâche Déplacement d'utilisateur](#)", page 189.

Lorsque vous exécutez une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer, les paramètres utilisateur de chaque ordinateur cible sont enregistrés dans un paquet utilisateur. Chaque paquet utilisateur constitue un fichier .exe enregistré sur le serveur de console ou sur les ordinateurs clients, selon les paramètres définis dans la tâche. Si le paquet utilisateur est enregistré sur le serveur de console, la définition correspondante est ajoutée au dossier Paquets utilisateur.

Définition du nom du paquet utilisateur

La procédure de définition du nom des paquets utilisateur est différente selon que les paquets sont stockés sur le serveur de console ou sur les ordinateurs clients.

Remarque : le nom défini pour les paquets utilisateur stockés sur le serveur de console ne servent que dans cette dernière. Le nom du fichier sur le serveur est toujours défini automatiquement, au format suivant :

upkg#.exe.

Le nom défini pour les paquets utilisateur stockés sur les ordinateurs clients correspond au nom de fichier proprement dit (sans l'extension .exe) suivi de l'emplacement. La console n'est pas représentée.

Pour définir le nom du paquet utilisateur

Pour définir le nom des paquets utilisateur stockés sur le serveur de console

- ◆ Sous Dénomination du paquet utilisateur, sélectionnez l'une des options suivantes :

Automatiquement, selon le nom de machine Format : nom_machine (aaaa-mm-jj hh:mm:ss)

Spécifié

Si la tâche Déplacement d'utilisateur : Créer collecte le paquet utilisateur sur un seul ordinateur, entrez le nom du paquet.

Si la tâche Déplacement d'utilisateur : Créer collecte les paquets utilisateur sur un groupe d'ordinateurs, chaque paquet est nommé automatiquement avec le nom de l'ordinateur et la date de création.

Pour définir le nom des paquets utilisateur stockés sur les ordinateurs clients

- 1 Sous Dénomination du paquet utilisateur, sélectionnez l'option **Spécifié**.
- 2 Cliquez sur **Modifier**.
- 3 Dans la fenêtre Chemin d'accès au paquet Déplacer l'utilisateur sur le client, sous Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 4 Dans le champ Chemin d'accès, saisissez le chemin d'accès et le nom de fichier.
Il n'est pas nécessaire d'inclure l'extension .exe dans le nom du fichier.
- 5 Cliquez sur **OK**.

Chaque paquet utilisateur est enregistré dans le fichier spécifié sur l'ordinateur client.

Gestion des paquets utilisateur

Les paquets utilisateur enregistrés sur le serveur de console apparaissent dans le dossier Paquets utilisateur de la console. Pour organiser et gérer à votre gré ces paquets utilisateur, utilisez l'ensemble d'options de console standard. Ces options permettent de définir la structure de dossiers et de déplacer les paquets utilisateur au sein de cette structure. Vous pouvez également renommer les paquets utilisateur et supprimer ceux qui ne vous sont pas utiles.

Remarque : les paquets utilisateur stockés sur les ordinateurs clients n'apparaissent pas dans la console. Lorsque vous enregistrez un paquet utilisateur sur un ordinateur client, vous devez indiquer le nom de fichier et l'emplacement correspondant. Lorsque vous configurez la tâche de restauration, vous devez indiquer le chemin d'accès complet (ou le nom de volume et le répertoire) ainsi que le nom de fichier du paquet utilisateur à inclure.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Définition de l'emplacement de stockage des paquets utilisateur

Si les paquets utilisateur ne sont pas stockés sur les ordinateurs clients, vous pouvez spécifier leur emplacement de stockage sur le serveur de console. Il est possible que cet emplacement doive être changé si l'espace disque n'est pas suffisant.

Pour définir l'emplacement de stockage des paquets utilisateur

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sur l'onglet Préférences, sous Déplacement d'utilisateur, indiquez l'emplacement où vous souhaitez stocker les paquets utilisateur.
Vous pouvez saisir le chemin d'accès complet au répertoire ou cliquer sur **Parcourir** pour le sélectionner.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Affichage des détails d'un paquet utilisateur

Vous pouvez afficher les détails suivants sur tout paquet utilisateur stocké sur le serveur de console :

- Nom du paquet utilisateur
- Nom de l'ordinateur client dont provient le paquet utilisateur
- Date et heure de création du paquet utilisateur
- Nom de fichier du paquet utilisateur et emplacement sur le serveur de console

Vous pouvez également ouvrir le paquet utilisateur dans AI Builder, ce qui permet d'afficher le modèle du fichier exécutable correspondant. Ce modèle contient d'autres détails sur le paquet utilisateur, notamment les chemins cibles destinés à la restauration des fichiers.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement d'AI Builder, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour afficher les détails d'un paquet utilisateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Ressources de configuration**.
- 2 Développez ensuite le dossier **Paquets utilisateur**, puis sélectionnez le dossier parent du paquet dont vous souhaitez afficher les détails.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le paquet utilisateur.
 - Cliquez avec le bouton droit sur le paquet utilisateur, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le paquet, puis cliquez sur **Propriétés** dans le menu Fichier.
- 4 La Feuille de propriétés indique le nom du paquet utilisateur, le nom et l'emplacement du fichier du paquet sur le serveur de console, la date et l'heure de capture des paramètres utilisateur et l'ordinateur client où ils ont été capturés.
- 5 Pour afficher le modèle du fichier exécutable du paquet utilisateur, cliquez sur **Lancer AI Builder** pour démarrer AI Builder.
- 6 Cliquez sur **OK** pour fermer la Feuille de propriétés.

Restauration de données d'utilisateur

Pour restaurer les données utilisateurs d'un paquet utilisateur vers un ordinateur, vous devez configurer et exécuter une tâche Déplacement d'utilisateur : Restauration.

Lorsque vous définissez une tâche Déplacement d'utilisateur : Restauration, vous devez indiquer les éléments suivants :

- Nom de l'ordinateur ou du groupe d'ordinateurs sur lequel vous souhaitez restaurer les paramètres utilisateur
 - Emplacement et nom de fichier des paquets utilisateur contenant les paramètres à restaurer
- La procédure à suivre varie selon que vous restaurez les paramètres sur un ordinateur ou sur un groupe d'ordinateurs, et que les paquets utilisateur sont stockés sur le serveur de console ou sur les ordinateurs client.

- Si vous souhaitez ou non remplacer les fichiers existants sur les ordinateurs cibles.

Remarque : lorsque vous restaurez des paramètres utilisateur sur les ordinateurs dont ils proviennent, les mots de passe des comptes utilisateur sont effacés.

Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer

La tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer peut être définie comme tâche autonome ou comme étape d'une autre tâche.

Pour définir une tâche Déplacement d'utilisateur : Restaurer

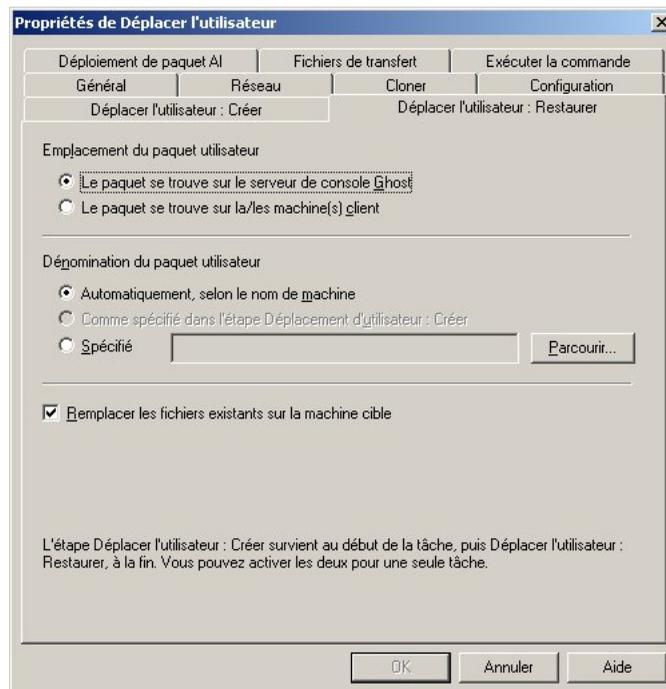
- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Sélectionnez le dossier parent où vous souhaitez placer la tâche.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le volet Tâches, cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Nouvelle tâche**.
 - Dans le menu Fichier, cliquez sur **Nouveau > Tâche**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de Nouvelle tâche, saisissez le nom de la nouvelle tâche dans le champ Nom.
- 5 Dans la liste Etapes des tâches, cochez l'option **Déplacer l'utilisateur : Restaurer** pour activer l'étape.

Vous pouvez, le cas échéant, sélectionner d'autres étapes à effectuer dans le cadre de cette tâche. Vous ne pouvez pas enregistrer la tâche tant que toutes les données requises pour chaque étape n'ont pas été spécifiées.
- 6 Dans la zone Machine/groupe de machines cible, cliquez sur **Parcourir**, sélectionnez l'ordinateur ou le groupe d'ordinateurs cible dans l'arborescence, puis cliquez sur **OK**.

- 7 Dans l'onglet Déplacement d'utilisateur : Restaurer, sélectionnez l'une des options suivantes dans le champ Emplacement du paquet utilisateur pour indiquer l'emplacement des paquets utilisateur à restaurer :

Le paquet se trouve sur le serveur de console Ghost | Tous les paquets utilisateur se trouvent sur le serveur de console.

Le paquet se trouve sur la/les machine(s) client | Chaque paquet utilisateur se trouve sur l'ordinateur sur lequel il doit être restauré.



- 8 Sous Dénomination du paquet utilisateur, indiquez le nom du paquet utilisateur à restaurer.
 Voir "[Définition du nom du paquet utilisateur](#)", page 188.
- 9 Si vous souhaitez écraser tous les fichiers de données correspondants sur l'ordinateur cible, cochez la case **Remplacer les fichiers existants sur la machine cible**.
 Cette option ne s'applique qu'aux fichiers de données. Les entrées de registre et les paramètres Windows sont toujours restaurés.
- 10 Cliquez sur **OK** pour enregistrer la tâche.

Définition du nom du paquet utilisateur

La procédure de définition du nom des paquets utilisateur est différente selon que les paquets sont stockés sur le serveur de console ou sur les ordinateurs clients.

Remarque : le nom défini pour les paquets utilisateur stockés sur le serveur de console ne servent que dans cette dernière. Le nom du fichier sur le serveur est toujours défini automatiquement, au format suivant :

upkg#.exe.

Le nom défini pour les paquets utilisateur stockés sur les ordinateurs clients correspond au nom de fichier proprement dit (sans l'extension .exe) suivi de l'emplacement. La console n'est pas représentée.

Pour définir le nom du paquet utilisateur

Pour définir le nom des paquets utilisateur stockés sur le serveur de console

- ◆ Sous Dénomination du paquet utilisateur, sélectionnez l'une des options suivantes :

Automatiquement,
selon le nom de
machine

Sélectionnez cette option pour utiliser un paquet dont le nom a été créé automatiquement. Si plusieurs paquets utilisateur sont enregistrés pour le même ordinateur, le paquet le plus récent est restauré.

Comme spécifié dans
l'étape Déplacement
d'utilisateur : Créer

Sélectionnez cette option si une seule et même tâche vous permet de capturer et de restaurer les paramètres utilisateur. Le paquet utilisateur créé pour l'ordinateur client dans l'étape de création est automatiquement utilisé pour l'étape de restauration.

Voir "[Définition d'une tâche Déplacement d'utilisateur : Créer](#)", page 180.

Spécifié

Sélectionnez cette option pour indiquer le nom et l'emplacement du paquet utilisateur à restaurer. Elle n'est disponible que pour restaurer un paquet vers un seul ordinateur.

Cliquez sur **Parcourir** et sélectionnez le paquet utilisateur dans la liste des paquets disponibles sur la console.

Pour définir le nom des paquets utilisateur stockés sur les ordinateurs clients

- 1 Dans la zone Dénomination du paquet utilisateur, sélectionnez l'option **Spécifié**.
- 2 Cliquez sur **Modifier**.
- 3 Dans la fenêtre Chemin d'accès au paquet Déplacer l'utilisateur sur le client, dans le champ Identificateur de volume, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Lettre de lecteur : saisissez la lettre attribuée au lecteur.
 - nom de volume : saisissez le nom du volume.
- 4 Dans le champ Chemin d'accès, saisissez le chemin d'accès et le nom du fichier.
- 5 Cliquez sur **OK**.

L'emplacement et le nom du paquet utilisateur doivent être identiques pour chaque ordinateur du groupe cible.

Exécution d'une tâche Déplacement d'utilisateur

Une fois que vous avez défini une tâche Déplacement d'utilisateur, vous pouvez l'exécuter à tout moment. Lorsque vous exécutez une tâche de création, les paramètres utilisateur sont collectés sur les ordinateurs cibles et enregistrés dans les paquets utilisateur. Lors de la tâche de restauration, les paramètres utilisateurs sont extraits de ces paquets et restaurés sur les ordinateurs cibles.

Vous pouvez inclure les étapes de création et de restauration dans une même tâche Déplacement d'utilisateur. Comme chacune de ces étapes s'applique aux mêmes ordinateurs cibles, les paramètres utilisateur sont restaurés sur les ordinateurs sur lesquels ils ont été collectés. Pour déplacer les paramètres utilisateur sur des ordinateurs différents, vous devez configurer des tâches de création et de restauration distinctes.

Pour exécuter une tâche Déplacement d'utilisateur

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Tâches**.
- 2 Développez le dossier où se trouve la tâche à exécuter.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur la tâche avec le bouton droit de la souris, puis sélectionnez **Exécuter la tâche**.
 - Sélectionnez la tâche, puis cliquez sur **Exécuter la tâche** dans le menu Fichier.

4 Cliquez sur **Oui** pour confirmer l'exécution de la tâche.

La progression de la tâche est indiquée dans le volet inférieur de la console.

Paramètres utilisateur déplaçables

Les paramètres utilisateur que vous pouvez déplacer dépendent du système d'exploitation installé. Dans les sections suivantes sont indiqués, pour chaque système d'exploitation, les paramètres capturés et déplacés.

Paramètres d'accessibilité

Le [Tableau 8-6](#) indique les paramètres d'accessibilité qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Options d'accessibilité.

Pour les capturer, cochez la case **Accessibilité** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-6 Paramètres d'accessibilité

Paramètre	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Clavier, Touches rémanentes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clavier, paramètres des touches rémanentes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clavier, Touches filtres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clavier, paramètres des touches filtres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clavier, Touches bascules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clavier, paramètres des touches bascules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Afficher l'aide supplémentaire sur le clavier dans les programmes	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Son, SoundSentry	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Son, paramètres SoundSentry	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Son, ShowSounds	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Affichage, Contraste élevé	✓	✓	✓		✓	✓	✓

Tableau 8-6 Paramètres d'accessibilité

Paramètre	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Affichage, paramètres de contraste élevé	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Largeur du curseur			✓			✓	✓
Souris, Touches souris	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Souris, paramètres des touches souris	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Général, Réinitialisation automatique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Général, Afficher un message d'avertissement lors de l'activation d'une fonctionnalité	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Général, Emettre un son lors de l'activation/désactivation d'une fonctionnalité	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Général, Périphériques Touches série	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Général, paramètres des périphériques Touches série	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Paramètres du Bureau

Pour capturer ces paramètres, cochez la case **Bureau** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur. Il existe trois groupes de paramètres du Bureau :

- "Paramètres d'affichage" à la page 192
- "Options de la barre des tâches et du menu Démarrer" à la page 194
- "Options du Bureau" à la page 195.

Paramètres d'affichage

Le [Tableau 8-7](#) indique les paramètres d'affichage qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Affichage.

Tableau 8-7 Paramètres d'affichage

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Arrière-plan, papier peint	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Arrière-plan, mode d'affichage (mosaïque, centrer, étirer)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Arrière-plan, motif	✓	✓	✓	✓	✓		
Apparence, modèle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Effets, Masquer les icônes lorsque le Bureau est affiché comme une page Web		✓	✓		✓	✓	✓
Effets, Utiliser les grandes icônes		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Effets, Afficher les icônes en utilisant toutes les couleurs possibles		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Effets, Animer fenêtres, menus et listes		✓					
Effets, Utiliser l'effet de transition pour les menus et les info-bulles			✓		✓	✓	✓
Effets, choix d'effets, déroulement/fondu			✓		✓	✓	✓
Effets, Lisser les bords des polices d'écran		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Effets, choix d'effets, Standard ou Clear Type						✓	✓
Effets, Afficher le contenu des fenêtres pendant leur déplacement		✓	✓	✓	✓	✓	✓

Tableau 8-7 Paramètres d'affichage

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Effets, changer d'icône (Mes Documents, Poste de Travail, Corbeille)		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Web, Afficher mon Bureau Active Desktop comme une page Web	✓	✓	✓	Avec IE	✓	✓	✓
Effets : Masquer les lettres soulignées par la navigation au clavier jusqu'à ce que j'appuie sur la touche Alt					✓	✓	✓
Effets, Afficher une ombre sous les menus						✓	✓
Plus, étirer le papier peint du Bureau pour l'adapter à l'écran (disponible dans les paramètres d'arrière-plan pour Windows 98/Me/NT/2000 ou 95 avec Plus ou IE installé)	Avec IE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Exécuter l'assistant de nettoyage du Bureau tous les 60 jours						✓	✓
Verrouiller les éléments du Bureau (pour interdire le déplacement ou le redimensionnement des éléments Web sur votre Bureau)						✓	✓
Thèmes						✓	✓

Options de la barre des tâches et du menu Démarrer

Le [Tableau 8-8](#) indique les paramètres de la barre des tâches et du menu Démarrer qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Pour la plupart, ils sont définis depuis le menu Démarrer, sous Paramètre > Barre des tâches et menu Démarrer. La seule exception concerne la hauteur de la barre des tâches, qui est réglée en faisant glisser la barre vers le Bureau.

Tableau 8-8 Options de la barre des tâches et du menu Démarrer

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Verrouiller la barre des tâches						✓	✓
Masquer automatiquement la Barre des tâches	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barre des tâches toujours visible						✓	✓
Grouper les boutons similaires de la Barre des tâches						✓	✓
Afficher l'horloge	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Masquer les icônes inactives						✓	✓
Commandes du menu Démarrer, menu Démarrer ou menu Démarrer classique						✓	✓
Toujours visible	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Afficher de petites icônes dans le menu Démarrer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hauteur de la barre des tâches	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Utiliser des menus personnalisés			✓		✓		
Afficher la zone de lancement rapide						✓	✓

Options du Bureau

Le [Tableau 8-9](#) indique les paramètres du Bureau qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis directement sur le Bureau.

Remarque : les raccourcis présents sur le Bureau ne sont pas déplacés.

Tableau 8-9 Paramètres du Bureau

Option	95	98	Me	NT	2000	XP	XP
Barre d'outils, adresse		✓	✓		✓	✓	✓
Barre d'outils, lien		✓	✓		✓	✓	✓
Barre d'outils, Bureau		✓	✓		✓	✓	✓
Barre d'outils, lancement rapide		✓	✓		✓	✓	✓
Commandes du menu Démarrer			✓		✓	✓	✓
Grouper les boutons similaires de la barre des tâches						✓	✓
Style du menu Démarrer, XP ou classique						✓	✓

Paramètres internationaux

Le [Tableau 8-10](#) indique les paramètres internationaux qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Options régionales.

Pour les capturer, cochez la case **International** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-10 Paramètres internationaux

Option	95	98	Me	NT	2000	XP	XP
Paramètres régionaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nombre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Symbole monétaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Tableau 8-10 Paramètres internationaux

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Heure	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Date	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Remarque : pour capturer des paramètres régionaux de langue ou d'entrée définis dans la fenêtre Options régionales, vous devez cocher la case Clavier de l'onglet Paramètres Windows du profil utilisateur.

Paramètres de clavier

Le [Tableau 8-11](#) indique les paramètres de clavier qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Clavier.

Remarque : dans Windows 95, 98 et Me, les paramètres Indicateur sur la Barre des tâches sont des paramètres système et non des paramètres spécifiques à l'utilisateur.

Pour capturer ces paramètres, cochez la case **Clavier** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-11 Paramètres de clavier

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Vitesse, répétition du caractère	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vitesse, délai avant répétition	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vitesse, fréquence de répétition	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vitesse, fréquence de clignotement du curseur	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Indicateur sur la Barre des tâches	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Désactiver le verrouillage des majuscules					✓		

Tableau 8-11 Paramètres de clavier

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Touche d'accès direct vers IME	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Langue (95/98/Me) Paramètres régionaux d'entrée (NT/2000) Langues d'entrée (XPH/XPP)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Paramètres de souris

Le [Tableau 8-12](#) indique les paramètres de la souris qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Souris.

Pour les capturer, cochez la case **Souris** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-12 Paramètres de souris

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Boutons, vitesse du double-clic	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Boutons, configuration des boutons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pointeur, modèle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pointeur, vitesse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pointeur, traces	✓	✓	✓			✓	✓
Ouvrir les éléments par simple clic	Avec IE	✓	✓	Avec IE	✓	✓	✓
Ouvrir les éléments par double-clic	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Placer la souris sur le bouton par défaut dans les boîtes de dialogue (NT)			✓	✓	✓	✓	✓
Accélération			✓		✓	✓	✓
Activer le verrouillage de clic			✓			✓	✓

Tableau 8-12 Paramètres de souris

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Paramètres d'activation du verrouillage de clic			✓			✓	✓
Masquer le pointeur pendant la frappe			✓			✓	✓
Afficher l'emplacement du pointeur lorsque j'appuie sur la touche CTRL			✓			✓	✓
Activer l'ombre du pointeur			✓		✓	✓	✓

Paramètres de son

Le **Tableau 8-13** indique les paramètres de son qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Les paramètres de son sont définis dans le Panneau de configuration, sous Sons et périphériques audio.

Pour capturer ces paramètres, cochez la case **Son** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-13 Paramètres de son

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Modèles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Paramètres de l'écran de veille

Le **Tableau 8-14** indique les paramètres de l'écran de veille qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Affichage.

Pour capturer ces paramètres, cochez la case **Ecran de veille** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-14 Paramètres de l'écran de veille

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Ecran de veille, avec ou sans mot de passe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion de l'alimentation du moniteur (hors paramètres de mise en sommeil ou UPS)		✓	✓		✓	✓	✓

Paramètres de lecteurs réseau connectés

Le **Tableau 8-15** indique les paramètres de lecteurs réseau connectés qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans l'Explorateur Windows.

Pour les capturer, cochez la case **Lecteurs réseau connectés** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-15 Paramètres de lecteurs réseau connectés

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Lecteur réseau connecté	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Paramètres Internet

Le **Tableau 8-16** indique les paramètres Internet qu'il est possible de capturer pour chaque utilisateur. Ces paramètres sont définis dans le Panneau de configuration, sous Options Internet.

Pour les capturer, cochez la case **Paramètres Internet** de l'onglet Paramètres Windows du profil d'utilisateur.

Tableau 8-16 Paramètres Internet

Option	95	98	Me	NT	2000	XPH	XPP
Page de démarrage	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Proxy, éviter le serveur proxy pour les adresses locales	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Proxy pour http et ftp	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ne pas utiliser de serveur proxy pour les adresses commençant par...	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Utilisation de l'inventaire client

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [Présentation de l'inventaire client](#)
- [Gestion des ensembles de données collectées](#)
- [Création et maintenance des filtres](#)
- [Affichage des informations d'inventaire](#)
- [Création et exécution de rapports](#)
- [Configuration des groupes de machines dynamiques](#)

Présentation de l'inventaire client

L'inventaire client de Symantec Ghost permet d'obtenir des informations issues du référentiel WMI de chaque ordinateur client de la console. Vous pouvez sélectionner le type d'informations à collecter et désigner les ordinateurs cibles de cette collecte.

Les informations collectées sont stockées dans une base de données sur le serveur de console. Elles sont mises à jour à la demande. Vous pouvez effectuer des requêtes dans cette base de données qui vous permettront d'identifier les ordinateurs dotés de certaines propriétés (telles qu'une capacité en mémoire disponible supérieure à la quantité indiquée) pour ensuite en faire les cibles d'une tâche.

Vous pouvez afficher les valeurs définies pour les propriétés de chaque ordinateur. Vous pouvez également générer des rapports contenant les valeurs des propriétés de chacun des ordinateurs au sein d'un groupe.

Configuration requise pour l'inventaire client

Pour utiliser l'inventaire client de Symantec Ghost, vous devez avoir installé le logiciel WMI Core 1.5 sur chaque ordinateur client. Ce logiciel est fourni avec Windows 2000, Millenium Edition et XP. Mais il n'est pas fourni avec Windows 9x/NT. Vous devez installer WMI Core 1.5 sur tout ordinateur client qui n'en serait pas encore doté.

Si vous disposez d'une version de WMI Core antérieure à la version 1.5, vous pouvez utiliser l'inventaire client, mais vous n'aurez peut-être pas la totalité des classes et des propriétés de la version 1.5.

Configuration système requise pour WMI Core 1.5

La configuration minimale requise pour installer et utiliser WMI Core 1.5 sur un ordinateur client est présentée ci-dessous.

Spécifications logicielles :

- Microsoft® Internet Explorer version 5 ou supérieure
- Windows 9x/98SE/NT4SP4

Spécifications matérielles :

- Processeur Pentium
- 32 Mo de RAM
- 30 Mo d'espace disque disponible
- Carte graphique/vidéo 256 couleurs avec une résolution de 800 x 600
- Carte réseau

Installation de WMI Core 1.5 sur les ordinateurs clients

Vous devez installer WMI Core 1.5 sur chaque ordinateur client Windows 9x/NT. Vous pouvez effectuer cette opération manuellement ou l'automatiser grâce aux tâches de la console. Vous découvrirez dans cette section comment configurer les tâches permettant d'installer WMI Core 1.5 sur les ordinateurs clients.

Vous devez configurer deux tâches : une pour effectuer l'installation sur les ordinateurs NT 4.0 et une autre pour les ordinateurs Windows 9x.

Pour installer WMI Core 1.5 sur des ordinateurs clients

- 1 Dans le dossier Groupes de machines, créez un groupe d'ordinateurs. Nommez ce groupe de la manière appropriée (Installation NT4 ou Installation 9x, par exemple).
Voir "[Création de groupes d'ordinateurs](#)", page 70.

- 2 Copiez dans le nouveau groupe d'ordinateurs tous les ordinateurs sur lesquels WMI Core 1.5 doit être installé.
Vérifiez que vous sélectionnez uniquement des clients exécutant le système d'exploitation approprié pour ce groupe.
- 3 Dans le dossier Tâches, créez une tâche.
Voir "[Définition de tâches](#)", page 114.
- 4 Dans la zone des étapes de l'onglet Général de la fenêtre Propriétés de nouvelle tâche, cochez les options suivantes :
 - Transférer des fichiers
 - Exécuter une commande
- 5 Dans la zone Groupe de machines cible, cliquez sur **Parcourir** et sélectionnez le nouveau groupe : Installation NT4 ou Installation 9x, selon le cas.
- 6 Dans l'onglet Transfert de fichiers, cliquez sur **Ajouter**.
- 7 Recherchez le répertoire d'installation (par défaut, C:\Program Files\Symantec\Ghost) et sélectionnez le dossier ClientInstall.
- 8 Dans le dossier ClientInstall, sélectionnez le fichier approprié :
 - `wmint4.exe`, si l'installation est effectuée sous NT 4.0 ;
 - `wmi9x.exe`, si l'installation est effectuée sous Windows 95, 98 ou 98SE.
- 9 Cliquez sur **Ouvrir**.
- 10 Dans la fenêtre Source, cliquez sur **Suivant**.
- 11 Dans la fenêtre Destination, sélectionnez **Répertoire "Entrant" de Ghost**.
- 12 Cliquez sur **Terminer**.
- 13 Dans le champ Commande de l'onglet du même nom, saisissez le nom du fichier exécutable approprié :
 - **Incoming\wmint4.exe**, si l'installation est effectuée sous NT 4.0 ;
 - **Incoming\wmi9x.exe**, si l'installation est effectuée sous Windows 95, 98 ou 98SE.
- 14 Dans le champ Arguments, saisissez `/s`.
- 15 Cliquez sur **Ajouter**.
- 16 Cliquez sur **OK** pour enregistrer la tâche.
- 17 Exécutez la tâche.
Voir "[Exécution de tâches](#)", page 141.

Ressources pour l'inventaire client

Vous pouvez accéder à l'inventaire client et en assurer la maintenance grâce à la console Symantec Ghost. Les ressources pour l'inventaire client sont stockées dans les dossiers Inventaire et Groupes de machines dynamiques. Vous pouvez également afficher des informations sur l'inventaire client via le dossier Groupes de machines.

Le dossier Inventaire contient les sous-dossiers suivants :

- **Données collectées**

Il stocke les ensembles de données collectées qui définissent les propriétés collectées et stockées dans la base de données de l'inventaire. Vous pouvez indiquer les classes WMI à collecter sur les ordinateurs clients et attribuer des noms conviviaux aux classes et aux propriétés. Par défaut, toutes les propriétés d'une même classe sont collectées. Mais vous pouvez également désactiver toute propriété non souhaitée.

Voir "[Gestion des ensembles de données collectées](#)", page 207.

- **Filtre**

Il stocke les filtres servant à effectuer des requêtes dans la base de données de l'inventaire. Un filtre contient une liste de conditions pouvant être associées grâce aux instructions AND ou OR. Chaque condition définit une propriété unique et la restriction correspondante. Lorsque vous appliquez un filtre à un groupe d'ordinateurs, vous obtenez le nom de tous les ordinateurs de ce groupe remplissant les conditions de ce filtre.

Voir "[Création et maintenance des filtres](#)", page 224.

- **Rapport**

Il stocke les rapports utilisés pour extraire des informations détaillées sur des ordinateurs correspondant à un filtre spécifique. Un rapport contient généralement un filtre et une vue. Il est appliqué à un groupe d'ordinateurs donné. Un rapport permet d'obtenir la liste des ordinateurs remplissant les conditions du filtre ainsi que, pour chacun de ces ordinateurs, les propriétés spécifiées dans la vue. Vous pouvez afficher les rapports à l'écran, les imprimer ou les enregistrer au format texte.

Voir "[Création et exécution de rapports](#)", page 233.

- Vue

Il stocke les vues utilisées pour afficher les propriétés. Une vue, lorsqu'elle est appliquée à un groupe d'ordinateurs, affiche une liste de propriétés. L'application de vues à des ordinateurs est un moyen efficace pour sélectionner et afficher les propriétés qui vous intéressent. Par exemple, vous pouvez avoir besoin de définir des vues contenant des groupes avec des propriétés connexes (au niveau logiciel, matériel ou réseau) et les appliquer chaque fois que vous souhaitez afficher ces propriétés pour un groupe d'ordinateurs.

Voir "[Affichage des informations d'inventaire](#)", page 215.

Les autres dossiers utilisés par l'inventaire client sont les suivants :

- Groupes de machines

Il stocke tous les ordinateurs connus de la console, ainsi que les groupes d'ordinateurs que vous avez définis. Dans la fenêtre Propriétés, vous pouvez afficher les informations d'inventaire d'un ordinateur particulier. Vous pouvez également indiquer les vues associées à chacun des ordinateurs d'un groupe.

Voir "[Définition de la vue d'inventaire commune pour des groupes d'ordinateurs](#)", page 219.

Voir "[Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients](#)", page 222.

- Groupes de machines dynamiques

Il stocke tous les groupes de machines dynamiques que vous avez définis. Un groupe de machines dynamiques est le résultat obtenu lorsque vous appliquez un filtre à un groupe d'ordinateurs. Il contient les ordinateurs du groupe cible remplissant les conditions du filtre. Chaque groupe de machines dynamiques est traité en tant que groupe d'ordinateurs virtuels. Il peut faire la cible d'une tâche.

Voir "[Configuration des groupes de machines dynamiques](#)", page 239.

Comment utiliser l'inventaire client

Vous devez configurer les ensembles de données collectées, les filtres et les vues à utiliser et en assurer la maintenance. Vous pouvez utiliser les filtres et les vues disponibles pour créer et exécuter des rapports portant sur des groupes d'ordinateurs spécifiques et afficher les informations d'inventaire des ordinateurs clients. Vous pouvez également configurer des groupes de machines dynamiques et en faire la cible d'une tâche.

Pour utiliser l'inventaire client

- 1 Configurez les ensembles de données collectées pour qu'ils comprennent toutes les classes WMI à collecter sur les ordinateurs clients.
Voir "[Configuration des ensembles de données collectées](#)", page 208.
- 2 Au besoin, configurez les groupes d'ordinateurs requis.
Voir "[Configuration de groupes d'ordinateurs](#)", page 70.
- 3 Exécutez une tâche d'actualisation de l'inventaire pour collecter les instances de classe WMI appropriées sur chaque ordinateur du groupe cible. Cette tâche complète les informations de la base de données de l'inventaire et génère la liste des propriétés de chaque ensemble de données collectées.
Voir "[Remplissage de la base de données de l'inventaire](#)", page 211.
- 4 Définissez les propriétés de chaque ensemble de données collectées en fonction de vos besoins.
Lorsque vous ajoutez un nouvel ensemble de données collectées et que vous obtenez les données correspondantes, toutes les propriétés de la classe WMI deviennent disponibles. Vous pouvez alors définir les noms affichés des propriétés et indiquer les propriétés à inclure dans l'ensemble de données collectées pour les actualisations ultérieures de la base de données.
Voir "[Définition des propriétés des ensembles de données collectées](#)", page 212.
- 5 Configurez les vues à utiliser.
Une vue se définit comme la liste des propriétés à afficher. Vous pouvez afficher les informations d'inventaire qui vous intéressent en appliquant les vues appropriées à des ordinateurs ou à des groupes d'ordinateurs clients.
Voir "[Affichage des informations d'inventaire](#)", page 215.
- 6 Configurez les filtres à utiliser.
Un filtre se définit comme une requête appliquée à un groupe d'ordinateurs. Il effectue des recherches au sein de la base de données de l'inventaire et sélectionne tous les ordinateurs du groupe cible remplissant les conditions du filtre. Vous pouvez configurer les filtres pour effectuer les recherches croisées de votre choix sur toute propriété et sur toute valeur définie pour les propriétés.
Voir "[Création et maintenance des filtres](#)", page 224.
- 7 Utilisez les filtres et les vues pour créer des rapports et des groupes de machines dynamiques et pour afficher des informations d'inventaire.
Voir "[Création et exécution de rapports](#)", page 233.
Voir "[Configuration des groupes de machines dynamiques](#)", page 239.
Voir "[Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients](#)", page 222.

Gestion des ressources pour l'inventaire

Les dossiers de l'inventaire contiennent les ressources que vous avez créées et qui sont à votre disposition. La console Symantec Ghost propose des options standard qui vous permettent d'organiser ces ressources en fonction de vos besoins. Grâce à ces options, configurez la structure des dossiers et déplacez les éléments au sein de cette dernière afin de répondre à vos besoins. Vous pouvez également renommer les éléments et supprimer ceux inutiles.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Gestion des ensembles de données collectées

Le dossier Données collectées contient toutes les classes WMI définies dans la base de données de l'inventaire. Vous devez configurer les ensembles de données collectées en fonction de vos besoins, de manière à collecter les données de toutes les classes WMI de votre choix. Vous pouvez également collecter des propriétés particulières au sein d'une classe WMI et ignorer celles qui ne vous intéressent pas.

Par défaut, le dossier Données collectées est masqué dans la console. Vous devez tout d'abord l'afficher pour pouvoir créer, afficher ou modifier des ensembles de données collectées.

Voir "[Affichage du dossier Données collectées](#)", page 208.

A propos des ensembles de données collectées

Les ensembles de données collectées spécifient les classes WMI collectées sur les ordinateurs clients lorsque vous exécutez une tâche d'actualisation de l'inventaire. Toutes les instances des classes indiquées trouvées sur les ordinateurs clients sont copiées et stockées dans la base de données de l'inventaire du serveur de console. Vous pouvez effectuer des requêtes portant sur la base de données de l'inventaire pour obtenir les informations souhaitées.

Des groupes d'ensembles prédéfinis de données collectées contenant les classes WMI les plus utilisées sont fournis. Ils comprennent les classes Windows de base telles que le système d'exploitation, la mémoire et l'espace disque.

Chaque classe WMI est dotée d'un certain nombre de propriétés qui représentent les informations rassemblées pour cette classe. Les propriétés système ne sont pas affichées. Vous ne pouvez pas les collecter.

Pour plus d'informations sur ces classes ou sur les classes WMI en général, reportez-vous à la documentation fournie par Microsoft.

Vous pouvez ajouter d'autres ensembles de données collectées pour collecter les informations requises sur les ordinateurs clients. Les classes WMI utilisables ne sont soumises à aucune restriction : elles peuvent provenir aussi bien de Microsoft que d'un fournisseur tiers.

Affichage du dossier Données collectées

Par défaut, le dossier Données collectées est masqué dans la console. Vous pouvez l'afficher pour consulter les ensembles de données collectées ou effectuer des modifications.

Pour afficher le dossier Données collectées

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans l'onglet Inventaire, cochez l'option **Afficher les ensembles de données collectées dans l'inventaire**.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Configuration des ensembles de données collectées

Pour collecter des données pour une classe WMI non comprise dans un ensemble de données collectées, vous devez créer un ensemble de données collectées dans la console. Ensuite, vous pouvez indiquer la classe WMI et les propriétés à collecter. Vous pouvez également modifier les ensembles de données collectées existants et changer le nom des propriétés ou indiquer d'autres propriétés à collecter.

Pour configurer des ensembles de données collectées

- 1 Créez les ensembles de données collectées requis.
Cette opération permet de définir l'espace nom WMI, le nom de la classe WMI et le nom affiché de chaque ensemble de données à inclure.
Voir "[Création d'un ensemble de données collectées](#)", page 209.
- 2 Exécutez une tâche d'actualisation de l'inventaire.
La tâche d'actualisation de l'inventaire lit les données du référentiel WMI sur chaque ordinateur client et complète la base de données de l'inventaire avec la totalité des propriétés de toute nouvelle classe WMI repérée.
Voir "[Remplissage de la base de données de l'inventaire](#)", page 211.

- 3 Définissez les propriétés des classes WMI pour chaque ensemble de données collectées.
Vous pouvez indiquer le nom affiché de chaque propriété et indiquer s'il doit être utilisé lors de la collecte des données.
Voir "[Définition des propriétés des ensembles de données collectées](#)", page 212.

Création d'un ensemble de données collectées

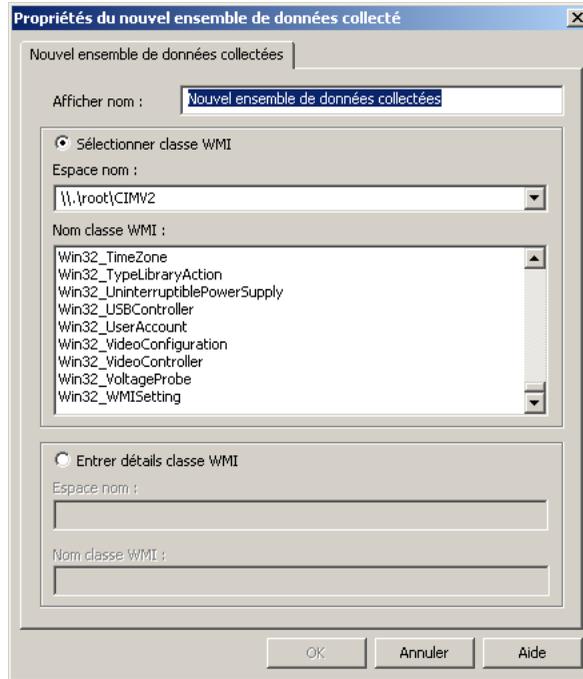
Pour créer un ensemble de données collectées, définissez son espace nom WMI, le nom de sa classe WMI et son nom affiché dans la console.

Pour créer un ensemble de données collectées

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Développez le dossier **Données collectées**, puis le sous-dossier de création de l'ensemble de données collectées.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Données collectées et cliquez sur **Nouvel ensemble de données collectées**.
 - Dans le menu Fichier, sélectionnez **Nouveau > Ensemble de données collectées**.

- 4 Dans le champ Afficher le nom de la fenêtre Propriétés du nouvel ensemble de données collectées, saisissez le nom du nouvel ensemble de données collectées.

Ce nom doit être unique. Il peut contenir jusqu'à 50 caractères alphanumériques. Saisissez un nom "parlant", facile à identifier lors de la configuration des filtres et des vues.



- 5 Dans la liste déroulante Espace nom, sélectionnez l'espace nom de la classe WMI à collecter (s'il est répertorié).

La liste Espace nom contient tous les espaces des noms WMI connus de la console. Ils sont lus dans le référentiel WMI du serveur de console. Si l'espace nom de la classe à collecter n'est pas répertorié, passez à l'étape 7.

- 6 Dans la liste Nom de classe WMI, sélectionnez la classe (si elle est répertoriée).

La liste Nom de classe WMI contient toutes les classes WMI connues de la console dans l'espace nom sélectionné.

Si vous avez sélectionné la classe WMI à collecter dans la liste, passez à l'étape 10.

Si le nom de la classe WMI à collecter n'est pas répertorié dans la liste, passez à l'étape 7.

- 7 Cliquez sur **Entrez les détails de la classe WMI**.
- 8 Dans le champ Espace nom, indiquez l'espace nom complet de la classe à collecter.
Ce nom peut contenir jusqu'à 225 caractères alphanumériques.
- 9 Dans le champ Nom de classe WMI, indiquez le nom de la classe.
Ce nom peut contenir jusqu'à 225 caractères alphanumériques. La console n'effectue aucune validation des classes définies par l'utilisateur. Si vous vous trompez lorsque vous saisissez l'espace nom ou le nom de la classe, la console ne peut pas trouver les données d'instance de classe sur les ordinateurs clients.
- 10 Cliquez sur **OK**.
- 11 La boîte de dialogue Propriétés apparaît avec le détail des propriétés du nouvel ensemble de données collectées.
Si le nouvel ensemble de données collectées est une classe WMI définie par l'utilisateur, aucune propriété n'est affichée.
Si le nouvel ensemble de données collectées est une classe WMI déjà répertoriée par la console, la boîte de dialogue Propriétés affiche la définition actuelle des propriétés de la classe. Ces dernières sont lues dans le référentiel WMI du serveur de console. Elles sont généralement suffisantes pour être utilisées. Vous pouvez définir les propriétés selon vos besoins. Mais vous pouvez aussi commencer par exécuter une tâche d'inventaire qui actualise la base de données de l'inventaire.
- 12 Cliquez sur **OK** pour fermer la boîte de dialogue Propriétés.
La nouvelle classe est ajoutée dans la vue Données collectées.

Remplissage de la base de données de l'inventaire

Les propriétés de l'ensemble des classes WMI définies dans les ensembles de données collectées sont rassemblées lorsque vous exécutez une tâche d'inventaire sur les ordinateurs clients. Lorsque vous ajoutez un nouvel ensemble de données collectées, vous devez exécuter une tâche d'inventaire pour collecter les propriétés de classe WMI adéquates et les ajouter à la base de données de l'inventaire.

Pour compléter la base de données de l'inventaire

- 1 Configurez une tâche d'actualisation de l'inventaire, en sélectionnant l'étape correspondante dans la configuration des tâches.
Voir "[Définition de tâches](#)", page 114.

- 2 Exécutez la tâche d'actualisation de l'inventaire en prenant le groupe d'ordinateurs approprié pour cible.
Vous pouvez configurer un groupe d'ordinateurs qui contient tous les ordinateurs clients de la console afin de garantir que la base de données de l'inventaire est complète et à jour.
Voir "[Exécution d'une tâche à partir de la console Symantec Ghost](#)", page 142.

Remarque : Si une classe WMI possède des instances avec différentes propriétés sur différents ordinateurs, les propriétés de classe sont fusionnées dans la base de données de l'inventaire.

Si aucune instance de classe WMI n'est trouvée sur aucun des ordinateurs clients, les propriétés de classe ne peuvent pas être ajoutées à la base de données. Si tel est le cas, vérifiez que vous avez correctement spécifié l'espace nom WMI et le nom de classe dans l'ensemble de données collectées.

Une fois la base de données de l'inventaire mise à jour, vous devez passer à l'étape suivante de la procédure qui consiste à définir les propriétés de classe de chaque ensemble de données collectées.

Voir "[Définition des propriétés des ensembles de données collectées](#)", page 212.

Définition des propriétés des ensembles de données collectées

Vous pouvez définir les propriétés de chaque ensemble de données collectées en fonction de vos besoins. Lorsque vous créez un ensemble de données collectées, une partie de la procédure consiste à définir les propriétés de classe WMI. Vous pouvez modifier les paramètres de ces propriétés à tout moment.

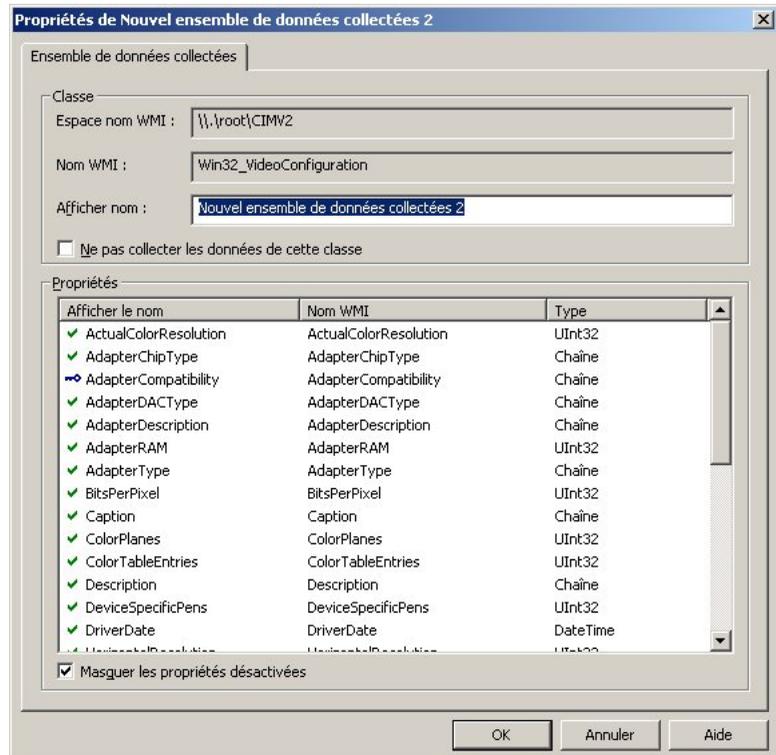
Le nom affiché par défaut de chaque propriété est le nom de la propriété WMI. Vous pouvez modifier les noms affichés des propriétés pour qu'ils soient plus "parlants" lorsqu'ils apparaissent dans les données d'inventaire. Des noms affichés de propriétés "parlants" sont également plus faciles à utiliser lorsque vous créez des filtres et des vues.

Vous pouvez indiquer les propriétés de chaque classe à collecter sur les ordinateurs clients. Vous pouvez collecter des propriétés particulières au sein d'une classe et ignorer celles dont vous n'avez pas besoin. Grâce à cette façon de faire, le processus de collecte des données d'inventaire gagne en rapidité et en efficacité, sans compter que la taille de la base de données de l'inventaire est ainsi maintenue à son minimum. Par défaut, la collecte est activée pour toutes les propriétés d'une classe qui sont donc incluses dans la base de données de l'inventaire.

Pour définir les propriétés des ensembles de données collectées

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Développez le dossier **Données collectées**, puis le sous-dossier contenant l'ensemble de données collectées à configurer.
- 3 Dans le volet Données collectées, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la classe.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur la classe, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la classe. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**
- 4 Dans la fenêtre des propriétés de l'ensemble de données collectées, définissez les propriétés de l'ensemble de données collectées en fonction de vos besoins.

Vous pouvez trier les propriétés selon leur nom affiché, leur nom WMI ou leur type : modifiez leur ordre de tri en cliquant sur l'en-tête de colonne approprié.



- 5 Pour modifier le nom affiché d'une propriété, cliquez avec le bouton droit de la souris sur son nom et sélectionnez **Renommer**.
Saisissez le nouveau nom, puis appuyez sur la touche **Entrée** ou cliquez n'importe où dans la fenêtre.
Ce nom doit être unique. Il peut contenir jusqu'à 50 caractères alphanumériques. Choisissez un nom "parlant", facile à identifier lors de la configuration des filtres et des vues.
- 6 Pour indiquer si une propriété est collectée sur des ordinateurs clients et ajoutée à la base de données de l'inventaire, cliquez avec le bouton droit de la souris sur son nom, puis cliquez sur l'option appropriée :
 - Activer : pour collecter la propriété.
 - Désactiver : pour ignorer la propriété.L'état d'une propriété est indiqué par un symbole en regard de son nom affiché. Une coche verte signifie que la propriété est activée pour la collecte de données, un espace vide signifie qu'elle est désactivée.
Vous pouvez également cliquer directement sur cet espace ou cette coche verte pour activer ou désactiver l'état.
Le symbole en forme de clé indique une propriété Key ; un cadenas indique une propriété qui est actuellement utilisée dans un filtre ou une vue. Ces propriétés sont systématiquement incluses dans les collectes de données. Vous ne pouvez pas les désactiver.
- 7 Pour masquer les propriétés désactivées, cochez l'option **Masquer les propriétés désactivées**.
- 8 Pour ignorer cet ensemble de données collectées lors de l'actualisation de la base de données de l'inventaire, cochez l'option **Ne pas collecter les données de cette classe**.
Cette option permet de désactiver temporairement toutes les propriétés de l'ensemble de données collectées. Utilisez-la pour optimiser le temps nécessaire à l'exécution de la tâche d'actualisation de l'inventaire, en ne collectant que les ensembles de données de votre choix.
- 9 Une fois la définition des propriétés des ensembles de données collectées terminée, cliquez sur **OK**.

La tâche d'actualisation de l'inventaire collecte les propriétés activées sur les ordinateurs cibles. Toute propriété désactivée est supprimée de la base de données de l'inventaire.

Remarque : les ensembles de données collectées ignorés au cours de l'actualisation de la base de données de l'inventaire sont indiqués dans la console par un petit cercle barré à gauche de leur icône.

Gestion des ensembles de données collectées

Vous pouvez organiser le dossier Données collectées de sorte à l'adapter à vos besoins. La console fournit des options standard qui vous permettent de configurer la structure de ce dossier et de déplacer les ensembles de données collectées au sein de ce dernier, selon vos besoins. Vous pouvez également renommer les éléments et supprimer ceux inutiles.

Voir ["Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources"](#), page 63.

Voir ["Création de nouveaux dossiers"](#), page 63.

Voir ["Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 64.

Voir ["Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 65.

Voir ["Suppression de ressources de la console Symantec Ghost"](#), page 66.

Affichage des informations d'inventaire

Pour afficher les informations d'inventaire de votre choix concernant des ordinateurs clients, individuels ou en groupes, sélectionnez les vues prédéfinies. Une vue se définit comme l'ensemble des propriétés à afficher.

Typiquement, vous configurez une vue en tant que groupe de propriétés connexes qui vous intéressent. Par exemple, la vue du matériel peut comprendre des informations telles que la marque et le modèle de l'ordinateur client, la taille de sa mémoire physique, la vitesse de son processeur, ainsi que le nombre de disques durs et leur capacité. La vue des logiciels peut comprendre le système d'exploitation, les versions des logiciels installés et les correctifs appliqués. La vue du réseau peut comprendre les adresses IP et MAC, l'appartenance aux domaines et le serveur DNS auquel l'ordinateur est relié.

Vous pouvez utiliser les vues dans des rapports afin d'obtenir des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs d'un groupe. Vous pouvez également utiliser les vues pour personnaliser les informations présentées dans l'onglet Inventaire de la fenêtre Propriétés des ordinateurs clients.

Voir ["Création de rapports"](#), page 234.

Voir ["Définition de la vue d'inventaire commune pour des groupes d'ordinateurs"](#), page 219.

Voir ["Définition des vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients"](#), page 221.

Voir ["Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients"](#), page 222.

Remarque : un ensemble de vues prédéfinies est fourni. Elles contiennent les groupes de propriétés les plus utilisés. Vous pouvez les modifier en fonction de vos besoins.

Création de vues

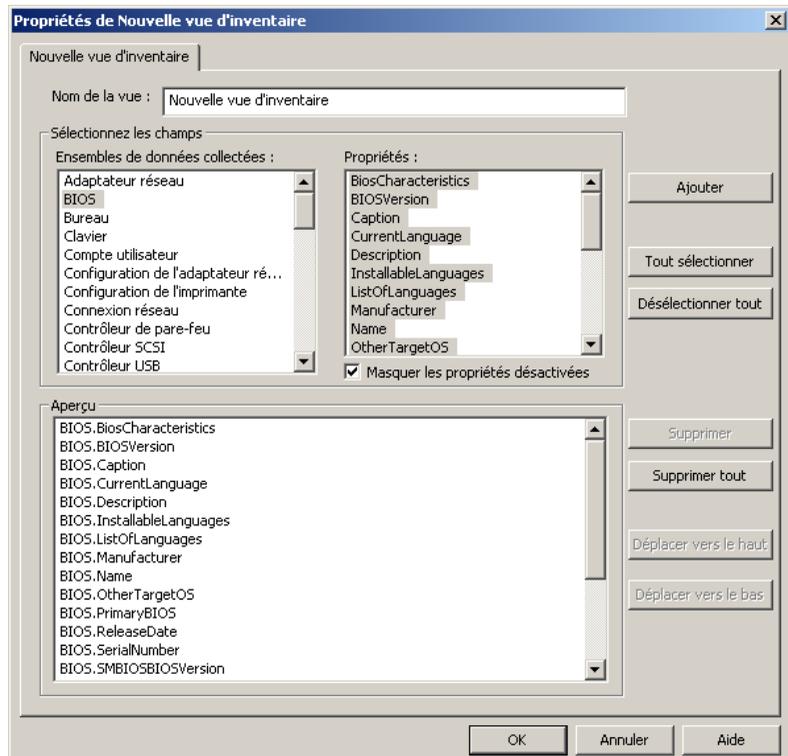
Vous pouvez créer des vues et modifier celles existantes à tout moment. Lorsque vous créez une vue, vous sélectionnez les propriétés à inclure.

Remarque : les propriétés désactivées n'ont pas de valeur lorsque vous utilisez une vue dans un rapport ou pour afficher des informations d'inventaire. Pour afficher les valeurs de ces propriétés, activez leurs propriétés dans l'ensemble de données collectées, puis exécutez une tâche d'actualisation de l'inventaire pour mettre à jour la base de données de l'inventaire.

Pour créer une vue

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Développez le dossier **Vue**, puis sélectionnez le sous-dossier dans lequel placer la nouvelle vue.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Vue et sélectionnez **Nouvelle vue d'inventaire**.
 - Dans le menu Fichier, sélectionnez **Nouveau > Vue d'inventaire**.

- 4 Dans la fenêtre des propriétés de la nouvelle vue d'inventaire, saisissez le nom de la nouvelle vue dans le champ correspondant.
Ce nom doit être unique. Il peut contenir jusqu'à 50 caractères alphanumériques. Choisissez un nom "parlant" qui indique les propriétés contenues dans la vue.



- 5 Dans la liste Ensembles de données collectées, sélectionnez l'ensemble de données collectées contenant les propriétés à ajouter.
La liste Propriétés répertorie les propriétés disponibles pour l'ensemble de données sélectionné. Par défaut, les propriétés disponibles sont celles activées dans l'ensemble de données collectées.
- 6 Pour inclure des propriétés désactivées dans la vue, désélectionnez l'option **Masquer les propriétés désactivées**.
Cette option est cochée par défaut. Lorsque vous la décochez, la liste Propriétés est mise à jour de manière à répertorier toutes les propriétés de l'ensemble de données sélectionné : vous pouvez ainsi sélectionner les propriétés de votre choix. N'oubliez pas que les propriétés désactivées ne sont collectées sur les ordinateurs clients qu'à partir du moment où elles ont été activées dans l'ensemble de données collectées.

- 7 Dans la liste Propriétés, sélectionnez les propriétés à ajouter.
Pour sélectionner toutes les propriétés de l'ensemble de données collectées, cliquez sur **Tout sélectionner**.
Pour annuler votre sélection, cliquez sur **Désélectionner tout**.
- 8 Cliquez sur **Ajouter**.
Les propriétés sélectionnées sont ajoutées à la liste du volet Aperçu.
- 9 Effectuez de nouveau les étapes 5 à 8 pour chaque ensemble de données collectées comportant des propriétés à inclure dans la vue.
- 10 Dans le volet Aperçu, réorganisez la liste des propriétés selon l'ordre dans lequel vous souhaitez qu'elles apparaissent lors de l'affichage des informations d'inventaire.
Pour déplacer un élément au sein de la liste, cliquez dessus pour le sélectionner, puis cliquez sur **Déplacer vers le haut** ou **Déplacer vers le bas** autant de fois que nécessaire. Chaque fois que vous cliquez sur une de ces options, l'élément est déplacé d'un rang au sein de la liste.
Pour supprimer un élément de la liste, cliquez dessus pour le sélectionner, puis cliquez sur **Supprimer**.
Pour supprimer tous les éléments de la liste, cliquez sur **Supprimer tout**.
- 11 Une fois la vue configurée, cliquez sur **OK**.
La nouvelle vue est ajoutée au dossier Vue.

Affichage ou modification des vues

Vous pouvez afficher le détail d'une vue. Vous pouvez modifier une vue en changeant les propriétés à inclure dans celle-ci. Vous pouvez effectuer ces opérations à tout moment.

Pour afficher ou modifier une vue

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Développez le dossier **Vue**, puis sélectionnez le sous-dossier contenant la vue à modifier.
- 3 Dans le volet Vue, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur la vue à modifier.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur la vue à modifier, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez la vue à modifier. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de la vue>, consultez les propriétés actuellement sélectionnées pour cette vue, puis effectuez les modifications adéquates.
Voir "[Création de vues](#)", page 216.

Gestion des vues

Vous pouvez organiser le dossier Vue de sorte à l'adapter à vos besoins. La console Symantec Ghost fournit des options standard qui vous permettent de configurer la structure de ce dossier et de déplacer les vues au sein de ce dernier, selon vos besoins. Vous pouvez également renommer les vues et supprimer celles inutiles.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Définition de la vue d'inventaire commune pour des groupes d'ordinateurs

Vous pouvez définir des vues d'inventaire communes pour des groupes d'ordinateurs. Ces vues sont appliquées à l'ensemble des ordinateurs appartenant actuellement à un même groupe. Si un nouvel ordinateur est ajouté à ce groupe, il utilise les vues par défaut définies dans la fenêtre Options de console.

Voir "[Définition des vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients](#)", page 221.

Les vues communes sont affichées dans l'onglet Inventaire de la fenêtre Propriétés de chaque ordinateur client. Vous pouvez modifier les vues pour des ordinateurs particuliers, par exemple, si vous souhaitez afficher plus d'informations sur ces derniers.

Voir "[Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients](#)", page 222.

Pour définir la vue d'inventaire commune pour un groupe d'ordinateurs

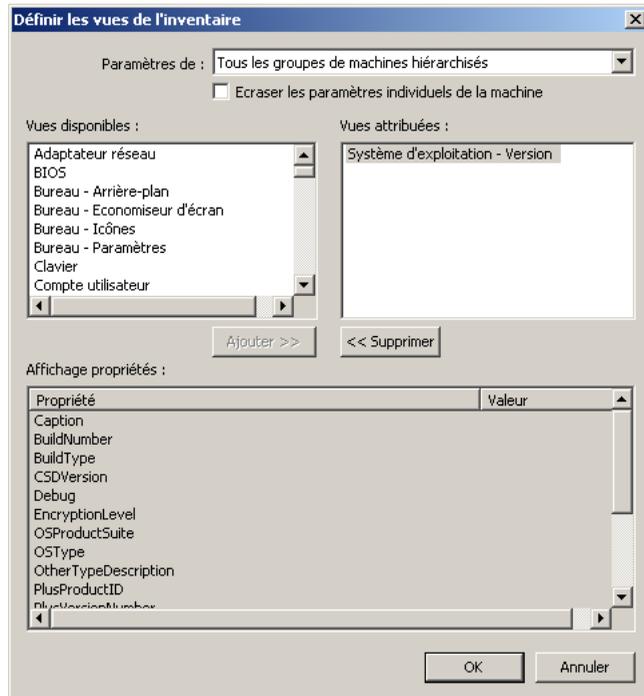
- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Dans le volet Groupes de machines, cliquez avec le bouton droit de la souris sur le groupe d'ordinateurs à configurer, puis cliquez sur **Définir les vues de l'inventaire**.
- 3 Dans la fenêtre Définir les vues de l'inventaire, dans la zone Paramètres de, sélectionnez l'option appropriée :

Ce groupe de machines uniquement

Les paramètres de vue sont appliqués uniquement à ce groupe d'ordinateurs.

Tous les groupes de machines hiérarchisés

Les paramètres de vue sont appliqués à l'ensemble des groupes d'ordinateurs appartenant à la même branche que ce groupe.



- 4 Pour que les paramètres de vue du groupe d'ordinateurs écrasent les paramètres individuels de chaque ordinateur de ce groupe, cochez l'option **Ecraser les paramètres individuels de la machine**.

- 5 Déplacez les vues à utiliser vers le volet Vues affectées :
 - Pour ajouter des vues, sélectionnez-les dans le volet Vues disponibles, puis cliquez sur **Ajouter**.
 - Pour supprimer des vues, sélectionnez-les dans le volet Vues affectées, puis cliquez sur **Supprimer**.

Le volet d'affichage des propriétés répertorie les propriétés (et leurs valeurs, si elles sont disponibles) de la vue sélectionnée. Les propriétés sont répertoriées dans leur ordre de définition dans leurs vues respectives.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Définition des vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients

Lorsque la console Symantec Ghost détecte un ordinateur client, vous pouvez indiquer les vues à utiliser pour ce dernier.

Pour définir les vues d'inventaire par défaut pour de nouveaux ordinateurs clients

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans l'onglet Inventaire, cliquez sur **Modifier**.
- 3 Dans la fenêtre Définir les vues de l'inventaire, déplacez les vues à utiliser vers le volet Vues affectées :
 - Pour ajouter une vue, sélectionnez-la dans le volet Vues disponibles, puis cliquez sur **Ajouter**.
 - Pour supprimer une vue, sélectionnez-la dans le volet Vues affectées, puis cliquez sur **Supprimer**.

Le volet d'affichage des propriétés répertorie les propriétés de la vue sélectionnée. Les propriétés sont répertoriées dans leur ordre de définition dans leurs vues respectives.
- 4 Cliquez sur **OK**.
- 5 Dans l'onglet Inventaire de la fenêtre Options, cliquez sur **Appliquer**.

Affichage des informations d'inventaire relatives aux ordinateurs clients

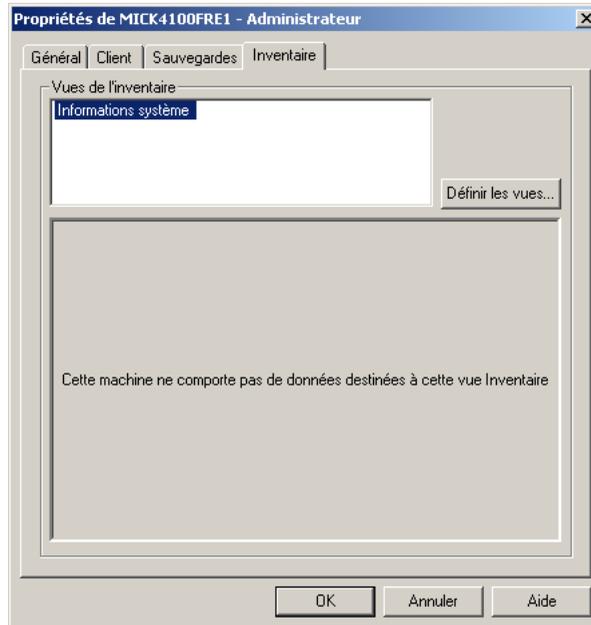
Vous pouvez afficher les informations d'inventaire, quel que soit l'ordinateur client. Les vues communes appliquées aux dossiers de groupes de machines sont automatiquement appliquées à chaque ordinateur. Vous pouvez ajouter des vues pour des ordinateurs particuliers afin d'afficher d'autres informations d'inventaire.

Si vous modifiez ultérieurement les vues communes du groupe d'ordinateurs, ces modifications sont fusionnées avec les vues actuellement appliquées aux ordinateurs individuels au sein du groupe. Les paramètres individuels sont mis à jour de manière à inclure toute nouvelle vue, mais ne sont pas écrasés à moins que vous ne stipuliez le contraire.

Pour afficher les informations d'inventaire concernant un ordinateur client

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Groupes de machines**.
- 2 Développez le groupe d'ordinateurs contenant l'ordinateur client à afficher.
- 3 Dans le volet Groupes de machines, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur l'ordinateur dont vous souhaitez afficher le détail des informations d'inventaire.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'ordinateur dont vous souhaitez afficher le détail des informations d'inventaire, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez l'ordinateur dont vous souhaitez afficher le détail des informations d'inventaire. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom de l'ordinateur>, cliquez sur l'onglet Inventaire.
Cet onglet répertorie les vues affectées à l'ordinateur. Les vues par défaut sont les vues communes actuellement appliquées au dossier des groupes d'ordinateurs.



- 5 Dans la liste Vues de l'inventaire, sélectionnez une vue pour afficher le numéro d'instance, le nom et la valeur de chaque propriété qu'elle contient.
- 6 Pour modifier les vues affectées à cet ordinateur, cliquez sur **Définir les vues**.
- 7 Dans la fenêtre Définir les vues de l'inventaire, déplacez les vues à utiliser vers le volet Vues affectées :
- Pour ajouter une vue, sélectionnez-la dans le volet Vues disponibles, puis cliquez sur **Ajouter**.
 - Pour supprimer une vue, sélectionnez-la dans le volet Vues affectées, puis cliquez sur **Supprimer**.
- Le volet d'affichage des propriétés répertorie les propriétés de la vue sélectionnée.
- Si vous supprimez une vue qui est l'une des vues communes définies pour le groupe d'ordinateurs, elle est également automatiquement supprimée de la liste des vues communes.

- 8 Cliquez sur **OK** pour fermer la fenêtre Définir les vues de l'inventaire. Le volet Vues de l'inventaire de l'onglet Inventaire répertorie la liste mise à jour des vues.
- 9 Pour enregistrer les modifications apportées aux vues sélectionnées, cliquez sur **OK**.
Pour annuler les modifications effectuées et restaurer les vues sélectionnées précédentes, cliquez sur **Annuler**.

Création et maintenance des filtres

Un filtre est une requête qui effectue des recherches dans la base de données de l'inventaire et qui renvoie tous les enregistrements remplissant les conditions de propriétés spécifiées. Vous pouvez configurer des filtres pour rechercher les combinaisons de propriétés de votre choix. Vous pouvez également configurer les filtres de sorte à ce qu'ils renvoient tous les enregistrements qui ne remplissent pas les conditions des filtres.

Remarque : vous ne pouvez utiliser que des propriétés activées dans les ensembles de données collectées. Les propriétés désactivées ne sont pas disponibles. Pour utiliser ces dernières, vous devez tout d'abord les activer dans l'ensemble de données collectées correspondant.

Voir "[Définition des propriétés des ensembles de données collectées](#)", page 212.

Le dossier Filtre stocke tous les filtres disponibles. Vous pouvez créer d'autres filtres répondant à vos besoins. Vous pouvez modifier, copier ou supprimer les filtres existants.

Vous pouvez utiliser les filtres dans des rapports afin de sélectionner les ordinateurs d'un groupe dotés de propriétés ayant des valeurs particulières. Vous pouvez également utiliser des filtres dans des groupes de machines dynamiques pour configurer des groupes d'ordinateurs virtuels contenant les ordinateurs remplissant les conditions des filtres.

Voir "[Création de rapports](#)", page 234.

Voir "[Création de groupes de machines dynamiques](#)", page 239.

Remarque : un ensemble de filtres prédéfinis est fourni. Ce sont des exemples illustrant l'emploi possible d'un filtre. Vous pouvez les modifier pour les adapter à vos besoins.

Création de filtres

Vous pouvez créer d'autres filtres répondant à vos besoins. Lorsque vous créez un filtre, vous indiquez les conditions de filtre à utiliser. Chaque condition de filtre est une restriction, telle qu'une valeur maximale ou minimale, positionnée sur une propriété unique. Les instructions AND, OR, AND NOT et OR NOT permettent de mettre en relation les conditions en les regroupant ou en les imbriquant les unes dans les autres, comme approprié.

Avant de créer un filtre, vous devez déterminer les conditions de filtre nécessaires et les regroupements requis. Cela vous permet d'ajouter les conditions dans l'ordre correct pour le regroupement à utiliser. Vous ne pouvez pas déplacer les conditions au sein de la liste.

Pour créer un filtre

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Sélectionnez le dossier **Filtre**.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Filtre et sélectionnez **Nouveau filtre d'inventaire**.
 - Dans le menu Fichier, sélectionnez **Nouveau > Filtre d'inventaire**.
Si nécessaire, vous pouvez copier un filtre existant et le renommer, puis le modifier pour l'adapter à vos besoins. Cela est pratique lorsque vous créez plusieurs filtres comportant les mêmes composants.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>, saisissez le nom du nouveau filtre dans le champ correspondant.
- 5 Configurez les conditions de filtre requises.
Voir "[Configuration des conditions de filtre](#)", page 226.
- 6 Si vous devez imbriquer des groupes de conditions les uns dans les autres ou si vous devez appliquer plusieurs conditions à une même instance de classe, créez les groupes appropriés.
Voir "[Regroupement des conditions de filtre](#)", page 229.
- 7 Pour supprimer une condition, sélectionnez-la et cliquez sur **Supprimer**.
Le regroupement, s'il s'applique à la condition, est automatiquement ajusté.

- 8 Indiquez si vous souhaitez sélectionner les ordinateurs qui correspondent aux critères de filtre ou ceux qui n'y correspondent pas, en sélectionnant l'une des options suivantes :
 - Toutes les machines du groupe cible répondant aux conditions du filtre.
 - Toutes les machines du groupe cible qui ne répondent pas à ces conditions de filtre.
- 9 Cliquez sur **OK** pour enregistrer le filtre.
Le nouveau filtre est ajouté dans le volet Filtre. Il est disponible. Vous pouvez l'utiliser dans un rapport ou dans un groupe de machines dynamiques.

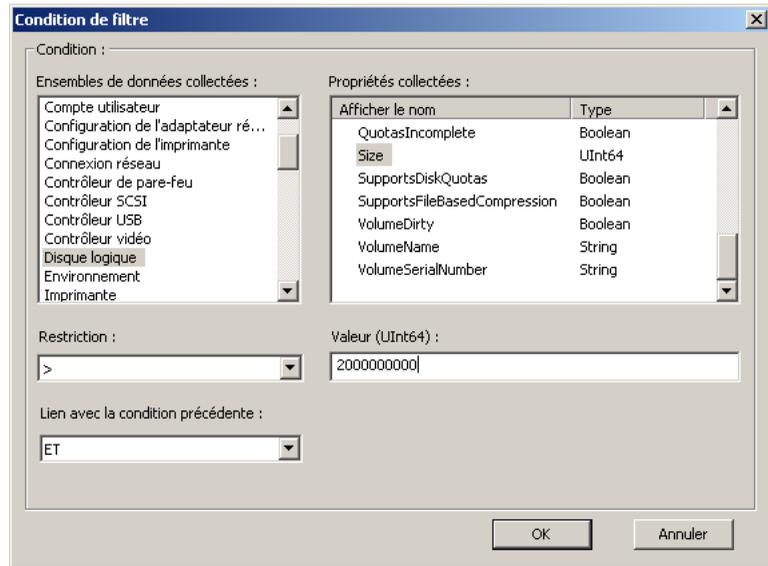
Configuration des conditions de filtre

Vous pouvez ajouter ou modifier des conditions de filtre en fonction de vos besoins.

Pour configurer une condition de filtre

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Pour ajouter une nouvelle condition, sélectionnez la condition en dessous de laquelle vous souhaitez l'insérer, puis cliquez sur **Ajouter**. Si vous ne sélectionnez aucune condition, la nouvelle condition est ajoutée au bas de la liste.
 - Pour modifier une condition, sélectionnez-la, puis cliquez sur **Modifier**.
- 2 Dans le volet Ensembles de données collectées de la fenêtre Condition de filtre, sélectionnez l'ensemble de données qui contient la propriété pour laquelle vous souhaitez configurer une condition.
Le volet Propriétés collectées répertorie toutes les propriétés disponibles dans l'ensemble de données collectées.

Les propriétés disponibles sont celles actuellement activées pour la collecte dans les ensembles de données collectées. Si une propriété est désactivée dans l'ensemble de données collectées, vous ne pouvez pas l'utiliser dans un filtre.



3 Dans le volet des propriétés sélectionnées, sélectionnez la propriété pour laquelle vous souhaitez définir une condition.

4 Dans la zone de liste déroulante Restriction, sélectionnez l'opérateur à utiliser pour la propriété.

Cette liste contient tous les opérateurs pertinents pour le type de propriété sélectionné.

Les opérateurs de comparaison disponibles (conditions) sont décrits dans le [Tableau 9-1](#).

Tableau 9-1 Opérateurs de comparaison

Opérateur	Description	Types de propriété auxquels il s'applique
=	Egal à	Tous, sauf les tableaux.
< >	Différent de	Tous, sauf les tableaux.
<	Inférieur à	Tous, sauf les tableaux et les valeurs booléennes.
<=	Inférieur ou égal à	Tous, sauf les tableaux et les valeurs booléennes.

Tableau 9-1 Opérateurs de comparaison

Opérateur	Description	Types de propriété auxquels il s'applique
>	Supérieur à	Tous, sauf les tableaux et les valeurs booléennes.
>=	Supérieur ou égal à	Tous, sauf les tableaux et les valeurs booléennes.
Contains	Contient la chaîne spécifiée.	Chaînes et tableaux uniquement.
Does not Contain	Ne contient pas la chaîne spécifiée.	Chaînes et tableaux uniquement.
Is Empty	Ne contient aucun caractère.	Chaînes et tableaux uniquement.
Is Not Empty	Contient des caractères.	Chaînes et tableaux uniquement.
Is Null	La propriété n'existe pas. Aucune instance n'a été collectée.	Tout type de propriété.
Is Not Null	La propriété existe. Une ou plusieurs instances ont été collectées.	Tout type de propriété.

Lorsqu'ils sont appliqués à des chaînes, les opérateurs numériques se rattachent à l'ordre alphabétique.

- 5 Dans le champ Valeur, indiquez la valeur par rapport à laquelle comparer la propriété. Cela dépend du type de propriété :

Valeur booléenne Sélectionnez la valeur dans la liste déroulante.

Chaîne, tableau, UINT Saisissez la valeur.

DateHeure Cliquez dans le champ Valeur pour ouvrir le calendrier et sélectionnez une date.

Pour indiquer également une heure, cochez la case **Heure**, puis saisissez la valeur de l'heure ou paramétrez-la à l'aide des boutons fléchés.

6 Dans la liste déroulante Lien avec la condition précédente/suivante, sélectionnez l'une des options suivantes :

- AND
- OR
- AND NOT
- OR NOT

La valeur par défaut est AND. Si vous ajoutez une nouvelle condition, vous pouvez indiquer son lien avec la condition précédente. Si vous modifiez une condition, vous pouvez indiquer son lien avec la condition suivante.

7 Cliquez sur **OK**.

Si vous créez une nouvelle condition, elle est ajoutée à la liste de la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>.

Regroupement des conditions de filtre

Par défaut, les conditions de filtre sont évaluées dans l'ordre dans lequel elles sont répertoriées. Les liens entre elles ont le même degré de priorité. Chaque condition est évaluée indépendamment des autres conditions.

Pour que des liens entre certaines conditions soient prioritaires ou pour appliquer plusieurs conditions à une même instance de classe, vous devez regrouper les conditions de filtre.

Vous pouvez regrouper les conditions de filtre de deux manières :

- Groupe : pour évaluer les conditions en tant qu'unité unique au sein de la liste des conditions.
Voir "[Regroupement \(imbrication\) des conditions de filtre](#)", page 229.
- Groupe en instance : pour évaluer les conditions sur une même instance de classe.
Voir "[Regroupement des conditions de filtre en instance](#)", page 231.

Regroupement (imbrication) des conditions de filtre

Vous pouvez regrouper plusieurs conditions en tant qu'unité unique au sein de la liste des conditions. Les conditions regroupées sont évaluées avant celles exclues de ce regroupement.

Un groupe peut contenir plusieurs niveaux d'imbrication des sous-groupes. Mais chaque sous-groupe doit être totalement intégré à son groupe parent. Lorsqu'un filtre contient plusieurs niveaux de regroupement, c'est le groupe le plus à l'intérieur qui est évalué en premier.

Par exemple, si vous avez plusieurs ordinateurs, certains exécutant Windows XP et d'autres Windows 2000 et que vous appliquez le filtre suivant :

```
OperatingSystem.Name = Windows XP      AND
PhysicalMemory.Capacity > 512 Mo      OR
OperatingSystem.Name = Windows 2000    AND
PhysicalMemory.Capacity < 256 Mo
```

Sans regroupement, ce filtre renvoie uniquement les ordinateurs Windows 2000 dotés de moins de 256 Mo de mémoire. Les ordinateurs Windows XP sélectionnés avec les deux premières conditions ne sont pas renvoyés car ils ne satisfont pas la quatrième condition.

Pour que ce filtre renvoie les ordinateurs Windows XP dotés de plus de 512 Mo de mémoire, ainsi que les ordinateurs Windows 2000 ayant moins de 256 Mo de mémoire, vous devez regrouper chaque condition OperatingSystem avec la condition PhysicalMemory correspondante. Ce regroupement est indiqué ci-après :

```
( OperatingSystem.Name = Windows XP      AND
  PhysicalMemory.Capacity > 512 Mo      ) OR
( OperatingSystem.Name = Windows 2000    AND
  PhysicalMemory.Capacity < 256 Mo      )
```

Le regroupement est indiqué dans la liste des conditions de la manière suivante :

(dans la colonne (... La première condition du groupe.
) dans la colonne ...) La dernière condition du groupe.

Lorsque vous supprimez des conditions d'un groupe, le regroupement est automatiquement ajusté en fonction des conditions de début et de fin de groupe restantes. L'ajustement du regroupement dépend de la place des conditions supprimées (au début, à la fin ou au milieu du groupe) :

Suppression de conditions à l'intérieur d'un groupe, sans suppression des conditions de fin de groupe.

Le regroupement est maintenu sur les conditions restantes.

Suppression de conditions au début ou à la fin d'un groupe.

Le regroupement est supprimé des conditions restantes.

Si une condition supprimée est le début ou la fin de plusieurs groupes imbriqués, ces derniers sont tous dissociés.

Pour regrouper (imbriquer) des conditions de filtre

- 1 Dans la liste des conditions de la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>, sélectionnez les conditions à regrouper.
Vous pouvez sélectionner toutes les conditions ou uniquement la première et la dernière conditions. Toute condition non sélectionnée entre celles sélectionnées est automatiquement incluse dans le groupe.
- 2 Cliquez sur **Grouper**.
Le regroupement est indiqué dans la liste des conditions.
- 3 Pour annuler tout regroupement, sélectionnez toutes les conditions ou la première et la dernière conditions du groupe, puis cliquez sur **Dégrouper**.
Si la condition sélectionnée est la première ou la dernière de différents groupes, le groupe le plus à l'extérieur est dissocié.

Regroupement des conditions de filtre en instance

Si vous devez appliquer plusieurs conditions à une même instance de classe, vous pouvez les regrouper en instance. Lorsque vous effectuez cette opération, toutes les conditions du groupe doivent être satisfaites pour les propriétés de la même instance de classe. Les mêmes restrictions que pour un groupe imbriqué s'appliquent, mais vous ne pouvez pas créer de sous-groupe en instance.

Par exemple, prenez un ordinateur avec deux disques logiques :

- C:, système NTFS, 10 gigaoctets.
- D:, système FAT, 30 gigaoctets.

Vous appliquez le filtre suivant :

```
LogicalDisk.FileSystem = NTFS AND
LogicalDisk.Size > 20 Go
```

Par défaut, le filtre renvoie cet ordinateur car les deux conditions sont remplies, une sur chaque disque logique, même si l'ordinateur ne contient pas de disque satisfaisant les critères de filtre.

Pour que le filtre exclue l'ordinateur à moins qu'il ne contienne un disque logique satisfaisant les deux conditions, vous devez regrouper les conditions en instance :

```
( <* LogicalDisk.FileSystem = NTFS AND
  *>LogicalDisk.Size > 20 Go )
```

Le regroupement est indiqué dans la colonne Propriété, de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------|---|
| <* précédant le nom de la classe | Première condition du groupe en instance. |
| * précédant le nom de la classe | Une condition (ni la première, ni la dernière) du groupe en instance. |
| *> précédant le nom de la classe | Dernière condition du groupe en instance. |

Un groupe en instance est automatiquement un groupe imbriqué. Ce regroupement est indiqué par le symbole (dans la colonne (... et par le symbole) dans la colonne ...).

Lorsque vous ajoutez des conditions dans le filtre au sein d'un groupe en instance, votre choix est limité aux propriétés pour la même classe que celle dans le groupe.

Pour regrouper des conditions de filtre en instance

- 1 Dans la liste des conditions de la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>, sélectionnez les conditions à regrouper en instance.
Vous pouvez sélectionner toutes les conditions ou uniquement la première et la dernière conditions. Toute condition non sélectionnée entre celles sélectionnées est automatiquement incluse dans le groupe.
Toutes les conditions doivent être en relation avec la même classe afin de les regrouper en instance.
- 2 Cliquez sur **Groupe en instance**.
Le regroupement est indiqué dans la liste des conditions, dans la colonne Propriété.
- 3 Pour annuler le regroupement en instance, sélectionnez toutes les conditions ou la première et la dernière conditions au sein du groupe, puis cliquez sur **Dégroupier**.

Affichage ou modification des filtres

Vous pouvez afficher le détail d'un filtre. Vous pouvez modifier un filtre en modifiant les conditions qu'il contient. Vous pouvez effectuer ces opérations à tout moment.

Remarque : si le filtre est utilisé dans un groupe de machines dynamiques, toute modification apportée aux conditions de filtre a une incidence sur ce groupe.

Pour afficher ou modifier un filtre

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Sélectionnez le dossier **Filtre**.
- 3 Dans le volet Filtre, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le filtre à modifier.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le filtre à modifier, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le filtre à modifier. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.

- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du filtre>, consultez les propriétés actuellement sélectionnées pour ce filtre, puis effectuez les modifications appropriées.
Si le filtre est utilisé dans un groupe de machines dynamiques qui est la cible d'une tâche, un message d'avertissement apparaît. Cliquez sur **Détails** pour afficher la liste des tâches affectées par les modifications apportées au filtre. Voir "[Configuration des conditions de filtre](#)", page 226.
- 5 Cliquez sur **OK**.

Gestion des filtres

Vous pouvez organiser le dossier Filtre de sorte à l'adapter à vos besoins. La console Symantec Ghost fournit des options standard qui vous permettent de configurer la structure de ce dossier et de déplacer les filtres au sein de ce dernier, selon vos besoins. Vous pouvez également renommer les filtres et supprimer ceux inutiles.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Création et exécution de rapports

Un rapport est simplement l'association entre, d'une part, un filtre, une vue ou les deux et, d'autre part, un groupe d'ordinateurs cible. Un même rapport ne peut pas contenir plusieurs filtres ni plusieurs vues. Si vous exécutez un rapport sur un ordinateur unique, vous devez utiliser une vue. Vous ne pouvez pas recourir à un filtre.

La sortie d'un rapport dépend de la présence d'une vue ou non dans ce dernier. Si le rapport ne contient pas de vue (et qu'il contient uniquement un filtre), la sortie est la liste des ordinateurs correspondant aux critères de filtre. Si le rapport contient une vue, la sortie est la liste des ordinateurs compris dans le groupe d'ordinateurs cible et les valeurs des propriétés contenues dans la vue.

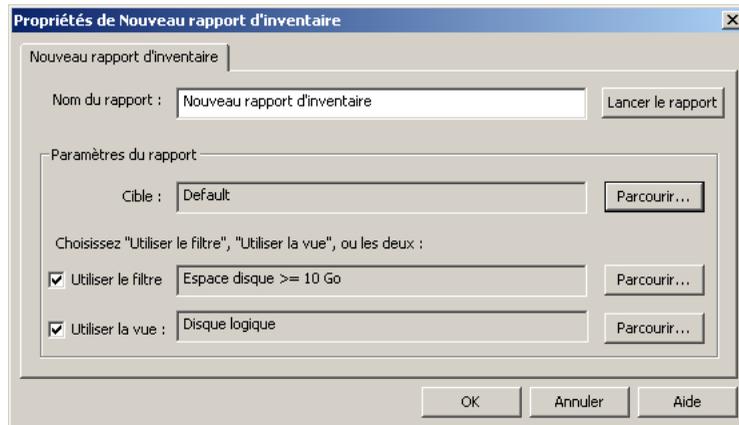
Vous devez configurer les filtres et les vues avant de les inclure dans un rapport. Si nécessaire, vous pouvez créer un filtre ou une vue lorsque vous configurez votre nouveau rapport.

Création de rapports

Vous pouvez créer un nouveau rapport à tout moment et utiliser toute combinaison de filtres et de vues. Vous pouvez afficher un aperçu du rapport en l'exécutant immédiatement. Vous pouvez aussi l'enregistrer dans le dossier Rapports et l'exécuter ultérieurement.

Pour créer un rapport

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Sélectionnez le dossier **Rapport**.
- 3 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Dans le volet Rapport, cliquez avec le bouton droit de la souris et sélectionnez **Nouveau rapport d'inventaire**.
 - Dans le menu Fichier, sélectionnez **Nouveau > Rapport d'inventaire**.
- 4 Dans la fenêtre des propriétés du nouveau rapport d'inventaire, saisissez le nom du nouveau rapport dans le champ correspondant. Ce nom doit être unique. Il peut contenir jusqu'à 50 caractères alphanumériques. Choisissez un nom "parlant" qui indique les informations contenues dans le rapport.



- 5 Dans la zone Cible, cliquez sur **Parcourir**. Puis, dans la fenêtre Sélectionner la cible, sélectionnez le groupe d'ordinateurs cible du rapport.
- 6 Pour utiliser un filtre dans le rapport, cochez l'option **Utiliser le filtre**, puis cliquez sur **Parcourir**.

- 7 Dans la fenêtre de sélection du filtre d'inventaire, sélectionnez le filtre à utiliser dans le rapport.
Si vous devez créer un filtre, dans la fenêtre Sélectionnez un filtre, cliquez sur **Nouveau** pour ouvrir la fenêtre des propriétés du nouveau filtre, puis indiquez les informations appropriées.
Voir "[Création de filtres](#)", page 225.
- 8 Pour utiliser une vue dans le rapport, cochez l'option **Utiliser la vue**, puis cliquez sur **Parcourir**.
- 9 Dans la fenêtre Sélectionnez une vue d'inventaire, sélectionnez la vue à utiliser dans le rapport.
Si vous devez créer une vue, dans la fenêtre Sélectionnez une vue d'inventaire, cliquez sur **Nouveau** pour ouvrir la fenêtre des propriétés de la nouvelle vue, puis indiquez les informations appropriées.
Voir "[Création de vues](#)", page 216.
- 10 Pour afficher un aperçu des résultats du rapport avant de l'enregistrer, cliquez sur **Exécuter**.
- 11 Les résultats apparaissent dans la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire. Cliquez sur **Fermer** pour fermer la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire.
- 12 Cliquez sur **OK** pour enregistrer le rapport.
Le nouveau rapport est ajouté au dossier Rapport.

Affichage ou modification des rapports

Vous pouvez afficher le détail d'un rapport et modifier son nom, le filtre, la vue ou le groupe d'ordinateurs cible, si nécessaire.

Pour afficher ou modifier un rapport

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Sélectionnez le dossier **Rapport**.
- 3 Dans le volet Rapport, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez deux fois sur le rapport à modifier.
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le rapport à modifier, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le rapport à modifier. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 4 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du rapport>, parcourez les propriétés du rapport, puis effectuez les modifications appropriées.
Voir "[Création de rapports](#)", page 234.

Gestion des rapports

Vous pouvez organiser le dossier Rapport de sorte à l'adapter à vos besoins. La console Symantec Ghost fournit des options standard qui vous permettent de configurer la structure de ce dossier et de déplacer les rapports au sein de ce dernier, selon vos besoins. Vous pouvez également renommer les rapports et supprimer ceux inutiles.

Voir "[Définition du mode d'affichage des dossiers de ressources](#)", page 63.

Voir "[Création de nouveaux dossiers](#)", page 63.

Voir "[Déplacement de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 64.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Génération d'un rapport

Vous pouvez exécuter un rapport pour obtenir des informations d'inventaire issues de la base de données. Avant de générer un rapport, actualisez la base de données de l'inventaire afin d'obtenir des résultats à jour.

Deux formats sont disponibles pour les résultats, en fonction de la présence d'une vue ou non dans le rapport :

- Si le rapport contient une vue, les résultats sont sous forme de tableaux répertoriant les ordinateurs et les valeurs des propriétés incluses dans la vue. Vous pouvez définir l'ordre de tri de chaque colonne en cliquant sur les entêtes correspondants.
Si le rapport contient un filtre, le tableau répertorie les ordinateurs qui remplissent les conditions de filtre. Si le rapport ne contient pas de filtre, le tableau répertorie tous les ordinateurs du groupe d'ordinateurs cible.
- Si le rapport ne contient pas de vue (et qu'il contient uniquement un filtre), la sortie est la liste des ordinateurs du groupe d'ordinateurs cible qui correspondent aux critères de filtre.

Par exemple, vous pouvez obtenir la liste des ordinateurs présentant la configuration minimale requise pour un déploiement de logiciels.

Vous pouvez imprimer les résultats du rapport ou les exporter dans un fichier texte formaté ou séparé par une virgule. Vous pouvez également vous servir du rapport pour créer un groupe de machines dynamiques.

Voir "[Impression des résultats d'un rapport](#)", page 237.

Voir "[Exportation des résultats d'un rapport dans un fichier](#)", page 237.

Voir "[Enregistrement d'un rapport en tant que groupe de machines dynamiques](#)", page 238.

Pour exécuter un rapport

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, développez le dossier **Inventaire**.
- 2 Sélectionnez le dossier **Rapport**.
- 3 Dans le volet Rapport, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le rapport à exécuter, puis cliquez sur **Exécuter le rapport**.
 - Sélectionnez le rapport à exécuter. Dans le menu Affichage, cliquez sur **Exécuter le rapport**.
- 4 Dans la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire, affichez les résultats du rapport.
- 5 Pour conserver les résultats du rapport, vous pouvez enregistrer ce dernier en tant que groupe de machines dynamiques et exporter les résultats dans un fichier et les imprimer.
- 6 Cliquez sur **OK** pour fermer la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire.

Remarque : vous pouvez également exécuter un rapport directement dans la fenêtre Propriétés de <Nom du rapport> en cliquant sur **Exécuter le rapport**.

Impression des résultats d'un rapport

Vous pouvez imprimer les résultats d'un rapport sur toute imprimante accessible à la console.

Pour imprimer les résultats d'un rapport

- 1 Dans la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire, cliquez sur **Imprimer**.
- 2 Dans la fenêtre d'impression, effectuez le paramétrage approprié.
- 3 Cliquez sur **OK**.

Exportation des résultats d'un rapport dans un fichier

Vous pouvez exporter les résultats d'un rapport dans un fichier texte formaté ou séparé par une virgule. Ce fichier peut être exporté vers tout répertoire accessible à la console.

Pour exporter les résultats d'un rapport dans un fichier

- 1 Dans la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire, cliquez sur **Exporter**.
- 2 Dans la fenêtre Exporter rapport d'inventaire vers, recherchez l'emplacement cible pour exporter les résultats.
- 3 Dans le champ Nom de fichier, saisissez le nom du fichier.
- 4 Dans la liste déroulante Type du fichier, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Fichier texte formaté
 - Fichier séparé par une virgule
- 5 Cliquez sur **OK**.
Le fichier est enregistré à l'emplacement spécifié et est automatiquement ouvert dans le Bloc-notes.
- 6 Parcourez le fichier. Effectuez toute modification appropriée ou ajoutez des informations supplémentaires.
- 7 Si nécessaire, enregistrez vos modifications et refermez le Bloc-notes.

Enregistrement d'un rapport en tant que groupe de machines dynamiques

Vous pouvez enregistrer l'association filtre/groupe d'ordinateurs cible dans un rapport en tant que nouveau groupe de machines dynamiques. Le groupe de machines dynamiques contient uniquement les ordinateurs du groupe d'ordinateurs cible qui correspondent aux critères de filtre. Des ordinateurs peuvent être ajoutés à un groupe de machines dynamiques ou en être supprimés, en fonction des évolutions des valeurs de leurs propriétés. Toute vue dans le rapport est ignorée, étant donné qu'elle s'applique systématiquement à tous les ordinateurs d'un groupe cible.

Voir "[Configuration des groupes de machines dynamiques](#)", page 239.

Pour enregistrer un rapport en tant que groupe de machines dynamiques

- 1 Dans la fenêtre Résultats du rapport d'inventaire, cliquez sur **Enregistrer**.
- 2 Dans la fenêtre des propriétés du nouveau groupe de machines dynamiques, saisissez le nom du groupe de machines dynamiques.
- 3 Cliquez sur **OK**.
Le nouveau groupe de machines dynamiques est ajouté au dossier Groupes de machines dynamiques.

Configuration des groupes de machines dynamiques

Un groupe de machines dynamiques ressemble à un rapport, mais il ne consiste qu'en un filtre appliqué à un groupe d'ordinateurs cible. Les groupes de machines dynamiques sont complétés à chaque mise à jour de la base de données de l'inventaire. Ils contiennent tous les ordinateurs du groupe cible qui remplissent actuellement les conditions de filtre. Les membres d'un groupe de machines dynamiques peuvent être modifiés en fonction de l'évolution des valeurs de leurs propriétés.

Les groupes de machines dynamiques sont stockés en tant que dossiers au sein du dossier Groupes de machines dynamiques. Chaque groupe de machines dynamiques peut être la cible d'une tâche, de la même manière qu'un groupe d'ordinateurs.

Remarque : avant de définir un groupe de machines dynamiques en tant que cible d'une tâche, actualisez la base de données de l'inventaire afin de garantir que ce groupe contient les ordinateurs appropriés. La mise à jour de la base de données de l'inventaire n'est pas automatique.

Création de groupes de machines dynamiques

Vous pouvez créer un groupe de machines dynamiques à tout moment. Vous pouvez utiliser tout filtre et tout groupe d'ordinateurs cible.

Vous pouvez également vous servir d'un rapport à partir duquel vous créez directement un groupe de machines dynamiques.

Voir "[Enregistrement d'un rapport en tant que groupe de machines dynamiques](#)", page 238.

Pour créer un groupe de machines dynamiques

- 1 Dans le volet gauche de la console Symantec Ghost, sélectionnez le dossier **Groupes de machines dynamiques**.
- 2 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris dans le volet Groupes de machines dynamiques, puis cliquez sur **Nouveau groupe de machines dynamiques**.
 - Dans le menu Fichier, sélectionnez **Nouveau > Groupe de machines dynamiques**.

- 3 Dans la fenêtre des propriétés du nouveau groupe de machines dynamiques, saisissez le nom du nouveau groupe de machines dynamiques dans le champ correspondant.
Ce nom doit être unique. Il peut contenir jusqu'à 50 caractères alphanumériques.
- 4 Dans la zone Cible, cliquez sur **Parcourir**. Puis, dans la fenêtre Sélectionner la cible, sélectionnez le groupe d'ordinateurs cible du groupe de machines dynamiques.
- 5 Dans la zone Nom du filtre, cliquez sur **Parcourir**. Puis, dans la fenêtre de sélection du filtre d'inventaire, sélectionnez le filtre à utiliser dans le groupe de machines dynamiques.
Si vous devez créer un filtre, dans la fenêtre Sélectionnez un filtre, cliquez sur **Nouveau** pour ouvrir la fenêtre des propriétés du nouveau filtre, puis indiquez les informations appropriées.
Voir "[Création de filtres](#)", page 225.
- 6 Cliquez sur **OK**.
Le nouveau groupe de machines dynamiques est ajouté au dossier Groupes de machines dynamiques.

Affichage ou modification des groupes de machines dynamiques

Vous pouvez afficher le détail d'un groupe de machines dynamiques et modifier son nom, le filtre utilisé ou le groupe d'ordinateurs cible.

Pour afficher ou modifier un groupe de machines dynamiques

- 1 Dans le volet Groupes de machines dynamiques, effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le groupe de machines dynamiques à afficher, puis cliquez sur **Propriétés**.
 - Sélectionnez le groupe de machines dynamiques à afficher. Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**.
- 2 Dans la fenêtre Propriétés de <Nom du groupe de machines dynamiques>, affichez le détail du groupe de machines dynamiques, puis effectuez les modifications appropriées.
Voir "[Création de groupes de machines dynamiques](#)", page 239.

Gestion des groupes de machines dynamiques

Vous pouvez renommer ou supprimer les groupes de machines dynamiques. Vous ne pouvez pas créer de dossiers au sein du dossier Groupes de machines dynamiques. Vous ne pouvez pas non plus copier ou déplacer les groupes de machines dynamiques.

Voir "[Changement du nom des ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 65.

Voir "[Suppression de ressources de la console Symantec Ghost](#)", page 66.

Options de console supplémentaires

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- [Surveillance de l'activité de la console Symantec Ghost](#)
- [Lancement du serveur de configuration](#)
- [Configuration Symantec Ghost des options de la console](#)
- [Sécurité de la console Symantec Ghost](#)

Surveillance de l'activité de la console Symantec Ghost

Le [Tableau 10-1](#) dresse la liste des journaux et des récapitulatifs à partir desquels vous pouvez consulter l'historique d'une tâche ou d'un ordinateur client.

Tableau 10-1 Journaux et récapitulatifs

Journaux/ récapitulatifs	Description
Journal des tâches	Historique de l'exécution de toutes les tâches. Voir " Pour afficher le journal des tâches ", page 244.
Journal de console	Journal de toutes les étapes survenant lors de l'exécution de tâches depuis la ligne de commande ou le planificateur. Voir " Pour afficher le journal de console ", page 245.

Tableau 10-1 Journaux et récapitulatifs

Journaux/ récapitulatifs	Description
Récapitulatif client	Récapitulatif de toutes les exécutions sur un ordinateur client. Voir " Pour afficher un récapitulatif client ", page 245.
Journal des événements	Historique de l'ensemble des événements survenant sur tous les ordinateurs pour une tâche. Voir " Pour afficher le journal des événements ", page 245.
Fichier d'erreur Ghost	Fichier d'erreur généré sur l'ordinateur client en cas d'échec de la tâche de création d'images ou de restauration d'images. Voir " Pour afficher le journal des événements ", page 245.
Détails de l'événement	Détails d'un élément du récapitulatif client ou du journal des événements. Voir " Pour afficher les détails de l'événement ", page 245.
Tâches actives	Volet inférieur de la console affichant les détails des tâches en cours d'exécution. Voir " Pour afficher les tâches actives ", page 246.

Pour surveiller l'activité Symantec Ghost

Pour afficher le journal des tâches

- 1 Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Journal des tâches** dans le menu Affichage.
- 2 Dans la fenêtre Journal des tâches, sélectionnez une option de tri dans le menu Affichage :
 - Heure : heure et date d'exécution
 - Utilisateur : nom de connexion
 - Nom : titre de la tâche

Toute tâche exécutée depuis la ligne de commande est consignée sous la commande de nom d'utilisateur.

Si une tâche ne peut être exécutée correctement, le journal des tâches contient des données de diagnostic (si elles sont disponibles).

Pour afficher le journal de console

- 1 Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Journal des tâches** dans le menu Affichage.
- 2 Dans la fenêtre Journal des tâches, cliquez sur **Journal de console** dans le menu Affichage.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour afficher un récapitulatif client

- 1 Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Journal des tâches** dans le menu Affichage.
- 2 Dans la fenêtre Journal des tâches, sélectionnez la tâche dont vous souhaitez afficher le journal.
- 3 Dans la fenêtre Journal des tâches, cliquez sur **Récapitulatif client** dans le menu Affichage.
- 4 Dans la fenêtre Récapitulatif client, cliquez deux fois sur un élément pour ouvrir le journal des événements.

Pour afficher le journal des événements

- 1 Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Journal des tâches** dans le menu Affichage.
- 2 Dans la fenêtre Journal des tâches, sélectionnez la tâche dont vous souhaitez afficher le journal.
- 3 Dans la fenêtre Journal des tâches, cliquez sur **Journal des événements** dans le menu Affichage.
- 4 Dans la fenêtre Journal des événements, sélectionnez une option de tri dans le menu Affichage :
 - Heure : heure et date d'exécution
 - Etape : tri alphabétique des étapes de la tâche
 - Client : nom d'ordinateur
- 5 Dans la fenêtre Journal des événements, cliquez sur **Fichier d'erreur Ghost** dans le menu Affichage pour afficher le journal d'erreur Ghost.

Pour afficher les détails de l'événement

- 1 Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Journal des tâches** dans le menu Affichage.
- 2 Dans la fenêtre Journal des tâches, sélectionnez la tâche dont vous souhaitez afficher le journal.

- 3 Dans la fenêtre Journal des tâches, cliquez sur **Journal des événements** dans le menu Affichage.
- 4 Dans la fenêtre Journal des événements, cliquez sur **Détails de l'événement** dans le menu Affichage.

Pour afficher les tâches actives

- ◆ Dans la console Symantec Ghost, cliquez sur **Volet des tâches actives** dans le menu Affichage.

Lancement du serveur de configuration

Le serveur de configuration gère l'exécution des tâches et les communications avec les clients. Il fonctionne généralement en tâche de fond et ne requiert pas d'accès direct.

Si nécessaire, vous pouvez toutefois lancer manuellement le serveur de configuration depuis la console Symantec Ghost, par exemple si vous avez arrêté le serveur de configuration par erreur.

Pour lancer le serveur de configuration

- ◆ Dans le menu Fichier de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Lancer le serveur**.
Cet élément n'est pas disponible si le serveur de configuration est déjà actif.

Configuration Symantec Ghost des options de la console

Vous pouvez définir plusieurs options d'utilisateur dans la console Symantec Ghost :

- Ecran d'accueil facultatif lorsque l'utilisateur ouvre la console
- Désactiver le filigrane Ghost
Le filigrane Ghost est la grande icône transparente dans le coin inférieur droit de chaque dossier.
- Messages de début et de fin de tâche facultatifs
- Nombre de jours de conservation des tâches dans le journal
- Nombre de minutes durant lesquelles le serveur de configuration attend un client après chaque étape d'une tâche.
Si le client ne répond pas dans le temps imparti, la tâche échoue.

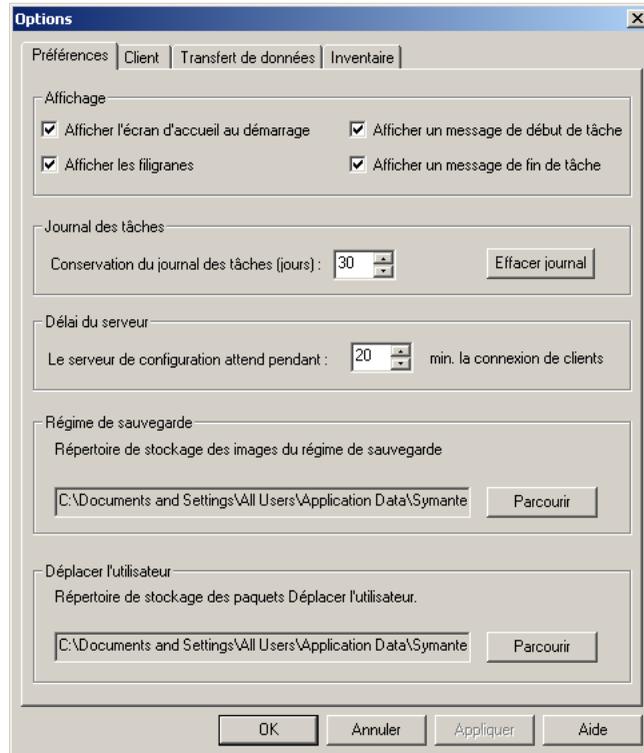
- Dossier de stockage des sauvegardes de base et incrémentielles
Voir "[Définition de l'emplacement des images de sauvegarde](#)", page 154.
- Dossier de stockage des paquets Déplacement d'utilisateur
Voir "[Définition de l'emplacement de stockage des paquets utilisateur](#)", page 184.
- Avertit un client de l'exécution imminente d'une tâche et permet à l'utilisateur d'abandonner la tâche
- Fréquence d'envoi des rapports d'état depuis les ordinateurs clients de console vers la console.
Ceci vous permet de réduire le trafic réseau, si nécessaire. Ceci peut être utile si les ordinateurs sont connectés en réseau sur un réseau étendu (WAN). Vous pouvez également définir la fréquence de contrôle du client pour chaque ordinateur client. Si vous la définissez sur 0, le statut de l'ordinateur client affiche Indisponible sur la console.
Voir "[Définition de l'intervalle par défaut de battement de l'ordinateur client](#)", page 73.
Voir "[Définition des propriétés d'un sous-ensemble](#)", page 75.
Voir "[Définition de l'intervalle de battement de l'ordinateur client](#)", page 79.
- Définir la taille de la partition virtuelle
Vous pouvez modifier la taille de la partition virtuelle, si nécessaire. Par exemple, si vous devez transférer un fichier exécutable volumineux vers la partition virtuelle.
Voir "[Définition de la taille de partition virtuelle](#)", page 83.
- Définir la version DOS par défaut pour la partition virtuelle
Vous pouvez sélectionner une version de DOS par défaut installée lorsque la partition virtuelle est créée sur un client. L'ordinateur client s'exécute sous la version sélectionnée de DOS. Vous pouvez sélectionner MS-DOS seulement s'il est installé sur votre ordinateur.
Voir "[Définition de la version DOS par défaut](#)", page 83.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- Autoriser le lancement des tâches depuis un ordinateur client
Si la tâche est configurée pour être exécutée depuis le client, vous pouvez lancer son exécution depuis l'ordinateur client. Ceci permet aux utilisateurs finals d'exécuter les tâches ou aux administrateurs d'exécuter des tâches immédiatement depuis le client sans avoir à revenir à l'ordinateur de console.

- **Contrôler la quantité de bande passante du réseau utilisée**
Symantec Ghost vous permet de contrôler la quantité de bande passante utilisée lors du transfert de fichiers image, de fichiers de données, de paquets utilisateur ou de paquets AI entre le serveur de console et les ordinateurs clients. En utilisant cette fonctionnalité, vous pouvez éviter de surcharger le réseau avec le trafic GhostCasting.
Voir "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- **Définir le mode de transfert de données**
Vous pouvez définir le mode de transfert de données selon la configuration matérielle de votre réseau. Utilisée conjointement avec les limites de bande passante du réseau, vous pouvez optimiser la manière dont les fichiers image, les paquets utilisateur MTU et les paquets AI sont transférés sur votre réseau. Vous pouvez modifier ces paramètres globalement, pour une tâche et pour l'exécution unique d'une tâche.
Voir "[Définition du mode de transfert de données par défaut](#)", page 73.
Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Pour définir les options de console Symantec Ghost.

Pour afficher l'écran d'accueil

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.



- 2 Sous l'onglet Préférences, cochez **Afficher l'écran d'accueil au démarrage**.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour afficher les filigranes Ghost sur la console Symantec Ghost

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sous l'onglet Préférences, cochez **Afficher les filigranes**.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour afficher les messages de début et de fin de tâche

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sous l'onglet Préférences, vérifiez les éléments suivants :
 - Afficher le message de début de tâche
 - Afficher le message de fin de tâche
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour autoriser un client à lancer des tâches

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sur l'onglet Client, cliquez sur **Activer l'interface utilisateur client** pour autoriser les ordinateurs clients à lancer l'exécution de tâches.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour définir l'option Journal des tâches

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sous l'onglet Préférences, sous Journal des tâches, saisissez le nombre de jours pendant lesquels vous souhaitez conserver les tâches dans le journal. Le délai maximum autorisé est d'une année.
- 3 Cliquez sur **Effacer journal** pour effacer le Journal des tâches immédiatement.
- 4 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour avertir le client de l'imminence d'une tâche

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sur l'onglet **Client**, saisissez le nombre de secondes dans le champ Avertir le client.
Un message d'avertissement s'affiche sur l'ordinateur client "x" secondes avant qu'une tâche ne s'exécute.
- 3 Pour permettre à l'utilisateur d'abandonner la tâche, cliquez sur **L'utilisateur peut interrompre une opération**.
- 4 Cliquez sur **Continuer l'opération si l'utilisateur n'intervient pas** pour poursuivre la tâche si l'utilisateur ne répond pas au message d'avertissement.
- 5 Cliquez sur **Appliquer**.

Pour définir le délai du serveur de configuration

- 1 Dans le menu Outils de la console Symantec Ghost, cliquez sur **Options**.
- 2 Sous l'onglet Préférences, sous Délai du serveur, indiquez le nombre de minutes pendant lesquelles vous souhaitez que le serveur de configuration attende les clients.
- 3 Cliquez sur **Appliquer**.

Sécurité de la console Symantec Ghost

Le serveur et les clients de console Symantec Ghost utilisent des techniques de chiffrement à clé publique pour authentifier le serveur auprès du client. Cela permet de garantir que seuls les serveurs autorisés pourront contrôler, sauvegarder, restaurer, cloner et reconfigurer les clients à distance. Pendant l'installation du serveur de console Symantec Ghost, des fichiers de certificats publics et privés sont générés. Ces fichiers s'appellent Pubkey.crt et Privkey.crt.

Ces certificats privés doivent être protégés. Si un utilisateur non autorisé le copie, la sécurité est compromise. Si vous supprimez accidentellement votre certificat privé et que vous ne disposez pas d'une copie, générez une nouvelle paire de certificats et distribuez le certificat public à tous les clients.

Voir "[Génération de nouveaux certificats](#)", page 252.

Lorsqu'un client communique avec le serveur, il utilise un protocole de type invite-réponse. Le client doit avoir le certificat public du serveur pour effectuer cette opération. Ce certificat doit donc être distribué à tous les clients.

Lorsque le client de console est installé, il demande le nom d'ordinateur de la console. Celui-ci correspond au nom spécifié dans les paramètres réseau de Windows. Le client utilise ce nom pour communiquer avec la console appropriée.

Si l'ordinateur client est installé avec une partition d'amorçage Ghost, vous pouvez générer une disquette d'amorçage et un fichier image de la partition d'amorçage avec l'assistant d'amorçage Ghost. Utilisez cet assistant depuis le serveur de console pour garantir que le fichier de certificat public correct est automatiquement inclus avec tous les fichiers image de la partition d'amorçage contenant le client de console. Si le client est installé avec la partition virtuelle, cette opération est effectuée automatiquement.

Mise à jour des certificats de partition d'amorçage

Si votre entreprise possède plusieurs consoles Symantec Ghost et que vous voulez déplacer un client de l'une à l'autre, le certificat public doit être mis à jour sur le client. Vous pouvez le faire manuellement en copiant le fichier Pubkey.crt à partir de la console vers laquelle vous souhaitez déplacer le client. Vous pouvez également procéder en exécutant une installation de client à distance à partir de la console vers laquelle vous souhaitez déplacer le client. Cela modifie le fichier Pubkey.crt sur l'ordinateur client.

Il existe deux certificats pour le serveur de console sur chaque client, l'un dans la partition d'amorçage Symantec Ghost et l'autre avec le client Windows dans le répertoire Symantec Ghost.

Génération de nouveaux certificats

Si vous perdez votre certificat privé ou si vous pensez que sa sécurité a été compromise, générez une nouvelle paire de certificats et distribuez le certificat public à tous les clients.

Pour générer de nouveaux certificats

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Exécuter**.
- 2 Recherchez le répertoire d'installation de Symantec Ghost.
Le répertoire par défaut est C:\Program Files\Symantec\Ghost.
- 3 Saisissez **ngserver.exe -keygen**.

Création de disquettes d'amorçage, exploration de fichiers image et prise en charge de Symantec Ghost

- Création d'images et de disquettes d'amorçage avec l'assistant d'amorçage Ghost
- Sauvegarde avec CD-R/RW et DVD-R/RW
- Prise en charge Symantec Ghost des fichiers image et des disquettes
- Modifier le contenu du fichier image à l'aide de Ghost Explorer

Création d'images et de disquettes d'amorçage avec l'assistant d'amorçage Ghost

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- A propos de l'assistant d'amorçage Symantec Ghost
- Disquette ou image d'amorçage Ghost
- Création d'une disquette ou d'une image d'amorçage Ghost
- Utilisation d'une disquette d'amorçage Ghost
- Fichiers inclus sur une disquette ou une image d'amorçage Ghost
- Ouverture de l'assistant d'amorçage Ghost
- Création de disquettes d'amorçage et d'images d'amorçage
- Sélection d'un modèle
- Modèles multicartes et disquette d'amorçage
- Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost
- Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage
- Intégration de MS-DOS
- Installation des fichiers du client MS-DOS
- Création manuelle d'une disquette d'amorçage DOS

A propos de l'assistant d'amorçage Symantec Ghost

L'assistant d'amorçage Ghost crée des paquets d'amorçage qui vous permettent d'effectuer différentes tâches de Ghost. Pour n'importe quelle tâche, l'assistant d'amorçage Ghost vous guide dans la sélection des paramètres et des gestionnaires nécessaires pour créer le paquet d'amorçage.

Disquette ou image d'amorçage Ghost

Une disquette d'amorçage Ghost est une disquette qui charge le DOS et des fichiers de gestionnaires permettant d'exécuter Ghost.exe sur votre ordinateur. Une image d'amorçage Ghost est un fichier image qui charge DOS et les fichiers de gestionnaires depuis un réseau pour vous permettre d'exécuter Ghost.exe sur votre ordinateur sans disquette d'amorçage.

Une disquette ou image d'amorçage Ghost peut être créée avec l'assistant d'amorçage Ghost, utilitaire fourni avec Symantec Ghost.

Selon les fichiers de gestionnaires inclus sur votre disquette d'amorçage, l'assistant d'amorçage Ghost requiert généralement deux disquettes pour réaliser un jeu de disquettes d'amorçage.

Création d'une disquette ou d'une image d'amorçage Ghost

Utilisez une disquette d'amorçage Ghost pour exécuter Ghost.exe depuis un disque d'amorçage ou depuis le réseau. Vous pouvez alors effectuer des tâches de clonage, de sauvegarde et de restauration en utilisant Ghost.exe ou GhostCasting sans la console.

Utilisation d'une disquette d'amorçage Ghost

Quand vous avez créé les disquettes d'amorçage nécessaires, insérez une disquette d'amorçage dans l'ordinateur et redémarrez-le. Cela démarre l'ordinateur sous DOS et lance Ghost.exe. Vous pouvez alors exécuter Ghost.exe pour sauvegarder, restaurer ou cloner l'ordinateur à partir du DOS.

Pour plus d'informations sur le lancement de Ghost.exe, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Fichiers inclus sur une disquette ou une image d'amorçage Ghost

Les fichiers suivants, nécessaires pour exécuter Ghost.exe, sont inclus dans les disquettes ou images d'amorçage :

- Ghost.exe
L'exécutable Ghost exécuté depuis le DOS.
- Les fichiers système DOS
PC-DOS est fourni pour permettre de créer des disquettes d'amorçage Ghost. Les fichiers DOS sont installés automatiquement quand vous créez une disquette d'amorçage dans l'assistant d'amorçage Ghost.
- Tous les fichiers et gestionnaires requis pour les matériels sélectionnés
Cela inclut des gestionnaires CD-R/RW, des fichiers de protocoles réseaux, des gestionnaires de carte d'interface réseau ou tout autre fichier requis pour l'accès au stockage externe.

Remarque : dans les versions précédentes de Symantec Ghost, MSCDEX était requis pour lire une image depuis un CD. Si vous avez créé le CD en utilisant Symantec Ghost, cela n'est plus nécessaire dans Symantec Ghost 8.0. Si vous avez créé le CD avec un utilitaire autre que Symantec Ghost, MSCDEX est toujours nécessaire sur la disquette d'amorçage ou dans l'image d'amorçage.

Inclusion de MS-DOS sur une disquette d'amorçage

Par défaut, Symantec Ghost inclut PC-DOS sur une disquette d'amorçage Ghost. Toutefois, certains modèles d'ordinateurs ne peuvent pas démarrer depuis une disquette d'amorçage Ghost contenant PC-DOS. Si votre ordinateur ne démarre pas depuis une disquette d'amorçage Ghost, créez une nouvelle disquette Ghost dans l'assistant d'amorçage Ghost et incluez MS-DOS Windows 95/98.

Vous devez fournir MS-DOS Windows 95/98 pour l'ordinateur qui exécute l'assistant d'amorçage Ghost avant de pouvoir créer une disquette d'amorçage Ghost MS-DOS.

Voir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.

Ouverture de l'assistant d'amorçage Ghost

Dès lors que vous avez lancé l'assistant d'amorçage Ghost, vous pouvez commencer à créer des disquettes et des images d'amorçage.

Pour ouvrir l'assistant d'amorçage Ghost

- ◆ Dans la barre des tâches Windows, cliquez sur **Démarrer** > **Programmes** > **Symantec Ghost** > **Assistant d'amorçage Ghost**.

Création de disquettes d'amorçage et d'images d'amorçage

Les procédures de création d'images d'amorçage et de disquettes d'amorçage impliquent les fonctionnalités suivantes :

- Prise en charge de CD-R/RW, DVD, LPT, USB et FireWire
- Prise en charge réseau des connexions TCP/IP point à point et de GhostCasting
- Prise en charge de la lecture et de l'écriture d'une image depuis et vers un CD/DVD
- Prise en charge du mappage de lecteurs réseau
- Création d'une image de la partition d'amorçage de console
- Prise en charge du service d'installation à distance de Microsoft Remote Installation Service (RIS) en utilisant Symantec Ghost
- Les paquets d'amorçage RIS prenant en charge Microsoft Remote Installation Service en utilisant Symantec Ghost
- Les images d'amorçage avec support réseau TCP/IP permettant d'accéder à Symantec Ghost sans disque d'amorçage en utilisant 3Com DynamicAccess Boot Services

Consultez le [Tableau 11-1](#) pour décider quelle disquette d'amorçage vous devez créer.

Tableau 11-1 Types de disquettes d'amorçage

Utilisation prévue	Options de l'assistant d'amorçage Ghost
Utilisation locale de Ghost.exe : <ul style="list-style-type: none"> ■ Disque à disque ■ Partition à partition ■ Disque ou partition vers et depuis un lecteur JAZ ou ZIP local 	Vous pouvez utiliser l'une ou l'autre des options suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Disquette d'amorçage standard Ghost Voir "Disquettes d'amorçage standard", page 260. ■ Disquette d'amorçage réseau Voir "Disquettes d'amorçage avec prise en charge réseau", page 264.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Clonage, sauvegarde ou restauration via une connexion point à point entre deux ordinateurs à l'aide d'un câble LPT, FireWire ou USB. 	Disquette d'amorçage standard Ghost Voir " Disquettes d'amorçage standard ", page 260.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Clonage, sauvegarde ou restauration via une connexion point à point TCP/IP entre deux ordinateurs avec support réseau 	Disquette d'amorçage réseau Voir " Disquettes d'amorçage avec prise en charge réseau ", page 264.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Sauvegarde ou restauration d'un ordinateur vers un fichier image sur un CD/DVD via un graveur de CD/DVD pris en charge par Symantec Ghost. Voir "Fichiers image et graveurs de CD/DVD", page 291. 	Disquette d'amorçage standard Ghost Voir " Disquettes d'amorçage standard ", page 260.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Restauration d'un ordinateur à partir d'un fichier image Ghost sur un CD via un lecteur CD-R/RW non pris en charge par Symantec Ghost. Le fichier image n'a pas été enregistré sur le CD en utilisant Symantec Ghost. Contient des gestionnaires de CD génériques. ■ Accès à des fichiers autres qu'un fichier image Ghost sur un CD. 	Disquette d'amorçage CD/DVD avec Ghost Voir " Disquettes d'amorçage avec prise en charge de CD et DVD ", page 268.

Tableau 11-1 Types de disquettes d'amorçage

Utilisation prévue	Options de l'assistant d'amorçage Ghost
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mappage d'un lecteur sur un poste de travail à une ressource partagée sur un serveur et utilisation de Symantec Ghost pour effectuer un clonage, une sauvegarde ou une restauration. 	<p>Disquette d'amorçage mappant le lecteur</p> <p>Voir "Disquettes d'amorçage avec prise en charge de mappage de disques réseau", page 266.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Installation de la partition d'amorçage de la console sur un ordinateur client. 	<p>Partition d'amorçage de console</p> <p>Voir "Création d'une image d'amorçage contenant la partition d'amorçage de la console", page 269.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Exécution de Ghost.exe sur un ordinateur client depuis le réseau (sans disquette d'amorçage) <p>Voir "Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost", page 31.</p>	<p>Image d'amorçage réseau TCP/IP</p> <p>Voir "Démarrage d'ordinateurs clients dans Ghost.exe depuis le réseau", page 273.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Démarrage d'un ordinateur client depuis le réseau pour le connecter à la console Symantec Ghost. <p>Voir "Utilisation des services d'amorçage de 3Com et de Symantec Ghost", page 31.</p>	<p>Amorçage réseau TCP/IP du client Ghost</p> <p>Voir "Démarrage d'ordinateurs clients depuis le réseau pour les connecter à la console Symantec Ghost", page 275.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Création d'une entrée dans le menu RIS sur un ordinateur client afin de démarrer l'ordinateur depuis le réseau. 	<p>Option d'amorçage Microsoft RIS</p> <p>Voir "Paquets d'amorçages prenant en charge Remote Installation Service (RIS)", page 271.</p>

Disquettes d'amorçage standard

L'assistant d'amorçage Ghost crée une disquette d'amorçage effectuant une ou plusieurs des opérations suivantes :

- Exécute Ghost.exe pour un fonctionnement en local.
- Permet d'écrire des images Ghost directement sur un support à l'aide d'un graveur de CD/DVD pris en charge par Symantec Ghost. Le support doit être pris en charge par le graveur de CD/DVD.
Voir "[Fichiers image et graveurs de CD/DVD](#)", page 291.

- Exécute Ghost.exe sur deux ordinateurs connectés par un câble LPT ou USB.
- Permet d'utiliser Ghost.exe pour effectuer une sauvegarde ou une restauration vers (ou depuis) un périphérique externe connecté par USB ou FireWire.

Pour créer une disquette d'amorçage permettant d'exécuter Ghost.exe, ou prenant en charge les câbles LPT, USB ou FireWire

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Disquette d'amorçage Ghost standard**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Effectuez l'une ou plusieurs des opérations suivantes :
 - Cochez **Support USB** pour ajouter la prise en charge des connexions point à point USB à la disquette d'amorçage.
 - Cliquez sur **Avancé** pour configurer les gestionnaires point à point USB.
Voir "[Configuration des gestionnaires point à point USB](#)", page 262.
 - Cochez **Support LPT** pour ajouter la prise en charge des connexions point à point LPT à la disquette d'amorçage.
Voir "[Configuration du port ou du mode LPT](#)", page 263.
 - Cliquez sur **Avancé** pour modifier le mode ou le port LPT.
 - Cliquez sur **Inclure gestionnaires ASPI Adaptec** pour ajouter des gestionnaires ASPI Adaptec sur la disquette d'amorçage.
Ces gestionnaires sont nécessaires pour écrire une image directement sur un CD-R SCSI pris en charge par Symantec Ghost.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOS
Voir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.
- 7 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghost.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Symantec Ghost. Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe s'affiche dans le champ Ghost.exe.

- 8 Dans le champ Paramètres, indiquez les paramètres de ligne de commande requis.
Voir "[Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage](#)", page 282.
- 9 Cliquez sur **Suivant**.
- 10 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques USB du BIOS à Ghost, cochez l'option **Ignorer le contrôle USB BIOS**.
Cette option n'est pas disponible si vous avez déjà inclus la prise en charge USB dans le paquet d'amorçage.
- 11 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques FireWire du BIOS à Ghost, cochez l'option **Supprimer le contrôle FireWire BIOS**.
- 12 Dans le champ Lecteur de disquette, sélectionnez la lettre d'unité appropriée.
- 13 Dans le champ Nombre de jeux de disquettes à créer, sélectionnez le nombre de jeux que vous voulez créer.
- 14 Vérifiez que **Formater d'abord les disquettes** est coché pour formater les disquettes avant de les préparer.
Vérifiez que cette option est cochée sauf si vous créez une disquette d'amorçage personnalisée avec des fichiers système personnalisés. Si cette option n'est pas cochée, la disquette n'est pas amorçable.
- 15 Vérifiez que l'option **Formatage rapide** est cochée pour effectuer un formatage rapide.
- 16 Cliquez sur **Suivant**.
- 17 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour démarrer la création des disquettes d'amorçage.
Suivez les instructions affichées à l'écran pour formater les disquettes et créer un jeu de disquettes d'amorçage.

Configuration des gestionnaires point à point USB

Vous pouvez sélectionner les gestionnaires point à point USB à inclure sur la disquette d'amorçage. Dans la plupart des cas, vous n'avez pas besoin de modifier les gestionnaires par défaut. Toutefois, si vous avez des problèmes pour vous connecter en utilisant les connexions point à point, sélectionnez les autres options et relancez la tâche.

Pour sélectionner des gestionnaires point à point USB

- 1 Dans la boîte de dialogue Charger les gestionnaires USB, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Tous les gestionnaires : Inclut tous les gestionnaires point à point USB sur la disquette d'amorçage.
 - Gestionnaire UHCI : Inclut uniquement les gestionnaires UHCI sur la disquette d'amorçage.
 - Gestionnaire OHCI : Inclut uniquement les gestionnaires OHCI sur la disquette d'amorçage.
- 2 Cliquez sur **OK**.

Configuration du port ou du mode LPT

Le mode par défaut pour une connexion LPT est ECP/EPP. Si vous rencontrez des problèmes avec votre connexion LPT, définissez le mode sur Bidirectionnel 8 bits ou Bidirectionnel 4 bits. A la création suivante d'une disquette d'amorçage, le mode sera réinitialisé sur le paramètre par défaut, ECP/EPP haute vitesse.

Si vous disposez de plusieurs ports parallèles et que vous voulez utiliser un port autre que celui proposé par défaut (LPT1), utilisez l'option Port LPT pour spécifier le port auquel votre câble est relié.

Pour configurer le port ou le mode LPT

- 1 Dans la boîte de dialogue Configuration LPT, sous Mode, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - ECP/EPP haute vitesse
 - Bidirectionnel 8 bits
 - Bidirectionnel 4 bits
- 2 Sous Port, sélectionnez l'un des éléments suivants :
 - Par défaut
 - LPT1
 - LPT2
 - LPT3
- 3 Cliquez sur **OK**.

Disquettes d'amorçage avec prise en charge réseau

L'assistant d'amorçage Ghost vous permet de créer des disquettes d'amorçage qui fournissent une prise en charge réseau pour GhostCasting et les connexions point à point TCP/IP.

Avant de lancer cette procédure, vous devez connaître les types de cartes réseau installés sur vos ordinateurs clients. A moins d'utiliser le modèle multicarte, vous devez créer une disquette d'amorçage pour chaque carte réseau.

Pour créer un disque d'amorçage avec prise en charge réseau

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Disque d'amorçage réseau**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez le gestionnaire réseau correspondant à la marque et au modèle de la carte réseau installée sur l'ordinateur client.
Voir "[Sélection d'un modèle](#)", page 276.
Si le gestionnaire approprié n'est pas présent dans la liste, ajoutez-le.
Voir "[Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 279.
Vous pouvez ajouter plusieurs gestionnaires au paquet d'amorçage.
Voir "[Modèles multicartes et disquette d'amorçage](#)", page 278.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.
- 7 Cliquez sur **Symantec Ghost** pour créer un paquet d'amorçage pour le client qui charge Symantec Ghost. Vous pouvez vous connecter à un serveur GhosCast actif pour transférer des fichiers image vers et depuis le client. Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe est entré dans le champ Ghost.exe. Si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe, saisissez le chemin approprié.
- 8 Dans le champ Paramètres, indiquez les paramètres de ligne de commande requis.
Voir "[Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage](#)", page 282.
- 9 Cliquez sur **Suivant**.

- 10 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP.
Si vous créez plusieurs disquettes d'amorçage, l'adresse IP statique est incrémentée à mesure que les disquettes sont créées.
- 11 Si vous souhaitez modifier le nombre de sauts de routeur, sélectionnez le nombre approprié dans la zone Sauts routeur.
Cela spécifie le nombre de routeurs que va traverser le client lorsqu'il tente de trouver le serveur de multidiffusion. La valeur par défaut 16 permet à Ghost de trouver le serveur s'il n'est pas à plus de 16 sauts de routeur. Cela est suffisant pour la plupart des réseaux.
- 12 Cliquez sur **Suivant**.
- 13 Dans le champ Lecteur de disquette, sélectionnez la lettre d'unité appropriée.
- 14 Dans le champ Nombre de jeux de disquettes à créer, sélectionnez le nombre de jeux que vous voulez créer.
- 15 Vérifiez que **Formater d'abord les disquettes** est coché pour formater les disquettes avant de les préparer.
Vérifiez que cette option est cochée sauf si vous créez une disquette d'amorçage personnalisée avec des fichiers système personnalisés. Si cette option n'est pas cochée, la disquette n'est pas amorçable.
- 16 Vérifiez que l'option **Formatage rapide** est cochée pour effectuer un formatage rapide.
- 17 Cliquez sur **Suivant**.
- 18 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour démarrer la création des disquettes d'amorçage.
Suivez les instructions affichées à l'écran pour formater les disquettes et créer un jeu de disquettes d'amorçage.

Disquettes d'amorçage avec prise en charge de mappage de disques réseau

Lorsque vos ordinateurs ont besoin d'accéder à un lecteur réseau, utilisez l'assistant d'amorçage Ghost pour créer des disquettes d'amorçage affectant une lettre de lecteur à une ressource partagée sur un serveur réseau. Cela vous permet d'utiliser l'option locale dans Ghost.exe pour accéder à un disque réseau.

Ghost.exe n'est pas inclus dans le jeu de disquettes d'amorçage ; il est exécuté depuis le lecteur réseau.

Pour créer une disquette d'amorçage prenant en charge le mappage de lecteurs réseau

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Disquette d'amorçage à mappage de lecteur**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez le gestionnaire réseau correspondant à la marque et au modèle de la carte réseau installée sur l'ordinateur.
Voir "[Sélection d'un modèle](#)", page 276.
Si le gestionnaire approprié n'est pas présent dans la liste, ajoutez-le.
Voir "[Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 279.
Vous pouvez ajouter plusieurs gestionnaires au paquet d'amorçage.
Voir "[Modèles multicartes et disquette d'amorçage](#)", page 278.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOS
Voir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Récupérer MS Client** et localisez les fichiers clients MS-DOS pour inclure les fichiers du client Microsoft si vous utilisez MS-DOS. Si vous utilisez MS-DOS, vous devez inclure les fichiers du client Microsoft DOS. Vous devez installer les fichiers sur l'ordinateur de l'assistant d'amorçage Ghost avant de pouvoir les inclure dans le paquet d'amorçage.
Voir "[Installation des fichiers du client MS-DOS](#)", page 285.
- 7 Cliquez sur **Suivant**.

- 8 Dans le champ Nom de l'ordinateur client, saisissez le nom de l'ordinateur client.
Ce nom est celui de l'ordinateur après le démarrage depuis la disquette. Il n'est pas obligatoirement identique au nom donné à l'ordinateur sous Windows. Si vous créez plusieurs disquettes, un numéro est ajouté au nom de l'ordinateur ; le nom des disquettes suivantes sera donc unique.
- 9 Dans le champ Nom d'utilisateur, saisissez le nom d'utilisateur que la disquette d'amorçage utilisera pour se connecter au réseau.
Cet utilisateur doit exister sur le réseau et posséder des droits d'accès suffisants au lecteur réseau mappé, aux fichiers et aux répertoires que vous voulez utiliser.
- 10 Dans le champ Domaine, saisissez le domaine auquel appartient l'utilisateur.
- 11 Dans le champ Lettre d'unité, sélectionnez une lettre d'unité pour accéder à un partage réseau par l'intermédiaire d'un lecteur mappé.
Sélectionnez une lettre de lecteur supérieure à toutes les lettres de lecteur existantes.
- 12 Cliquez sur **Aucun** pour empêcher le paquet d'amorçage de mapper un lecteur au démarrage de l'ordinateur.
Dans ce cas, mappez un lecteur depuis l'invite DOS après le démarrage de l'ordinateur.
- 13 Dans le champ Mappage vers, saisissez le chemin UNC complet du partage réseau.
Par exemple, pour accéder à un dossier partagé appelé Ghost sur un ordinateur dénommé Boss, le chemin UNC sera \\Boss\Ghost.
- 14 Cliquez sur **Suivant**.
- 15 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP. L'administrateur réseau peut vous fournir les valeurs de ces champs.
- 16 Cliquez sur **Suivant**.
- 17 Dans le champ Lecteur de disquette, sélectionnez la lettre d'unité appropriée.
- 18 Dans le champ Nombre de disquettes à créer, sélectionnez le nombre de disquettes que vous voulez créer.

- 19 Vérifiez que **Formater d'abord les disquettes** est coché pour formater les disquettes avant de les préparer.
Vérifiez que cette option est cochée sauf si vous créez une disquette d'amorçage personnalisée avec des fichiers système personnalisés. Si cette option n'est pas cochée, la disquette n'est pas amorçable.
- 20 Vérifiez que l'option **Formatage rapide** est cochée pour effectuer un formatage rapide.
- 21 Cliquez sur **Suivant**.
- 22 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour démarrer la création des disquettes d'amorçage.
Suivez les instructions affichées à l'écran pour formater les disquettes et créer un jeu de disquettes d'amorçage.

Disquettes d'amorçage avec prise en charge de CD et DVD

Une disquette d'amorçage avec prise en charge de CD/DVD vous permet d'accéder à des images et autres fichiers stockés sur des lecteurs de CD-R/RW et DVD non pris en charge par Symantec Ghost.

Ce type de disquette contient aussi les fichiers système DOS et Ghost.exe.

Pour créer une disquette d'amorçage avec prise en charge des CD-ROM et DVD

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Disquette d'amorçage CD/DVD avec Ghost**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghost.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe.
Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe s'affiche dans le champ Ghost.exe.
- 6 Dans le champ Paramètres, indiquez les paramètres de ligne de commande requis.
Voir "[Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage](#)", page 282.

- 7 Cliquez sur **Suivant**.
- 8 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques USB du BIOS à Ghost, cochez l'option **Ignorer le contrôle USB BIOS**.
- 9 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques FireWire du BIOS à Ghost, cochez l'option **Supprimer le contrôle FireWire BIOS**.
- 10 Cliquez sur **Suivant**.
- 11 Dans le champ Lecteur de disquette, sélectionnez la lettre d'unité appropriée.
- 12 Dans le champ Nombre de disquettes à créer, sélectionnez le nombre de disquettes que vous voulez créer.
- 13 Vérifiez que **Formater d'abord les disquettes** est coché pour formater les disquettes avant de les préparer.
Vérifiez que cette option est cochée sauf si vous créez une disquette d'amorçage personnalisée avec des fichiers système personnalisés. Si cette option n'est pas cochée, la disquette n'est pas amorçable.
- 14 Vérifiez que l'option **Formatage rapide** est cochée pour effectuer un formatage rapide.
- 15 Cliquez sur **Suivant**.
- 16 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour démarrer la création des disquettes d'amorçage.
Suivez les instructions affichées à l'écran pour formater les disquettes et créer un jeu de disquettes d'amorçage.

Création d'une image d'amorçage contenant la partition d'amorçage de la console

Vous pouvez créer une image contenant la partition d'amorçage de la Console. Installez cette image sur les ordinateurs clients pour permettre le contrôle à distance par la Console.

Voir "[Installation du client de console](#)", page 39.

Pour créer une image d'amorçage contenant une partition d'amorçage de la Console

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Partition d'amorçage de console**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.

- 3 Sélectionnez le gestionnaire réseau correspondant à la marque et au modèle de la carte réseau installée sur l'ordinateur client.
Voir "[Sélection d'un modèle](#)", page 276.
Si le gestionnaire approprié ne fait pas partie de la liste, ajoutez-le.
Voir "[Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 279.
Vous pouvez ajouter plusieurs gestionnaires au paquet d'amorçage.
Voir "[Modèles multicartes et disquette d'amorçage](#)", page 278.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.
- 7 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghost.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe.
Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe s'affiche dans le champ Ghost.exe.
- 8 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ngctdos.exe si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version.
Le chemin d'accès par défaut vers l'exécutable client Ghost DOS apparaît dans le champ Ngctdos.exe.
- 9 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghstwalk.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version.
Le chemin d'accès par défaut vers l'exécutable Ghost Walker est indiqué dans le champ Ghstwalk.exe.
- 10 Dans Groupe de machines, saisissez le dossier du groupe d'ordinateurs, si nécessaire.
Lorsqu'un client de Console est détecté pour la première fois sur le réseau, la Console crée une icône dans la section Groupe de machines du dossier par défaut. Lorsque des ordinateurs clients de console DOS sont détectés, ils sont identifiés uniquement par l'adresse de la carte. L'indication d'un dossier de groupe facilite l'identification de l'ordinateur.
- 11 Cliquez sur **Suivant**.

- 12 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP.
- 13 Si vous souhaitez modifier le nombre de sauts de routeur, sélectionnez le nombre approprié dans la zone Sauts routeur.

Cela spécifie le nombre de routeurs que va traverser le client lorsqu'il tente de trouver le serveur de multidiffusion. La valeur par défaut 16 permet à Ghost de trouver le serveur s'il n'est pas à plus de 16 sauts de routeur. Cela est suffisant pour la plupart des réseaux.
- 14 Cliquez sur **Suivant**.
- 15 Dans le champ Fichier image, saisissez un nom pour le fichier image.
- 16 Dans le champ Description, saisissez une description pour le fichier image.
- 17 Pour exécuter la création du fichier image, cliquez sur **Suivant**.

Paquets d'amorçages prenant en charge Remote Installation Service (RIS)

Le service RIS de l'assistant d'amorçage Ghost utilise la fonction PXE (Preboot Execution Environment) des ordinateurs spécifiés PC-98 afin de fournir un service d'installation à distance pour Windows 2000. Symantec Ghost fournit une solution de clonage adaptée au déploiement ou à la migration de tout système d'exploitation PC doté d'un support spécifique pour Microsoft Windows. Symantec Ghost fonctionne également avec les systèmes Windows préparés à l'aide de l'outil SysPrep de Microsoft.

Il n'est possible de créer un paquet d'amorçage RIS dans l'assistant d'amorçage Symantec Ghost que sur un serveur Windows 2000/2003/XP avec RIS installé. Aucune disquette n'est nécessaire. Une entrée apparaît dans le menu RIS.

Remarque : cette option ne s'affiche que si Microsoft Remote Installation Service est installé sur votre ordinateur.

Pour créer une disquette d'amorçage avec prise en charge RIS

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Option d'amorçage Microsoft RIS**.
- 2 Sélectionnez le modèle de gestionnaire de paquet PXE générique.
- 3 Cliquez sur **Suivant**.

- 4 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 5 Cliquez sur **Suivant**.
- 6 Cliquez sur **Symantec Ghost** pour créer un paquet d'amorçage chargeant Symantec Ghost. Vous pouvez vous connecter à un serveur GhosCast actif pour transférer des fichiers image vers et depuis le client.
Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe est entré dans le champ Ghost.exe. Si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe, saisissez le chemin approprié.
- 7 Dans le champ Paramètres, indiquez les paramètres de ligne de commande requis.
Voir "[Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage](#)", page 282.
- 8 Cliquez sur **Suivant**.
- 9 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques USB du BIOS à Ghost, cochez l'option **Ignorer le contrôle USB BIOS**.
- 10 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques FireWire du BIOS à Ghost, cochez l'option **Supprimer le contrôle FireWire BIOS**.
- 11 Cliquez sur **Suivant**.
- 12 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP.
- 13 Si vous souhaitez modifier le nombre de sauts de routeur, sélectionnez le nombre approprié dans la zone Sauts routeur.
Cela spécifie le nombre de routeurs que va traverser le client lorsqu'il tente de trouver le serveur de multidiffusion. La valeur par défaut 16 permet à Ghost de trouver le serveur s'il n'est pas à plus de 16 sauts de routeur. Cela est suffisant pour la plupart des réseaux.
- 14 Cliquez sur **Suivant**.

- 15 Dans le champ Nom du menu d'amorçage RIS, saisissez le nom qui apparaîtra dans le menu d'amorçage RIS.
Lorsque cet élément de menu est sélectionné, l'ordinateur client démarre depuis la carte réseau sans disquette d'amorçage.
- 16 Dans le champ Description d'amorçage RIS, saisissez une description pour le paquet d'amorçage.
Ce texte apparaît sous forme de message d'aide lorsque l'option de menu est sélectionnée.
- 17 Le nom du répertoire dans lequel le paquet d'amorçage est installé sous l'arborescence RIS principale apparaît dans le champ Répertoire d'amorçage.
Le contenu de ce champ est généré à partir du texte que vous saisissez pour le nom du menu RIS. Vous ne devez pas modifier le texte par défaut de ce champ.
- 18 Cliquez sur **Suivant**.
- 19 Sélectionnez une langue si plusieurs sont disponibles.
- 20 Cliquez sur **Suivant**.
- 21 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour commencer la création du fichier image.

Démarrage d'ordinateurs clients dans Ghost.exe depuis le réseau

Vous pouvez créer un fichier image qui vous permet de démarrer des ordinateurs clients dans Ghost.exe depuis le réseau sans disquette, en utilisant le logiciel 3Com DynamicAccess Boot Services.

Pour créer un fichier image pour démarrer des ordinateurs clients depuis le réseau

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Image d'amorçage réseau TCP/IP**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez le modèle de gestionnaire de paquet PXE générique.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.

- 7 Cliquez sur **Symantec Ghost** pour inclure le client Ghost dans le paquet d'amorçage.
Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe est entré dans le champ Ghost.exe. Si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe, saisissez le chemin approprié.
- 8 Dans le champ Paramètres, indiquez les paramètres de ligne de commande requis.
Voir "[Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage](#)", page 282.
- 9 Cliquez sur **Suivant**.
- 10 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques USB du BIOS à Ghost, cochez l'option **Ignorer le contrôle USB BIOS**.
- 11 Si vous souhaitez transférer le contrôle des périphériques FireWire du BIOS à Ghost, cochez l'option **Supprimer le contrôle FireWire BIOS**.
- 12 Cliquez sur **Suivant**.
- 13 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP. L'administrateur réseau peut vous fournir les valeurs de ces champs.
- 14 Si vous souhaitez modifier le nombre de sauts de routeur, sélectionnez le nombre approprié dans la zone Sauts routeur.
Cela spécifie le nombre de routeurs que va traverser le client lorsqu'il tente de trouver le serveur de multidiffusion. La valeur par défaut 16 permet à Ghost de trouver le serveur s'il n'est pas à plus de 16 sauts de routeur. Cela est suffisant pour la plupart des réseaux.
- 15 Cliquez sur **Suivant**.
- 16 Dans le champ Fichier image, saisissez un nom pour le fichier image.
Cette image peut être utilisée avec tout serveur BOOTP/TFTP.
- 17 Cliquez sur **Suivant**.
- 18 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour commencer la création du fichier image.

Démarrage d'ordinateurs clients depuis le réseau pour les connecter à la console Symantec Ghost

Vous pouvez créer un fichier image qui vous permet, sans disquette, de démarrer des ordinateurs clients depuis le réseau et de les connecter à la console Symantec Ghost, en utilisant le logiciel 3Com DynamicAccess Boot Services.

Pour créer un fichier image pour démarrer des ordinateurs clients depuis le réseau

- 1 Dans la fenêtre de l'assistant d'amorçage Ghost, cliquez sur **Image d'amorçage client Ghost réseau TCP/IP**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez le modèle de gestionnaire de paquet PXE générique.
- 4 Cliquez sur **Suivant**.
- 5 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Utiliser PC-DOS
 - Utiliser MS-DOSVoir "[Intégration de MS-DOS](#)", page 284.
- 6 Cliquez sur **Suivant**.
- 7 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghost.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version de Ghost.exe. Le chemin d'accès par défaut de Ghost.exe s'affiche dans le champ Ghost.exe.
- 8 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ngctdos.exe si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version. Le chemin d'accès par défaut vers l'exécutable client Ghost DOS apparaît dans le champ Ngctdos.exe.
- 9 Saisissez le chemin approprié dans le champ Ghstwalk.exe, si l'exécutable a été déplacé ou si vous souhaitez utiliser une autre version. Le chemin d'accès par défaut vers l'exécutable Ghost Walker est indiqué dans le champ Ghstwalk.exe.
- 10 Dans Groupe de machines, saisissez le dossier du groupe d'ordinateurs, si nécessaire.

Lorsqu'un client de Console est détecté pour la première fois sur le réseau, la Console crée une icône dans la section Groupe de machines du dossier par défaut. Lorsque des ordinateurs clients de console DOS sont détectés, ils sont identifiés uniquement par l'adresse de la carte. L'indication d'un dossier de groupe facilite l'identification de l'ordinateur.

- 11 Cliquez sur **Suivant**.
- 12 Effectuez l'une des opérations suivantes :
 - Cliquez sur **DHCP affectera les paramètres IP** si votre réseau comporte un serveur DHCP.
 - Cliquez sur **Les paramètres IP seront définis statiquement** et complétez les champs situés sous cette option si votre réseau ne comporte pas de serveur DHCP. L'administrateur réseau peut vous fournir les valeurs de ces champs.
- 13 Si vous souhaitez modifier le nombre de sauts de routeur, sélectionnez le nombre approprié dans la zone Sauts routeur.
Cela spécifie le nombre de routeurs que va traverser le client lorsqu'il tente de trouver le serveur de multidiffusion. La valeur par défaut 16 permet à Ghost de trouver le serveur s'il n'est pas à plus de 16 sauts de routeur. Cela est suffisant pour la plupart des réseaux.
- 14 Cliquez sur **Suivant**.
- 15 Dans le champ Fichier image, saisissez un nom pour le fichier image.
Cette image peut être utilisée avec tout serveur BOOTP/TFTP.
- 16 Cliquez sur **Suivant**.
- 17 Vérifiez les détails de la disquette d'amorçage et cliquez sur **Suivant** pour commencer la création du fichier image.

Sélection d'un modèle

Pour que la disquette d'amorçage fonctionne correctement, il est important de sélectionner le modèle approprié. Lorsque vous créez une disquette d'amorçage pour des ordinateurs clients, le modèle choisi doit convenir aux cartes réseau installées sur les ordinateurs qui s'amorceront depuis le paquet.

Pour déterminer la carte réseau installée dans un ordinateur, recherchez le nom du gestionnaire dans les propriétés Réseau de Windows. Cette opération doit être faite sur la machine cliente à laquelle la disquette d'amorçage est destinée.

Déterminer la carte réseau installée

Pour déterminer la carte réseau installée sur un ordinateur Windows 98

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur **Système**.

- 3 Cliquez sur **Gestionnaire de périphériques**.
- 4 Développez **Cartes réseau**.
La marque et le modèle de la carte réseau installée apparaissent.

Pour déterminer la carte réseau installée sur un ordinateur Windows NT 4

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur **Réseau**.
La marque et le modèle de la carte réseau installée apparaissent sur l'onglet Cartes.

Pour déterminer la carte réseau installée sur un ordinateur Windows 2000

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur **Système**.
- 3 Sur l'onglet Matériel, cliquez sur **Gestionnaire de périphériques**.
- 4 Développez Cartes réseau.
La marque et le modèle de la carte réseau installée apparaissent.

Pour déterminer la carte réseau installée sur un ordinateur Windows XP

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer > Panneau de configuration > Système**.
- 2 Sur l'onglet Matériel, cliquez sur **Gestionnaire de périphériques**.
- 3 Développez Cartes réseau.
La marque et le modèle de la carte réseau installée apparaissent.

Le nom de la carte réseau indiqué par Windows peut ne pas correspondre exactement au nom du modèle approprié dans l'assistant d'amorçage Ghost.

Par exemple, Windows peut indiquer une carte sous le nom "3Com Fast EtherLink XL 10/100Mb TX Ethernet NIC (3C905B-TX)". Dans ce cas, le texte entre parenthèses est le numéro de modèle réel de la carte, ce qui indique que le modèle de l'assistant d'amorçage Ghost nommé 3COM 3C90X (qui fonctionne avec toutes les cartes 3C90-) est celui à utiliser.

Dans certains cas, vous pouvez choisir entre un gestionnaire NDIS2 et un gestionnaire de paquet pour le même modèle. Les deux modèles devraient fonctionner, mais l'un peut assurer de meilleures performances que l'autre : faites des essais pour le déterminer.

Il est possible qu'aucun modèle de l'assistant d'amorçage Ghost ne convienne pour la carte réseau installée dans votre ordinateur. Dans ce cas, vous devrez vous procurer les gestionnaires DOS de la carte (soit sur le disque fourni avec la carte, soit sur le site Web du fabricant) et ajouter un nouveau modèle à l'assistant d'amorçage Ghost.

Voir "[Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 279.

Si plusieurs cartes réseau sont installées sur les ordinateurs clients, vous pourrez utiliser le modèle multiscarte pour créer un paquet d'amorçage unique fonctionnant sur chacun des ordinateurs sans modification.

Modèles multiscartes et disquette d'amorçage

Vous pouvez utiliser des modèles multiscartes pour créer un paquet d'amorçage contenant différents gestionnaires NDIS2. Lorsque l'ordinateur démarre à partir d'une disquette d'amorçage, un gestionnaire multiscarte spécial examine le matériel de l'ordinateur pour vérifier si l'un des gestionnaires NDIS2 peut être utilisé pour accéder à la carte réseau installée.

Les modèles multiscartes sont utiles du fait que plusieurs marques et modèles de carte sont souvent utilisés sur le même réseau. Vous pouvez créer une seule disquette d'amorçage utilisable avec tous les ordinateurs sans modification.

Reportez-vous à l'Accord de licence logiciel pour les restrictions d'utilisation.

Pour créer un modèle multiscarte

- 1 Dans la fenêtre Carte d'interface réseau, cliquez sur **Modèle multiscarte**.
- 2 Cliquez sur **Suivant**.
- 3 Sélectionnez les gestionnaires requis dans la liste des gestionnaires NDIS2. Si vous créez une disquette, ne sélectionnez pas plus de quatre ou cinq gestionnaires, car l'espace est limité.
- 4 Cliquez sur **Suivant** pour continuer la création de la disquette d'amorçage.

Ajout de gestionnaires réseau à l'assistant d'amorçage Ghost

L'assistant d'amorçage Ghost inclut des gestionnaires pour plus de 130 cartes d'interface réseau. Si votre gestionnaire n'est pas présent dans la liste, vous pouvez l'ajouter à l'assistant afin qu'il soit installé la prochaine fois que vous en aurez besoin.

Pour ajouter un gestionnaire réseau à l'assistant d'amorçage Ghost

- 1 Dans la fenêtre de l'interface réseau, cliquez sur **Ajouter**.
- 2 Dans la boîte de dialogue Type de modèle, sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Gestionnaire de paquet
 - Gestionnaire NDIS2

De nombreux fabricants fournissent les deux gestionnaires avec leurs cartes réseau ; vous avez donc en général le choix.
- 3 Cliquez sur **OK**.

Vous pouvez ensuite compléter les informations requises pour ajouter un gestionnaire de paquet ou un gestionnaire NDIS2.

Voir les sections "[Ajout de gestionnaires de paquet à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 279 et "[Ajout de gestionnaires NDIS2 à l'assistant d'amorçage Ghost](#)", page 280.

Ajout de gestionnaires de paquet à l'assistant d'amorçage Ghost

Les gestionnaires de paquet sont généralement des exécutables DOS (extension .com ou .exe) qui se chargent depuis le fichier Autoexec.bat avant le chargement de Symantec Ghost. Symantec Ghost communique directement avec le gestionnaire de paquet pour utiliser les services fournis par la carte réseau.

Pour ajouter un gestionnaire de paquet à l'assistant d'amorçage Ghost

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de modèle, sur l'onglet Gestionnaire de paquet, dans le champ Exécutable de gestionnaire, cliquez sur **Parcourir** pour localiser le gestionnaire de paquet afin que l'assistant d'amorçage Ghost puisse copier le fichier vers le modèle en cours.

Les gestionnaires de paquet sont en général inclus sur la disquette fournie avec la carte réseau. Si vous installez le gestionnaire de paquet depuis les disquettes d'origine, il se trouvera probablement dans un répertoire dénommé Packet ou Pktdrv. La date du gestionnaire vous permet de vérifier si vous disposez de la dernière version.

- 2 Dans le champ Paramètres, saisissez les paramètres de ligne de commande si la carte réseau les requiert.
Ces paramètres varient d'un gestionnaire à l'autre et sont généralement facultatifs avec les cartes réseau Plug and Play. Consultez la documentation accompagnant la carte réseau, souvent fournie sous la forme d'un fichier Readme.txt situé dans le même répertoire que le gestionnaire.
- 3 Dans la liste déroulante Mode, sélectionnez **Sélectionner automatiquement** pour laisser Ghost déterminer le meilleur mode de multidiffusion selon les informations du gestionnaire de paquet.
Si ce mode ne fonctionne pas, essayez Mode de réception 5, puis Mode de réception 6 en cas d'échec.
- 4 Cliquez sur **OK** pour continuer la création du paquet d'amorçage.

Vous pouvez aussi ajouter des gestionnaires ou des programmes supplémentaires, ou encore personnaliser les fichiers autoexec.bat et config.sys du paquet d'amorçage résultant. Si vous modifiez le fichier autoexec.bat, veillez à effectuer les mêmes modifications sur les deux disquettes du jeu de disquettes.

Voir "[Personnalisation du modèle](#)", page 281.

Ajout de gestionnaires NDIS2 à l'assistant d'amorçage Ghost

Les gestionnaires NDIS2 fonctionnent avec le client réseau de Microsoft. Symantec Ghost les utilise également pour GhostCasting. Les gestionnaires NDIS2 sont des gestionnaires DOS qui se chargent depuis le fichier config.sys sous DOS.

Pour ajouter un gestionnaire NDIS2 à l'assistant d'amorçage Ghost

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de modèle, sur l'onglet Gestionnaire NDIS, cliquez sur **Configurer**.
- 2 Localisez le gestionnaire NDIS2.
Dans de nombreux cas, Ghost peut déterminer automatiquement les autres paramètres pour le réseau. Pour localiser le dossier contenant le gestionnaire, recherchez un dossier dénommé Ndis ou Ndis2. Si vous avez le choix entre les dossiers DOS et OS2, choisissez DOS. La date du gestionnaire vous permet de vérifier si vous disposez de la dernière version.

3 Cliquez sur **OK**.

Si la configuration ne peut pas remplir les propriétés du gestionnaire, complétez les champs suivants manuellement :

- Nom de fichier : saisissez le nom de fichier DOS pour le gestionnaire NDIS2.
- Nom du gestionnaire : Saisissez le nom interne du gestionnaire. Le nom interne du gestionnaire est utilisé lors de la génération du fichier de configuration Protocol.ini et doit toujours se terminer par le caractère "\$". Lisez le fichier exemple Protocol.ini situé dans le même répertoire que le gestionnaire pour trouver le nom de ce dernier.
- Paramètres : saisissez les paramètres du fichier de configuration Protocol.ini.

Si vous avez utilisé le bouton Configurer pour remplir automatiquement cette page, les paramètres à modifier apparaissent. Pour la majorité des cartes Plug and Play, tous les paramètres sont facultatifs et vous pouvez accepter les valeurs par défaut ou laisser ce champ vide.

4 Dans la liste déroulante Mode, sélectionnez **Sélectionner automatiquement** pour laisser Ghost déterminer le meilleur mode de multidiffusion selon les informations du gestionnaire NDIS.

Si ce mode ne fonctionne pas, essayez Mode de réception 5, puis Mode de réception 6 en cas d'échec.

5 Cliquez sur **OK** pour continuer la création du paquet d'amorçage.

Vous pouvez aussi ajouter des gestionnaires ou des programmes supplémentaires, ou encore personnaliser les fichiers autoexec.bat et config.sys du paquet d'amorçage résultant. Si vous modifiez le fichier autoexec.bat, veillez à effectuer les mêmes modifications sur les deux disquettes du jeu de disquettes.

Voir "[Personnalisation du modèle](#)", page 281.

Personnalisation du modèle

Vous pouvez avoir besoin de gestionnaires et de programmes supplémentaires pour utiliser le périphérique réseau relié à votre ordinateur. Par exemple, de nombreux périphériques réseau USB doivent charger un gestionnaire supplémentaire pour le port USB avant le gestionnaire du périphérique réseau.

Vous pouvez ajouter des fichiers au modèle et personnaliser les fichiers Autoexec.bat et Config.sys du paquet d'amorçage résultant. En général, il s'agit de gestionnaires DOS ou de programmes exécutables, mais vous pouvez ajouter n'importe quel type de fichier. Les fichiers ajoutés au modèle sont affichés dans la liste à droite du bouton. Si vous modifiez le fichier autoexec.bat, veillez à effectuer les mêmes modifications sur les deux disquettes du jeu de disquettes.

Si ce modèle est utilisé comme modèle multicarte, tout fichier supplémentaire ou toute modification est remplacé par les paramètres de ce modèle.

Pour modifier un modèle

- 1 Dans la fenêtre Propriétés de modèle, effectuez l'une des opérations suivantes sur l'onglet Avancé :
 - Cliquez sur **Nouveau** et sélectionnez un fichier à ajouter au modèle.
 - Cliquez sur **Supprimer** pour supprimer de la liste le fichier sélectionné.
 - Dans le champ Autoexec.bat, ajoutez éventuellement d'autres entrées Autoexec.bat pour le gestionnaire.
Les entrées apparaissent avant toute commande relative au réseau, telle que Netbind.com ou l'exécutable du gestionnaire de paquet.
 - Dans le champ Config.sys, saisissez éventuellement d'autres entrées Config.sys pour le gestionnaire.
Les entrées apparaissent avant le chargement de tout périphérique relatif au gestionnaire, pour garantir que les gestionnaires d'activation sont chargés avant les gestionnaires de réseau principaux spécifiés dans la page du gestionnaire réseau.
- 2 Cliquez sur **OK** pour continuer la création du paquet d'amorçage.

Ajout de paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage

Vous pouvez ajouter des paramètres de ligne de commande à un paquet d'amorçage pour indiquer à Symantec Ghost d'exécuter certaines actions.

Pour plus d'informations, consultez le *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Il est possible d'ajouter des paramètres de ligne de commande lors de la création d'une disquette d'amorçage standard, d'une disquette d'amorçage réseau, d'une disquette de démarrage CD/DVD avec Ghost, d'une image d'amorçage réseau TCP/IP ou d'une disquette d'amorçage dans la fenêtre Type de client.

Dans l'exemple suivant, les paramètres indiquent à Symantec Ghost de se connecter à la session GhostCast dénommée test et de restaurer l'image disque sur le premier lecteur.

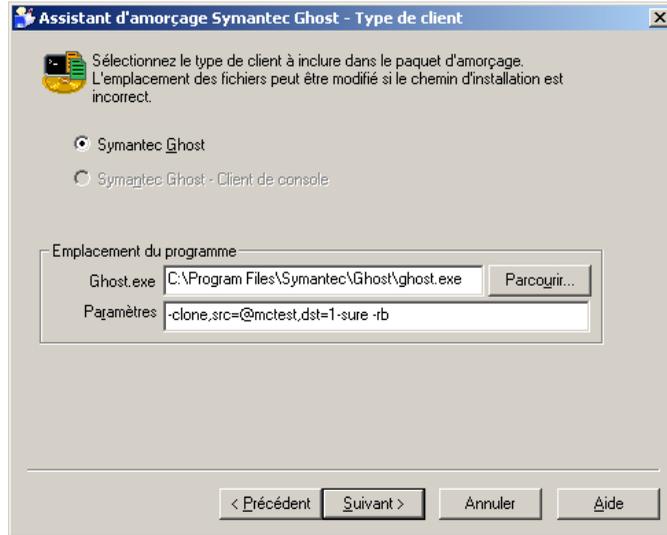


Tableau 11-2 Paramètres des commandes

Option	Description
-sure	Supprime le besoin de confirmer les détails spécifiés.
-rb	Provoque un redémarrage immédiatement après l'opération de clonage.
-clone	Utilisé avec le paramètre src=@mctest et dst=1 @mc indique le nom de la session GhostCast, en l'occurrence "test". Le nom de session doit être identique sur le client et sur le serveur. dst=1 fait référence à la destination qui est le disque dur 1

Dans l'exemple ci-dessous, les paramètres indiquent à Symantec Ghost de sauvegarder votre disque principal dans une image sur un autre lecteur.

-clone,mode=create,src=1,dst=D:\backups\maindrv.gho

Tableau 11-3 Paramètres des commandes

Paramètres de clonage	Description
mode=create	Crée un fichier image
src=1	Spécifie le disque 1 comme lecteur source
dst=D:\Backups\Maindrv.gho	enregistre l'image dans le fichier D:\Backups\Maindrv.gho

Intégration de MS-DOS

L'assistant d'amorçage Ghost inclut PC-DOS sur les disquettes d'amorçage. Toutefois, une disquette d'amorçage incluant PC-DOS peut ne pas démarrer tous les ordinateurs. Lorsque vous créez une disquette d'amorçage, vous pouvez inclure MS-DOS au lieu de PC-DOS.

Pour installer MS-DOS sur l'ordinateur

Si vous utilisez MS-DOS, vous devez placer les fichiers de MS-DOS sur l'ordinateur sur lequel vous créez la disquette d'amorçage. Avec une disquette système MS-DOS formatée sur un ordinateur Windows 95/98, vous pouvez installer les fichiers MS-DOS lors de la création du disque d'amorçage.

Pour créer un disque système MS-DOS sur un ordinateur exécutant Windows 95/98

- 1 Insérez une disquette vierge dans le lecteur A d'un ordinateur Windows 95/98.
- 2 Cliquez sur **Démarrer** > **Programmes** > **Explorateur Windows**.
- 3 Cliquez avec le bouton droit sur le lecteur A.

Avertissement : Ne cliquez pas avec le bouton droit sur le lecteur C.

- 4 Cliquez sur **Formater**.
- 5 Cochez l'option **Copier les fichiers système**.
- 6 Cliquez sur **Démarrer** pour formater la disquette.

Vous pouvez installer ou désinstaller MS-DOS lors de la création d'une disquette d'amorçage.

Pour copier MS-DOS sur l'ordinateur

- 1 Insérez la disquette formatée dans le lecteur A de l'ordinateur sur lequel l'assistant d'amorçage Ghost s'exécute.
- 2 Dans la fenêtre Version DOS, cliquez sur **Récupérer MS-DOS**.
- 3 Cliquez sur **OK**.

Pour supprimer MS-DOS de l'ordinateur

- 1 Dans la fenêtre Version DOS, cliquez sur **Supprimer MS-DOS**.
- 2 Cliquez sur **OK**.

Installation des fichiers du client MS-DOS

Si vous utilisez la fonctionnalité de lecteur réseau mappé et MS-DOS, vous devez inclure les fichiers du client Microsoft DOS. Vous devez installer les fichiers sur l'ordinateur avant de pouvoir les inclure sur la disquette d'amorçage.

Les fichiers requis sont les suivants :

- EMSBFR.EXE
- LMHOSTS
- NEMM.DOS
- NET.EXE
- NET.MSG
- NETBIND.COM
- NETH.MSG
- NETWORKS
- NMTSR.EXE
- PROTMAN.DOS
- PROTMAN.EXE
- PROTOCOL
- TCPDRV.DOS
- TCPTSR.EXE
- TCPUTILS.INI
- TINYRFC.EXE
- UMB.COM

- IFSHLP.SYS
- EMM386.EXE
- HIMEM.SYS
- WFWSYS.CFG

Pour installer les fichiers du client Microsoft MS-DOS

- 1 Dans la fenêtre Version DOS, cliquez sur **Récupérer MS Client**.
- 2 Dans la boîte de dialogue de recherche de dossier, sélectionnez les fichiers du client LAN MS-DOS.
- 3 Cliquez sur **OK** pour continuer la création du paquet d'amorçage.

Création manuelle d'une disquette d'amorçage DOS

Il peut être nécessaire de créer des disquettes d'amorçage manuellement. Par exemple, vous voudrez peut-être créer une disquette d'amorçage Netware, ajouter des programmes personnalisés ou ajouter des fichiers batch.

Pour créer manuellement une disquette d'amorçage de client DOS

- 1 Si le système d'exploitation est DOS/Win9x, insérez une disquette vierge formatée dans le lecteur A.
- 2 Saisissez ce qui suit :
C:\> sys c: a:
- 3 Configurez l'interface du gestionnaire de paquet.
Par exemple, saisissez la commande suivante pour copier le fichier du gestionnaire de paquet de la carte réseau :
C:\> copy 3c5x9pd.com a:
Voir "[Configuration des gestionnaires de paquet](#)", page 287.
- 4 Copiez les fichiers Ghost.exe et Wattcp.cfg sur la disquette :
C:\> copy progra-1\Symantec\ghost\ghost.exe a:
C:\> copy progra-1\Symantec\ghost\wattcp.cfg a:

- 5 Modifiez le fichier wattcp.cfg.
Par exemple :
IP = 192.168.100.44
NETMASK = 255.255.255.0
Le fichier wattcp.cfg stocke les paramètres de configuration de la pile TCP/IP et indique l'adresse IP et le masque de sous-réseau de l'ordinateur.
Consultez votre administrateur système pour connaître les valeurs IP et de masque de sous-réseau.
Pour plus d'informations sur les adresses IP spécifiées localement, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.
- 6 Modifiez le fichier de démarrage autoexec.bat.
Par exemple :
3c5x9pd.com 0x60
ghost.exe
Ajoutez la ligne de commande du gestionnaire de paquet dans le fichier Autoexec.bat. Pour plus d'informations, consultez la documentation du gestionnaire de paquet. Si vous modifiez le fichier autoexec.bat, veillez à effectuer les mêmes modifications sur les deux disquettes du jeu de disquettes.
Vous pouvez ajouter des options de ligne de commande à Ghost.exe pour automatiser la procédure de clonage.
Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Configuration des gestionnaires de paquet

Il existe plusieurs options d'interface de gestionnaire de paquet :

- Gestionnaire de paquet dépendant de la carte d'interface réseau.
Voir "[Pour configurer un gestionnaire de paquet dépendant de la carte d'interface réseau](#)", page 288.
- Gestionnaire NDIS version 2.01 avec simulateur de gestionnaire de paquet fourni par Symantec Ghost. Les gestionnaires NDIS version 3 ou ultérieure ne fonctionnent pas avec le client Ghost.
Voir "[Pour configurer un gestionnaire de carte réseau NDIS 2.01 avec simulateur de gestionnaire fourni](#)", page 288.
- Gestionnaire de carte réseau tiers et simulateur de gestionnaire de paquet. Ceux-ci n'ont pas été testés ou documentés avec la fonctionnalité GhostCasting. Cela inclut les simulateurs de gestionnaire de paquet ODI, tels que Odipkt.com.

Les gestionnaires de paquet sont simples et rapides à configurer.

La configuration du gestionnaire NDIS est plus complexe. Le choix entre NDIS 2.01 avec simulateur et un gestionnaire de paquet spécifique à la carte réseau dépend de facteurs tels que la disponibilité, la fiabilité, la facilité d'utilisation et la vitesse. En effectuant un test du système, vous pouvez déterminer la méthode convenant le mieux à votre carte réseau : gestionnaire de paquet spécifique ou gestionnaire NDIS 2.01 avec simulateur.

Remarque : n'utilisez pas l'administrateur de clients réseau de Windows NT 4 ni le programme d'installation de client réseau de Microsoft pour créer une disquette GhostCast amorçable car ils ne sont pas compatibles.

Pour configurer un gestionnaire de paquet dépendant de la carte d'interface réseau

- 1 Localisez le gestionnaire de paquet de votre carte réseau.
Les gestionnaires de paquets sont généralement fournis sur la disquette d'installation incluse avec la carte réseau ou sont disponibles sur le site Web du fabricant.
- 2 Chargez le gestionnaire de paquet sur l'ordinateur.
Les arguments de la ligne de commande varient légèrement d'un gestionnaire à l'autre,
 - Gestionnaire de paquet pour carte réseau 3COM590 PCI :
A:\> 3c59xpd.com
 - Gestionnaire de paquet pour carte réseau 3COM509 ISA :
A:\> 3c5x9pd.com 0x60
 - Gestionnaire compatible NE2000 utilisant l'interruption logicielle 0x60 avec IRQ 10 et base d'E/S 0x280 :
A:\> ne2000pd.com 0x60 10 0x280La syntaxe de la commande ne2000pd est un bon exemple de ligne de commande de gestionnaire ISA. L'IRQ et les adresses de base d'E/S peuvent être déterminées à l'aide du programme de configuration inclus avec la carte réseau. L'interruption logicielle utilisée peut être comprise entre 0x60 et 0x7f.

Pour configurer un gestionnaire de carte réseau NDIS 2.01 avec simulateur de gestionnaire fourni

- 1 Localisez le gestionnaire NDIS 2.01 de la carte réseau.
Les gestionnaires NDIS (version 2.01) sont généralement fournis sur la disquette d'installation incluse avec la carte d'interface réseau et ont généralement l'extension .dos. Ils peuvent également être disponibles sur le site Web des fabricants de cartes réseau.

- 2 Copiez et modifiez les fichiers Protocol.ini, Config.sys et Autoexec.bat.
 Les fichiers de configuration de base prêts à être modifiés sont inclus dans les fichiers d'installation de GhostCasting. Décompressez-les avant de les modifier comme indiqué : Si vous modifiez le fichier autoexec.bat, veillez à effectuer les mêmes modifications sur les deux disquettes du jeu de disquettes.
- 3 Dans le répertoire Ghost, copiez les fichiers suivants depuis le répertoire \ndis :
 - Protman.dos
 - Protman.exe
 - Netbind.com
 - Dis_pkt.dos
- 4 Redémarrez l'ordinateur.
 L'interface de gestionnaire de paquet est prête à être utilisée par Symantec Ghost.

Le [Tableau 11-4](#) répertorie les fichiers que votre répertoire ou disquette doit contenir.

Tableau 11-4 Fichiers requis

Fichiers système	Fichiers de configuration	Fichiers NDIS
Command.com	Config.sys	Dis_pkt.dos
Msdos.sys (caché)	Autoexec.bat	Netbind.com
Io.sys (caché)	Protocol.ini	Protman.dos
		Protman.exe
		*.dos

Gardez à l'esprit les éléments suivants :

- Protman.exe est utilisé par NETBIND et n'est pas nécessaire dans Autoexec.bat.
- *.dos est le gestionnaire spécifique à la carte d'interface réseau (par exemple, ELNK3.DOS).

Exemple de fichier protocol.ini

```
[PROTMAN]
drivername = PROTMAN$
[PKTDRV]
drivername = PKTDRV$
bindings = PC_CARD
intvec = 0x60
chainvec = 0x66
[PC_CARD]
drivername = PNPND$
```

Modifiez le nom de gestionnaire de module [PC_CARD] pour qu'il corresponde au gestionnaire NDIS utilisé avec votre carte réseau. Par exemple, si vous utilisez une carte 3Com 509, changez le nom de gestionnaire en :

```
drivername = ELNK3$
```

Saisissez toute option supplémentaire éventuellement requise pour la configuration de la carte réseau dans le module [PC_CARD]. Reportez-vous à la documentation ou à l'exemple de Protocol.ini pour la carte réseau si nécessaire. Par exemple, avec la carte 3COM509, vous pouvez indiquer l'adresse de base d'E/S :

```
[PC_CARD]
drivername = ELNK3$
IOADDRESS = 0x300
```

Exemple de fichier config.sys

```
device=protman.dos /I:\
device=dis_pkt.dos
device=pnwnd.dos
```

L'option /I: de la première ligne indique l'emplacement du fichier Protocol.ini ; elle est obligatoire. Par exemple, /I:\ indique le répertoire racine et /I:A:\NET indique que le fichier se trouve dans A:\NET.

La dernière ligne représente le gestionnaire de la carte réseau. Par exemple, si vous utilisez une carte 3COM509, la dernière ligne de Config.sys doit être remplacée par :

```
device=ELNK3.DOS
```

Exemple de fichier Autoexec.bat

```
prompt $p$g
netbind
```

NETBIND établit une liaison entre les gestionnaires NDIS et installe l'interface de gestionnaire de paquet.

Sauvegarde avec CD-R/RW et DVD-R/RW

Ce chapitre traite des sujets suivants :

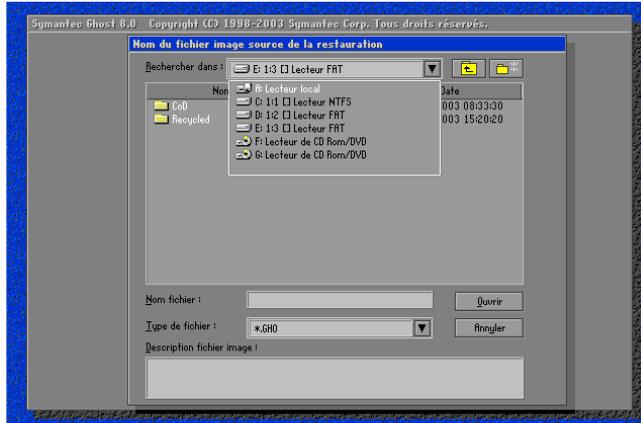
- Fichiers image et graveurs de CD/DVD
- Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD
- Enregistrement d'un fichier image sur un CD/DVD pris en charge
- Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD non pris en charge

Fichiers image et graveurs de CD/DVD

La prise en charge Symantec Ghost de SCSI, IDE, FireWire, ainsi que les graveurs USB CD et DVD permettent le stockage d'un fichier image unique sur un ou plusieurs CD-R/RW or DVD-R/RW. Symantec Ghost prend en charge plusieurs lecteurs CD et DVD. Si vous rencontrez des problèmes pour écrire sur un CD-R/RW ou un DVD-R/RW, vérifiez que votre graveur apparaît dans la liste du site Web d'assistance.

<http://service1.symantec.com/SUPPORT/ghost.nsf/docid/2002030414141625>

Lorsque vous utilisez un graveur CD/DVD avec Ghost.exe, vous pouvez sélectionner un graveur comme périphérique de destination dans la fenêtre Fichier. Chaque graveur s'affiche au format CD-Rx, où x est un numéro commençant à 1 et incrémenté pour chaque graveur présent. L'exemple suivant montre un graveur de CD disponible.



Pour que Symantec Ghost accède au graveur SCSI CD/DVD, un gestionnaire ASPI pour DOS doit être installé. De plus, lorsque vous créez une disquette d'amorçage Ghost à partir de l'assistant d'amorçage Ghost, vous devez inclure les gestionnaires Adaptec ASPI

Voir "Disquettes d'amorçage standard", page 260.

Symantec Ghost fonctionne avec les graveurs SCSI et IDE édité en 2000 et ultérieur. Il peut ne pas fonctionner avec les modèles plus anciens. Utilisez le micrologiciel le plus récent disponible pour votre graveur de CD/DVD. Un graveur de CD/DVD IDE fonctionne de manière optimale s'il est monté sur le contrôleur IDE secondaire.

Une liste des graveurs de CD/DVD avec lesquels Symantec Ghost a été testé est disponible sur le site Web Service et support de Symantec :

<http://service1.symantec.com/SUPPORT/ghost.nsf/docid/2002030414141625>

Le **Tableau 12-1** répertorie les supports que vous devez utiliser avec les graveurs CD et DVD et l'action, le cas échéant, effectuée par Symantec Ghost.

Tableau 12-1 Support CD et DVD

Type de graveur	Support
CD-R	Vide
CD-RW	Vous invite à effacer les données existantes avant d'écrire de nouvelles données
DVD-R	Vide

Tableau 12-1 Support CD et DVD

Type de graveur	Support
DVD-RW	Vous invite à effacer les données existantes avant d'écrire de nouvelles données
DVD+R	Vide
DVD+RW	Vous invite à écraser les données existantes

Lorsque vous créez une image sur CD/DVD vous pouvez créer un CD/DVD amorçable. Lorsque vous créez une image à partir de Ghost.exe, une disquette d'amorçage standard, conçue à l'aide de l'assistant d'amorçage Ghost, est nécessaire pour créer un CD/DVD amorçable.

Voir "[Disquettes d'amorçage standard](#)", page 260.

Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD

Vous pouvez enregistrer un fichier image directement sur un CD ou un DVD. Vous pouvez également rendre le CD/DVD amorçable.

Lorsque vous écrivez un fichier image directement sur un CD-R/RW ou un DVD-R/RW, notez les points suivants :

- Le graveur de CD-R/RW doit être compatible avec Symantec Ghost.
- Symantec Ghost répartit automatiquement l'image sur plusieurs disques CD-R/RW si cela est nécessaire. Vous n'avez pas besoin d'utiliser d'option de répartition.
Voir "[Répartition des fichiers image entre plusieurs volumes](#)", page 300.
Si Symantec Ghost ne prend pas en charge votre graveur de CD-R/RW et que le fichier image est de trop grande taille pour tenir sur un seul CD, vous pouvez quand même enregistrer le fichier image sur CD.
Voir "[Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD non pris en charge](#)", page 295.
- Si le CD-RW/DVD-RW contient des données, Symantec Ghost vous invite à confirmer la suppression des données.

Enregistrement d'un fichier image sur un CD/DVD pris en charge

Enregistrement d'un fichier image sur un CD/DVD pris en charge. La création d'un CD/DVD amorçable se fait en trois phases.

- Créer un jeu de disquettes d'amorçage Ghost.
- Redémarrer l'ordinateur.
- Créer et enregistrer le fichier image.

Lors de l'écriture d'un fichier image directement sur un CD/DVD, assurez-vous que :

- Le graveur de CD-R/RW doit être compatible avec Symantec Ghost.
- Symantec Ghost segmente automatiquement les CD/DVD si nécessaire. Vous n'avez pas besoin d'utiliser d'option de répartition.

Créer des disquettes d'amorçage Ghost

Pour écrire un fichier image directement sur un CD/DVD, vous devez disposer d'un jeu de disquettes d'amorçage avec les gestionnaires appropriés pour démarrer l'ordinateur. Dans l'assistant d'amorçage Ghost, créez une disquette d'amorçage, à l'aide de l'option Disquette d'amorçage CD/DVD avec Ghost. Cela vous permet de créer un jeu de disquettes d'amorçage qui comprend un exécutable Ghost et des fichiers système DOS ainsi que les fichiers de gestionnaire CD/DVD.

Voir "[Disquettes d'amorçage avec prise en charge de CD et DVD](#)", page 268.

Démarrer l'ordinateur

Insérez la première disquette d'amorçage du jeu dans le lecteur de disquettes de l'ordinateur puis redémarrez l'ordinateur.

Créer et enregistrer le fichier image

Insérez la seconde disquette du jeu lorsqu'on vous le demande, puis créez une image de l'ordinateur en choisissant le lecteur CD/DVD comme lecteur de destination.

Pour plus d'informations sur la création d'un fichier image, consultez *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Symantec Ghost vous permet de rendre le CD amorçable lors de la création du fichier image. Pour rendre le CD amorçable, suivez les instructions affichées à l'écran. Lorsque les fichiers requis vous sont demandés, insérez la première disquette d'amorçage dans le lecteur de disquettes. Lorsque l'on vous demande si vous souhaitez faire une copie de Symantec Ghost sur CD/DVD, insérez la seconde disquette d'amorçage et suivez les instructions à l'écran.

Enregistrement d'un fichier image directement sur un lecteur CD/DVD non pris en charge

Tous les lecteurs CD/DVD ne sont pas pris en charge par Symantec Ghost. Si votre lecteur n'est pas pris en charge, vous pouvez créer un fichier image puis écrire sur le CD/DVD à l'aide d'un logiciel tiers.

Si votre graveur n'est pas pris en charge et que le fichier image est de trop grande taille pour tenir sur un seul disque, vous pouvez quand même enregistrer le fichier image sur CD/DVD.

Voici deux méthodes d'enregistrement d'un fichier image sur un lecteur CD/DVD non pris en charge :

- Segmentation du fichier image au cours d'une sauvegarde
Voir "[Segmentation du fichier image au cours d'une sauvegarde](#)", page 296.
- Segmentation du fichier image après sa création

Le fichier image est enregistré dans un premier temps sur une autre partition ou un disque dur puis copié sur un CD/DVD à l'aide d'un logiciel d'enregistrement approprié.

Pour enregistrer un fichier image sur un CD, vous devez segmenter le fichier image en plusieurs fichiers qui peuvent contenir sur un CD. Segmenter l'image en fichiers ne dépassant pas 620 Mo. Cela laisse de la place sur le CD pour des fichiers supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin et pour éviter les problèmes de capacité irrégulière.

Remarque : certains graveurs CD/DVD vous permettent d'écrire directement sur le CD/DVD comme s'il s'agissait d'une lettre d'un lecteur. Ce système n'est pas pris en charge par Symantec Ghost.

Pour plus d'informations sur l'utilisation d'un logiciel tiers d'écriture sur CD, consultez *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Segmentation du fichier image au cours d'une sauvegarde

Pour segmenter un fichier image au moment de sa création, lancez Symantec Ghost depuis la ligne de commande DOS, en utilisant les options `-split` et `-autoname`.

Pour segmenter un fichier image au cours d'une sauvegarde

- 1 Lancez Ghost.exe en utilisant les options `-split` et `-auto`.

Par exemple :

```
a:\ghost.exe -split=600 -auto
```

- 2 Créer et enregistrer un fichier image.

L'option `-split` dans cet exemple limite la taille de l'image à un maximum de 600 megaoctets pour chaque segment. L'option `-auto` numérote les segments.

Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Prise en charge Symantec Ghost des fichiers image et des disquettes

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- A propos des fichiers image Symantec Ghost
- Fichiers image et compression
- Fichiers image et CRC32
- Répartition des fichiers image entre plusieurs volumes
- Fichiers image et lecteurs de bande
- Disques dynamiques dans Windows 2000/XP
- Prise en charge de DDO (Dynamic Disk Overlay - recouvrement dynamique de disque)
- Fichiers de mise en sommeil et de permutation
- Sauvegarde ou migration d'un serveur

A propos des fichiers image Symantec Ghost

Vous pouvez créer des fichiers image avec l'exécutable Symantec Ghost, GhostCasting ou la console Symantec Ghost.

Les fichiers image créés avec Symantec Ghost comportent par défaut l'extension .gho ou .ghs. Ils contiennent le disque entier ou des partitions du disque. Les fichiers image prennent en charge :

- Divers niveaux de compression
- Le contrôle d'intégrité des données CRC32
- La segmentation des fichiers sur les supports
- La répartition sur plusieurs volumes

Les images Symantec Ghost ne contiennent que les données effectivement contenues sur le disque. Si vous disposez d'un lecteur de 9 Go avec seulement 600 Mo de données, l'image Symantec Ghost approche les 600 Mo, ou moins si vous utilisez la compression d'image.

Si vous utilisez également l'application Ghost Explorer, utilitaire de fichier image, vous pouvez restaurer des fichiers spécifiques depuis ces fichiers image sans avoir à restaurer l'intégralité de la partition ou du disque.

Fichiers image et compression

Les fichiers image créés dans Symantec Ghost acceptent plusieurs niveaux de compression des données. Lorsque vous utilisez Symantec Ghost en mode interactif, vous disposez de trois options de compression : aucune, rapide et haute. L'option de ligne de commande -z de Symantec Ghost permet d'accéder à neuf niveaux de compression.

Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

De manière générale, le fonctionnement de Symantec Ghost est d'autant plus lent que la compression est plus élevée. Toutefois, la compression peut améliorer la vitesse en cas de goulet d'étranglement du transfert de données. Cette différence de vitesse est sensible entre une création de fichier image avec compression élevée et sans compression sur un disque local. Sur une connexion réseau, un fichier à compression rapide circule aussi vite, voire plus vite, que sans compression. Sur un câble parallèle, la compression élevée est souvent plus rapide que l'absence de compression, dans la mesure où elle réduit le nombre d'octets à envoyer sur le câble. La décompression d'images fortement compressées est beaucoup plus rapide que leur compression. Le niveau de compression à sélectionner dépend de vos besoins spécifiques.

Performances sur un réseau

L'un des avantages de Symantec Ghost est sa rapidité. Quelques minutes suffisent pour installer un système d'exploitation tel que Windows XP, sur 10 ou 100 ordinateurs. De nombreux facteurs peuvent affecter les performances. Il existe différentes manières de déterminer si Symantec Ghost s'exécute de manière optimale.

Lorsque vous utilisez Symantec Ghost sur un réseau, employez l'option de compression rapide. Si l'espace disque est limité, vous pouvez utiliser une compression plus élevée, mais cela affectera la vitesse. Les performances réseau les plus rapides sont en général réalisées avec GhostCasting.

Avec un réseau Ethernet à 10 Mo/seconde, il est courant d'avoir une vitesse de serveur de 25 à 60 Mo/minute. Les facteurs influant sur la vitesse sont les suivants :

- Utilisation de gestionnaires à jour
- Trafic réseau
- Choix de concentrateurs ou de commutateurs réseau (incluant marque et modèle)
- Compression

Sur un réseau Ethernet à 100 Mo/s, il est possible d'atteindre une vitesse de 80 à 300 Mo/minute dans des conditions idéales. Cette vitesse dépend des performances de l'ordinateur et du réseau. Des ordinateurs, des cartes réseau et des disques durs plus rapides assurent de meilleures performances.

Fichiers image et CRC32

Le contrôle de redondance cyclique (CRC) est une technique de contrôle d'erreur, vérifiant que les données initialement écrites dans le fichier image sont identiques à celles du disque. La valeur 32 de "CRC32" indique que la technique CRC utilise une valeur sur 32 bits pour stocker les informations de contrôle d'erreur.

Lors de la création d'un fichier image, les informations CRC32 sont incorporées au fichier pour garantir la détection de tout dommage éventuel lors de la restauration sur disque. CRC32 est actuellement inclus fichier par fichier avec des partitions FAT et en fonction du volume pour des partitions NTFS.

Outre la détection d'erreur dans le fichier image, le contrôle CRC permet également de vérifier si les fichiers image sont identiques aux partitions ou aux disques copiés. Cette méthode assure une détection supplémentaire des écritures défectueuses (et autres anomalies du disque) susceptibles de passer inaperçues pendant un contrôle normal de l'image.

Un fichier texte contenant des valeurs CRC et des attributs de fichier associés peut être généré à l'aide de l'option de ligne de commande `-CRC32`.

Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Répartition des fichiers image entre plusieurs volumes

Les images peuvent être contenues dans un seul fichier ou réparties dans plusieurs fichiers.

Fichiers image standard

Les fichiers image standard se composent d'un fichier unique contenant l'intégralité du disque ou des partitions requises. Ce type de fichier image est utilisé pour stocker des configurations de système sur des disques réseau du serveur pour une restauration ultérieure, ou sur d'autres disques dur et lecteurs de bandes dont la capacité est suffisante pour contenir l'intégralité du fichier image.

Limitations de la taille du fichier image

La taille de segment du fichier image par défaut (et maximale) est de 2 Go. Toutefois, l'utilisation de fichiers image segmentés permet de prendre une image d'un disque ou d'une partition de taille supérieure à 2 Go.

Fichiers image de taille limitée

Dans certains cas, un fichier image standard peut être inconfortable. Symantec Ghost peut subdiviser un fichier image en segments de taille spécifiée par l'utilisateur. Par exemple, vous pouvez décider de limiter à 100 Mo la taille des fichiers créés sur un disque réseau afin de pouvoir les transférer facilement en cas de besoin. Cette option est essentiellement utilisée pour limiter la taille des segments à 620 Mo en vue d'un transfert ultérieur sur CD.

Fichiers image répartis

Les fichiers image répartis sont analogues aux fichiers segmentés de taille limitée. La différence est que la taille de chaque segment est limitée par la capacité du support servant à l'enregistrement de l'image. Vous pouvez ainsi indiquer simplement un lecteur et un nom de fichier : Symantec Ghost déterminera automatiquement quand demander un autre volume ou emplacement pour les données restantes. Cela est très utile lors de l'utilisation de lecteurs de type ZIP, JAZ, LS120 Superdisk et autres.

La répartition doit être exécutée localement. Si vous essayez d'effectuer une répartition sur une connexion point à point (LPT, USB, TCP/IP, ou GhostCasting), un message d'erreur indiquant un disque plein s'affiche. Toutefois, il est possible de segmenter dans toute situation.

Symantec Ghost permet également de limiter la taille des segments en cas de répartition sur plusieurs volumes, pour garantir de ne pas dépasser la capacité disponible.

Voir "[Définition de la taille de segment d'un fichier réparti](#)", page 314.

Avec tous les fichiers image, la seule restriction sur le volume de destination est qu'il ne doit pas faire partie de la sélection source. Par exemple, il ne peut pas se trouver sur un disque ou une partition source si ce disque ou cette partition doit être inclus dans l'image.

Les fichiers répartis sont nommés selon les normes Microsoft. Par exemple :

- Premier fichier : Filename.gho
- Second fichier : Filen001.ghs
- Troisième fichier : Filen002.ghs

Vous pouvez utiliser l'option `-cns` pour modifier le système de désignation. Par exemple :

- Premier fichier : Filename.gho
- Second fichier : Nomfichier.001
- Troisième fichier : Nomfichier.002

Pour plus d'informations sur l'option `-cns`, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Répartition multi-volumes et limitation de la taille des segments

Lors de la création d'un fichier image depuis un disque ou une partition, l'espace disponible sur le volume de destination peut être insuffisant pour stocker le fichier. Si Symantec Ghost détermine que tel est le cas, il vous prévient et vous demande si vous souhaitez activer la répartition. Pour son calcul de taille, Symantec Ghost considère que la compression réduira la taille de l'image d'un tiers. Vous pouvez également utiliser les options de ligne de commande `-span` (répartir) et `-split` (segmenter) pour indiquer à Symantec Ghost de fractionner le fichier image.

Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Avant d'enregistrer le contenu du disque dans le fichier image, Symantec Ghost affiche les détails de la source et de la destination pour vous permettre d'en changer éventuellement. La valeur par défaut est d'annuler.

Une fois le processus lancé, la création du fichier image se poursuit jusqu'au remplissage du volume cible.

Si vous avez lancé une répartition sur un disque JAZ et souhaitez répartir un disque de 3 Go sur des disques JAZ, vous pouvez poursuivre sur des disques JAZ. Si vous souhaitez effectuer la répartition sur différentes formes de support, vous pouvez sélectionner un type de support différent une fois la première partie de la répartition achevée. Vous ne pouvez pas mélanger les supports CD/DVD avec d'autres types de support comme les JAZ ou les disques durs.

Remarque : vous devez noter où sont enregistrés les segments et les noms de fichiers. Symantec Ghost n'enregistre pas les emplacements et les noms de fichiers que vous avez choisis.

Les informations sur les partitions sont stockées au début du fichier image. Elles sont actualisées à la fin de la procédure Ghost, ce qui peut vous obliger à réinsérer le premier disque du jeu de répartition. Symantec Ghost vous demande le premier disque et les volumes suivants lors de la restauration depuis une image.

Restauration depuis une image répartie

Le processus de restauration d'un disque ou d'une partition depuis un fichier image est identique quand le fichier est réparti ou entier. Toutefois, pendant la restauration du fichier image réparti, vous devez indiquer l'emplacement des segments du fichier image. Vous devez connaître l'emplacement et le nom de fichier des segments.

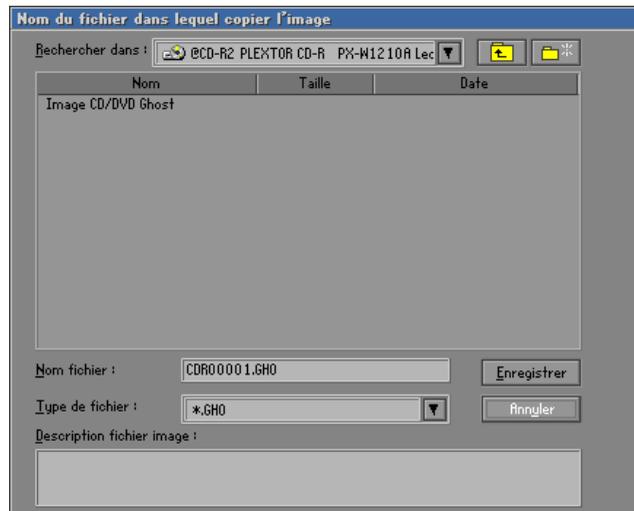
Vous pouvez continuer sur le même type de support. Par exemple, si vous avez réparti le fichier sur des disques JAZ et souhaitez restaurer un disque de 3 Go, vous pouvez remplacer le disque et continuer depuis des disques JAZ. Vous pouvez également restaurer depuis d'autres types de support.

Symantec Ghost restaure automatiquement les images réparties, sans message s'il ne trouve pas le segment suivant.

Fichiers image et lecteurs de bande

La prise en charge Ghost des lecteurs de bandes permet le stockage d'un fichier image unique sur une bande. Lorsque l'image est écrite sur la bande, Ghost.exe n'utilise pas de système de fichier associé, ce qui signifie que vous ne pouvez pas accéder à la bande à partir d'une lettre de lecteur comme s'il s'agissait d'un autre lecteur de stockage. Ghost ne prend pas en charge la répartition sur plusieurs bandes.

Lorsque vous utilisez un lecteur de bande avec Ghost.exe, vous pouvez le sélectionner comme périphérique source ou cible dans la fenêtre d'emplacement des fichiers. Chaque unité de bande apparaît sous la forme MTx, x étant un nombre commençant à zéro et incrémenté progressivement pour chaque lecteur présent. L'exemple suivant montre un lecteur de bande MTO disponible.



Pour que Ghost.exe puisse accéder aux lecteurs de bande SCSI, un gestionnaire ASPI DOS doit être installé.

Voir "[Disquettes d'amorçage standard](#)", page 260.

Ghost.exe fonctionne bien en mode par défaut avec la plupart des unités de bande. Dans certaines situations où les unités de bande sont plus anciennes, ou les bandes peu fiables, Ghost.exe doit être configuré pour ralentir ou modifier le mode d'utilisation de l'unité de bande.

Pour plus d'informations sur les options de ligne de commande, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Remarque : Ghost Explorer ne peut accéder à une image stockée sur bande.

Disques dynamiques dans Windows 2000/XP

Symantec Ghost prend en charge la sauvegarde, la restauration et le clonage de volumes simples ou en miroir sur des disques dynamiques. Symantec Ghost ne prend pas en charge les volumes répartis, partagés et RAID-5. Vous pouvez sauvegarder une image d'une partition sur un disque dans un jeu de disques dynamiques vers un fichier image. Si vous sauvegardez un disque, toutes les partitions prises en charge par Ghost sur le disque sont sauvegardées vers un fichier image.

Les opérations prenant en charge des disques dynamiques sont les suivantes :

- Partition à partition
- Partition à image
- Disque à disque
- Partition à image
- Vérification d'image
- Vérification de disque
- CRC32
- Vérification CRC32

Vous ne pouvez restaurer l'image d'un disque dynamique que sur un disque de base, non sur un disque dynamique. Après avoir restauré le fichier image sur un disque de base, vous pouvez utiliser Windows 2000 Disk Manager pour convertir le disque en disque dynamique.

Pour supprimer un disque dynamique, utilisez GDisk. Utilisez l'option `gdisk/mbr/wipe` pour supprimer toutes les partitions du disque. Cette méthode détruit toutes les données du disque.

Pour plus d'informations sur GDisk, reportez-vous au *Guide de référence de Symantec Ghost*.

Vous pouvez également prendre une image d'un disque dynamique si vous utilisez l'option `-ia`. L'option `-ia` effectue une copie du disque entier, secteur par secteur. Le disque sur lequel l'image doit être chargée doit être absolument identique au disque source. Cette fonction est utile seulement pour la création d'une sauvegarde. Si vous restaurez une image créée à l'aide de l'option `-ia` sur un lecteur d'une géométrie différente, Windows 2000 ne peut pas interpréter le disque dynamique.

Si vous restaurez une image -ia d'un disque dynamique sur un disque dur SCSI et que vous recevez un message de type Lecteur de destination trop petit, vous devez charger le gestionnaire ASPI de la carte SCSI. Sans un gestionnaire ASPI, Symantec Ghost ne détecte pas toujours la taille correcte du lecteur SCSI et ne peut pas déterminer si la capacité du lecteur est suffisante pour contenir l'image.

Remarque : utilisez l'option -ia avec précaution car elle est lente et le fichier image peut être très grand.

Prise en charge de DDO (Dynamic Disk Overlay - recouvrement dynamique de disque)

Symantec Ghost prend en charge les DDO comme suit :

- La sauvegarde ou le clonage d'un disque avec un DDO crée un fichier image qui n'inclut pas le DDO.
- La restauration d'une image sur un disque avec un DDO laisse celui-ci intact.
- Utilisez l'option -ib pour inclure le DDO dans la sauvegarde ou le clonage.
- La restauration du fichier image créé remplace le DDO existant par celui inclus dans l'image.
- Un nettoyage du disque Gdisk écrase un DDO.

Fichiers de mise en sommeil et de permutation

Lors de la création de fichiers image ou de clones, Symantec Ghost ne clone pas les fichiers de mise en sommeil et de permutation. Ces fichiers ne sont valides que pour une session Windows ; lorsqu'ils sont inclus dans un fichier image, ils augmentent sensiblement sa taille.

Symantec Ghost implémente différemment le saut de fichiers pour chaque type de système de fichiers :

- Systèmes de fichiers FAT : les fichiers ne sont pas inclus sur le fichier image ou le disque de destination.
- Systèmes de fichiers NTFS : un fichier de même nom est créé sur le fichier image ou le disque de destination, mais le contenu du fichier n'est pas copié.

Les fichiers suivants sont ignorés sur tous les systèmes de fichiers :

- 386Spart.par
- Amizvsus.pmf
- Dos data.sf
- Ghost.dta
- Hiberfil.sys
- Hibrn8.dat
- Hybern8
- Navsysl.dat
- Navsysr.dat
- Pagefile.sys
- Pm_hiber.bin
- Save2dsk.bin
- Saveto.dsk
- Spart.par
- Swapper.dat
- Toshiber.dat
- Virtpart.dat
- Win386.swp

Sauvegarde ou migration d'un serveur

Vous pouvez utiliser Symantec Ghost pour sauvegarder ou migrer un serveur. Toutefois, il n'est pas recommandé d'utiliser Symantec Ghost pour déployer une image d'un serveur sur plusieurs ordinateurs.

Si vous déployez une image d'un serveur, vous devez résoudre les problèmes de configuration et d'identificateur de sécurité (SID).

Résolution des problèmes de SID et de configuration

Si vous sauvegardez un serveur, vous ne devez pas modifier le SID et l'opération devrait réussir si le matériel de l'ordinateur demeure inchangé une fois la sauvegarde effectuée. Si le matériel a été modifié, il est possible que l'ordinateur ne démarre pas une fois la sauvegarde restaurée.

Pour migrer un serveur, vous ne devez pas modifier le SID et l'opération devrait réussir si le matériel est identique sur les disques durs source et de destination ou sur les ordinateurs.

Il est possible de cloner un serveur si les serveurs source et destination se connectent à deux réseaux totalement différents, et si les deux serveurs ne peuvent pas se voir l'un l'autre sur le réseau. Les ordinateurs source et destination doivent disposer d'un matériel identique. Outre les considérations relatives aux SID, Windows gère plusieurs paramètres de configuration qui sont propres à chaque serveur. Par exemple, le choix du service de nom du domaine (DNS) ou du protocole DHCP peuvent affecter l'éventuel démarrage d'un serveur, la connexion de cet ordinateur à un réseau particulier ou sa reconnaissance sur le réseau. Symantec Ghost ne configure pas automatiquement de tels paramètres. Ces paramètres de configuration doivent être modifiés manuellement. Pour plus d'informations, consultez la documentation Windows et celle de votre réseau.

Modifier le contenu du fichier image à l'aide de Ghost Explorer

Ce chapitre traite des sujets suivants :

- A propos de Ghost Explorer
- Affichage des fichiers image
- Lancement d'un fichier
- Extraction d'un fichier ou d'un répertoire depuis un fichier image
- Modification des fichiers image
- Listage du contenu d'un fichier image
- Définition de la taille de segment d'un fichier réparti
- Segmentation d'un fichier image
- Compilation d'un fichier image
- Définition de la version d'un fichier image
- Utilisation de Ghost Explorer à partir de la ligne de commande

A propos de Ghost Explorer

L'utilitaire Ghost Explorer permet de visualiser, de modifier, d'ajouter et d'extraire des fichiers dans un fichier image.

Remarque : si un fichier image a été créé à partir d'une partition NTFS, vous pouvez visualiser et extraire des fichiers de ce fichier image. Vous ne pouvez ni ajouter ni supprimer des fichiers.

A l'aide de Ghost Explorer, vous pouvez effectuer les opérations suivantes :

- afficher le contenu d'un fichier image et enregistrer une liste de fichiers dans un fichier image.
- extraire des fichiers ou des répertoires depuis un fichier image.
- ajouter, déplacer, copier supprimer et lancer des fichiers et répertoires à l'intérieur d'un fichier image.
- utiliser le glisser-déplacer ou le copier-coller pour ajouter des fichiers et des répertoires au fichier image depuis l'Explorateur Windows.
- définir des tailles de segment.
- ajouter une description à un fichier image.

Ghost Explorer prend en charge les types de partition suivants :

- FAT12
- FAT16
- FAT32
- NTFS (lecture seule)
- Linux Ext2/3

Pour utiliser Ghost Explorer

Pour ouvrir Ghost Explorer

- ◆ Dans la barre des tâches Windows, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Symantec Ghost > Ghost Explorer.**

Pour accéder à une liste de commandes de fichiers

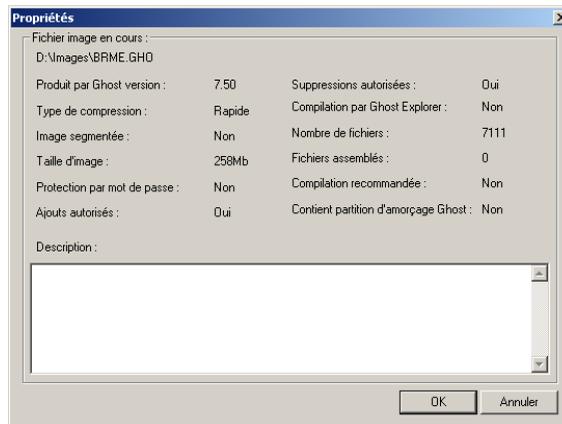
- ◆ Pour accéder à la liste des commandes de fichiers, cliquez avec le bouton droit de la souris sur un fichier ou un dossier dans Ghost Explorer.

Affichage des fichiers image

Vous pouvez afficher le contenu d'un fichier image, y compris les détails des partitions, des répertoires et des fichiers.

Pour afficher un fichier image

- 1 Ouvrez Ghost Explorer.
Voir "[Pour ouvrir Ghost Explorer](#)", page 310.
- 2 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Ouvrir**.
- 3 Sélectionnez un fichier image.
- 4 Cliquez sur **Ouvrir**.
- 5 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés** pour afficher les propriétés du fichier image.



Lancement d'un fichier

Cette commande est disponible seulement si un fichier est sélectionné dans le volet de droite.

Ghost Explorer restaure un fichier vers un répertoire temporaire et tente de l'ouvrir. Si le fichier est un programme exécutable, il est exécuté. S'il s'agit d'un fichier de données et qu'une application installée est associée aux fichiers de ce type, l'application s'ouvre avec le fichier de données.

Si vous essayez de lancer une application qui dépend d'autres fichiers contenus dans le fichier image, l'opération échouera probablement. Ghost Explorer ne détecte pas les dépendances qui peuvent exister. Vous devez extraire les fichiers requis et exécuter le fichier de l'application.

Pour lancer un fichier

- 1 Dans Ghost Explorer, sélectionnez un fichier dans le volet de droite.
- 2 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Lancer**.

Extraction d'un fichier ou d'un répertoire depuis un fichier image

Vous pouvez extraire un fichier ou un répertoire directement depuis un fichier image en utilisant Ghost Explorer. Cela ne supprime pas le fichier d'origine mais le copie à un nouvel emplacement.

Pour extraire un fichier ou un répertoire depuis un fichier image

- 1 Dans Ghost Explorer, ouvrez le fichier image.
- 2 Sélectionnez le fichier ou le répertoire à extraire.
- 3 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Extraire**.
- 4 Sélectionnez l'emplacement dans lequel vous souhaitez extraire le fichier ou le répertoire.
- 5 Cliquez sur **Extraire** pour enregistrer le fichier ou le répertoire à l'emplacement choisi.

Remarque : vous pouvez également glisser-déposer un fichier à partir de Ghost Explorer vers Windows Explorer afin de l'extraire.

Modification des fichiers image

Ghost Explorer vous permet d'ajouter des fichiers ou des répertoires depuis l'Explorateur Windows à n'importe quel fichier image non NTFS créé dans Symantec Ghost version 6.0 ou supérieure. Vous pouvez également supprimer des fichiers à partir d'un fichier image qui a été créé dans Symantec Ghost version 5.1d ou supérieure mais qui n'est pas NTFS. Vous pouvez vérifier dans quelle version de Symantec Ghost votre fichier image a été créé dans Ghost Explorer.

Voir "[Définition de la version d'un fichier image](#)", page 315.

Ajout, déplacement et suppression de fichiers

Dans les fichiers image, Ghost Explorer prend en charge les fonctions de copier/coller de Windows, pour copier, coller, déplacer, supprimer et ajouter des fichiers dans les images. Vous pouvez également les faire glisser de l'Explorateur Windows vers Ghost Explorer.

Avertissement : Si vous utilisez Ghost Explorer pour ajouter des fichiers à un fichier image, les performances peuvent être réduites lors de la restauration d'un fichier à l'aide de GhostCasting. Ghost Explorer calcule si la compilation est recommandée ou non. Si c'est le cas, vous pouvez compiler le fichier pour améliorer les performances.

Voir "[Compilation d'un fichier image](#)", page 315.

Listage du contenu d'un fichier image

Vous pouvez créer un fichier texte qui contient une liste des répertoires et leurs détails (et des fichiers, facultatif) figurant dans le fichier image actuel. Vous pouvez stocker ce fichier avec le fichier image pour que la liste du contenu du fichier image reste accessible.

Pour lister le contenu d'un fichier image

- 1 Dans Ghost Explorer, ouvrez le fichier image.
- 2 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Lister le contenu**.
- 3 Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Répertoires seulement : inclut seulement les répertoires.
 - Inclure fichiers : inclut les fichiers.
 - Inclure détails : inclut les détails du fichier.
- 4 Sélectionnez un répertoire dans lequel enregistrer le fichier texte.
- 5 Saisissez un nom de fichier.
- 6 Cliquez sur **Enregistrer**.

Définition de la taille de segment d'un fichier réparti

Symantec Ghost vous permet de segmenter un fichier image en plusieurs fichiers plus petits appelés segments. La fonction de point de segmentation de Ghost Explorer vous permet de définir la taille de chaque segment. Ainsi, lorsque vous ajoutez des fichiers ou des répertoires, aucun segment ne dépasse la taille indiquée.

Voir "[Fichiers image de taille limitée](#)", page 300.

Pour définir une taille de fichier de répartition

- 1 Dans le menu Affichage, cliquez sur **Options**.
- 2 Dans le champ Taille segments (Mo), saisissez la taille requise.
- 3 Cliquez sur **Nommer fragment** si vous voulez que Ghost Explorer choisisse un nom par défaut pour les segments qu'il crée.

Segmentation d'un fichier image

Vous pouvez répartir un fichier image existant en segments plus petits. Cette fonction est utile si par exemple vous avez besoin de segmenter un fichier en deux ou plusieurs fichiers, qui pourront ensuite être enregistrés sur un lecteur de CD/DVD pris en charge par Symantec Ghost. Une fois cette option définie, elle devient l'option par défaut pour tous les fichiers régénérés.

Voir "[Fichiers image répartis](#)", page 300.

Remarque : si le lecteur CD/DVD est pris en charge par Symantec Ghost, vous pouvez alors enregistrer un fichier image directement sur le CD/DVD de la même manière qu'avec Ghost.

Pour segmenter un fichier image existant

- 1 Dans Ghost Explorer, ouvrez le fichier image.
- 2 Sélectionnez un fichier image.
- 3 Dans le menu Affichage, cliquez sur **Options**.
- 4 Dans la zone Taille segments (Mo), saisissez la taille requise.
Si vous segmentez le fichier pour l'enregistrer sur CD, définissez la taille sur 600 Mo.

- 5 Cliquez sur **Nommer fragment** si vous voulez que Ghost Explorer choisisse un nom par défaut pour les segments qu'il crée.
- 6 Cliquez sur **OK**.

Une fois les options de segmentation définies pour le fichier, vous devez le compiler.

Compilation d'un fichier image

Si vous ajoutez ou supprimez des fichiers dans un fichier image, celui-ci devient fragmenté. Symantec Ghost met plus longtemps à restaurer une image fragmentée qu'un fichier compilé. La compilation d'un fichier provoque sa défragmentation, ce qui améliore les performances lors de la restauration.

Vérifiez les propriétés du fichier image pour savoir si la compilation est recommandée.

Pour compiler un fichier image

- 1 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Compiler**.
- 2 Spécifiez un nom et un emplacement pour le premier nouveau fichier. Si vous segmentez un fichier, tous les nouveaux fichiers créés seront enregistrés sur le même emplacement. Utilisez un nom différent pour le fichier image d'origine pour éviter toute confusion.
- 3 Cliquez sur **Enregistrer**.
- 4 Si vous segmentez le fichier, cliquez sur **OK** chaque fois que vous êtes invité à créer un nouveau segment.

Définition de la version d'un fichier image

La possibilité d'ajouter, de supprimer ou d'afficher un fichier image, ou bien de déplacer des fichiers dans un fichier image, dépend de la version de Symantec Ghost dans laquelle il a été créé. Ghost Explorer ne peut ouvrir un fichier créé avec une version de Symantec Ghost antérieure à 3.0. Si le fichier image a été créé dans Symantec Ghost version 3.0 ou supérieure, vous pouvez définir la version du fichier en regardant ses propriétés dans Ghost Explorer.

Pour déterminer la version de Symantec Ghost utilisée pour la création d'un fichier image

- 1 Dans Ghost Explorer, ouvrez le fichier image.
- 2 Dans le menu Fichier, cliquez sur **Propriétés**
- 3 La fenêtre Propriétés apparaît. La version de Symantec Ghost utilisée pour créer ce fichier image s'affiche à côté de la version produite par Ghost.

Utilisation de Ghost Explorer à partir de la ligne de commande

Vous pouvez démarrer Ghost Explorer à partir d'une invite de commande en saisissant le chemin d'accès et le nom du fichier.

Pour lancer Ghost Explorer depuis la ligne de commande

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer** > **Programmes** > **Accessoires** > **Invite de commandes**.
- 2 Saisissez
C:\Program Files\Symantec\Ghost\Ghostexp
Il s'agit du chemin d'accès par défaut à Ghost Explorer.
- 3 Appuyez sur **Entrée**.

Vous pouvez également fournir un fichier image Ghost comme argument d'ouverture de Ghost Explorer.

Ghostexp n:\images\monimage.gho

Si Ghost Explorer signale une détérioration de votre fichier image, vous pouvez obtenir des détails sur la nature du dommage. Généralement, vous n'utilisez ces options que lorsque l'assistance technique de Ghost vous le demande. Le [Tableau 14-1](#) répertorie les arguments qui vous permettent de démarrer le programme.

Tableau 14-1 Arguments de Ghost Explorer

-d1	Signale les détériorations ou événements significatifs dans les systèmes de fichiers FAT.
-d2	Signale les détériorations ou événements significatifs dans les systèmes de fichiers NTFS.
-d4	Signale les détériorations ou événements significatifs dans les systèmes de fichiers Ext2/3

Les rapports se présentent sous forme de boîtes de dialogue. Vous pouvez utiliser les options de votre choix ou -d7 pour activer toutes les options.

Ghost Explorer dispose d'un mode batch qui lui permet d'exécuter une seule commande puis de se fermer. Dans cette version, le mode batch prend en charge l'enregistrement du contenu dans un fichier texte uniquement. Le [Tableau 14-2](#) indique les options à utiliser en mode batch.

Tableau 14-2 Options de mode batch

-t	Enregistre la liste des répertoires dans le fichier de vidage dans un fichier portant le même nom que le fichier image mais avec une extension .txt
-tf=nomfichier	Enregistre une liste de répertoires et de fichiers dans nomfichier.
-tv	Enregistre une liste en des répertoires et des fichiers avec des commentaires
-tv=nomfichier	Enregistre une liste de répertoires et de fichiers avec des commentaires dans le fichier spécifié.

Voir "[Listage du contenu d'un fichier image](#)", page 313.

Si Ghost Explorer vous informe qu'une image répartie ou segmentée est endommagée sans vous demander la deuxième partie de l'image, il ne reconnaît probablement pas qu'elle est segmentée. Le fait de commencer par l'argument -split oblige Ghost Explorer à la traiter comme une image segmentée.

Voir "[Définition de la taille de segment d'un fichier réparti](#)", page 314.

Utilisation de Ghost Explorer avec des noms de fichier longs

L'index image créé par des versions de Symantec Ghost antérieure à 5.1c ne gérait pas correctement les noms de fichier longs contenant des caractères à deux octets, tels que les noms de fichier en langues d'Asie ou d'Europe de l'Est. Ghost Explorer est désormais capable d'afficher ces noms correctement en les lisant directement dans le fichier image et non dans l'index. Néanmoins, la restauration de l'image est beaucoup plus lente. Utilisez l'option -ignorerindex pour forcer ce comportement. Le jeu de caractères approprié doit être chargé.

Pour configurer le jeu de caractères approprié

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer** > **Paramètres** > **Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur **Options régionales**.
- 3 Sélectionnez les options de langue requises, puis cliquez sur **OK**.

Glossaire

adresse IP	Adresse Internet Protocol. Ce terme se réfère à un nombre qui identifie de manière exclusive un ordinateur sur le réseau ou sur Internet. Les adresses IP des ordinateurs d'un réseau client-serveur peuvent changer tous les jours ou plus souvent. L'adresse de chaque ordinateur doit être unique sur le réseau.
carte d'interface réseau	Il s'agit d'une carte physique située à l'intérieur d'un ordinateur et qui coordonne les communications entre l'ordinateur et un réseau.
chargement	Voir restauration.
cliché	Fichier image d'un ordinateur source créé par AI Snapshot avant ou après l'installation d'une application logicielle. Deux clichés sont comparés et utilisés pour créer un fichier de configuration qui capture les modifications apportées à l'ordinateur source.
client de console	Client de la console Symantec Ghost permettant un contrôle à distance de l'ordinateur client.
clonage	Création d'une ou plusieurs répliques d'un ordinateur source.
copie originale	Copie seulement les informations de structure du disque et les fichiers, plutôt que tous les secteurs du disque. En plus, sur les partitions FAT, le clonage natif enregistre les fichiers en les défragmentant. Quand vous écrivez l'image sur le lecteur de destination, les fichiers sont optimisés.
copie par secteur	Copie d'un disque entier, y compris la piste d'amorçage, tous les secteurs et l'espace non partitionné. Une copie par secteur ne filtre pas les informations erronées de la piste d'amorce.
création	Copier le contenu d'un disque dur ou d'une partition vers un fichier image. La procédure inclut la zone système du disque (par exemple la table de partition) et les données. Dans Symantec Ghost, création est équivalent aux termes sauvegarde et vidage.
définition de fichier image	Description des propriétés d'un fichier image, incluant son nom, son emplacement et son état.
définition de paquet	Lien depuis la console vers un paquet AI, sur une unité connectée ou un serveur Web.

DHCP	Dynamic Host Configuration Protocol. Programme utilisé sur les réseaux client-serveur, par opposition aux réseaux point à point. Quand un réseau utilise DHCP, il comporte un serveur DHCP qui affecte automatiquement des adresses IP aux ordinateurs du réseau en fonction des besoins. Chaque fois qu'un ordinateur se déconnecte du réseau et se reconnecte, le serveur DHCP lui affecte une nouvelle adresse IP. La plupart des réseaux client-serveur comporte un serveur DHCP ou un serveur Bootp. Bootp est un programme qui effectue la même fonction que DHCP. Quand un ordinateur n'est pas rattaché à un réseau, ou que le réseau ne dispose pas d'un serveur DHCP ou similaire, l'ordinateur utilise une adresse IP statique. L'adresse IP statique ne change que quand elle est modifiée manuellement. Une adresse statique est conservée lors d'un redémarrage du système.
disque dur	Disque physique installé dans un ordinateur ou connecté comme périphérique externe.
disque dynamique	Structure propriétaire de partitionnement de disque, utilisée par Microsoft Windows 2000/XP. Des disques dynamiques peuvent être créés et supprimés dans le système d'exploitation sans nécessiter de redémarrage. Ils ne sont pas accessibles aux autres systèmes d'exploitation.
DOS	Système d'exploitation (Disk Operating System) Le DOS peut être exécuté depuis Windows dans un "shell" de commande, mais vous ne pouvez pas exécuter Symantec Ghost depuis un shell de commande. Un ordinateur Windows 9x peut redémarrer sous DOS. Les ordinateurs NT/Me/XP/2000 ne peuvent redémarrer sous DOS, sauf avec l'intervention d'une disquette d'amorçage contenant le DOS.
fichier image	Fichier créé en utilisant Symantec Ghost. Un fichier image d'un disque ou d'une partition est créé et sert à produire des copies exactes du disque ou de la partition d'origine.
GhostCasting	Méthode de clonage simultané vers un groupe d'ordinateurs à travers un réseau.
jeu de disquettes d'amorçage	Jeu de disquettes contenant l'exécutable de Symantec Ghost et les gestionnaires requis. Vous utilisez un jeu de disquettes d'amorçage pour démarrer l'ordinateur et vous démarrez Symantec Ghost pour effectuer une opération de clonage. Les gestionnaires requis pour utiliser le matériel pris en charge peuvent être enregistrés sur le jeu de disquettes d'amorçage.
ligne de commande	Interface directe du DOS, permettant de taper des commandes à exécuter.
modèle de données	Modèle définissant les fichiers ou les entrées de registre à inclure dans une sauvegarde.
ordinateur source	Ordinateur installé avec des gestionnaires et des applications utilisé comme modèle. Un fichier image est créé sur cet ordinateur et restauré sur d'autres ordinateurs clients.

paquet Autoinstall	Exécutable créé par AI Snapshot et AI Builder, contenant une ou plusieurs applications pouvant être distribuées à des ordinateurs clients en utilisant la console Symantec Ghost.
paquet d'amorçage	Fichier, disquette d'amorçage, image Ghost ou image PXE d'une disquette d'amorçage contenant l'exécutable Symantec Ghost et les gestionnaires nécessaires. Il permet de démarrer un ordinateur client à partir du paquet d'amorçage et de démarrer Symantec Ghost pour effectuer un clonage à partir de l'exécutable Ghost, du serveur GhostCast ou de la console.
paquet utilisateur	Données capturées dans une opération Déplacement d'utilisateur. Ces paquets peuvent servir à restaurer les données et les paramètres d'un utilisateur sur un autre ordinateur.
paramètres de configuration	Paramètres de registre des ordinateurs clients pouvant être configurés lors de l'exécution d'une tâche de la console.
partition	Subdivision d'un disque dur. Un système d'exploitation voit une partition comme un disque séparé, s'il reconnaît le système de fichiers.
partition d'amorçage	Partition cachée sur un ordinateur client contenant les logiciels nécessaires pour permettre la communication avec la console et l'exécution des tâches de la console. En général, créé comme un paquet d'amorçage d'image Ghost par l'assistant d'amorçage Ghost.
partition principale	Un disque dur peut contenir jusqu'à quatre partitions principales, ou jusqu'à trois partitions principales et une partition étendue. La plupart des disques durs présentent cette structure de partitionnement.
partition virtuelle	Partition créée lors de la réalisation d'une sauvegarde, d'une restauration, d'un clonage ou d'une autre opération Symantec Ghost depuis Windows. L'opération Ghost est effectuée depuis la partition virtuelle.
périphérique de stockage de masse externe	Périphérique connecté à votre ordinateur par un réseau ou un câble et capable de stocker de grandes quantités de données. Par exemple, un disque dur raccordé à un ordinateur par un câble USB ou FireWire.
profils d'utilisateur	Définition des données que vous voulez capturer lors d'une opération Déplacement d'utilisateur.
régime de sauvegarde	Ensemble de paramètres déterminant les ordinateurs à inclure dans une tâche de sauvegarde et d'autres détails comme la planification.
restauration	Ecrase toutes les données existant sur un ordinateur avec un fichier image, ou directement avec une copie d'un autre ordinateur. Ecrire des informations sur un disque ou une partition. Dans Symantec Ghost, cela équivaut au terme chargement.
tâche	Spécifie une série d'étapes à effectuer sur tous les ordinateurs sélectionnés.
vidage	Voir création.

Index

Nombres

3Com DynamicAccess Boot Services 273, 275

A

accessibilité 31

adresse de serveur WINS, dans un ensemble de configuration 98

adresse IP, dans un ensemble de configuration 95

AI Snapshot 319

assistant d'amorçage Ghost

écriture sur un CD 291, 294

lancement 258

présentation 24

autoexec.bat 279, 280, 281

multidiffusion

gestionnaire de paquet 287

gestionnaire NDIS 290

B

bande

lecteurs 302

supports pris en charge 35

C

CD

configuration du système 36

disquette amorçable. 294

écriture 260

graveurs 291, 293, 294

pris en charge 291

sauvegarder 293

support 268

supports pris en charge 35

chemins d'accès relatifs

pour le déplacement des fichiers de données
utilisateur 165

pour les entrées de registre 172

client de console 22, 28, 319

configuration du système 36

installation 39

installation à distance sur Windows XP 40

installation manuelle 41

jeu de disquettes d'amorçage 269

mise à jour 47

cloner

compression 299

définition 319

vitesse 299

Windows 2000 304

compression 298, 299

comptes de domaine 49

config.sys 279, 280, 290

configuration

gestionnaire de paquet de carte d'interface
réseau 287

gestionnaire NDIS avec simulateur 288

gestionnaire ODI avec simulateur 287

configuration DNS 97

configuration du système

client de console 36

console Symantec Ghost 35

écriture sur CD/DVD 36

Ghost.exe 35

outils standard 36

configuration GhostCast 288

configuration par défaut

Voir également ensemble de configuration

affichage 80

changement 80

copie 81

conservation de fichiers lors du clonage 120

console Symantec Ghost 22

affichage des ressources 67

changement du nom des ressources 65

configuration de l'avertissement client 247

configuration du journal des tâches 246

configuration du lancement des tâches depuis
le client 247

- configuration du serveur de
 - configuration 246
 - configuration du système 35
 - configurations 61
 - création de dossiers 63
 - définitions d'image 61
 - déplacement de ressources 64
 - dossier Données collectées 62
 - dossier Ressources de configuration 60
 - dossier Tâches 60
 - fichiers de certificat privé 251
 - fichiers de certificat public 251
 - fichiers de certificat, génération 251
 - filigrane 246
 - filtre, inventaire 62
 - gestion des ressources 62
 - groupes d'ordinateurs 59
 - groupes de machines dynamiques 59
 - installation 37
 - mode d'affichage des dossiers 63
 - modèles de données 61
 - ordinateurs clients 67
 - paquets AI 61
 - paquets utilisateur 61
 - préférences 57
 - profils utilisateur 61
 - propriétés 57
 - propriétés de sous-réseau par défaut 69
 - propriétés du client 69
 - propriétés globales par défaut 69
 - rapport, inventaire 62
 - régimes de sauvegarde 60
 - ressources 59
 - sécurité 251
 - suppression de ressources 66
 - tâche. *Voir* tâche
 - volet des tâches actives 246
 - vue, inventaire 62
 - console, ordinateur client
 - passage à une autre console 252
 - console. *Voir* console Symantec Ghost
 - crc32, option 299
- D**
- définition d'image
 - affichage 107
 - création 105
 - gestion dans la console 107
 - présentation 104
 - propriétés 104
 - définition du mode d'affichage des dossiers de
 - ressources 63
 - définitions d'image 319
 - définitions de paquets AI
 - affichage 136
 - création 134
 - emplacement du paquet 134
 - gestion 135
 - présentation 133
 - propriétés 134
 - validation de paquet 134
 - déplacement d'utilisateur
 - capture de données d'utilisateur 179
 - chemins relatifs d'accès aux fichiers 165
 - clés de registre 163
 - emplacement du paquet utilisateur 181
 - exécution 189
 - fichiers de données 163
 - modèles de données 163
 - paramètres Windows déplacés 190
 - présentation 161
 - processus 162
 - profil d'utilisateur 174
 - tâche de création 180
 - tâche de restauration 185
 - variables 167
 - déploiement local
 - fichiers image 106
 - paquets AI 135
 - paquets utilisateur 183
 - ressources de la console 102
 - disques
 - dynamiques 304
 - RAID 37
 - disques dynamiques 29, 304
 - disquette d'amorçage standard 261
 - documentation 32
 - données
 - compression 298
 - vérification 299
 - DOS
 - IBM DOS 257
 - jeu de disquettes d'amorçage 257
 - MS-DOS 29, 257, 284
 - PC-DOS 284
 - dossier Images 107
 - dossier Ressources de configuration 60
 - DVD
 - support 268

- dynamiques, groupe de machines
 - affichage 240
 - cible, sélection 240
 - création 239
 - filtre, sélection 240
 - gestion dans la console 241
 - modification 240
 - présentation 239

E

- échec d'une tâche, restauration après 145
- écriture sur CD/DVD
 - support 268, 291, 293, 294
- ensemble de configuration
 - adresse de serveur WINS 98
 - adresse IP 95
 - affichage 91
 - configuration DNS 97
 - conteneur d'Active Directory 94
 - création 89
 - création en tant que modèle 90
 - domaine 93
 - dossier de la console 61
 - groupe de travail 93
 - informations de configuration Novell
 - NetWare 98
 - modèle 88
 - modification 91
 - nom d'utilisateur 92
 - nom de l'ordinateur 92
 - par défaut 88
 - passerelle par défaut 96
 - personnalisé 88
 - présentation 88, 321
 - système d'exploitation cible 90
- ensemble de données collectées
 - classe, propriétés 212
 - configuration 208
 - création de classes 209
 - définie par l'utilisateur, classe 208
 - description du dossier 62
 - dossier, affichage 208
 - gestion des classes 215
 - Key, propriétés 214
 - non-prise en compte lors de la collecte des données 214
 - prédéfinies, classes 207
 - présentation 207
 - sélection des propriétés de classe 214

- entrées de registre, déplacement vers un nouvel ordinateur 172
- éveil par le réseau, activation 114
- exécuter commande, étape de la tâche 115
- exécution de tâches
 - à partir de l'ordinateur client 146
 - à partir de la console 142
 - à partir de la ligne de commande 147
 - affichage de la progression de la tâche 143
 - annulation 145
 - annulation des paramètres réseau 142
 - manuellement 143
 - messages de confirmation 143
 - modes d'exécution 142
 - planification. *Voir* Planification
 - présentation 141
 - tâche de récupération 145
 - tâches simultanées 142
- exécution des tâches
 - déplacement d'utilisateur 189

F

- FAT *Voir* système de fichiers
- fichier d'échange 305
- fichier de mise en sommeil 305
- fichiers
 - conservation sur l'ordinateur client 120
 - modification du nom sur l'ordinateur client 123
 - transfert vers des ordinateurs clients 127
- fichiers de certificat privé
 - génération de nouveaux 252
 - sécurité 251
- fichiers de certificat public
 - fichier image de la partition d'amorçage 251
 - mise à jour client 252
 - sur ordinateur client 251
- fichiers image
 - affichage des propriétés 107
 - affichage du contenu 311
 - chargement 302
 - compression 298
 - conservation sur l'ordinateur 122
 - crc. *Voir* CRC32
 - création 301
 - espace insuffisant 301
 - définition 320
 - définition d'image 104
 - écriture sur CD/DVD 291

- emplacement sur l'ordinateur client 106
- emplacement sur le serveur de console 106
- en création 30
- extraction 312
- fractionnés 300, 300–302, 314
- lecteurs de bande 302
- liste de fichiers 313
- modification 312
- restauration 311, 312
- restauration sur des ordinateurs 118
- standard 300
- tâche de création d'image 103
- taille limitée 300

filigrane 31

filtre d'inventaire

- affichage 232
- comparaison, opérateurs 227
- conditions 226
- création 225
- gestion dans la console 233
- mise en relation des conditions 229
- modification 232
- présentation 224
- regroupement (imbrication) de conditions 229
- regroupement des conditions en instance 231
- utilisation dans un rapport 234

filtre, inventaire

- dossier de la console 62

FireWire

- prise en charge 17
- support 260, 261, 291
- supports pris en charge 35

G

Gdisk 27

GDisk32 27

gestionnaire de paquet 287

- carte d'interface réseau 288
- configuration 287

gestionnaire de paquet de carte d'interface réseau 287

gestionnaire de paquet dépendant de la carte d'interface réseau.

- configuration 288

gestionnaire NDIS

- fichiers de gestionnaire de protocole 289

gestionnaires

- NDIS2 280

gestionnaires de paquets 279

gestionnaires NDIS2 280

Ghost Explorer 27

- ligne de commande 316
- options 316

Ghost Walker 26

Ghost.exe 20, 25, 30

- configuration du système 35

Ghost32.exe 26

GhostCast

- configuration 287
- description 320
- jeu de disquettes d'amorçage 258
- prise en charge réseau 264

groupe d'ordinateurs

- ajout d'ordinateurs 71
- changement du nom d'un ordinateur 71
- création 70
- présentation 70
- restrictions 71
- suppression d'un ordinateur 71

groupe de machines dynamiques

- dossier de la console 59
- indicateur dans l'icône de la tâche 118

groupes de machines

- Voir* groupes d'ordinateurs
- dossier 59

I

informations de configuration Novell NetWare, dans l'ensemble de configuration 98

inscription 43

- effacer une requête 46
- fichier d'inscription 43

installation

- à distance 39

installation à distance 39

installation à distance Windows XP 40

instructions de ligne de commande 129

intervalle de battement

- définition des valeurs par défaut pour le sous-réseau 75
- définition pour l'ordinateur client 79
- propriétés de l'ordinateur 77
- valeur globale par défaut 73

inventaire

- Voir aussi* ensemble de données collectées
- Voir aussi* dynamiques, groupe de machines
- Voir aussi* vue d'inventaire
- Voir aussi* rapport d'inventaire

Voir aussi vue d'inventaire
 base de données, apport d'informations 211
 configuration requise 202
 dynamiques, groupe de machines 239
 ensemble de données collectées 204
 filtre 224
 présentation 201
 rapport 233
 ressources, dossiers 204
 ressources, gestion 207
 tâche d'actualisation 115
 utilisation 205
 vue 215

J

jeu de disquettes d'amorçage
 configuration 256
 contenu 257
 création 256, 258
 création manuelle 286
 définition 256, 320
 PC-DOS 257

journal
 détails de l'événement 245
 journal de console 245
 journal des événements 245
 journal des tâches 244
 récapitulatif client 245

journal de console, affichage 245
 journal des événements, affichage 245

L

lecteurs
 compressés 29
 supports pris en charge 35

lecteurs compressés 29

licences, supplémentaires 45

Linux 310

LiveUpdate 46

logiciel, inventaire 201

LPT
 port 263
 support 261

M

mappage
 lecteurs réseau 258, 266

matériel, inventaire 201

mettre à jour
 client de console 47
 Symantec Ghost 46

modèle
 personnalisation 281

modèle de données
 affichage 174
 ajout à un profil d'utilisateur 176
 chemins d'accès relatifs 165
 composants 163
 création 164
 définition 320
 dossier de la console 61
 entrées de registre à capturer 172
 fichiers à capturer 168
 gestion dans la console 173
 modification 174
 présentation 163
 règle, composants 168
 règle, description 164
 sélection de fichiers 168
 sélection en fonction de la taille du fichier 169
 sélection par date 169

MS-DOS
 désinstallation 285
 jeu de disquettes d'amorçage 257, 284

N

nom d'utilisateur, dans un ensemble de configuration 92

nom de l'ordinateur
 dans la console Symantec Ghost 68
 dans un ensemble de configuration 92
 dans un groupe d'ordinateurs 71

NTFS
 lecteurs compressés 29

NTFS *Voir aussi* système de fichiers

O

ordinateur client de la console
 inventaire, présentation 201
 inventaire, vue 222

ordinateur modèle, pour créer une image 103

ordinateur source 320

- ordinateur, client de console
 - déplacement d'utilisateurs 161
 - sauvegarde 153
 - ordinateur, client de la console
 - affichage des propriétés 77
 - état 68
 - intervalle de battement 73
 - paramètres de configuration 125
 - propriétés de transfert de données 73
 - propriétés par défaut 69
 - stockage de ressources sur 102
 - type de partition 82
 - ordinateurs, groupe
 - vue par défaut 219
 - outils standard
 - configuration du système 36
 - installation 42
- P**
- paquet d'amorçage 321
 - paquet utilisateur
 - affichage 184
 - dossier de la console 61
 - emplacement d'origine de la restauration 187
 - emplacement de stockage sur le serveur de console 184
 - emplacement des fichiers 181
 - gestion dans la console 183
 - nom 182
 - propriétés 184
 - restauration de données 185
 - paquets AI
 - affichage avec AI Builder 136
 - définition 319
 - déploiement vers des ordinateurs clients 137
 - dossier de la console 61
 - emplacement sur l'ordinateur client 135
 - emplacement sur le serveur de console 135
 - GUID 136
 - présentation 132
 - restrictions de désinstallation 137
 - stockage 133
 - paquets AutoInstall. *Voir* paquets AI
 - paramètres Windows
 - accessibilité 190
 - affichage 192
 - barre des tâches et menu Démarrer 194
 - Bureau 195
 - clavier 196
 - déplacement vers un nouvel ordinateur 176
 - Ecran de veille 198
 - internationaux 195
 - Internet 199
 - lecteurs réseau connectés 199
 - son 198
 - souris 197
 - partition
 - d'amorçage 28
 - virtuelle 28
 - partition d'amorçage 28, 29, 321
 - console 258
 - jeu de disquettes d'amorçage 269
 - suppression 87
 - partition d'amorçage Ghost
 - écrasement 123
 - incluse dans une image 111
 - transfert de fichiers vers 127
 - partition Ghost 22, 28
 - partition virtuelle 28
 - configuration 82
 - édition de fichiers 84
 - modèle de questionnaire réseau DOS 84
 - taille 83
 - transfert de fichiers vers 127
 - version DOS, ordinateur client 86
 - version DOS, valeur par défaut 83
 - passerelle par défaut, dans l'ensemble de configuration 96
 - PC-DOS 284
 - performances, réseau. 299
 - pris en charge
 - supports de sauvegarde 35
 - système de fichiers 37
 - profil d'utilisateur
 - composants 175
 - création 175
 - gestion dans la console 178
 - modification 178
 - sélection dans la tâche de création d'un déplacement d'utilisateur 181
 - sélection de modèle de données 176
 - sélection des paramètres Windows 176
 - profil utilisateur
 - dossier de la console 61

- propriétés de l'ordinateur
 - configuration par défaut 80
 - informations d'inventaire 78
 - intervalle de battement 79
 - modèle de gestionnaire réseau 77
 - paramètre 77
 - partition d'amorçage 77
 - sauvegardes créées 78
 - version de logiciel client 78
 - version DOS de partition virtuelle 78
- propriétés de transfert de données
 - définition des valeurs globales par défaut 73
 - définition des valeurs par défaut pour le sous-réseau 75
 - limites de débit des données 73
 - mode de transfert 74
 - pour la tâche de création d'image 112
- Protocol.ini, gestionnaire NDIS pour multidiffusion 290
- PXE 271, 273, 275

R

- RAID
 - 5 volumes 29
 - disques 37
- RAID 5
 - volumes 304
- rapport d'inventaire
 - affichage 235
 - aperçu 235
 - création 234
 - enregistrement en tant que groupe de machines dynamiques 238
 - exécution 236
 - exportation des résultats d'un rapport 237
 - filtre, sélection 234
 - gestion dans la console 236
 - impression des résultats 237
 - modification 235
 - présentation 233
 - sortie, formats 236
 - vue, sélection 235
- rapport, inventaire
 - dossier de la console 62
- récapitulatif client, affichage 245
- recouvrement dynamique de disque (DDO) 305

- régime de sauvegarde
 - création 154
 - dossier de la console 60
 - modification 157
 - présentation 153
 - propriétés 155
- regroupement d'ordinateurs 70
- réinstallation, console Symantec Ghost 45
- répartition 300–302, 304
 - sur un CD-R/RW 293, 294
- réseau
 - démarrage des clients 273
 - disquette d'amorçage 264
 - lecteurs mappés 266
 - performances 299
- restauration de fichiers image 118
- RIS
 - paquets d'amorçage 258, 271

S

- sauter des fichiers 305
- sauvegarde
 - voir également* régime de sauvegarde
 - affichage de détails 159
 - base 154
 - création imposée d'une image de base 158
 - définition 321
 - emplacement de l'image 154
 - incrémentielle 153
 - restauration 159
 - supports pris en charge 35
 - un CD/RW 293
- scénario de tâche
 - affichage 131
 - erreurs dans la tâche 132
 - informations affichées 130
 - présentation 130
 - validation 131
- SCSI
 - gestionnaires, Adaptec 261
 - lecteurs de bande 303
- sécurité, de la console Symantec Ghost 251
- Serveur de configuration
 - lancement 246
- serveur de configuration
 - délai 251
- serveur de console 49
- serveur GhostCast 23, 30
- serveurs, sauvegarde 306

- sous-réseau
 - intervalle de battement 75
 - propriétés de transfert de données 75
 - propriétés par défaut 69
 - Symantec Ghost
 - mise à jour 46
 - vitesse 298
 - Symantec Ghost, console
 - ensemble de données collectées 215
 - système de fichiers
 - pris en charge 37
 - systèmes de fichiers
 - FAT12 310
 - FAT16 310
 - FAT32 310
 - Linux Ext2/3 310
 - NTFS 299
 - NTFS, lecteurs compressés 29
- T**
- tâche
 - affichage de détails 130
 - annulation d'une exécution 145
 - cible 117
 - création 116
 - création d'image 108
 - définition dans la console 116
 - déplacement d'utilisateur, étape
 - de création 179
 - dossier de la console 60
 - éléments 116
 - étape d'actualisation de l'inventaire 115
 - étape d'actualisation de la configuration 115
 - étape d'exécution de commande 115
 - étape de commande 129
 - étape de configuration 125
 - étape de déploiement de paquet AI 137
 - étape de transfert de fichier 127
 - étape de transfert de fichiers 115
 - étapes, disponibles 114
 - étapes, sélection 117
 - exécution à partir de la console 142
 - exécution à partir de la ligne de
 - commande 147
 - exécution à partir du client 146
 - exécution manuelle 143
 - exécution par le client 117
 - modes d'exécution 142
 - planification. *Reportez-vous à la section*
 - Planification de tâches
 - progression 143
 - scénario 130
 - tâche de clonage 118
 - tâche de restauration 145
 - volet des tâches actives, affichage 246
 - tâche d'actualisation de la configuration 115
 - tâche de clonage
 - annulation des paramètres réseau 143
 - annulation du mode de transfert de données
 - durant l'exécution 144
 - configuration des paramètres de
 - consignation 143
 - conservation de fichiers 120
 - étape d'une tâche 114
 - exécution manuelle 143
 - fichier image, sélection 119
 - options de ligne de commande 123
 - paramétrage du lecteur de destination 119
 - partition d'amorçage Ghost, écrasement 123
 - présentation 118
 - propriétés de consignation 144
 - restauration d'une seule partition 119
 - SID, changement 120
 - tâche de commande
 - dans la partition Ghost 130
 - dans le système d'exploitation 130
 - paramétrage de la cible 130
 - paramétrage des arguments 130
 - présentation 129
 - tâche de configuration
 - configuration par défaut 126
 - configuration personnalisée 126
 - étape d'une tâche 114
 - modèle de configuration 126
 - présentation 125
 - tâche de création d'image
 - compression d'image 111
 - création 108
 - définition d'image 110
 - exécution immédiate 108
 - exécution par le client 111
 - incluant la partition d'amorçage Ghost 111
 - nom 110
 - optimisation du transfert de données 112
 - options de ligne de commande 111
 - ordinateur modèle 103
 - ordinateur source 110

- partition source 110
- présentation 103
- propriétés de réseau 112
- propriétés générales 109
- retrait de l'ordinateur du domaine 111
- tâche de déploiement de paquet AI
 - création 138
 - désinstaller les paquets 139
 - installer les paquets 138
 - options d'échec de déploiement 139
 - présentation 137
- tâche de restauration, exécution 145
- tâche de transfert de fichier
 - paramétrage de la destination du fichier 128
 - présentation 127
 - sélection de fichiers 128
 - vers partition d'amorçage Ghost 128
 - vers partition virtuelle 128
- tâche déploiement de paquets AI
 - étape d'une tâche 115
- tâches planifiées
 - affichage des propriétés de planification 151
 - configuration des détails 150
 - création de planifications 147
 - désactivation d'une planification 149
 - hebdomadaires 150
 - mensuelles 151
 - planifications multiples 150
 - présentation 147
 - propriétés de tâche planifiée 148
 - quotidiennes 150
 - sauvegardes 147
 - types de planification 149
 - uniques 151
- TCP/IP
 - disquette d'amorçage 273, 275
 - images d'amorçage réseau 258
 - prise en charge réseau 264

U

- un DVD
 - configuration du système 36
 - écriture sur 291
 - supports pris en charge 35, 291

USB

- gestionnaires point à point 262
- support 261, 263

utilisateur

- déplacement vers un nouvel ordinateur 161
- entrées de registre, déplacement 172
- fichiers de données, déplacement 168
- paquet 321
- paramètres Windows, déplacement 176
- profil 321
- profil d'utilisateur 174
- restauration des données sur
 - un ordinateur 185

V

- variables, déplacement d'utilisateur 167
- version logicielle, client de la console 68
- volumes
 - fractionnés 29
 - répartis 29
- vue d'inventaire
 - affichage 218
 - application à un ordinateur 222
 - création 216
 - désactivées, propriétés 217
 - gestion dans la console 219
 - modification 218
 - organisation des propriétés 218
 - par défaut pour un groupe d'ordinateurs 219
 - présentation 215
 - utilisation dans un rapport 235
- vue, inventaire
 - dossier 62

W

- Wattcp.cfg 287
- Windows 2000 304
- WMI
 - classe, propriétés 208
 - classes 207
 - configuration système requise 202
 - espace nom 210
 - installation 202
 - version requise pour l'inventaire 202

Solutions de service et de support

Symantec se consacre à fournir un excellent service dans le monde entier. Notre objectif est de vous apporter une assistance professionnelle pour utiliser nos logiciels et nos services, où que vous vous trouviez.

Les solutions de support technique et de service clientèle varient selon les pays.

Si vous avez des questions sur les services décrits ci-dessous, consultez la section

"Informations de service et de support dans le monde".

Enregistrement et licences

Si vous déployez un produit qui nécessite un enregistrement et/ou une clé de licence, le système le plus rapide et le plus simple consiste à accéder à notre site de licence et d'enregistrement (en anglais) à l'adresse www.symantec.com/certificate.

Si vous avez acheté un abonnement de support, vous êtes habilité à bénéficier d'un support technique par téléphone et sur Internet. Lorsque vous contactez les services de support pour la première fois, vous devez disposer du numéro de votre certificat de licence ou de l'identification de contact fournie lors de l'enregistrement, pour permettre la vérification de vos droits au support. Si vous n'avez pas acheté d'abonnement de support, contactez votre revendeur ou le service clientèle de Symantec pour savoir comment obtenir un support technique auprès de Symantec.

Mises à jour de la sécurité

Pour obtenir les informations les plus récentes sur les virus et les menaces de sécurité, visitez le site de Symantec Security Response (anciennement SARC - Centre de Recherche AntiVirus de Symantec), à l'adresse

<http://www.symantec.fr/region/fr/avcenter/index.html>

Ce site contient des informations exhaustives sur la sécurité et les virus, ainsi que les dernières définitions de virus. Vous pouvez également télécharger les définitions de virus en utilisant la fonction LiveUpdate de votre produit.

Renouvellement d'abonnement aux définitions de virus

Votre achat d'un service de support avec un produit vous permet de télécharger gratuitement des définitions de virus pendant la durée de l'abonnement. Si votre abonnement au support a expiré, contactez votre revendeur ou le Service clientèle de Symantec pour savoir comment le renouveler.

Sites Web Symantec :

Page d'accueil Symantec (par langue) :

Allemand :	http://www.symantec.de
Anglais :	http://www.symantec.com
Espagnol :	http://www.symantec.com/region/es http://www.symantec.com/mx
Français :	http://www.symantec.fr
Italien :	http://www.symantec.it
Néerlandais :	http://www.symantec.nl
Portugais :	http://www.symantec.com/br

Symantec Security Response :

<http://www.symantec.fr/region/fr/avcenter/index.html>

Page de service et assistance Symantec :

<http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/entreprise/index.html>

Bulletin d'informations spécifique produit :

Etats-Unis, Asie-Pacifique :

<http://www.symantec.com/techsupp/bulletin/index.html>

Europe, Moyen-Orient, Afrique/Anglais :

http://www.symantec.com/region/reg_eu/techsupp/bulletin/index.html

Allemand :

<http://www.symantec.com/region/de/techsupp/bulletin/index.html>

Français :

<http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/bulletin/index.html>

Italien :

<http://www.symantec.com/region/it/techsupp/bulletin/index.html>

Néerlandais :

<http://www.symantec.com/region/nl/techsupp/bulletin/index.html>

Amérique latine**Espagnol :**

<http://www.symantec.com/region/mx/techsupp/bulletin/index.html>

Portugais :

<http://www.symantec.com/region/br/techsupp/bulletin/index.html>

Support technique

Au sein de Symantec Security Response, l'équipe de support technique internationale gère les centres d'assistance dans le monde entier. Son objectif premier est de répondre aux questions spécifiques sur les fonctionnalités/ fonctions, l'installation et la configuration des produits Symantec ainsi que sur le contenu de la Base de connaissances accessible via le Web. Symantec Security Response est en collaboration étroite avec les autres départements de Symantec pour répondre rapidement à vos questions. Nous travaillons par exemple avec notre service d'ingénierie produit et nos centres de recherche en sécurité pour fournir des services d'alertes et des mises à jour des définitions de virus, face aux attaques virales et aux alertes de sécurité. Caractéristiques de nos offres :

- Une panoplie d'options de support vous permet de choisir le service approprié quel que soit le type d'entreprise.
- Le support Web et téléphonique fournit des réponses rapides et des informations de dernière minute.
- Les mises à jour des produits fournissent une protection de mise à niveau automatique

- Les mises à jour de contenu des définitions de virus et les signatures de sécurité assurent la meilleure protection.
- Le support mondial des experts Symantec Security Response est disponible 24h/24, 7j/7 dans le monde entier et dans différentes langues.
- Les fonctionnalités avancées telles que le Service d'alertes Symantec (Symantec Alerting Service) et le Responsable de compte technique (Technical Account Manager) offrent un support d'intervention et de sécurité proactive.

Rendez-vous sur notre site Web pour obtenir les dernières informations sur les programmes de support.

Coordonnées du support

Les clients disposant d'un contrat de support peuvent contacter l'équipe de support technique par téléphone, sur le site Web suivant ou sur les sites régionaux de Service et Support internationaux.

<http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/enterprise/index.html>

Lorsque vous contactez le support, vérifiez que vous disposez des informations suivantes :

- Version du produit
- Informations sur le matériel
- Mémoire disponible, espace disque et informations sur la carte d'interface réseau
- Système d'exploitation
- Niveau de version et correctif
- Topologie du réseau
- Informations sur le routeur, la passerelle et l'adresse IP
- Description du problème
- Messages d'erreur/fichiers journaux
- Intervention effectuée avant de contacter Symantec
- Modifications récentes de la configuration du logiciel ou du réseau

Service clientèle

Le Centre de service clientèle de Symantec peut vous seconder pour vos questions non techniques :

- Informations générales sur les produits (caractéristiques, langues disponibles, adresse des distributeurs, etc)
- Dépannage de base, par exemple vérification de la version du produit
- Dernières informations sur les mises à jour produit
- Comment mettre votre produit à jour/à niveau
- Comment enregistrer votre produit et/ou votre licence
- Informations sur les programmes de licences de Symantec
- Informations sur les contrats de mise à niveau et de maintenance
- Remplacement des CD et des manuels
- Mise à jour des données d'enregistrement produit en cas de changement de nom ou d'adresse
- Conseil sur les options de support technique de Symantec

Des informations détaillées sur le Service clientèle sont disponibles sur le site Web de l'assistance Symantec. Vous pouvez également contacter le Centre de service clientèle par téléphone. Pour des informations sur les numéros de support clientèle et les sites Web, consultez la section "Informations de service et de contact en bref".

Service et support internationaux

Europe, Moyen-Orient, Afrique et Amérique latine

Sites Web de service et assistance Symantec

Allemand :	www.symantec.de/desupport/
Anglais :	www.symantec.com/eusupport/
Espagnol :	www.symantec.com/region/mx/techsupp/
Français :	www.symantec.fr/frsupport
Italien :	www.symantec.it/itsupport/
Néerlandais :	www.symantec.nl/nlsupport/
Portugais :	www.symantec.com/region/br/techsupp/
FTP Symantec :	ftp.symantec.com
	(téléchargement des notes techniques et des derniers correctifs)

Visitez le site Service et assistance de Symantec pour trouver des informations techniques et non techniques sur votre produit.

Symantec Security Response :

<http://securityresponse.symantec.com>

Bulletin d'informations spécifique produit :

Anglais :

<http://www.symantec.com/techsupp/bulletin/index.html>

Europe, Moyen-Orient, Afrique/Anglais :

http://www.symantec.com/region/reg_eu/techsupp/bulletin/index.html

Allemand :

<http://www.symantec.com/region/de/techsupp/bulletin/index.html>

Français :

<http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/bulletin/index.html>

Italien :

<http://www.symantec.com/region/it/techsupp/bulletin/index.html>

Espagnol :

<http://www.symantec.com/region/mx/techsupp/bulletin/index.html>

Néerlandais :

<http://www.symantec.com/region/nl/techsupp/bulletin/index.html>

Portugais :

<http://www.symantec.com/region/br/techsupp/bulletin/index.html>

Service Clientèle de Symantec

Fournit des informations non techniques et des conseils par téléphone dans les langues suivantes : anglais, allemand, français et italien.

Autriche	+ (43) 1 50 137 5030
Belgique	+ (32) 2 2750173
Danemark	+ (45) 35 44 57 04
Espagnol	+ (34) 91 7456467
Finlande	+ (358) 9 22 906003
France	+ (33) 1 70 20 00 00
Allemagne	+ (49) 69 6641 0315
Irlande	+ (353) 1 811 8093
Italie	+ (39) 02 48270040
Luxembourg	+ (352) 29 84 79 50 30
Pays-Bas	+ (31) 20 5040698
Norvège	+ (47) 23 05 33 05
Afrique du Sud	+ (27) 11 797 6639
Suède	+ (46) 8 579 29007
Suisse	+ (41) 2 23110001
Royaume Uni	+ (44) 20 7744 0367
Autres pays	+ (353) 1 811 8093

(service en anglais uniquement)

Service Clientèle Symantec – Adresse postale

Symantec Ltd
 Customer Service Centre
 Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA)
 PO Box 5689
 Dublin 15
 Irlande

En Amérique latine

Symantec dispose d'un support technique et d'un service clientèle internationaux. Les services varient selon les pays et incluent des partenaires internationaux qui représentent Symantec dans les régions où il n'y a pas de bureau Symantec. Pour des informations générales, contactez le service de support de Symantec pour votre région.

Argentine

Pte. Roque Saenz Peña 832 - Piso 6
C1035AAQ, Ciudad de Buenos Aires
Argentina

Numéro principal	+54 (11) 5811-3225
Site Web	http://www.service.symantec.com/mx
Support Gold	0800-333-0306

Venezuela

Avenida Francisco de Miranda. Centro Lido
Torre D. Piso 4, Oficina 40
Urbanización el Rosal
1050, Caracas D.F.
Venezuela

Numéro principal	+58 (212) 905-6327
Site Web	http://www.service.symantec.com/mx
Support Gold	0800-1-00-2543

Colombia

Carrera 18# 86A-14
Oficina 407, Bogota D.C.
Colombia

Numéro principal	+57 (1) 638-6192
Site Web	http://www.service.symantec.com/mx
Support Gold	980-915-5241

Brésil

Symantec Brésil
Market Place Tower
Av. Dr. Chucri Zaidan, 920
12° andar
São Paulo - SP
CEP: 04583-904
Brésil, SA

Numéro principal +55 (11) 5189-6300
Télécopie +55 (11) 5189-6210
Site Web <http://www.service.symantec.com/br>
Support Gold 000814-550-4172

Chile

Alfredo Barros Errazuriz 1954
Oficina 1403
Providencia,
Santiago de Chile
Chile

Numéro principal +56 (2) 378-7480
Site Web <http://www.service.symantec.com/mx>
Support Gold 0800-333-0306

Mexique

Boulevard Adolfo Ruiz Cortines 3642 Piso 8,
Colonia Jardines del Pedregal,
01900, Mexico D.F.
Mexico

Numéro principal +52 (55) 5481-2600
Site Web <http://www.service.symantec.com/mx>
Support Gold 001880-232-4615

Reste de l'Amérique latine

9155 South Dadeland Blvd.
Suite 1100,
Miami, FL 33156
U.S.A

Site Web <http://www.service.symantec.com/mx>
Support Gold
Costa Rica 800-242-9445
Panama 800-234-4856
Puerto Rico 800-232-4615

Asie-Pacifique

Symantec dispose d'un support technique et d'un service clientèle internationaux. Les services varient selon les pays et incluent des partenaires internationaux qui représentent Symantec dans les régions où il n'y a pas de bureau Symantec. Pour des informations générales, contactez le service de support de Symantec pour votre région.

Service et support

AUSTRALIE

Symantec Australia
Level 2, 1 Julius Avenue
North Ryde, NSW 2113
Australie

Numéro principal	+61 2 8879 1000
Télécopie	+61 2 8879 1001
Site Web	http://service.symantec.com
Support Gold	1800 805 834gold.au@symantec.com
Admin. contrats de support	1800 808 089contractsadmin@symantec.com

CHINE

Symantec China
Unit 1-4, Level 11,
Tower E3, The Towers, Oriental Plaza
No.1 East Chang An Ave.,
Dong Cheng District
Beijing 100738
China P.R.C.

Numéro principal	+86 10 8518 3338
Support technique	+86 10 8518 6923
Télécopie	+86 10 8518 6928
Site Web	http://www.symantec.com.cn

HONG KONG

Symantec Hong Kong
Central Plaza
Suite #3006
30th Floor, 18 Harbour Road
Wanchai
Hong Kong

Numéro principal	+852 2528 6206
Support technique	+852 2528 6206
Télécopie	+852 2526 2646
Site Web	http://www.symantec.com.hk

INDE

Symantec India
 Suite #801
 Senteck Centraکو
 MMTc Building
 Bandra Kurla Complex
 Bandra (East)
 Mumbai 400051, Inde

Numéro principal	+91 22 652 0658
Télécopie	+91 22 652 0617
Site Web	http://www.symantec.com./india
Support technique	+91 22 657 0669

COREE

Symantec Korea
 15,16th Floor
 Dukmyung B/D
 170-9 Samsung-Dong
 KangNam-Gu
 Séoul 135-741
 Corée du Sud

Numéro principal	+822 3420 8600
Télécopie	+822 3452 1610
Support technique	+822 3420 8650
Site Web	http://www.symantec.com.kr

MALAISIE

Symantec Corporation (Malaysia) Sdn Bhd
 31-3A Jalan SS23/15
 Taman S.E.A.
 47400 Petaling Jaya
 Selangor Darul Ehsan
 Malaisie

Numéro principal	+603 7805 4910
Télécopie	+603 7804 9280
E-mail société	gold.apac@symantec.com
N° vert société	+1800 805 104
Site Web	http://www.symantec.com.my

NOUVELLE-ZELANDE

Symantec New Zealand
 Level 5, University of Otago Building
 385 Queen Street
 Auckland Central 1001
 Nouvelle-Zélande

Numéro principal	+64 9 375 4100
Télécopie	+64 9 375 4101
Site Web de support	http://service.symantec.co.nz
Support Gold	0800 174 045 gold.nz@symantec.com
Admin. contrats de support	0800 445 450 contractsadmin@symantec.com

SINGAPOUR

Symantec Singapore
 3 Phillip Street
 #17-00 & #19-00 Commerce Point
 Singapour 048693

Numéro principal	+65 6239 2000
Télécopie	+65 6239 2001
Support technique	+65 6239 2099
Site Web	http://www.symantec.com.sg

TAIWAN

Symantec Taiwan
 2F-7, No.188 Sec.5
 Nanjing E. Rd.,
 105 Taïpei
 Taïwan

Numéro principal	+886 2 8761 5800
Support entreprise	+ 886 2 8761 5800
Télécopie	+ 886 2 2742 2838
Site Web	http://www.symantec.com.tw

L'exactitude des informations contenues dans ce document a fait l'objet de toutes les attentions. Toutefois, les informations fournies ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Symantec Corporation se réserve le droit d'apporter ces modifications sans avertissement préalable.